

Rapport Annuel du Secrétaire Général 2008



Organisation des
États Américains

TABLA DE CONTENIDO

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS	5
1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	6
1.2 CONSEIL PERMANENT	14
1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.....	18
II. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.....	22
2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	23
2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire Général.....	23
2.1.1.1 Département des Services Juridiques	23
2.1.1.2 Département de la presse.....	27
2.1.1.3 Bureau du protocole	28
2.1.2 Secrétariat Aux Sommets Des Amériques	30
2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT.....	33
2.2.1 Le Chef de cabinet du Secrétaire Général Adjoint	35
2.2.1.1 Département des conférences et des réunions	36
2.2.1.2 Bureau de coordination des bureaux hors siège	37
2.2.1.3 Bibliothèque Colomb	38
2.2.1.4 Commission Interaméricaine des Ports.....	41
2.3 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES	44
2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO)	44
2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)	48
2.3.3 Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance (DMEG).....	50
2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	53
2.4.1 Département de l'éducation et de la culture	57
2.4.2 Département du développement social et de l'emploi	59
2.4.3 Département de la science et de la technologie	62
2.4.4 Département du développement durable (DDS).....	63
2.4.5 Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité.....	66
2.4.6 Département du développement humain	69
2.5 SOUS-SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE.....	80
2.5.1 Département de la Coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle	82
2.5.2 Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).....	84
2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme	87

2.5.4 Département de la sécurité publique.....	89
2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF).....	94
2.6.1 Département des services budgétaires et financiers (DSPF)	94
2.6.2 Département des ressources humaines (DRH)	96
2.6.3 Département des services informatiques et technologiques (DOITS)	98
2.6.4 Département de la planification et du suivi	99
2.6.5 Bureau du service des achats	100
2.6.6 Bureau des services généraux	102
2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES.....	105
2.7.1. Département du droit international (DDI)	106
2.7.2. Département de la coopération juridique (DCJ)	108
2.7.3 Département des programmes juridiques spéciaux.....	109
2.7.4 Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent (ayant rang de département)	109
2.8 SOUS-SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES	110
2.8.1 Département des questions internationales	110
2.8.2 Département de la communication et de l'image institutionnelle (DCII).....	117
2.8.3 Département des questions culturelles (DAC).....	118
III. ENTITÉS, ORGANISMES ET DÉPENDANCES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS	121
3.1 COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	122
3.2 COMMISSION INTERAMERICAINNE DES DROITS DE L'HOMME.....	125
3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF	128
3.4 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL	130
3.5 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	132
3.6 ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE.....	134
3.7 COMMISSION INTERAMERICAINNE POUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES NATURELLES.....	136
3.8 LE COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN	138
3.9 FONDATION PANAMERICAINNE DE DEVELOPPEMENT.....	140
3.10 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	143
3.11 CENTRE D'ÉTUDES DE LA JUSTICE DES AMÉRIQUES	146
IV. ORGANISMES SPÉCIALISÉS	152

4.1 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES	153
4.2 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DES AFFAIRES INDIGÈNES (III).....	157
4.3 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE	159
4.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE.....	163
4.5 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE.....	165
4.6 ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ.....	169
V. ACTIVITÉS HORS SIÈGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT.....	171
VI. ANNEXES.....	178
A. ORGANIGRAM	179
B. LES PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES ET DE PERFECTIONNEMENT	180
C. ÉTATS FINANCIERS DE L'OEI	184
D. OBSERVATEURS PERMANENTS.....	188

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le Règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers des États membres, le Conseil permanent convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et d'émettre un vote chacun.

Trente-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 26 mars 2008 au siège de l'Organisation à Washington, D.C. afin de créer le Sous-secrétariat aux questions juridiques et le Sous-secrétariat aux relations extérieures.

L'Assemblée générale y a adopté la résolution suivante: AG/RES. 1 (XXXV-E/08) Établissement du Sous-secrétariat aux questions juridiques et du Sous-secrétariat aux relations extérieures

Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est déroulée du 1^{er} au 3 juin 2008 à Medellin (Colombie). L'Assemblée a adopté 3 déclarations et 104 résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont consignés dans le document Actes et Documents (OEA/Ser.P.XXXVIII-O.2) divisé en deux tomes: Le Tome I sous le couvert duquel sont publiés les textes certifiés des résolutions et déclarations adoptées, et le Volume II qui reproduit les procès-verbaux des séances plénières, des comptes rendus analytiques de la Commission générale et autres documents afférents à cette Session ordinaire.

Déclarations

Durant sa Trente-huitième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté les déclarations suivantes:

AG/DEC. 57 (XXXVIII-O/08) DÉCLARATION DE MEDELLIN: JEUNESSE ET VALEURS DÉMOCRATIQUES:

L'Assemblée générale réaffirme l'engagement des États membres de promouvoir et de renforcer, dans la jeunesse du Continent américain, les valeurs, principes et pratiques qui caractérisent la vie dans une démocratie, notamment la justice sociale et le progrès, le respect des droits de la personne de portée universelle, indivisible et interdépendante, ainsi que l'État de droit, conformément à la Charte de l'Organisation des États Américains et la Charte démocratique interaméricaine, et elle demande au Conseil permanent et à la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) d'envisager la convocation d'une réunion interaméricaine

des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la jeunesse avant la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale en 2010.

AG/DEC. 58 (XXXVIII-O/08) DÉCLARATION SUR LA QUESTION DES ÎLES MALOUINES:

L'Assemblée générale se déclare satisfaite de la réaffirmation par le Gouvernement argentin de sa volonté de continuer à explorer toutes les voies possibles de règlement pacifique de ce différend et de son attitude positive à l'égard des habitants des Îles Malouines. Elle réaffirme qu'il est nécessaire que les gouvernements de la République argentine et du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord reprennent, dans les plus brefs délais, les négociations relatives au différend sur la question de la souveraineté, afin d'arriver à un règlement pacifique de ce long conflit. En conséquence, elle décide de continuer à examiner la Question des Îles Malouines lors des prochaines Sessions ordinaires de l'Assemblée générale jusqu'à son règlement définitif.

AG/DEC. 59 (XXXVIII-O/08) RECONNAISSANCE DU SYSTEME NATIONAL DES ORCHESTRES DES JEUNES ET DES ENFANTS DU VENEZUELA ET PROMOTION DES INITIATIVES CULTURELLES

L'Assemblée considère que Système national des orchestres des jeunes et des enfants du Venezuela se révèle être une expérience pionnière et novatrice dans le monde et que cette initiative a formé à la musique plus d'un million d'enfants et de jeunes, aussi bien à l'échelon national qu'international, ce qui en fait un projet d'inclusion et de développement social très connu à l'intérieur comme à l'extérieur du Venezuela et recommande au Conseil permanent et à la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) de convoquer une réunion mixte spéciale pour rendre hommage au Système national des orchestres des jeunes et des enfants de la République bolivarienne du Venezuela, en fonction de la disponibilité des ressources financières inscrites à ce titre au Programme-budget de l'Organisation et d'autres ressources.

Résolutions

À l'occasion de sa Trente-huitième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté d'importantes décisions portant sur des questions telles que la démocratie, les droits de la personne, le développement juridique, le développement social, la sécurité continentale, le terrorisme, la corruption, la société civile, l'enlèvement des mines antipersonnel, les catastrophes naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, la femme, l'enfance et les peuples autochtones. Elle a aussi adopté des résolutions relatives à des questions qui relèvent des organes, organismes et entités de l'Organisation, ainsi que des résolutions sur des questions d'administration du Secrétariat général.

Les résolutions énumérées ci-dessous ont été adoptées:

AG/RES. 2354 (XXXVIII-O/08) Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.

AG/RES. 2355 (XXXVIII-O/08) Appui à l'action contre les mines antipersonnel en Équateur et au Pérou.

AG/RES. 2356 (XXXVIII-O/08) Populations migrantes et flux de migration dans les Amériques.

- AG/RES. 2357 (XXXVIII-O/08) Suivi de la Conférence spéciale sur la sécurité.
- AG/RES. 2358 (XXXVIII-O/08) Appui à la mise en œuvre à l'échelle continentale de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- AG/RES. 2359 (XXXVIII-O/08) Appui interaméricain au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- AG/RES. 2360 (XXXVIII-O/08) L'éducation en vue du désarmement et de la non-prolifération.
- AG/RES. 2361 (XXXVIII-O/08) Soixantième anniversaire de la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme.
- AG/RES. 2362 (XXXVIII-O/08) Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et du "Droit à l'identité".
- AG/RES. 2363 (XXXVIII-O/08) Charte sociale des Amériques: Renouveau de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté absolue dans la région.
- AG/RES. 2364 (XXXVIII-O/08) Promotion de la Cour pénale internationale.
- AG/RES. 2365 (XXXVIII-O/08) Programme d'action de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016) et appui au Secrétariat technique.
- AG/RES. 2366 (XXXVIII-O/08) Appui au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées.
- AG/RES. 2367 (XXXVIII-O/08) Projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance.
- AG/RES. 2368 (XXXVIII-O/08) Projet de Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones.
- AG/RES. 2369 (XXXVIII-O/08) Réunion des Ministres de la justice des Amériques.
- AG/RES. 2370 (XXXVIII-O/08) Avenir de l'Institut interaméricain des affaires indigènes.
- AG/RES. 2371 (XXXVIII-O/08) Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme "Convention de Belém do Pará".
- AG/RES. 2372 (XXXVIII-O/08) Coordination du volontariat dans le Continent américain au titre des interventions en cas de catastrophes naturelles et dans la lutte contre la faim et la pauvreté– Initiative casques blancs.
- AG/RES. 2373 (XXXVIII-O/08) Force de travail humanitaire "Simon Bolivar".

- AG/RES. 2374 (XXXVIII-O/08) Appui à la Commission interaméricaine des femmes.
- AG/RES. 2375 (XXXVIII-O/08) La Commission interaméricaine des télécommunications et l'intégration des peuples des Amériques à la société mondiale de l'information.
- AG/RES. 2376 (XXXVIII-O/08) Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain.
- AG/RES. 2377 (XXXVIII-O/08) Consolidation du régime établi dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
- AG/RES. 2378 (XXXVIII-O/08) Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
- AG/RES. 2379 (XXXVIII-O/08) Mise en œuvre du Plan d'action continental contre la criminalité transnationale organisée et renforcement de la coopération continentale.
- AG/RES. 2380 (XXXVIII-O/08) Promotion de la coopération continentale pour le traitement de la question des bandes armées criminelles.
- AG/RES. 2381 (XXXVIII-O/08) Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes.
- AG/RES. 2382 (XXXVIII-O/08) Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques.
- AG/RES. 2383 (XXXVIII-O/08) Première Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré.
- AG/RES. 2384 (XXXVIII-O/08) Rapport de la Quinzième conférence interaméricaine des ministres du travail.
- AG/RES. 2385 (XXXVIII-O/08) Participation continue aux activités du Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua.
- AG/RES. 2386 (XXXVIII-O/08) Rapport de la Quinzième conférence interaméricaine des ministres du travail.
- AG/RES. 2387 (XXXVIII-O/08) Élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégré.

- AG/RES. 2388 (XXXVIII-O/08) Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie organisée dans le cadre du CIDI.
- AG/RES. 2389 (XXXVIII-O/08) Élimination de la faim: 2008 Année internationale de la pomme de terre.
- AG/RES. 2390 (XXXVIII-O/08) Renforcement du partenariat: dialogue politique, coopération technique, structure et mécanismes.
- AG/RES. 2391 (XXXVIII-O/08) La réunion interaméricaine: Améliorer la disponibilité de l'eau potable et de l'accès à celle-ci et aux services d'hygiène.
- AG/RES. 2392 (XXXVIII-O/08) Pauvreté, équité et inclusion sociale: Suivi de la Déclaration de Margarita.
- AG/RES. 2393 (XXXVIII-O/08) Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques.
- AG/RES. 2394 (XXXVIII-O/08) Mise en œuvre de la déclaration de RECIFE.
- AG/RES. 2395 (XXXVIII-O/08) Accroissement et renforcement de la participation de la société civile aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des sommets des Amériques.
- AG/RES. 2396 (XXXVIII-O/08) Appui à la tâche du Comité interaméricain contre le terrorisme
- AG/RES. 2397 (XXXVIII-O/08) Préoccupations particulières des petits états insulaires des Caraïbes en matière de sécurité.
- AG/RES. 2398 (XXXVIII-O/08) Encouragement de la confiance et de la sécurité dans les Amériques.
- AG/RES. 2399 (XXXVIII-O/08) Les Amériques: Région libre de mines terrestres antipersonnel.
- AG/RES. 2400 (XXXVIII-O/08) Appui aux activités de l'Organisation interaméricaine de défense.
- AG/RES. 2401 (XXXVIII-O/08) Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé.
- AG/RES. 2402 (XXXVIII-O/08) Protection des demandeurs du statut de réfugié, et des réfugiés dans les Amériques.
- AG/RES. 2403 (XXXVIII-O/08) Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement.
- AG/RES. 2404 (XXXVIII-O/08) L'éducation en matière de droits de la personne dans l'enseignement formel dans les Amériques.

- AG/RES. 2405 (XXXVIII-O/08) Programme interaméricain de développement du droit international.
- AG/RES. 2406 (XXXVIII-O/08) Le droit à la vérité.
- AG/RES. 2407 (XXXVIII-O/08) Renforcement des systèmes des droits de la personne à titre de suivi des mandats issus des Sommets des Amériques.
- AG/RES. 2408 (XXXVIII-O/08) Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.
- AG/RES. 2409 (XXXVIII-O/08) Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.
- AG/RES. 2410 (XXXVIII-O/08) Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et du programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption.
- AG/RES. 2411 (XXXVIII-O/08) Renforcement des Systèmes nationaux des droits de la personne des États membres et appui à la tâche qu'accomplissent les défenseurs du peuple, les protecteurs du citoyen, les procureurs ou les commissaires des droits de l'homme (Ombudsmen).
- AG/RES. 2412 (XXXVIII-O/08) Défenseurs des droits de la personne: Appui à la tâche qu'accomplissent les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les Amériques.
- AG/RES. 2413 (XXXVIII-O/08) Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques.
- AG/RES. 2414 (XXXVIII-O/08) Observations et recommandations relatives au rapport annuel du Comité juridique interaméricain.
- AG/RES. 2415 (XXXVIII-O/08) La protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme.
- AG/RES. 2416 (XXXVIII-O/08) Les personnes portées disparues et l'assistance à leurs familles.
- AG/RES. 2417 (XXXVIII-O/08) Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
- AG/RES. 2418 (XXXVIII-O/08) Accès à l'information publique: Renforcement de la démocratie.
- AG/RES. 2419 (XXXVIII-O/08) Appui à une coopération interrégionale accrue avec l'Union africaine.
- AG/RES. 2420 (XXXVIII-O/08) Contributions volontaires au fonds Oliver Jackman pour le financement du Système interaméricain des droits de l'homme.

- AG/RES. 2421 (XXXVIII-O/08) Renforcement du rôle des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de la personne à l'Organisation des États Américains.
- AG/RES. 2422 (XXXVIII-O/08) Promotion et renforcement de la démocratie: Suivi de la Charte démocratique interaméricaine.
- AG/RES. 2423 (XXXVIII-O/08) Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques.
- AG/RES. 2424 (XXXVIII-O/08) Appui au renforcement de la stabilité politique et au développement socio-économique d'Haïti.
- AG/RES. 2425 (XXXVIII-O/08) Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes.
- AG/RES. 2426 (XXXVIII-O/08) Création du "Fonds d'aide juridique du Système interaméricain des droits de la personne".
- AG/RES. 2427 (XXXVIII-O/08) Nomination des femmes aux postes supérieurs de direction au sein de l'Organisation des États Américains.
- AG/RES. 2428 (XXXVIII-O/08) Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain.
- AG/RES. 2429 (XXXVIII-O/08) Droits de la personne et changements climatiques dans les Amériques.
- AG/RES. 2430 (XXXVIII-O/08) Protocole de San Salvador: Composition et fonctionnement du groupe de travail chargé d'analyser les rapports périodiques des États parties.
- AG/RES. 2431 (XXXVIII-O/08) Prévention de la criminalité et de la violence dans les Amériques.
- AG/RES. 2432 (XXXVIII-O/08) Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents.
- AG/RES. 2433 (XXXVIII-O/08) Promotion et respect du droit international humanitaire.
- AG/RES. 2434 (XXXVIII-O/08) Droit à la liberté de pensée et d'expression et importance des médias.
- AG/RES. 2435 (XXXVIII-O/08) Droits de la personne, orientation sexuelle et identité de genre.
- AG/RES. 2436 (XXXVIII-O/08) Remerciements au peuple et au gouvernement de Colombie.

AG/RES. 2437 (XXXVIII-O/08) Directives pour l'élaboration du Programme-budget de l'Organisation pour 2009.

Trente-sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 30 septembre 2008 au siège de l'Organisation à Washington, D.C. afin de déterminer le financement du programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2009.

L'Assemblée générale y a adopté la résolution suivante: AG/RES. 1 (XXXVI-E/08) Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2009, Quotes-parts et contributions au FEMCIDI pour 2009

Vingt-cinquième Réunion de Consultation des Ministres des Relations Extérieures

Cette réunion a été convoquée conformément à la résolution CP/RES. 930 (1632/08) en vue de la présentation du rapport de la Commission dirigée par le Secrétaire général de l'OEA, de l'examen les faits qui se sont produits le samedi 1^{er} mars 2008 dans la province de Sucumbíos en Équateur, et de la formulation des recommandations pertinentes. Elle a eu lieu au siège de l'Organisation le 17 mars 2008 et a adopté la résolution suivante:

RC.25/RES. 1/08 rev. 1: Résolution de la Vingt-cinquième Réunion de Consultation des Ministres des relations extérieures.

Le 3 juin 2008, s'est tenue une réunion à Medellín (Colombie), qui a eu pour objet de présenter le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution de la Vingt-cinquième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures.

1.2 CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation réalise ses objectifs (article 53 de la Charte). Le Conseil permanent relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant de chaque État membre qui est désigné spécialement par le Gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toute question que lui confie l'Assemblée générale ou la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Le Conseil agit provisoirement à titre d'organe de consultation conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit aussi le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

Présidences et Vice-présidences

La présidence du Conseil permanent est exercée successivement par les représentants, selon l'ordre alphabétique du nom espagnol des pays respectifs. La vice-présidence est exercée de façon identique, selon l'ordre alphabétique inverse. Les mandats s'étendent sur une période de trois mois et commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Durant la période couverte par le présent rapport, la présidence du Conseil permanent a été occupée par les ambassadeurs suivants :

Janvier-mars 2008:

Président: Ambassadeur Cornelius Smith, Représentant permanent des Bahamas.

Vice-président: Ambassadeur Aristides Royo, Représentant permanent du Panama.

Avril-juin 2008:

Président: Ambassadeur Michael I. King, Représentant permanent de la Barbade.

Vice-président: Ambassadeur Denis Ronaldo Moncada Colindres, Représentant permanent du Nicaragua.

Juillet-septembre 2008:

Président: Ambassadeur Néstor Méndez, Représentant permanent du Belize.

Vice-président: Ambassadeur Gustavo Albin, Représentant permanent du Mexique.

Octobre-décembre 2008:

Président: Ambassadeur Reynaldo Cuadros, Représentant permanent de la Bolivie.

Vice-président: Ambassadeur Anthony Johnson, Représentant permanent de la Jamaïque.

Exposés

Durant la période couverte par le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont, à plusieurs reprises, fait des exposés devant le Conseil permanent pour l'informer des démarches

qu'ils ont entreprises dans les pays de la région. Ils ont également soumis des rapports sur les missions d'observation des élections effectuées par le Secrétariat général dans les États membres de l'OEA.

Visites au Conseil permanent

Le Conseil a accueilli plusieurs personnalités des Amériques, parmi lesquelles Juan Evo Morales Ayma, Président de la République de la Bolivie; Jacques Edouard Alexis, Premier Ministre de la République d'Haïti; Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque; Fernando Armindo Lugo Méndez, Président de la République du Paraguay; David Choquehuanca Céspedes, Ministre des relations extérieures et des cultes de la Bolivie; Fernando Araújo Perdomo, Ministre des relations extérieures de la Colombie; Ángel Edmundo Orellana Mercado, Ministre des relations extérieures du Honduras; Paula Gopee-Scoon, Ministre des relations extérieures de la Trinité-et-Tobago; Luis Alberto Arce Catacora, Ministre des finances de la République de Bolivie; Carlos Villegas Quiroga, Ministre de la planification du développement de la République de Bolivie; Felipe Michellini, Vice-ministre de l'éducation et de la culture de l'Uruguay; Xiomara Castro de Zelaya, Première Dame du Honduras; Vivian Fernández de Torrijos, Première Dame de la République du Panama.

Ont assisté aux réunions du Conseil permanent des représentants d'organisations internationales et interaméricaines, telles que le Bureau de Washington de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies pour le développement (PNUD); la Banque interaméricaine de développement (BID); l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Par ailleurs, des organisations de la société civile y ont fait des exposés.

Déclarations et Résolutions

En 2008, le Conseil permanent a approuvé une déclaration et quatorze résolutions énumérées ci-dessous et qui sont entièrement reproduites sur le site Internet du Conseil:

<http://www.oas.org/consejo/sp/resoluciones/Resoluciones2008.asp>

Déclaration

CP/DEC. 38 (1656/08) Opération de sauvetage en Colombie d'un groupe de personnes enlevées par les Forces armées révolutionnaires de la Colombie.

Résolutions

CP/RES. 925 (1624/08) Commémoration du Cinquantenaire de la Voix de l'OEA (Service de Radio)

CP/RES. 926 (1625/08) Installation au Panama du Secrétariat technique pour l'élaboration du Programme d'action de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016)

CP/RES. 927 (1627/08) Lieu et date de la Septième Réunion des Ministres de la justice des Amériques (REMJA VII)

CP/RES. 928 (1627/08)	Lieu et date de la Réunion des hauts fonctionnaires nationaux chargés de la réduction des catastrophes naturelles et de la gestion des risques
CP/RES. 929 (1629/08)	Convocation de la Réunion technique appelée à élaborer un projet de document global sur le Processus des Réunions des Ministres de la justice des Amériques (REMJA), en vertu des dispositions de la résolution AG/RES. 2266 (XXXVII-O/07) et des recommandations de la REMJA-VI
CP/RES. 930 (1632/08)	Convocation de la Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures et constitution d'une commission
CP/RES. 931 (1634/08)	Convocation de la rencontre interaméricaine des experts et représentants des organismes électoraux
CP/RES. 932 (1634/08)	Convocation de la Trente-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale
CP/RES. 933 (1644/08)	Invitations à la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale
CP/RES. 934 (1644/08)	Tenue de la Première Réunion des Ministres en matière de sécurité publique des Amériques
CP/RES. 935 (1648/08)	Appui à la démocratie institutionnelle, au dialogue et à la paix en Bolivie
CP/RES. 936 (1650/08)	Octroi au gouvernement d'Islande du statut d'Observateur permanent près l'Organisation des États Américains
CP/RES. 937 (1651/08)	Convocation de la Deuxième Conférence des États parties au Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction, et l'élimination de la violence contre la femme, "Convention de Belém do Pará" (MESECVI)
CP/RES. 938 (1654/08)	Mesures prises par l'OEA relativement à la directive de l'Union européenne sur des questions de migration
CP/RES. 939 (1660/08)	Désignation des salles à l'Organisation des États Américains
CP/RES. 940 (1660/08)	Désignation des salles de réunion d'après des citoyens éminents d'États membres de la Communauté des Caraïbes
CP/RES. 941 (1661/08)	Commémoration du soixantième anniversaire du Fonds panaméricain Leo S. Rowe

CP/RES. 942 (1662/08)	Quatre-vingtième anniversaire de la création de la Commission interaméricaine des femmes
CP/RES. 943 (1662/08)	Convocation de la Trente-sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale
CP/RES. 944 (1666/08)	Octroi à la République de Vanuatu du statut d'Observateur permanent auprès de l'Organisation des États Américains
CP/RES. 945 (1666/08)	Octroi à la République du Bénin du statut d'Observateur permanent auprès de l'Organisation des États Américains

Au cours de l'année, le Conseil et ses organes subsidiaires ont tenu le nombre suivant de séances officielles:

Conseil permanent:	Séances ordinaires:	25
	Séances extraordinaires:	15
	Séances protocolaires:	7
	Séances à huis clos	1
	Réunions mixtes	4
Commission générale:		10
Commission des questions administratives et budgétaires :		9
Commission des questions juridiques et politiques :		27
Commission sur la sécurité continentale :		24
Commission sur la gestion des Sommets et société civile :		7
Commission spéciale sur les questions migratoires		16

Au cours de l'année, le Conseil permanent a fait un effort particulier pour renforcer sa capacité installée de traitement (services de transcription, de révision et de mise en forme) des documents officiels issus de:

- 1) la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale, la Trente-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale et la Trente-sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- 2) la Vingt-cinquième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures; et
- 3) la Commission préparatoire de l'Assemblée générale.

De plus, de nouveaux procès-verbaux de réunions ont été achevés, approuvés par le Conseil permanent et publiés.

1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) relève directement de l'Assemblée générale; il jouit de la capacité d'adopter des décisions relatives au partenariat pour le développement intégré. Il a été créé suite à l'entrée du Protocole de Managua le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Le CIDI dispose des organes ci-après qui lui sont rattachés: La Commission exécutive permanente (CEPCIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

Durant 2008, le CIDI a tenu sa treizième réunion ordinaire et trois réunions sectorielles au niveau ministériel: Développement social, culture et science et technologies. La Commission interaméricaine de l'éducation a tenu sa quatrième Réunion ordinaire, tandis que les bureaux des commissions de la culture, de la science et la technologie, du développement social et des ports ont continué de mettre en œuvre leurs plans de travail.

La Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) a focalisé ses travaux sur le processus de réflexion et de consultation en vue du renforcement du CIDI et du partenariat, en réponse aux mandats émanés de l'Assemblée générale et du CIDI.

Pour compléter cette tâche, le CIDI a eu un dialogue avec les bureaux des commissions interaméricaines et de la Conférence interaméricaine des Ministres du travail (CIMT) en vue d'obtenir des renseignements de première main sur les réalisations, les enjeux et les propositions pour une meilleure articulation des travaux de tous les organes du CIDI. De même, la CEPCIDI a installé un groupe de travail ayant pour mandat d'examiner les diverses options visant à renforcer le CIDI et ses organes et à améliorer son fonctionnement. Une réunion technique spéciale des autorités nationales et des experts en coopération a eu lieu et elle a été consacrée à un dialogue au sujet de la possibilité de mettre en place des mécanismes et des modalités de coopération qui permettent d'utiliser plus efficacement les atouts de l'OEA en tant qu'institution multilatérale.

Le Conseil d'administration de l'AICD a approuvé la programmation du FEMCIDI pour 2008 et a entamé l'examen de son plan de travail qui s'est inspiré de la réunion d'autorités chargées de la coopération et cherche à épauler les dialogues organisés pour le renforcement du CIDI.

Pour ce qui est du Programmes de bourses et de perfectionnement, la CEPCIDI a réactivé la Commission du Fonds d'investissement des bourses qui a tenu sa première réunion. La question de l'élection de son Bureau demeure encore en suspens. La CEPCIDI a également été saisi du rapport annuel du Département du développement humain portant sur les aspects pertinents du fonctionnement et de l'efficacité du Programme, notamment l'analyse de l'impact et des recommandations de politiques et les stratégies visant à améliorer son fonctionnement. Ces politiques sont à l'étude au sein de la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement.

Réunions du CIDI

- a) Treizième Réunion ordinaire du CIDI: (Washington, mai 14-15)

La Présidente de cette Réunion a été assurée par la Représentante d'El Salvador, l'Ambassadeur Abigail Castro de Pérez et le Vice-président a été le Représentant permanent de l'Équateur, l'Ambassadeur Efrén A. Cocios.

Pour la première fois dans le cadre du CIDI, a été organisé un dialogue avec les bureaux des commissions interaméricaines, les organes subsidiaires du CIDI, ainsi qu'avec le Président de la Quinzième CIMT, en vue de connaître des activités et mécanismes de coopération et de dialogue que chaque secteur a mis en œuvre. Des points de vue ont été échangés au sujet des enjeux et des occasions que posent les travaux des commissions; ont été explorées des possibilités d'articulation et on a fait ressortir la nécessité de poursuivre le dialogue avec le CIDI et d'autres secteurs.

- b) Première réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (Reñacal, Chili), 9 – 10 juillet)

Les efforts se sont focalisés sur le thème "Protection sociale et gouvernance démocratique dans les Amériques" et quatre principaux axes ont été analysés: Le caractère institutionnel de la politique sociale; la coopération interaméricaine en vue de la promotion de stratégies efficaces de protection sociale, l'élimination de la faim et la malnutrition infantile; la promotion de l'emploi en tant que préoccupation transversale des politiques sociales. La réunion a eu pour objectif de promouvoir un échange d'idées et d'expériences portant sur la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques destinées à réduire substantiellement la pauvreté et les inégalités dans le Continent américain. La réunion a adopté un "Communiqué des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social". Ce communiqué contient des directives et des priorités devant être incluses dans le Plan de travail 2008-2010 élaboré par la Commission interaméricaine du développement social (CIDES). La délégation de la Colombie a été élue présidente de la CIDES, tandis que les délégations de Panama et de Trinité-et-Tobago ont été élues premier et deuxième vice-présidents, respectivement. Le Gouvernement de la Colombie a également offert d'accueillir la deuxième Réunion ministériel en 2010.

- c) Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie (Mexico, Mexique, 27-28 octobre)

Cette réunion a focalisé le dialogue sur la "Science, la technologie, l'ingénierie et l'innovation (CTII) en tant qu'instruments de prospérité", en axant les discussions sur les points suivants: i) CTII et les politiques publiques pour le développement intégré, spécialement celles qui encouragent l'inclusion sociale et la production durable d'aliments, ii) CTII en tant qu'instruments de gestion durable des ressources naturelles (biodiversité, environnement, biotechnologie et ressources énergétiques); iii) CTII pour le relèvement de la productivité, en mettant l'accent sur la formation et le perfectionnement des ressources humaines et l'innovation technologique. La réunion a débouché sur l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Mexico, CIDI/REMCYT-II/DEC.1/08 et CIDI/REMCYT-II/doc.6/08 rev 1. À la réunion, la Délégation de l'Argentine a assumé la présidence de la Commission interaméricaine de science et technologie (COMCYT).

- d) Quatrième Réunion interaméricaine des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture (Bridgetown, Barbade, 20-21 novembre)

La réunion a eu pour thème central “ L’économie de la culture dans les Amériques : la voie vers la croissance durable et l’inclusion sociale ”. À cette occasion, les participants ont procédé à un partage d’expériences au sujet des politiques publiques actuelles pour la promotion et la durabilité d’un secteur culturel dynamique. De même, a été analysé le rôle des secteurs public, privé et international en vue de la création d’associations et de partenariats dans l’économie de la culture, ainsi que la participation des jeunes à l’économie de la culture. Ont été approuvés un communiqué ainsi qu’une résolution qui contient les grandes lignes et les priorités à l’intention de la Commission interaméricaine de culture (CIC) pour ses activités durant la période 2009-2010.

Organes subsidiaires du CIDI

- a) Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI)

De janvier à mai 2008, l’Ambassadeur Abigail Castro de Pérez, Représentante permanente d’El Salvador et l’Ambassadeur Efrén A. Cocios, Représentant de l’Équateur ont occupé la présidence et la vice-présidence de la CEPCIDI, tandis qu’à partir de mai, l’Ambassadeur Cocios a été le Président et l’Ambassadeur Cornelius A. Smith, Représentant permanent des Bahamas, a occupé la vice-présidence.

Tout au long de 2008, les travaux de la CEPCIDI se sont focalisés sur le processus de réflexion et de consultation en vue du renforcement du partenariat en réponse aux mandats émanés de la résolution AG/RES. 2390 (XXXVIII-O/08) “ Renforcement du partenariat : Dialogue politique, coopération technique, structure et mécanismes ”, qui réitère et renouvelle la validité du contenu et des mandats dans les résolutions relatives à cette question et adoptées en 2007. Plusieurs réunions extraordinaires ont été tenues et il s’est produit un “ retrait ” d’ambassadeurs et de représentants permanents, à la suite de quoi il a été constitué un groupe de travail de la CEPCIDI ayant pour mandat “ d’examiner les diverses options de renforcement du CIDI et de ses organes, et d’améliorer son fonctionnement. Ce groupe a été présidé par la déléguée suppléante des États-Unis, Margarita Riva-Geoghehan.

La CEPCIDI appuyé les processus préparatoires des réunions ministérielles, ainsi que la Réunion interaméricaine “ Améliorer l’accès à l’eau potable et la disponibilité de celle-ci, ainsi que la technique spéciale d’autorités nationales et d’experts en coopération ” (Cancún, Mexique, 16 – 17 octobre). Après avoir reçu le rapport de la réunion de coopération, la CEPCIDI a approuvé la résolution CEPCIDI/RES. 152 (XVII-E/08) qui fait sien le Plan d’action de *Play del Carmen* approuvé à Cancún et souligne l’importance de renforcer l’AICD en tant que tribune de dialogue et de consultation entre les autorités nationales et les experts en coopération technique en vue d’une part, d’impulser un programme de travail continental efficace de nature technique et politique qui mette en exergue la valeur ajoutée qu’apporte l’OEA et d’autre part, de contribuer au processus de réflexion et de consultation pour le renforcement du CIDI.

Durant 2008, la CEPCIDI a disposé de deux groupes de travail mixte avec le Conseil permanent : le premier consacré au Projet de Charte sociale des Amériques et le deuxième, à la négociation du Projet de Déclaration de Medellín : la jeunesse et les valeurs démocratiques.

b) Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

Le Conseil d'administration de l'AICD a tenu sa Vingt-et-unième Réunion ordinaire (Washington, 12 mai) et a été présidée par Monsieur Romero Jimenez, Directeur général de la coopération technique et scientifique du Secrétariat des relations extérieures du Mexique. La programmation ci-après des activités de partenariat FEMCIDI 2007 a été approuvée.

Projets approuvés pour 2007		
Compte sectoriel	Nombre de projets	Montants (EU\$)
Éducation	29	2,041,834
Développement social	13	870,817
Développement durable	13	1,208,898
Science et technologie	15	1,363,310
Commerce	8	701,375
Culture	3	121,583
Démocratie	6	373,789
Tourisme	13	783,690
Développement intégré	0	0
TOTAL:	100	7,465,296

De surcroît, le Conseil d'administration a tenu une réunion informelle (Washington, D.C., décembre 16) pour soumettre les conclusions émanées de la réunion des autorités nationales de coopération et discuter des grandes lignes de travail du Plan de travail de cet organe. Ce plan a été par la suite présenté par le Président dans le document portant la cote [AICD/JD/doc.109/08](#) et à la fin du rapport, on attendait les commentaires des États membres.

c) Commissions interaméricaines

Durant 2008, la Commission interaméricaine d'éducation (CIE) s'est réunie Quito, Équateur, 14-15 octobre) en vue d'examiner son Plan de travail 2008-2009, ainsi que les réalisations, les enjeux, les partenariats et les plans d'avenir en matière de formation enseignante, d'éducation pour la citoyenneté démocratique, les indicateurs éducationnels, l'éducation de la première enfance et l'alphabétisation et l'éducation des adultes. A été également discuté l'établissement d'une collaboration éventuelle entre la CIE et la Commission interaméricaine de culture (CIC), le texte sur l'éducation qui sera présenté à la Cinquième des Amériques et les questions devant être examinées par la Sixième Réunion des Ministres de l'éducation programmée en Équateur en 2009.

d) Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)

Les CENPES se réuniront du 5 au 13 février 2008 en vue d'évaluer les 121 propositions de projets soumis par 33 pays membres. Des 121 projets présentés, 47 représentaient des projets à continuer et 74 étaient nouveaux. 56 étaient des projets multilatéraux tandis que 65 autres étaient des projets nationaux. De ces projets, 100 ont été recommandés et approuvés par le Conseil d'administration de l'AICD.

II. LE SECRETARIAT GENERAL

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Le Secrétaire général peut soumettre à la considération de l'Assemblée générale ou du Conseil permanent toute question qui, à son avis, menace la paix et la sécurité du Continent américain ou le développement des États membres. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de régler leurs attributions et obligations.

Bureau du Secrétaire général

Le Bureau du Secrétaire général exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Au cours de 2008, le Bureau du Secrétaire général a appuyé et complété les activités réalisées par les différents organes, sous-secrétariats, départements et unités de l'Organisation. Il a également réalisé des recherches, préparé des versions préliminaires des discours prononcés par le Secrétaire général et assuré la liaison avec les missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les voyages du Secrétaire général, ses visites officielles à des Chefs d'État des pays membres et sa participation à des conférences ministérielles ainsi qu'à d'autres conférences et manifestations internationales.

2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire Général

2.1.1.1 Département des Services Juridiques

Le Département des services juridiques relève du Bureau du Secrétaire général. Son directeur est le conseiller juridique du Secrétaire général ; il fournit également des services consultatifs aux organismes spécialisés et autres entités de l'Organisation, parmi lesquels l'Assemblée générale (y compris sa Commission préparatoire), le Conseil permanent, en particulier sa Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), ainsi que les commissions, groupes spéciaux et missions de l'OEA. Le conseiller juridique fournit également des services consultatifs aux organes ci-après : Commission interaméricaine des droits de l'homme, Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), Commission interaméricaine des femmes (CIM), Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), Commission du Fonds de développement humain, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Commission interaméricaine des ports, Organisation interaméricaine de défense (JID), Régime des retraites et pensions, Bureau de l'Inspecteur général, Tribunal administratif, Fondation pour les Amériques et Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques.

Les services consultatifs fournis par le Département des services juridiques comprennent, entre autres:

- a) Représentation en justice pour des questions de contentieux, d'arbitrage et d'autres différends.
- b) Préparation et négociation de contrats et conventions avec des entités privées et gouvernementales, des ONG, des organismes multilatéraux, des États membres, des Observateurs permanents, etc., portant sur des questions de commerce, d'immobilier, de coopération, de fiscalité, d'observation des élections, etc.
- c) Application du droit international et du droit des États membres ainsi que des normes du Secrétariat général aux questions de fiscalité, de travail, de migration, de propriété intellectuelle, de faillite, de privilèges et immunités, de contrats, de commerce, etc.
- d) Établissement d'instruments normatifs du Secrétariat général et d'autres organes de l'Organisation comme les instructions, circulaires administratives, directives, règlements, etc.
- e) Conduite d'enquêtes internes et participation à celles-ci.
- f) Services consultatifs dans des domaines spécialisés comme les fidéicommiss, le droit fiscal et les pensions.
- g) Participation en qualité de membre et de conseil juridique aux travaux des commissions permanentes et *ad hoc*, notamment les commissions sur les assurances, les procédures de sélection et d'adjudication, l'évaluation de projets, les normes de conduite, les publications, les ventes, la Commission des administrateurs du fonds des prestations d'assurance maladie, la Commission des retraites et pensions et le Fonds Leo Rowe. Services consultatifs au Comité mixte de discipline et au Secrétariat général dans le cadre des dossiers référés au Comité mixte de réexamen et au Comité de réduction des effectifs.
- h) Participation à des conférences et entretien de relations avec des secteurs multilatéraux publics et privés.

Activités réalisées en 2008

Durant l'année 2008, le Département des services juridiques a reçu environ 1 900 demandes de conseil, y compris pour la participation à des réunions, provenant des organes subsidiaires du Secrétariat général, des organes politiques de l'Organisation et des délégations des États membres. Parmi celles-ci, plus de 900 ont donné lieu à des avis juridiques écrits (ces totaux n'incluent pas les services consultatifs oraux qui ont revêtu la forme d'entretiens par téléphone ou en personne). Les avocats du Département des services juridiques ont assisté à environ 500 réunions et/ou procédé à l'examen juridique de plus de 500 accords. Parmi ces services l'on distingue les suivants :

- a) Aux organes politiques:
 - Services consultatifs fournis durant les séances de l'Assemblée générale, les séances du Conseil permanent et les réunions de la CAAP sur des questions administratives, budgétaires, de travail et de procédure.

- Participation aux réunions préparatoires de l'Assemblée générale tenue à Medellin (Colombie)

b) Au Secrétariat général:

- Collaboration à l'exercice de modification du Règlement du personnel, à la rédaction des instructions sur les thèmes " Structure du Secrétariat général " et " Secrétariat technique pour l'élaboration du Programme d'action de la décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016), ainsi qu'à la modification de la circulaire administrative " Utilisation des bâtiments et installations du Secrétariat général ".
- Participation à des réunions connexes à la Mission spéciale de l'OEA en Haïti et services consultatifs sur des questions de responsabilité civile, des accords de coopération et la soumission d'offres pour l'achat d'un système de délivrance de cartes d'identification et de cartes d'électeur.
- Services consultatifs au Secrétaire général adjoint sur la restructuration du CIDI, l'administration des bureaux hors siège du Secrétariat général, la gestion du Comité de sélection et d'autres questions.
- Appui fourni au SEDI dans le cadre de la préparation et de la négociation d'accords pour l'exécution de projets dans les différents États membres, y compris les projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI), représentation des organes subsidiaires du Conseil auprès du Bureau des brevets et marques des États-Unis pour l'enregistrement de marques.
- Services consultatifs au Département du développement durable en matière de préparation, révision et négociation d'accords pour l'exécution de divers projets en cours.
- Collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions politiques en tant que conseiller juridique auprès des missions d'observation des élections et observateur dans le cadre de missions. Collaboration dans le cadre de l'examen d'accords de coopération et de contribution financière pour l'exécution de projets et l'observation des élections en Bolivie, en Équateur, au Honduras et dans d'autres États membres.
- Au siège de l'Organisation et *in situ*, services consultatifs à la MAPP/OEA en Colombie sur des questions relatives à des contrats, à des stagiaires et aux privilèges et immunités. Collaboration dans le cadre du règlement de questions internes pour le Bureau du Secrétariat général en Équateur.
- Services consultatifs au Sous-secrétariat aux questions administratives et financières pour la préparation et la négociation de divers documents, y compris des contrats de location, des appels d'offre et des contrats, des questions fiscales et l'administration du Plan de retraite 401(m). Dans ce dernier cas, le Département a rédigé un projet de modifications pour moderniser ce plan.
- Services consultatifs au Département des ressources humaines dans le cadre de la préparation et la négociation d'accords issus de procédures conciliatoires et sur la cessation de service,

préparation des modifications devant être apportées au Règlement du personnel, et interprétation des normes applicables à certains cas concrets.

- Services consultatifs fournis au Sous-secrétariat aux relations extérieures sur des marques et des projets ayant pour objectif de renforcer et de projeter l'image institutionnelle de l'Organisation.
- Services consultatifs à plusieurs commissions *ad hoc* du Secrétariat général pour formuler des recommandations sur des questions précises comme les modalités de recrutement du personnel et d'acquisition de biens et services, le centième anniversaire du bâtiment principal, l'entretien, les aménagements et la disposition des immeubles du Secrétariat général.
- Services consultatifs au Département du commerce et du tourisme et préparation de la documentation correspondante pour la fermeture du Secrétariat administratif de la Zone de libre échange des Amériques à Puebla (Mexique) et la liquidation du fonds en fidéicomis établi en 2002.
- Défense du Secrétaire général auprès du Tribunal administratif dans quatre affaires : dans l'une de ces affaires, le Tribunal a maintenu la décision du Secrétaire général de ne pas renouveler le contrat et de ne pas admettre les réclamations du demandeur concernant son invalidité permanente causée par la nature même de son travail au Secrétariat général ; les trois autres affaires concernent des reclassements de poste, aux termes desquels le Tribunal a confirmé les résultats des vérifications externes et rejeté les demandes d'indemnisation des requérants.

c) Aux organismes spécialisés et autres entités:

- Services consultatifs à la directrice générale de l'IIN sur des questions de travail. Services consultatifs au Secrétaire exécutif de la CITEL sur des accords de coopération et les règlements des comités consultatifs techniques.
- Collaboration avec le Bureau de l'Inspecteur général sur des vérifications et des enquêtes dans divers bureaux du Secrétaire général et sur d'autres questions.
- Services consultatifs à des institutions à but non lucratif comme la Fondation des Amériques et le Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques.
- Participation aux travaux des organes suivants et prestation de services juridiques : Commission mixte des plans d'assurance, Commission de sélection, Commission d'adjudication des contrats, Commission des publications, Commission des questions administratives, Commission des ventes, Conseil des administrateurs du fonds des prestations d'assurance maladie, Fonds Leo Rowe et Commission d'évaluation des projets.
- Collaboration avec la Commission interaméricaine des ports pour l'enregistrement de sa revue au Bureau des brevets et marques des États-Unis.

- Préparation de projets de résolution, présentation d'avis écrits sur des questions normatives et de procédure et services consultatifs fournis durant les réunions du CIDI, de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) et du Conseil d'administration de l'AICD. Préparation de documents de travail pour le Groupe de travail de la CEPCIDI pour le renforcement du CIDI et services consultatifs fournis dans le cadre des réunions du Groupe.
- Participation en qualité de consultant juridique aux réunions des organismes spécialisés et des entités de l'OEA tenues dans différents États membres, comme celles de la CIM et de la Commission permanente de la CITEL.
- Services consultatifs fournis aux commissions de l'IICA, ainsi qu'au Directeur général et au personnel de l'Institut, sur des questions administratives, budgétaires, fiscales et institutionnelles. Rédaction de projets de résolution, d'avis juridiques et d'autres documents de travail. Préparation et négociation d'un nouveau projet d'accord des privilèges et immunités avec la Jamaïque et d'un autre accord similaire avec l'Espagne, pays associé de l'IICA.
- Services consultatifs fournis à la Commission des retraites et pensions et à son Secrétaire-trésorier sur des questions fiscales, les limites inhérentes au Régime et sur les droits des retraités et participants au Régime. Examen et négociation des contrats entre la Commission et ses consultants financiers et vérificateurs de compte.
- Services consultatifs à la Commission d'évaluation des projets. Appui fourni à la Commission du Fonds Rowe sur les règles relatives au recouvrement des impayés et aux accords de paiement avec les débiteurs présentant des arriérés.
- Services consultatifs à la JID sur des questions statutaires, administratives et de travail, y inclus au président du Conseil des délégués, à la directrice du Collège interaméricain de défense et à son personnel sur des questions d'administration et de coopération avec d'autres institutions d'enseignement.

2.1.1.2 Département de la presse

Le Département de la presse du Secrétariat général a pour mission principale de positionner et d'ancrer dans l'opinion publique du Continent américain, le message politique de l'Organisation contenu dans les déclarations et les discours du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, ainsi que celui qui émane des séances du Conseil permanent.

Le Département de la presse réalise son objectif principalement en cherchant en permanence des espaces plus nombreux et de meilleure qualité dans les moyens de communication du Continent. Lorsque ce Département a commencé ses activités, le message de l'OEA était reçu par une équipe composée d'environ 900 journalistes. Actuellement, le nombre des destinataires des communiqués publiés par le Département s'élève à 3 272 spécialistes de la presse écrite, radiophonique et télévisuelle.

Le Département de la presse a perfectionné l'élaboration des communiqués – bien qu'il reste encore à faire – et il est parvenu à établir un style qui est bien accueilli par les journalistes des grands et petits médias de notre région.

L'accroissement considérable de la présence de l'OEA dans la presse internationale au cours des quatre dernières années est facile à vérifier. Cependant, il faut reconnaître aussi que, bien que le Département de la presse couvre la plupart des activités qui ont lieu à l'Organisation, seule une plus faible proportion finit par être publiée.

Dans ces circonstances, le Département a décidé non seulement d'élargir l'horizon des médias à atteindre, mais aussi de publier une *Newsletter* pour y "placer", dans un style moins théorique et plus accessible au grand public, des informations qui, bien que distribuées, ne sont généralement pas reprises dans les journaux ni sur les ondes. À cette fin, il a aussi établi une *mailing list* qui comprend des revues, des journaux spécialisés, des universités et des *think tanks* qui reçoivent ce service. Les Bureaux hors siège ont été de grands alliés de ce projet et ont constaté que, même dans les petits médias de lieux éloignés, ce bulletin d'information a fait l'objet d'une grande diffusion.

La rapidité avec laquelle est diffusé le message de l'OEA est un autre point fort que le Département est parvenu à acquérir. La disponibilité d'un serveur exclusif a permis au Département de faire parvenir ses courriers d'un bureau de Washington à un journal publié en Patagonie ou à une agence située en Alaska, en une minute seulement. Il s'agit d'un avantage incontestable lorsqu'on se dispute l'espace médiatique, dans un monde complexe dans lequel les mauvaises nouvelles se vendent et les bonnes nouvelles ne sont pas des nouvelles.

2.1.1.3 Bureau du protocole

Le Bureau du protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation des États Américains (OEA), du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il assure la liaison entre les missions permanentes et le Département d'État des États-Unis pour les questions relatives à l'enregistrement et aux visas du personnel des missions ainsi qu'aux privilèges et aux immunités de leur personnel diplomatique. Il organise et coordonne aussi l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA pour des réunions protocolaires, sociales ou culturelles. Il imprime et tient à jour sur l'Intranet l'Annuaire des missions permanentes

Protocole et cérémonial

Le Bureau a organisé des séances protocolaires à l'occasion de la visite des Chefs d'État du Paraguay, de la Jamaïque et de la Bolivie et il a accordé son appui aux réunions extraordinaires convoquées par le Conseil permanent. Il a également organisé des cérémonies et des séances protocolaires pour la célébration du Jour des Amériques, l'anniversaire de la naissance de Simon Bolivar et la commémoration de la découverte de l'Amérique: Rencontre de deux mondes. Il a coordonné la présentation des lettres de créance des Représentants permanents du Costa Rica, du Pérou, des États-Unis, du Venezuela, du Belize, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-Grenadines, de Trinité-et-Tobago, du Guatemala, de la République dominicaine et de la Jamaïque. Il a coordonné la présentation des lettres de créances de l'Observateur permanent de l'Espagne et les visites de courtoisie de plusieurs Observateurs permanents. Il a organisé des réceptions d'adieux pour les Ambassadeurs du Costa Rica, du Pérou, du Venezuela, de la Barbade, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-Grenadines, de Trinité-et-Tobago, du Guatemala et de la Jamaïque. Il a préparé et envoyé des lettres de félicitations aux Représentants permanents et aux Observateurs permanents à l'occasion de leur fête nationale.

C'est également le Bureau du Protocole qui a coordonné dix "Semaines des pays", programme dans le cadre duquel les pays membres et les pays observateurs ont la possibilité d'organiser des manifestations culturelles ou éducatives pendant une semaine. Il a aussi prêté son appui en matière de protocole à plusieurs vernissages d'expositions organisées par le Musée d'art des Amériques. De même, à de rares exceptions près, toutes les cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification de protocole et d'autres accords conclus entre l'OEA et ses pays membres ont été organisées par ce Bureau.

Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue en Colombie, il a collaboré étroitement avec le pays hôte à l'organisation de la cérémonie d'ouverture. Outre l'organisation des cérémonies de signature qui se sont déroulées à cette occasion, il a organisé deux déjeuners institutionnels, deux petits déjeuners et un déjeuner offerts par le Secrétaire général et par le Secrétaire général adjoint ainsi qu'une réception offerte par le Secrétaire général à 800 invités. Il a coordonné avec le Bureau du protocole colombien les préparatifs du déjeuner offert par le Maire de Medellín ainsi que le déjeuner offert par le Président Uribe.

Gestion du Bâtiment principal

Le Bureau du protocole gère l'utilisation du Bâtiment principal. Au cours de l'année, près de 90 réceptions, déjeuners, dîners et conférences y ont été donnés. Le montant des recettes escomptées au titre de la location de l'immeuble pendant l'année 2008 s'élèvera à environ **\$153.800**. Il a collaboré également à l'organisation du Festival gastronomique des Amériques et à la réception donnée à l'occasion de Noël par l'Organisation des femmes des Amériques (OMA) qui réunit les épouses des ambassadeurs accrédités auprès de l'OEA.

Aide aux Missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État des États-Unis

Avant de les déférer au Département d'État, le Bureau du Protocole a révisé et saisi dans le système "e-gov", mis en place par le Département d'État pour la présentation des requêtes, quelque 4.000 demandes des Missions permanentes et de leur personnel. Ces requêtes concernaient des accréditations, des changements et des renouvellements de visas, des prorogations de séjour, des permis de travail et des renouvellements de ces permis, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, la délivrance d'autorisations de travail pour les membres de leur famille, l'obtention et le renouvellement de cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire, ainsi que des demandes liées à l'enregistrement des voitures, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation de véhicules. Il a également rédigé et envoyé des lettres à des consulats américains à l'étranger pour demander des visas pour le personnel des missions permanentes. Il a accompli des démarches pour obtenir les visas des hauts fonctionnaires de l'OEA et préparé 150 lettres environ pour obtenir des permis de conduire pour le personnel de l'OEA et le personnel non diplomatique des missions permanentes. Le Bureau a assuré la liaison avec l'Escort Service du Département d'État et avec les lignes aériennes pour l'obtention des services nécessaires pendant les déplacements du Secrétaire général aux États-Unis.

Annuaire des missions:

L'Annuaire des missions, des chefs d'État, des hauts fonctionnaires des gouvernements, des organes de l'OEA et des entités associées a été mis à jour et publié sur l'Intranet de l'OEA. Le Bureau a

également tenu à jour le calendrier mensuel des activités réalisées dans le bâtiment et il a publié, tous les quinze jours, la gazette diplomatique.

Notes verbale

Le Bureau a adressé des notes verbales aux missions et au Département d'État pour les informer de ses démarches et des formalités concernant les accréditations, les véhicules, l'utilisation du bâtiment et les féliciter à l'occasion de leur fête nationale.

2.1.2 Secrétariat Aux Sommets Des Amériques

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques (SCA) a pour objectifs principaux de conserver la mémoire institutionnelle du processus des Sommets; de mettre au point des mécanismes et activités pour assurer le suivi des mandats; d'apporter un soutien technique et logistique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC); de présider le Groupe de travail mixte sur les Sommets; de prêter des services consultatifs techniques à la Commission de gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC) et de coordonner la participation de la société civile au processus des Sommets.

Les activités du SCA en 2008 ont pour la plupart été axées sur le processus de négociation du Cinquième Sommet des Amériques et sa préparation. De même, pendant la période à l'étude, le SCA a encouragé la mise en place de mécanismes de suivi des mandats issus des Sommets des Amériques au moyen d'études, de publications et du projet de Système de suivi des mandats des Sommets (SISCA).

Pendant la période considérée, et en raison des préparatifs du prochain Sommet des Amériques, le SCA, par l'intermédiaire du GRIC, a maintenu une relation étroite de coopération et de soutien avec les coordinateurs nationaux, avec le gouvernement de Trinité-et-Tobago – hôte du Cinquième Sommet des Amériques (17-19 avril 2009) – et avec son Secrétariat national, ainsi qu'avec le Bureau hors siège de l'OEA dans ce pays afin d'appuyer et de faciliter les négociations du Projet de déclaration d'engagement de Puerto España entre les États membres de l'OEA.

Le SCA a assuré que la systématisation de l'information, des documents et des interventions des hauts responsables de l'Organisation concernant la préparation du Cinquième Sommet, sera effectuée conformément aux règles de l'OEA. Dans ce but il a participé à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions des Ministres et des réunions périodiques du GRIC, ainsi qu'à la séance extraordinaire du Conseil permanent en 2008.

En 2008, le GRIC a tenu six réunions ordinaires et une réunion des Ministres pendant l'Assemblée générale. Ces réunions ont permis de présenter un Projet de déclaration de Puerto España intitulé "Assurer l'avenir de nos citoyens en promouvant la sécurité énergétique et la durabilité environnementale", ainsi que les progrès réalisés dans le processus de négociation des pays membres. Le SCA a en outre participé, avec le gouvernement de Trinité-et-Tobago, à la séance extraordinaire du Conseil permanent au cours de laquelle a été présenté le document théorique et à la réunion tenue au niveau ministériel à Medellin en Colombie pendant laquelle ont été fixés la date et le lieu du prochain Sommet.

Le Groupe de travail mixte sur les Sommets a pleinement appuyé la préparation du Cinquième Sommet en offrant son assistance technique et ses conseils dans les domaines pertinents et en participant activement aux six réunions ordinaires du GRIC et aux réunions tenues au niveau ministériel. Afin de tenir informées des institutions telles que la BID, l'OPS, la Banque mondiale et l'IICA des thèmes visés par le prochain Sommet, il a fait des exposés à l'intention des pays membres et leur a prêté une assistance technique dans les thèmes présentant un intérêt.

Ce Groupe de travail a aussi présenté un recueil de commentaires et d'observations sur le Projet de Déclaration de Puerto España qui a été distribué et soumis à l'examen des pays membres. Leur ont également été distribuées les publications réalisées en collaboration avec le Groupe de travail mixte sur les Sommets, à savoir "Réalizations des Sommets des Amériques: Progrès accomplis depuis Mar del Plata" et "Vers le Cinquième Sommet des Amériques : les défis régionaux".

En 2008, le Groupe de travail mixte sur les Sommets s'est réuni à dix occasions afin de planifier des activités et stratégies et échanger des informations sur les progrès accomplis, les suites à donner et les activités pertinentes, permettant ainsi d'élargir la participation de ce Groupe de travail aux processus ministériels interaméricains et au processus de préparation du Cinquième Sommet.

En collaboration avec le Sous-secrétariat aux relations extérieures et les départements du Secrétariat exécutif au développement intégré, le SCA a organisé une série de tables rondes de politique dans l'objectif d'encourager un dialogue constructif dans les principaux domaines politiques liés aux thèmes pertinents du Cinquième Sommet. Ont participé à ces réunions des institutions et organismes régionaux. Cette contribution a ultérieurement pris la forme de rapports qui ont été présentés aux pays membres et aux autres parties intéressées participant au processus de négociation de la déclaration du Cinquième Sommet.

Le SCA a organisé le Forum continental avec la société civile à Miami les 1er et 2 mai 2008 en Floride en collaboration avec le Secrétariat national pour le Cinquième Sommet sur le thème "Assurer l'avenir de nos citoyens en promouvant la prospérité humaine, la sécurité énergétique et la durabilité environnementale", le Forum sous-régional de la société civile des Caraïbes au mois d'octobre à Trinité-et-Tobago et le Forum sous-régional de la société civile d'Amérique centrale, du Mexique et de la République Dominicaine à El Salvador au mois décembre. Les recommandations émanées de ces Forums ont été présentées aux pays membres à la 6ième Réunion du GRIC de 2008, ainsi qu'à la CISC.

Le SCA a réalisé trois forums virtuels sur les principaux domaines thématiques du Projet de déclaration d'engagement de Puerto España et dans le cadre du processus préparatoire du Cinquième Sommet au moyen de la Plate-forme virtuelle des Sommets, mise en service en septembre en collaboration avec le Portail de l'éducation des Amériques. Cette plate-forme a permis pour la première fois à la société civile de centraliser les commentaires et recommandations des pays par l'intermédiaire du SCA.

Grâce aux efforts réalisés, le SCA est parvenu à élargir et améliorer la participation des acteurs de la société civile à ce processus, en encourageant une dynamique de rétro-information entre le Secrétariat général, les États membres et les organisations de la société civile dans l'exécution des mandats conférés par les Sommets.

Le SCA, en sa qualité de conseiller technique de la CICS a travaillé en étroite collaboration avec la Mission permanente de la République de Trinité-et-Tobago. Il a également travaillé en coopération avec le Sous-secrétariat aux questions politiques, le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, le Secrétariat exécutif au développement intégré, la CIM et le Secrétaire de la Commission à la programmation et préparation des réunions mensuelles de la CISC; les contributions au processus des Sommets émanant des réunions ministérielles et sectorielles de 2008 sont présentées à ces réunions, ainsi que les rapports des activités menées en coopération avec le Groupe de travail mixte des Sommets et la société civile.

En vue de trouver des mécanismes de nature à améliorer le Processus des Sommets et à assurer le suivi des mandats impartis par les Sommets, le SCA a proposé un Système de suivi des mandats conférés par les Sommets (SISCA). Ce système d'information a été conçu compte tenu des différents besoins des usagers. Les informations, données et indicateurs qui figureront dans le système en tant qu'instruments à l'appui des pays membres pendant le processus de suivi des mandats ont été sélectionnés et regroupés.

Pour établir des bases de travail efficaces et pratiques pour le nouveau SISCA et pour faciliter l'accès des systèmes de communication liés aux mandats et aux Sommets dont ils émanent, le SCA a analysé la totalité des mandats issus des Sommets, à partir de celui de Miami (1994) jusqu'à celui de Mar del Plata (2005).

Le SCA a comptabilisé 778 paragraphes dans les Plans d'action et 245 dans les Déclarations, soit un total de 1 023 paragraphes consensuels, qui ont été regroupés en 31 domaines thématiques. Les données ainsi obtenues ont été calculées en vue de fournir des informations statistiques précises sur les mandats et leurs thèmes. Ces résultats apparaissent dans des graphiques statistiques et tableaux interactifs, ce qui permet une meilleure compréhension et un meilleur suivi des mandats et de leurs Sommets respectifs. La classification a permis au SCA d'organiser et de regrouper les mandats dans des documents thématiques pratiques, rendant ainsi possible l'accès à une lecture de fond simplifiée et rapide. Ces documents sont disponibles en version anglaise et espagnole.

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA et conformément aux activités et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, exerce la fonction de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et met en œuvre les activités que celui-ci lui confie.

Bureau du Secrétaire général adjoint

En 2008, le Bureau du Secrétaire général adjoint a dispensé des services consultatifs au Secrétaire général, appuyé les activités de différents services du Secrétariat général et déployé des efforts en vue d'épauler les États membres dans leur recherche de solutions aux questions présentant une importance cruciale pour ceux-ci.

Du fait de l'entrée en vigueur de l'Instruction 08-01, en 2008, le Bureau du Secrétaire général adjoint est en charge du Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des organes subsidiaires (SGAPC), du Département des conférences et réunions, du Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège, de la Bibliothèque Colomb, du Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et du Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP).

Au cours de l'année, le Secrétaire général adjoint a donné une impulsion particulière aux efforts visant à accroître l'efficacité et l'efficacités des activités entreprises pour aider les États membres dans leurs délibérations et contribuer à une meilleure utilisation des innovations technologiques dans les médias audiovisuels. Il a également approuvé une série d'initiatives destinées à réduire les coûts des réunions, en particulier les coûts de reproduction.

Le SGAPC a collaboré avec les représentants permanents des États membres et des Observateurs permanents à la préparation et tenue des séances ordinaires et extraordinaires du Conseil permanent (CP), ainsi que des séances protocolaires à l'occasion de la visite de Chefs d'État et de gouvernement. Il a également apporté son appui aux réunions conjointes du CP et de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et aux réunions du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur le projet de Charte sociale des Amériques et du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI chargé des négociations du Projet de Déclaration de Medellín "La jeunesse et les valeurs démocratiques".

Il a également fait profiter d'autres instances de cet appui et de cette coordination, notamment la Commission interaméricaine des femmes (CIM), le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), la Conférence des États parties à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA) et les réunions du Comité consultatif de la CIFTA, le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Convention interaméricaine sur les droits des peuples autochtones, le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance, la Commission spéciale sur les questions migratoires et l'Organe consultatif mixte de la Commission sur la sécurité continentale et de la CEPCIDI sur la réduction des catastrophes naturelles et la gestion des risques.

Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint a coordonné les services techniques et opérationnels en vue de la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juin 2008 à Medellin (Colombie), et deux Sessions extraordinaires de l'Assemblée générale à Washington, DC. Il a aussi coordonné la Vingt-cinquième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures et les activités de suivi de cette réunion à Medellin (Colombie). De même, il a supervisé les premiers services techniques préparatoires de la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui se tiendra à San Pedro au Honduras en juin 2009.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, à la demande du Secrétaire général, a coordonné les activités du Secrétariat général dans le domaine des catastrophes naturelles. À cet effet, il a collaboré avec le Département du développement durable et avec les organes, organismes et entités pertinentes du Système interaméricain. Il a accordé une attention particulière à des catastrophes spécifiques dans certains pays. Il a également entrepris des démarches pour susciter des contributions du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise en faveur des pays touchés par des catastrophes naturelles. Avec l'appui du Sous-secrétariat aux questions administratives et financières (SAF), le Bureau du Secrétaire général adjoint a apporté une contribution de EU\$125 000 à 6 États membres, à savoir le Belize, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, le Honduras et Saint-Kitts-et-Nevis. Il a en outre renforcé le processus de coopération avec d'autres membres du système interaméricain, tels que l'Organisation panaméricaine de la santé, la Banque interaméricaine de développement et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Par sa résolution AG/RES. 2306 (XXXVII-O/07), "Appui au renforcement des institutions démocratiques et le développement socio-économique en Haïti", l'Assemblée générale a notamment demandé au Secrétariat général "de supporter le Gouvernement haïtien dans la formulation de politiques de développement en coordination avec les Nations Unies, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et d'autres institutions et agences internationales". Dans ce contexte, une Mission du Conseil permanent de l'OEA s'est rendue en Haïti en février 2008 et a eu des entretiens avec des autorités haïtiennes de très haut niveau, y compris le Président, René Préval, le Premier Ministre, Jacques Edouard Alexis, les Présidents des deux Chambres du parlement, des Représentants du Conseil électoral provisoire (CEP), des partis politiques, du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires de la communauté internationale.

Les entretiens ont notamment permis de mettre en valeur les progrès accomplis en Haïti, en particulier dans le domaine sécuritaire, de mieux connaître et comprendre les priorités établies par le gouvernement haïtien et de définir des moyens efficaces pour soutenir les efforts qu'il entreprend.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint continue de présider le Groupe d'amis d'Haïti à Washington, D.C. qui est composé des États membres, des Observateurs permanents, de responsables d'institutions financières et d'organisations régionales qui unissent leurs efforts pour relever ensemble les défis qui se posent pour Haïti. Le Secrétaire général adjoint s'est rendu dans le pays pour s'entretenir avec des représentants du gouvernement et d'autres parties intéressées. Il a constaté les dégâts causés par les ouragans Fay, Gustav, Hanna et Ike, et a autorisé le décaissement de EU\$25 000 au profit de la DPC (Direction de la protection civile) pour contribuer aux efforts de redressement suite aux ouragans.

Au cours de 2008, le Secrétaire général adjoint s'est principalement employé à rehausser le niveau d'éducation en Haïti au moyen de plusieurs initiatives visant à améliorer la situation socio-économique du pays par l'éducation des citoyens. Par exemple, il a dirigé un projet ayant pour objet

d'explorer les possibilités de collaboration entre l'UWI (Université des Antilles) et des universités haïtiennes qui devraient tirer profit de l'échange de compétences et de connaissances. De même, le Secrétaire général adjoint a apporté son appui à l'élaboration d'un programme exécutif de l'OEA en collaboration avec l'INAGHEI (Institut national d'administration, de gestion et des hautes études internationales), lequel sera lancé dans le courant de l'année 2009. Le programme en Haïti consistera à offrir une éducation pluridisciplinaire aux étudiants de l'INAGHEI et à des fonctionnaires dans le cadre d'une série de séminaires organisés par le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), le Sous-secrétariat aux questions politiques et le Sous-secrétariat aux questions juridiques (SLA).

2.2.1 Le Chef de cabinet du Secrétaire Général Adjoint

Le Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint fait fonction d'agent de liaison en matière administrative entre le Bureau du Secrétaire général adjoint et les services qui dépendent de celui-ci (la Bibliothèque Colomb, la Commission interaméricaine des femmes, la Commission interaméricaine des ports, le Département des conférences et des réunions, le Bureau de Coordination des Bureaux et Unités du Secrétariat Général dans les États membres et le Secrétariat de l'Assemblée générale, la Réunion de consultation, le Conseil permanent et les organes subsidiaires.) Il dirige, administre et supervise l'exécution du Programme-budget de son secteur conformément aux instructions du Secrétaire général adjoint, aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, aux conditions établies par les bailleurs de fonds extérieurs et aux Normes et Règlements du Secrétariat général. Il représente aussi le Secrétaire général adjoint devant les organes politiques de l'OEA, dans des missions, des réunions internationales et d'autres activités qui portent sur des questions relevant de sa compétence, il prépare des rapports spéciaux et accomplit les autres tâches que lui confie le Secrétaire général adjoint.

Au cours de 2008, il s'est efforcé de rationaliser et de renforcer les départements, bureaux et unités qui dépendent du Bureau du Secrétaire général. Le Chef de cabinet a travaillé avec le nouveau Directeur du Département des conférences et des réunions, pour améliorer le fonctionnement et la gestion du Département et garantir au corps politique la prestation de tous les services nécessaires au bon exercice des mandats qui lui sont conférés. De même, le Chef de cabinet a travaillé avec la Bibliothèque Colomb pour renforcer les services qu'elle offre, s'informer de l'utilisation des nouvelles technologies, réviser les politiques opérationnelles et veiller à ce que la Bibliothèque continue de prêter des services efficaces aux États membres et au Secrétariat général.

Tout en gérant le Bureau du Secrétaire général adjoint, la Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint a fait principalement porter ses efforts sur la gestion des réunions du Conseil permanent et de la réunion annuelle de l'Assemblée générale. En 2008, elle a supervisé plus de 200 réunions du Conseil permanent, des Commissions et des Groupes de travail. Afin d'accroître l'aide à la présidence du Conseil permanent, elle a nommé une coordinatrice du Secrétariat du Conseil pour coordonner les activités de celui-ci, des Commissions et des Groupes de travail.

En juin 2008, elle a coordonné l'Assemblée générale de Medellin (Colombie), en collaborant étroitement avec le Ministère des affaires étrangères de la Colombie pour assurer l'organisation logistique de l'Assemblée, qui fut la première à promouvoir l'utilisation de la technologie pour réduire l'emploi de papier et à adopter des pratiques de protection de l'environnement.

2.2.1.1 Département des conférences et des réunions

Le Département des conférences et des réunions (DCR) est composé de trois sections: Conférences, Services linguistiques, Impression, distribution et services d'information. Sa fonction primordiale consiste à fournir à l'Organisation une gamme étendue de services nécessaires à la tenue des conférences et des réunions. Il est chargé, entre autres fonctions, des négociations initiales, de la préparation des budgets et de la planification de la disposition physique des salles pour les conférences et les réunions, de la préparation des calendriers annuels des conférences et des réunions, du recrutement du personnel temporaire et permanent, de l'actualisation des listes de traducteurs et d'interprètes indépendants, de la fourniture des services d'interprétation et de traduction et de la distribution des documents.

Section des conférences

La Section des conférences a appuyé la gestion et la coordination logistique de quelque 750 réunions. Au siège de l'Organisation, se sont tenues près de 700 réunions des organes politiques et techniques, notamment les réunions du Conseil permanent et du CIDI, de leurs organes subsidiaires ainsi que les réunions des autres organes et organismes spécialisés, tels que le CICTE, la CIDH, la CIM, la CITEL, la CICAD et l'IIN, entre autres. Par ailleurs, quelque 50 réunions ministérielles et techniques se sont déroulées dans les États membres. Au cours de cette période, le DCR a tenu à jour le calendrier semestriel des réunions au siège de l'OEA et dans les États membres. Ce calendrier constitue un instrument de rationalisation de l'utilisation des ressources de personnel et des budgets approuvés pour chaque réunion.

Section des services linguistiques

Le DCR a fourni des services de traduction et d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles pour les réunions des organes, organismes et entités de l'Organisation, au siège de l'OEA et dans les États membres, soit à plus de 750 réunions. Près de 50.000 pages ont été traduites dans les quatre langues officielles, soit quelque 12 millions de mots.

La section a mis au point un calendrier électronique de disponibilité des interprètes et elle a établi une nouvelle procédure de paiement des interprètes, ce qui a eu pour résultat des économies de temps et de ressources financières.

La bibliothèque électronique des documents de l'OEA a été élargie et la mise à jour du Glossaire de l'OEA s'est poursuivie.

Section de l'impression, de la distribution et des services d'information

La Section des documents, par le biais de la numérisation de toutes ses activités, a reproduit et distribué les documents officiels de l'Organisation, ce qui inclut l'impression des documents originaux, leur reproduction à de multiples exemplaires, leur distribution et leur archivage électronique. En 2008, les politiques de *Paper Light* et *Printing on Demand* ont été mises en application et la distribution des documents des réunions en format électronique (sur CD et par courrier électronique) a commencé aussi bien au siège que dans les États membres.

Plus de 9.400 documents individuels, ce qui représente un tirage total de plus de 6.540.000 pages, ont été imprimés et reproduit et 8.700 invitations à des activités du Musée d'art des Amériques et du Bureau du protocole ont été imprimées et distribuées ainsi que plus de 2.000 copies de comptes rendus. Le matériel a été modernisé ainsi que les procédures d'archivage des informations et la gestion des documents par le biais du système de base de données de l'Organisation. Par ailleurs, le programme de renforcement permanent de la Bibliothèque Colomb a continué.

Depuis la mise en pratique des politiques de *Paper Light* et de *Printing on Demand*, en août 2008, la quantité de copies réalisées a diminué de 20% par rapport à 2007. En 2009, on prévoit que la quantité d'impressions diminuera encore d'au moins 60% supplémentaires. Par ailleurs, l'innovation de l'impression en couleurs a été introduite afin de satisfaire des besoins que l'Organisation, par le passé, sous-traitait à des entreprises extérieures.

Assemblée générale 2009

Dans le cadre des préparatifs de la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, trois visites de reconnaissance ont été réalisées à San Pedro Sula, ville où se tiendra la prochaine Assemblée générale, et l'Accord de siège a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement du Honduras.

2.2.1.2 Bureau de coordination des bureaux hors siège

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, par l'intermédiaire du Bureau de coordination, surveille le travail réalisé par les bureaux hors siège de l'OEA.

Pour répondre aux besoins des bureaux hors siège du Secrétariat général en matière de gestion et de ressources humaines et matérielles, le Bureau du Secrétaire général adjoint a introduit, en 2008, un système d'appui mutuel dans le domaine administratif. Ce système permet que le personnel d'un bureau hors siège se rende dans un autre bureau hors siège qui affronte certains problèmes ou déficiences de type administratif ou de fonctionnement. Il permet de s'assurer que les problèmes administratifs et opérationnels locaux pourront être résolus au niveau régional, ce qui se traduit par des économies non négligeables car il n'est pas nécessaire d'envoyer une personne se trouvant au siège de l'OEA. Par ailleurs, la formation par l'Internet a continué à être utilisée pour fournir un soutien administratif et s'assurer que le personnel sait utiliser le système Oracle. En dépit de ce qui précède, le fait qu'il y ait des personnels sans la formation voulue dans les bureaux hors siège continue à être un défi considérable.

De même, dans le but d'améliorer le soutien technique pour la préparation des rapports annuels des bureaux hors siège et accélérer cette élaboration, les bureaux hors siège ont reçu une matrice qui leur permettra d'améliorer cette préparation. On s'attend à ce que cette initiative aide les bureaux hors siège à quantifier avec précision les résultats obtenus au cours de l'année ou ceux qu'ils espèrent obtenir l'année suivante. Il s'agit-là d'un autre instrument qui permettra au Bureau de coordination de contrôler et d'évaluer les résultats annuels de chaque bureau hors siège du Secrétariat général.

Bien qu'il soit primordial de faciliter les activités opérationnelles des bureaux hors siège, garantir leur intégrité financière, la sécurité et la précision de leur comptabilité reste un élément clé de leur gestion. Le Bureau de coordination a continué de collaborer, d'une manière encore plus étroite, avec

le Département des services budgétaires et financiers et avec le Bureau de l'Inspecteur général afin de détecter les cas d'insécurité financière et y remédier.

En 2006 et 2007, le Bureau du Secrétaire général adjoint, par l'intermédiaire du Bureau de coordination, a doté les bureaux hors siège du Secrétariat général de la technologie nécessaire afin de les rendre plus efficaces et réduire leurs dépenses de fonctionnement. Dans le cadre de cet effort, la plupart des bureaux hors siège ont reçu des ordinateurs et des scanners tout neufs. En outre, la plupart des communications entre le Bureau de coordination et les bureaux hors siège utilisent la téléphonie par l'Internet (VoIP), ce qui a fait baisser les dépenses de fax et de courrier express. On estime que les économies réalisées grâce à l'utilisation de cette technologie s'élèvent à \$35.000,00. Toutefois, en 2008, ce programme a rencontré un problème inattendu: les sociétés de télécommunications privées et publiques de plusieurs pays en ont bloqué l'accès car, dans certains cas, elles ont établi que l'utilisation de ce type de programme était illégal.

À partir de 2007, le Bureau du Secrétaire général adjoint, par l'intermédiaire du Bureau de coordination et en consultation avec le Secrétaire général, a mis en place un processus de roulement au sein du personnel des bureaux hors siège. À ce jour, le système de roulement a été appliqué dans les bureaux hors siège des pays suivants: Barbade, Commonwealth de la Dominique, Grenade, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, et Trinité-et-Tobago. De nouveaux représentants ont été nommés au Belize, en Équateur, à la Grenade, en Haïti, au Honduras, au Panama et à Sainte-Lucie. Le Bureau de coordination continue d'étudier l'ensemble des rémunérations du personnel des bureaux hors siège, les contributions des États membres au Fonds 18 (en espèces et en nature) et les accords de siège entre l'OEA et les États membres dans le but de les adapter aux besoins changeants des activités mises en œuvre dans les pays membres. De même, le Bureau de coordination a entrepris une analyse coût-avantages dont les résultats devraient être disponibles à la fin du mois de mars 2009.

Le Secrétaire général adjoint continue d'étudier la possibilité d'organiser une nouvelle réunion des représentants de l'OEA, soit au siège de l'Organisation soit dans l'une des sous-régions. L'année prochaine, le Bureau de coordination prévoit de continuer ses visites aux bureaux hors siège dans lesquels il existe des problèmes de type administratif ou de supervision afin de poursuivre les consultations engagées avec les États membres, par le biais de la CAAP, sur l'amélioration de la gestion des coûts, l'amélioration de l'efficacité et l'augmentation du nombre de synergies ainsi que pour continuer d'actualiser le profil et les directives de gestion stratégique destinées à améliorer la supervision et l'efficacité administrative.

2.2.1.3 Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb a été créée par la Première Conférence internationale américaine le 18 avril 1890; c'est l'unité la plus ancienne et constante du Secrétariat général. Elle offre à celui-ci ainsi qu'aux Missions permanentes, à la communauté diplomatique et aux utilisateurs extérieurs des informations essentielles. Elle est dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'OEA, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain. Elle est composée des services suivants: a) Service de référence et de recherche qui donne un accès rapide et efficace à l'information à l'appui des fonctions du Secrétariat général et des missions et fournit des renseignements sur l'OEA et ses prédécesseurs au public en général; b) Service de contrôle de documents chargé de préserver, classer et rendre accessibles les documents officiels de l'OEA; c) Service technique qui facilite l'accès électronique aux collections au moyen des modules d'acquisition et de catalogage du Système intégré de

bibliothèque automatisée et d'initiatives de numérisation; d) Service de gestion des archives et des registres qui a pour tâche de gérer de façon ordonnée et économique les archives administratives de l'OEA et de trouver, préserver et rendre accessibles les registres de valeur permanente (archives historiques) de l'Organisation; e) Service de collaboration interinstitutionnelle à travers les Amériques.

Projet de bibliothèque numérique mondiale

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au siège de l'Organisation le 11 septembre 2008, le Secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza, a signé "l'accord de contributeur" avec le bibliothécaire du Congrès des États-Unis, M. James Billington, aux termes duquel la Bibliothèque Colomb collaborera au projet de bibliothèque numérique mondiale.

Sous la direction de la Bibliothèque du Congrès et en collaboration avec l'UNESCO et d'autres institutions, la Bibliothèque numérique mondiale mettra à disposition sur Internet, gratuitement et en différentes langues, d'importants documents de base provenant des cultures du monde entier, y compris des manuscrits, des cartes, des livres rares, des partitions musicales, des enregistrements sonores, des films, des photographies, des dessins architectoniques et d'autres matériels culturels de conséquence.

Projet de préservation et de numérisation

La Bibliothèque continue de mettre en œuvre le projet de préservation et de numérisation qui créera les images numériques d'un groupe sélectionné de résolutions et de déclarations du Conseil permanent ainsi que d'actes et de documents de l'Assemblée générale. 50.000 images ont ainsi été sélectionnées pour être numérisées. Ce projet permet l'accès en ligne, par l'Internet, au texte intégral des documents de l'OEA, ce qui implique de les convertir en un format numérique et en un texte lisible par machine.

Système intégré de Bibliothèque automatisée

La Bibliothèque Colomb utilise le programme " *Library Solution* " pour faciliter la mise en place d'un Système intégré de bibliothèque automatisée. Ce logiciel lui permet de fournir des services automatisés de toutes les fonctions de la bibliothèque, y compris les acquisitions, les séries, la circulation, les documents de l'OEA et le catalogage, ce qui permettrait d'avoir accès à la riche collection du Système interaméricain dont elle dispose. Le personnel de la Bibliothèque a apposé 8 300 codes-barres sur des matériels qui se trouvaient déjà dans la base de données du Catalogue d'accès public en ligne de la Bibliothèque (OPAC).

Acquisitions

En 2008, la Bibliothèque a reçu sous forme de dons 646 publications, dont la valeur s'élève à environ \$49 450. L'unité d'acquisition a enregistré 1 823 livres et publications périodiques et a préparé 17 ordres d'achat suite à des réquisitions reçues d'autres départements de l'OEA à des fins d'achat de livres et d'autres matériels. Elle a également mis à jour les bases de données et la liste des dons en ligne.

Catalogage

L'Unité de catalogage continue de mettre à disposition de nouveaux matériels accessibles par la voie électronique. À l'aide du module de catalogage du Système intégré de bibliothèque automatisée, elle a élargi l'accès des utilisateurs aux matériels de la bibliothèque. Une fois catalogués, les documents sont enregistrés dans la base de données du Catalogue d'accès public en ligne de la Bibliothèque (OPAC). De même, la bibliothèque continue d'attribuer un Numéro international normalisé du livre (ISBN) – 69 ont été apposés – et un CIP (“ catalogage avant publication ”) aux nouvelles publications et documents de l'OEA; 22 CIP ont ainsi été préparés.

Service de référence

Dans le cadre du Service Alerte d'actualité, le Service de référence a établi des profils pour des membres du personnel et envoyé au personnel du Secrétariat général 11 977 articles liés aux activités auxquelles il s'intéresse. L'Unité de référence a distribué 11 93 livres, envoyé 1 868 documents de l'OEA et a fait circuler 546 publications périodiques. Elle a répondu à 4 002 demandes d'information et utilisé 171 mètres cubes de photographies historiques pour répondre à ces demandes. Elle a traité 221 demandes de prêts interbibliothécaires; changé de place 633 matériels de bibliothèque; classé 945 nouveaux matériels dans les archiveurs verticaux; et retiré de la collection 6 268 volumes de bulletins et 945 publications périodiques, documents et livres. Cette Unité a fait 7 726 photocopies pour le Secrétariat général, les Missions et utilisateurs extérieurs. L'Unité de contrôle de documents a répondu à 1 024 demandes de renseignement.

La Bibliothèque est abonnée à “*First Search*” et peut ainsi accéder aux informations de 70 bases de données. Le moteur de recherche du réseau *Hispanic American Periodicals Index* (HAPI) offre des informations sur l'Amérique du Sud, la zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique et la communauté latino-américaine aux États-Unis. Au moyen de *WorldCat*, elle a accès à plus de 88 millions de registres bibliographiques et un milliard de registres uniques. Elle est également abonnée à *The Economic Intelligence Unit* et à *Lexis-Nexis*.

Documents et publications de l'OEA

La bibliothèque Colomb a reçu au total 20 420 documents qu'elle a enregistrés et distribués et elle a préparé des aides de recherche pour retrouver ces documents. Sa collection de documents compte actuellement 329.160 archives historiques des années 1960 à 2008 sur support papier. Cinquante-cinq nouvelles classifications ont été créées pour les documents de l'OEA et 75 publications de l'OEA ont été envoyées aux bibliothèques depositaires et aux institutions qui ont demandé des dons ou ont conclu un programme d'échange avec la Bibliothèque Colomb. Cette Unité a reçu 10 735 publications émanant de différents bureaux du Secrétariat général dont certaines ont été incorporées à la collection et d'autres retirées conformément à la politique relative aux acquisitions.

Préservation

La Bibliothèque a procédé à l'enregistrement, au micro-filmage et à la distribution à des bibliothèques universitaires et spécialisées de la Série des archives officielles de l'OEA. Ces ventes ainsi que celle de photographies historiques lui permettent de s'acquitter du mandat de rechercher des sources extérieures de financement et se sont traduites par des dépôts s'élevant à \$28 594,40 sur le compte d'Hipólito Unanue.

Service de gestion des archives et des registres (ARMS)

La prestation de services de cette unité a été sérieusement compromise cette année en raison de l'élimination du poste d'archiviste/spécialiste des archives administratives et de technicien des archives et registres. ARMS continue d'appliquer son accord contractuel avec "Iron Mountain" et "Paxton Records" pour l'entreposage des documents de l'Organisation en un lieu hors du site et conserve 10.692 mètres cubes de dossiers du Secrétariat général.

Expositions

La Bibliothèque Colomb a organisé dix-sept expositions y compris de dons offerts par le Groupe des amis de la Bibliothèque des pays suivants: Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Chili, Équateur, Panama et Venezuela. Parmi ces expositions, il convient de noter le Canal de Panama; les Initiatives de paix de l'OEA; la Rencontre de deux mondes; le Fonds Leo S. Rowe; le Centenaire du placement de la pierre angulaire du bâtiment principal de l'OEA; le 80^{ième} Anniversaire de l'Association du personnel de l'OEA ; le 60^{ième} Anniversaire de la Charte de l'OEA ; le 80^{ième} Anniversaire de la Commission interaméricaine des femmes et les Mémoires de Valerie T. McComie.

Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb

Le Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb a été créé en 1994 et est composé principalement des ambassadeurs des Missions permanentes et des Missions des Observateurs permanents. Il a tenu de nombreuses réunions en 2008 et plusieurs cérémonies de don de livres et un forum ont eu lieu dans l'enceinte de la bibliothèque.

À la réunion que le Conseil permanent a tenue le 17 décembre 2008, l'Ambassadeur Aristide Royo, Représentant permanent du Panama, a remis la présidence du Groupe à l'Ambassadeur José Enrique Castillo Barrantes, Représentant permanent du Costa Rica. La Bibliothèque Colomb exprime ses remerciements à l'Ambassadeur Royo pour l'aide précieuse qu'il a apportée aux programmes de la bibliothèque.

2.2.1.4 Commission Interaméricaine des Ports

La Commission interaméricaine des ports (CIP), créée par la résolution AG/RES. 1573 de la Vingt-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA en 1998, a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation pour le renforcement de la coopération dans le domaine du développement du secteur portuaire, avec la participation et la collaboration actives du secteur privé.

Afin de mettre en exécution les mandats qui lui ont été impartis par l'Assemblée générale, le Sommet des Amériques, la Réunion des ministres pour l'Initiative des transports du Continent américain (ITHO), le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et son Plan d'action 2008-2011, en 2008 la CIP a réalisé les activités suivantes afin de renforcer le dialogue portuaire, de coopérer au développement portuaire, de diffuser et promouvoir les ports des Amériques et la CIP.

Renforcement du dialogue portuaire interaméricain

La CIP est la seule instance permettant aux plus hautes autorités gouvernementales nationales portuaires des Amériques de dialoguer, ce qui est fondamental pour donner suite aux mandats mentionnés ci-dessus ainsi que par d'autres forums et instances du secteur portuaire des Amériques. C'est pourquoi, le Secrétariat de la CIP a organisé et appuyé le déroulement de la Troisième Réunion continentale sur la protection des ports (Punta Cana, République dominicaine, avril 2008), avec l'appui du Corps spécialisé en sécurité portuaire (CECEP) et l'Autorité portuaire dominicaine (APORDOM). À cette occasion, s'est également tenue la Onzième Réunion du Comité technique consultatif sur la protection des ports, présidé par les États-Unis.

Coopération pour le développement portuaire

Dans ce domaine la CIP a mis en œuvre trois types d'activités : des *actions de formation*, une *assistance technique directe* et des *actions de coopération régionale*, qui, toutes, avaient pour but la modernisation et le développement des ports du Continent américain.

Formation

C'est la principale activité de coopération de la CIP. Elle a pour but d'encourager, de promouvoir et de mettre au point des programmes de formation propres à améliorer le niveau de compétence scientifique et technique du personnel portuaire pour qu'il soit en mesure de faire face à la modernisation des ports. Le Secrétariat a planifié, programmé et exécuté directement les activités et il a effectué les démarches nécessaires pour mobiliser les ressources extérieures nécessaires à la réalisation des activités suivantes: le Deuxième cours de gestion portuaire (Santo Domingo, République dominicaine, janvier 2008), le Séminaire international sur la gestion stratégique des ports : un outil pour la mise en œuvre de la modernisation sur dix ans (Santiago du Chili, avril 2008), le Neuvième Cours ibéro-américain sur la technologie, les opérations et la gestion de l'environnement dans les ports (Santander, Espagne, mai-juin 2008), le Séminaire international sur la gestion des terminaux portuaires agroalimentaires : technologies et impact économique (Panama, République de Panama, juillet 2008), le Séminaire international sur le développement des ports fluviaux et des voies navigables (Iquitos, Pérou, août 2008) ; le Treizième cours ibéro-américain de gestion portuaire (Madrid, Espagne, octobre 2008), le Séminaire sur la norme ISO 14001 dans les systèmes de gestion de l'environnement portuaire (Bridgetown, Barbade, décembre 2008).

La CIP a également accordé des bourses à des professionnels portuaires qui désiraient obtenir le certificat du Professional Port Manager (PPM) latin, un projet de la Banque mondiale et de l'AAPA (dans la modalité pédagogique combinée de cours à distance et présentiel) et pour la Maîtrise en gestion et en transport intermodal à Valence (Espagne). En outre, elle a parrainé d'autres actions de formation organisées par des institutions nationales, régionales et internationales sur des questions portuaires, notamment l'Association américaine des autorités portuaires (AAPA), la *Caribbean Shipping Association* (CSA), l'Association des administrations portuaires de la Caraïbe (PMAC), l'Association entre les villes et les ports (RETE), Ports d'État d'Espagne, *Barbados Ports Inc.*, les Entreprises portuaires du systèmes d'entreprises publiques (SEP) du Chili, l'Autorité maritime du Panama (AMP), l'Autorité portuaire nationale (ANP) du Pérou, l'Autorité portuaire dominicaine (APORDOM) et l'Autorité portuaire de Santander, Espagne, et elle a collaboré et participé à ces actions de formation.

Assistance technique directe

Le Secrétariat s'est efforcé d'apporter une réponse à des demandes spécifiques émanées de différentes autorités et administrations portuaires ou d'autres entités connexes aux activités portuaires, aussi bien publiques que privées. Il fait office de catalyseur, se chargeant de coordonner les moyens nécessaires avec d'autres organismes de coopération. Il convient de souligner en particulier les services consultatifs dispensés à deux entités de la République dominicaine, l'Autorité portuaire dominicaine (APORDOM) en matière de participation de l'État et du secteur privé dans le secteur portuaire et des normes nécessaires, et la Direction générale des douanes (DGA) pour la préparation, la gestion et l'exécution du projet de l'OEA sur le commerce, les douanes et les ports.

Coopération régionale

La CIP a continué de promouvoir l'Accord de coopération et d'entraide entre les autorités portuaires interaméricaines, qui, à ce jour, a été signé par 19 pays membres (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Panama, Pérou, Suriname, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay) et ratifié par 4 de ces pays (Argentine, Équateur, Mexique et Pérou). Par ailleurs, des mémorandums d'accord relatifs à des actions de collaboration ont été signés entre le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire de la CIP, et les entités suivantes : Association des administrations portuaires de la Caraïbe (PMAC), le Port autonome du Havre et l'entreprise SOGETT (tous deux français) et la *Caribbean Shipping Association* (CSA). Enfin, la CIP a engagé des consultations visant à actualiser les accords de coopération signés avec l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Conseil centraméricain de transport maritime (COCATRAM).

Diffusion et promotion des ports des Amériques et de la CIP

Le Secrétariat a diffusé des informations sur les principaux ports de commerce des pays membres et sur les activités de la CIP, à des fins de promotion, par le biais des instruments suivants : *le portail de la CIP* (www.oas.org/cip) qui présente des informations sur les caractéristiques de ces ports, leurs autorités portuaires, leurs projets de développement ainsi que sur l'ensemble des projets et des activités que met en œuvre la CIP; la *Revista CIP*, publication distribuée mondialement en anglais et en espagnol, qui diffuse et met en relief les activités de la Commission et contient des essais sur des thèmes spécialisés et des projets intéressant le secteur, rédigés par des autorités portuaires et par des experts; le *Boletín informativo de la CIP*, document électronique distribué mondialement, qui donne des informations à courte et moyenne échéances sur les principales activités des ports et de la CIP ainsi que des informations sur les activités des autres entités régionales avec lesquelles la CIP a établi des liens de coopération ; *des consultations*, c'est-à-dire les réponses données aux demandes d'information, par la voie électronique (cip@oas.org) sur les ports du Continent et les activités de la Commission ; des documents, des études, des rapports et tout autre matériel technique spécialisé élaborés pour répondre à des demandes spécifiques et qui portent sur les ports du Continent et des thèmes intéressant le secteur portuaire.

2.3 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions politiques est formé de trois départements en plus de son Bureau exécutif: le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections, le Département de la démocratie durable et des missions spéciales et le Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance. Ses activités sont pour l'essentiel orientées par l'Instruction 08-01 Rev. 2 du Secrétariat général et la Charte démocratique interaméricaine. Sa tâche principale consiste à contribuer au renforcement de la démocratie dans le Continent américain.

2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO)

Le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections prête des services consultatifs au Secrétaire général et au Sous-Secrétaire aux questions politiques et les tient informés de toutes les questions se rapportant aux institutions et systèmes électoraux et à la tenue d'élections démocratiques dans la région américaine. Il est composé de trois sections opérationnelles: a) la Section d'Observation des élections qui maintient un service permanent et professionnalisé d'observation des élections et organise, coordonne et exécute les missions d'observation des élections à la demande des États membres; b) la Section de coopération technique dans le domaine électoral qui exerce des activités conseil et d'assistance technique spécialisées dans les questions électorales; c) la Section des projets et études électorales qui mène des activités d'analyse et de recherche appliquée et organise des forums de discussion destinés à améliorer les institutions et processus électoraux de la région.

La Charte démocratique interaméricaine, et en particulier son chapitre V consacré à la démocratie et aux Missions d'observation des élections, établissent le fondement principal des activités réalisées par le Département en question. Son mandat est renforcé par les résolutions suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--|
| AG/RES. 2254 (XXXVI-O/06) | Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain. |
| AG/RES. 2337 (XXXVII-O/07) | Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain. |
| AG/RES. 2422 (XXXVIII-O/08) | Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain. |

Observation des élections

L'OEA a déployé 6 Missions d'observation des élections (MOE) auxquelles ont participé plus de 350 observateurs et experts en questions électorales. Il s'agit des MOE suivantes:

- Paraguay: élections générales et départementales: Président et Vice-président, sénateurs, députés, parlementaires du MERCOSUR, gouverneurs et membres des assemblées départementales (20 avril 2008).
- République Dominicaine: élections générales présidentielles (16 mai 2008).
- Grenade: élections générales (8 juillet 2008).
- Bolivie: référendum révocatoire du mandat populaire (10 août 2008).

- Équateur: référendum pour l’approbation ou le refus de la nouvelle constitution politique (28 septembre 2008).
- Honduras: élections primaires (30 novembre 2008).

Le Secrétaire général a reçu une invitation de la Commission nationale électorale de l’Angola à observer les élections législatives prévues le 5 septembre 2008. Le Département a envoyé quatre spécialistes qui ont coordonné leurs activités avec celles de la mission électorale de l’Union africaine. Cette démarche fait suite à la conférence “Pont de la démocratie” à laquelle ont participé l’OEA et l’Union africaine qui a consenti à collaborer dans divers domaines stratégiques, notamment le domaine électoral.

Le Département a élaboré avec le Tribunal suprême électoral du Guatemala et la Cour nationale électorale de Bolivie un plan opérationnel afin de mettre en pratique les recommandations issues des rapports finals des missions d’observation des élections effectuées dans chaque pays. Ces recommandations ont consisté de mesures relatives à l’éducation civique, à la formation aux élections, à la participation citoyenne, à l’actualisation du registre électoral et à l’obligation pour les partis politiques de rendre des comptes.

Coopération technique dans le domaine électoral

- El Salvador

Le Département a mené à bien le projet de coopération technique pour la vérification et le soutien de l’application de deux recommandations soumises dans le cadre de la vérification intégrale du Registre électoral salvadorien par le Tribunal Suprême électoral (TSE). En octobre 2008, il a remis au TSE la version finale des manuels sur les fonctions institutionnelles de réglementation des attributions concernant la vérification des systèmes et services informatiques, du manuel d’accès au registre et à la liste électorale et du manuel de projet de plan institutionnel dont la mise en oeuvre sera confiée au TSE.

- Haïti

Siete membres du Département de la technologie du Conseil électoral provisoire ont reçu une formation à la création, la maintenance et l’adaptation de systèmes d’information. Le renforcement de l’infrastructure technologique du Conseil a progressé; à noter en particulier la mise en place d’un système d’archivage électronique de la documentation, l’élaboration d’une bibliothèque en ligne pour l’archivage et la recherche de documents, la création et l’application d’un logiciel de comptage des voix visant à accroître la rapidité et la crédibilité des processus et la création d’un système automatisé d’enregistrement des candidats. De plus, le Département de la coopération électorale et de l’observation des élections a exécuté un plan pilote d’éducation civique avec programmation radiale pour les zones rurales qui n’ont pas accès aux moyens de communication habituels.

- Honduras

À l’aide du Projet de renforcement du Tribunal Suprême électoral, le Département de la coopération et de l’observation des élections a étayé de documents un total de onze activités qui font partie du processus électoral. Il a conçu et élaboré un système de consultation électorale qui

permet aux fonctionnaires du TSE de disposer d'informations en ligne sur les listes électorales et d'accéder à l'information nominative de tous les électeurs inscrits. Dans le domaine de la cartographie, le Département a élaboré un plan de travail pour intégrer la cartographie électorale numérique dans un système d'information géographique qui prévoit la numérisation des départements et des communes et l'incorporation des centres de vote et des réseaux routiers. Il a mené à bien la révision et l'analyse du cadre juridique hondurien, y compris les systèmes juridiques applicables destinés à réviser et analyser les méthodes d'incorporation, d'exclusion et de modification des listes électorales.

- Panama

Le Département a entrepris la mise en oeuvre d'un Système de gestion de la qualité et de certification selon les normes ISO 9001: 2000 du Tribunal Suprême électoral, y compris: l'élaboration de manuels et la réglementation de tous les processus; des diagnostics visant à définir les processus, produits et services à prendre en compte dans le cadre du système de gestion de la qualité, l'évaluation du stade actuel de l'opération et l'analyse des lacunes et insuffisances des pratiques actuelles et des exigences liées à la norme ISO 9001:2000; une étude de viabilité pour la certification; des plans stratégiques pour chaque direction et une analyse de la structure organisationnelle du Tribunal.

- Bolivie

Le Département a mené à bien une vérification de la liste électorale qui a consisté en une analyse du cadre juridique, des procédures de gestion du registre électoral, des processus de dénonciation, de l'épuration du registre électoral et des mécanismes de sécurité. L'analyse a aussi porté sur l'actualisation des méthodes d'enregistrement ainsi que l'utilisation de documents d'identification pour le registre des électeurs. La vérification a eu pour objectif principal de déterminer le niveau de fiabilité de la liste électorale et les défis qui se posent pour le registre électoral.

Études électorales

Première Journée électorale interaméricaine:

Le Département a organisé avec l'Institut fédéral électoral du Mexique cette Première Journée électorale interaméricaine à laquelle ont participé 40 fonctionnaires électoraux du Continent américain ainsi que des experts en matière électorale. Pendant une semaine de conférences magistrales, de travaux de groupe et d'études de cas, des données d'expériences et des connaissances théoriques et techniques ont été échangées sur trois thèmes: 1) l'amélioration des registres électoraux; 2) le financement des partis politiques et campagnes électorales; 3) l'amélioration de la participation électorale par le biais de campagnes d'éducation civique et de la formation des membres des bureaux de vote. De plus, au cours de cette Journée, le Réseau interaméricain d'information et de pratiques électorales a été inauguré, lequel a été créé en tant qu'instrument de développement de la coopération horizontale entre les autorités électorales du Continent américain.

- Programme d'observation technique de l'incorporation des nouvelles technologies dans les processus électoraux:

Le Département a effectué une analyse de l'utilisation des techniques électorales dans les cinq États membres de l'OEA suivants: Chili, Costa Rica, Jamaïque, Mexique et Pérou. Il a ainsi pu établir un diagnostic des technologies utilisées par les États membres dans les processus électoraux.

- Publication: "Pratiques optimales en matière d'observation électorale de l'OEA: 2004-2007"

Dans cette publication sont recensées les pratiques optimales suivies par les 30 Missions d'observation des élections détachées par l'OEA pendant la période 2004-2007.

Coopération avec d'autres organismes

En 2008, le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections a établi une relation stratégique avec la Commission européenne, le PNUD et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) en participant au projet intitulé "Plateforme de formation mondiale" qui sera un instrument de formation à l'assistance électorale à l'intention d'autorités électorales, de la communauté des bailleurs de fonds et d'experts du monde entier. L'année 2008 a également été marquée par un renforcement de la coopération avec des organisations signataires de la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections, notamment: le Centre Carter, l'Institut national démocratique, l'Union africaine et l'Institut électoral d'Afrique australe (EISA). En ce qui concerne la formation d'autorités électorales, des activités communes ont été entreprises avec la Faculté latinoaméricaine de sciences sociales et IDEA International dans le cadre d'une Journée électorale organisée au Mexique, tandis que des accords de coopération étaient signés avec l'Institut fédéral électoral du Mexique, le Jury national des élections et le Bureau national des processus électoraux du Pérou.

Réunions

- Cinquième Réunion interaméricaine des autorités électorales (Quito, Équateur)

Des membres des organismes électoraux de 29 pays de la région ont participé à cette réunion, notamment pour la première fois des représentants de pays des Caraïbes. Elle a eu pour thème central "le renforcement de la confiance citoyenne dans les processus électoraux: la fonction des autorités électorales dans le financement politique et la participation électorale". À l'issue de la réunion, un rapport a été publié, lequel décrit de façon détaillée les échanges entre les autorités électorales sur l'incorporation des technologies électoraux, la participation des électeurs et les outils de réglementation du financement des partis politiques.

- Conférence interaméricaine sur la gestion de la qualité et certification à l'intention des autorités électorales (Nouveau Léon, Mexique)

Le Département de la coopération et de l'observation des élections et la Commission électorale nationale du Nouveau Léon ont organisé cette conférence à laquelle ont participé 40 autorités électorales provenant de 25 États membres et des experts du Panama, du Mexique et du Chili. Les participants ont analysé la façon dont la gestion de la qualité influe sur la modernisation institutionnelle, la transparence et la confiance citoyenne dans les autorités électorales et ils ont évalué les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de systèmes de gestion de la qualité dans le Continent américain.

- Troisième Réunion de l'Association des organisations électorales des Caraïbes

Tenue du 6 au 8 novembre 2008 avec la Fondation internationale pour les systèmes d'élection, cette réunion a traité de trois thèmes principaux, y compris la réglementation du financement des partis politiques, la technologie électorale et le rôle des divers acteurs dans le processus électoral.

2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)

Le Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME) a pour attribution principale d'aider le Secrétaire général et le Sous-secrétaire aux questions politiques dans leurs activités de gestion et de prévention des défis, situations et crises politiques et institutionnels qui se présentent ou peuvent se présenter dans la région. Le but visé est d'intégrer la capacité institutionnelle d'analyse, de prévention, de gestion et de règlement des crises et des différends. Dans cette perspective, le DSDME applique une méthode d'analyse de scénarios multiples, qui lui permette d'analyser différentes situations à partir d'indicateurs politiques, économiques et sociaux, en ayant pour objectif final de recommander des lignes d'action aux représentants du Secrétariat général. De plus, il fournit des services consultatifs et une assistance technique aux Missions d'observation des élections et aux Missions spéciales organisées par le Conseil permanent et/ou le Secrétaire général, face à une crise politique et institutionnelle ou à la demande d'un État membre.

Démocratie durable

En 2008, le DSDME a tenu trois tables rondes à l'intention des membres de ses services, destinées à accroître leur compréhension et approfondir leur connaissance d'une série de thèmes clés dans la région, qui influent sur la durabilité de la démocratie. Ont participé à ces tables rondes des spécialistes provenant de divers secteurs (universitaire, politique, médiatique, etc.) et pays de la région. Les exposés et discussions auxquels elles ont donné lieu permettent de saisir plus clairement les conséquences que les thèmes choisis entraînent pour la gouvernance. La première table ronde a eu lieu le 15 février 2008 sur le thème " Scénarios d'intégration et de conflit concernant les ressources énergétiques ". La deuxième table ronde sur la " Crise alimentaire: un nouveau défi pour la gouvernance démocratique en Amérique latine et dans les Caraïbes " a été tenue le 10 octobre. Enfin, le 20 novembre, un atelier a été organisé sur le thème " Bilan de 2008 et perspectives pour 2009 " qui traite de la situation politique de la région.

Par ailleurs, le DSDME administre un réseau d'experts de toute la région sur des thèmes visés par la Charte démocratique interaméricaine, tels que notamment la réforme électorale, l'accès à la justice, la participation citoyenne, la réforme de la constitution, la gouvernance et la transparence. En 2008, les membres de ce réseau ont participé à plusieurs missions et programmes du Sous-Secrétariat aux questions politiques. Certains d'entre eux, tels que Maria Emma Mejía pour les élections au Paraguay, Enrique Correa pour les élections en Équateur et Eduardo Stein pour le référendum révocatoire en Bolivie, ont été chefs de missions d'observation des élections. D'autres experts du réseau ont participé à différents forums et séminaires organisés par le SG/OEA, tels que le forum sur le thème " Conséquences du processus de décentralisation et défis de la gouvernance démocratique ", qui a eu lieu à Washington DC en février 2008.

Missions spéciales

En 2008, la Mission de l'OEA d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA), pendant l'étape qui a suivi la démobilisation des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC) (Milices unies d'autodéfense de Colombie), s'est principalement employée à vérifier le démantèlement concret de la structure militaire de ce groupe illégal et le processus de réinsertion de plus de 30 000 anciens combattants, à assurer le suivi de la situation en matière d'ordre public dans les régions dans lesquelles les AUC étaient présentes, ainsi que le suivi de la mise en oeuvre de la loi Justice et Paix. Dans ce cadre, la MAPP/OEA, en 2008, a accompagné les communautés victimes de la violence en tant qu'éléments fondamentaux de ce processus et a appuyé des initiatives de paix locales. Cette Mission a aussi contribué à la coordination des démarches des différentes collectivités de l'État, en jouant un rôle accompagnateur et générateur de confiance dans les communautés touchées par la violence.

En vertu du mandat du Secrétariat général de l'OEA, la "Mission de bons offices de l'OEA en Équateur et en Colombie" (MIB/OEA) a été mise sur pied. Moyennant une résolution, les États membres ont décidé de "demander au Secrétaire général d'exercer ses bons offices pour la mise en oeuvre d'un mécanisme d'observation de l'application de cette résolution et le rétablissement d'un climat de confiance entre les deux parties". Parmi les objectifs spécifiques du mandat de la MIB/OEA figurent notamment: 1) prêter ses bons offices pour le rétablissement d'un climat de confiance entre les deux parties et la mise en oeuvre d'un mécanisme d'observation de l'exécution des engagements contractés dans la résolution de la XXVe Réunion de consultation des Ministres des affaires étrangères, 2) proposer, promouvoir et coordonner avec les États participants l'adoption de mesures de confiance concrètes, 3) vérifier l'exécution des engagements pris par les États membres intéressés, dans le cadre de la résolution de la XXVe Réunion de consultation des Ministres des affaires étrangères comme de ceux qui émaneront des mesures de confiance que les parties s'engageront à honorer. Dans le cadre de la MIB/OEA, le Secrétaire général et son représentant (le directeur du DSDME) ont tenu à différents moments des réunions avec les Présidents de la Colombie et de l'Équateur. Deux réunions ont été organisées avec les hauts commandements militaires et quatre avec les vice-ministres des affaires étrangères des deux pays. Le Secrétaire général et le directeur du DSDME ont aussi tenu des pourparlers avec les ministres des affaires étrangères des deux pays. En septembre, le DSDME a organisé à Quito le forum "Construire des ponts Équateur-Colombie" avec la collaboration de FLASCO et du PNUD.

Par ailleurs, par l'intermédiaire du Fonds pour la paix, le DSDME a poursuivi ses activités de facilitation politique internationale, en particulier en ce qui concerne le différend entre le Belize et le Guatemala. À ce sujet, le SG/OEA, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Belize et le Guatemala, a facilité les négociations qui se sont déroulées dans le contexte de l'"Accord sur un cadre de négociation et de mesures d'encouragement de la confiance" qui a été signé entre les gouvernements du Belize et du Guatemala le 7 septembre 2005. C'est au cours de ces négociations que le 8 décembre 2008, au siège de l'OEA, les Ministres des affaires étrangères du Belize et du Guatemala ont signé l'*Accord spécial entre le Guatemala et le Belize visant à soumettre le différend territorial, insulaire et maritime du Guatemala à la Cour internationale de justice*.

Le Bureau du Secrétariat général de l'OEA dans la Zone frontalière procède en outre à une série de vérifications et d'activités à l'appui de plusieurs institutions du Belize et du Guatemala, notamment des forces armées. En 2008, un projet de réinstallation de la Communauté de Santa Rosa a été mené à

bien, lequel a consisté du déplacement volontaire d'une communauté composée de 17 familles guatémaltèques de la Zone d'adjacence au territoire guatémaltèque, qui est administrée par le Belize.

Dans le cadre du Fonds pour la paix le DSDME a lancé le *Forum interaméricain sur la paix*, espace qui permet l'élaboration d'une série de programmes destinés à promouvoir une culture de paix entre les différents secteurs de la société interaméricaine. Ces programmes sont de nature diverse, prenant notamment les formes suivantes: conférences et séminaires sur le thème de la paix et la gestion de conflits, élaboration de rapports spécialisés et de publications; création du *Prix interaméricain de la paix* en l'honneur de ceux qui ont largement contribué de façon désintéressée à la promotion et à la construction de la paix; programme des *Émissaires de paix de l'OEA*, avec la collaboration d'éminents dirigeants et personnalités servant cette cause; promotion de leadership et d'autres initiatives axées spécialement sur le règlement pacifique des différends et le développement d'une culture de respect, de tolérance, d'inclusion et d'harmonie.

2.3.3 Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance (DMEG)

Le Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance aide les États membres de l'OEA dans leurs activités visant à susciter et faciliter les réformes et processus nécessaires pour renforcer la capacité des institutions de l'État, contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique, à un élargissement de la participation citoyenne aux sphères politique, civile et sociale et à l'efficacité des réponses apportées aux demandes des citoyens après avoir édifié des sociétés de plus en plus sûres, équitables, libres et prospères.

Le DMEG exerce ses activités dans le cadre d'une action coordonnée avec d'autres secteurs du Secrétariat général et par l'intermédiaire des sections suivantes: appui aux institutions législatives, transparence et gouvernance, décentralisation, formation des agents de l'État et appui aux pays des Caraïbes.

Section de l'appui aux institutions législatives.

Étant donné la position centrale qu'occupe le pouvoir législatif dans la démocratie représentative (présidentiale et parlementaire), la Section de l'appui aux institutions législatives (SAIL) a pour objectif général d'aider les législatures (parlements, congrès ou assemblées nationales) des États membres dans leurs efforts visant à encourager le dialogue et la coopération interparlementaire et promouvoir la modernisation législative. La coopération interparlementaire et la modernisation contribuent au renforcement de l'institution législative, ce qui renforce à son tour la capacité du pouvoir législatif de contribuer à la gouvernance démocratique.

Parmi les activités en cours de cette Section, il convient de noter en particulier l'élaboration d'un cours en ligne sur le cyber congrès traitant des sujets suivants: l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) par le pouvoir législatif (en collaboration avec le Secrétariat exécutif au développement intégré); un séminaire/atelier sur la Charte démocratique interaméricaine pour le Forum des présidents des pouvoirs législatifs de la région andine et le Congrès de la République de Colombie; la prestation d'une aide et assistance technique à la Présidence de la législature de la ville autonome de Buenos Aires (LCABA) pour l'élaboration de son projet de modernisation et de renforcement institutionnels et à la création du Forum des présidents des législatures provinciales argentines dont l'objectif est de servir d'instance nationale pour le dialogue politique interprovincial au plus haut niveau législatif; la mise en oeuvre du Programme

d'appui au renforcement institutionnel du Congrès de la République du Guatemala (PAFIC) et le Projet Parlement et fiscalité en Amérique centrale.

Section de la transparence et de la gouvernance

Le travail de la Section de la transparence et de la gouvernance vise principalement à intégrer des activités destinées à promouvoir un accroissement de la transparence et de l'intégrité dans l'administration publique des pays des Amériques. Parmi les initiatives actuellement en cours d'élaboration dans cette Section, il convient de mentionner la préparation du "Guide de mécanismes de promotion de la transparence, de l'intégrité et du contrôle de la corruption" dans les pays des Amériques, lequel est un outil d'information d'utilisation pratique sur les progrès, ressources, politiques et initiatives dans ces pays. En matière de contrôle de la corruption, ainsi que de garanties du droit d'accès à l'information publique, la Section a procédé à un travail de regroupement de l'information et de préparation de certains contenus afin d'offrir un appui technique aux organes politiques de l'Organisation, travail qui a été mené conjointement avec le Département du droit international et le Bureau du Rapporteur pour la liberté d'expression.

Section de la décentralisation

La Section de la décentralisation fait fonction de secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, les administrations locales et la participation citoyenne (RIAD), qui a été créé par les gouvernements des pays membres de l'OEA en tant qu'instrument propre à assurer un appui institutionnel et un accompagnement systématique aux engagements contractés dans le cadre des Sommets. Ce Réseau offre un espace de dialogue et de concertation intergouvernementale entre les responsables gouvernementaux chargés des politiques de décentralisation. Récemment cette Section a mené à bien une étude intitulée "La Décentralisation et les défis de la gouvernance démocratique"; elle a organisé un Forum continental à Washington DC en février 2008 au cours duquel elle a présenté les conclusions et recommandations de l'étude; elle a aidé les pays des Caraïbes à élaborer une politique et un cadre de coopération régionale sur la gouvernance locale et la démocratie locale des Caraïbes et a appuyé la conception et la préparation de la Réunion régionale centraméricaine du RIAD qui aura lieu au Costa Rica en février 2009.

Section de la formation de l'administration publique et de l'appui aux pays des Caraïbes

La Section de la formation de l'administration publique et de l'appui aux pays des Caraïbes vient en aide au Département de l'éducation et de la culture en qualité de secrétaire technique du "Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques". Avec la Section sur les Caraïbes, créée à la fin de septembre 2008, elle a appuyé l'"Agenda pour les Caraïbes", proposition de nature interdisciplinaire présentée par le Sous-secrétaire aux questions politiques pour être mise en oeuvre dans la sous-région. Cet Agenda comprendra notamment des activités liées à des thèmes tels que la promotion de la démocratie participative, la réforme et la modernisation des partis politiques, l'établissement de processus de consultation et de divulgation de l'information auprès d'organisations de la société civile et d'autres groupes ou personnes ayant un rapport avec les thèmes de la gouvernance et de la réforme constitutionnelle, en fonction des demandes des États membres.

À partir du mois de novembre, cette Section a participé à la réunion annuelle de l'Association des organisations électorales des Caraïbes et a apporté un appui au Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO) dans le processus de revitalisation de cette

association. Elle contribue actuellement à la réforme et à la modernisation des registres civil et électoral dans plusieurs pays de la sous-région, en particulier à Sainte-Lucie. Par ailleurs, elle a supervisé la préparation d'une proposition de projet qui sera présentée à l'examen des bailleurs de fonds, laquelle est intitulée: "Financement des partis politiques et des campagnes dans les Caraïbes". L'exécution de ce projet est censée être une activité conjointe entre le DECO et le DMEG. Enfin, à l'appui de la Section de la décentralisation, elle a participé à la "Consultation et conférence des collectivités locales dans les Caraïbes" et au "Forum des ministres chargés des collectivités locales", qui se sont déroulés à Montego Bay en Jamaïque, en décembre 2008. Ces deux sections collaborent aux préparatifs de la Quatrième réunion du RIAD qui aura lieu en Jamaïque à la fin de 2009.

2.4 SECÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

La Charte de l'OEA, les statuts et les règlements du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires ainsi que le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009 orientent le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) dans sa mission qui consiste à promouvoir le dialogue et la coopération entre les États membres et à impulser leur développement intégré. Sa structure est régie par l'Instruction 08-01 Rev. 2 " Structure du Secrétariat général ". Il est composé du Bureau du Secrétaire exécutif (OSE) et de six dépendances : (i) le Département de l'éducation et de la culture (DEC); (ii) le Département du développement social et de l'emploi (DDSE); le Département de la science et de la technologie (DCyT); (iv) le Département du développement durable (DDS); (v) le Département du commerce et du tourisme (DCT); et (vi) le Département du développement humain (DDH).

Bureau du Secrétaire exécutif (OSE)

Le Bureau du Secrétaire exécutif (OSE) a continué d'apporter un soutien aux organes politiques dans le cadre du CIDI et de dispenser une assistance technique et de la formation au moyen de projets et d'activités. À cette fin, l'OSE gère directement une série de programmes et d'activités destinés à promouvoir l'incorporation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant qu'outil de la modernisation et de la transparence du secteur public, à stimuler la responsabilité sociale des entreprises et à encourager la coopération et les échanges de données d'expériences au niveau régional par l'intermédiaire des réseaux interaméricains.

Par ailleurs, en 2007, le Secrétaire général a désigné le SEDI comme l'organe responsable de fournir aux États l'assistance dont ils ont besoin pour la mise en œuvre du " Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et du droit à l'identité " et, en 2008, il l'a chargé de coordonner les initiatives avec d'autres organismes internationaux afin de progresser dans l'exécution du " Programme interaméricain de promotion et de protection des droits des personnes migrantes ".

Appui au dialogue politique

L'OSE sert de secrétariat au CIDI et à tous ses organes. C'est dans le cadre de cette attribution qu'il a appuyé les présidents du CIDI et de la CEPCIDI ainsi que les réunions ministérielles, les réunions des commissions interaméricaines et celles du Conseil d'administration de l'AICD. Il a également contribué, par ses rapports, au dialogue qui s'est déroulé dans le cadre du CIDI et de la CEPCIDI à propos du renforcement du CIDI et de ses organes, en exécution de la résolution AG/RES. 2390 (XXXVIII-O/08) " Renforcement du partenariat pour le développement : dialogue politique, coopération technique, structure et mécanismes " qui réitère et renouvelle la pleine validité des contenus et des mandats des résolutions de l'année précédente sur cette même question [AG/RES. 2303 (XXXVII-O/07), AG/RES. 2304 (XXXVII-O/07) et AG/RES. 2305 (XXXVII-O/07)]. Il a continué d'accorder un soutien, conjointement avec le Conseil permanent, aux groupes de travail chargés de la Charte sociale des Amériques et des négociations sur le projet de Déclaration de Medellín : La jeunesse et les valeurs démocratiques. En outre, il a poursuivi l'unification des processus internes relatifs à l'appui dispensé par les différentes dépendances du SEDI aux réunions ministérielles ainsi qu'aux réunions des commissions interaméricaines.

Le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI)

Créé en 1997 pour financer des activités, des programmes et des projets de coopération nationaux et multilatéraux dans le Continent américain, a continué à bénéficier du soutien de l'OSE. Au cours de ses dix premières années d'existence, le FEMCIDI a financé 961 projets, pour un montant d'US\$ 94 millions, dont des centaines de communautés ont été les bénéficiaires directs et qui ont amélioré les conditions de vie de milliers de familles du Continent. En 2008, le Fonds a approuvé le financement de 100 projets, pour un montant total d'US\$ 7,5 millions.

Par ailleurs, le FEMCIDI a entrepris un processus de renforcement et a mis au point de nouveaux mécanismes d'information et de gestion, et parmi ceux-ci, il est bon de mettre en relief le développement de la base de données sur les projets, qui permettra une meilleure diffusion et une gestion interne plus efficace et plus transparente.

Il a continué les actions de formation à l'élaboration des projets. En 2008, près de 100 fonctionnaires ont été formés, et le nombre de personnes qui ont reçu une formation depuis le début de ce programme, en 1998, s'élève désormais à plus de 1.000. De même, en coopération avec le programme CapaciNet de l'OEA, il a mis au point un cours en ligne sur " La conception, la gestion et le suivi des projets de développement ", qui sera donné par l'intermédiaire du Portail éducatif des Amériques en 2009. Avec le lancement de ce cours en ligne, l'OSE espère tripler le nombre de personnes formées chaque année, répondre aux demandes du public en général et arriver jusqu'aux endroits les plus éloignés du Continent.

Utilisation des TIC pour la modernisation et la transparence du secteur public

Dans le but de renforcer les capacités au sein des institutions publiques nationales et municipales, l'OSE met en œuvre une série d'initiatives destinées à moderniser le secteur public et à le rendre plus transparent grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. La Déclaration de Santo Domingo " Gouvernance et développement dans la société du savoir ", adoptée par l'Assemblée générale en 2006, sert d'orientation à ces initiatives.

Par l'intermédiaire du Réseau de cyberadministration de l'Amérique latine et de la Caraïbe (RED GEALC), l'OSE a réalisé deux ateliers de formation sur l'interopérabilité et la cyberadministration, facilité l'échange de dix experts à travers le Fonds de coopération horizontale et présenté l'étude intitulée " Interopérabilité et Intranet gouvernemental ".

Le projet " Centres de service de cyberadministration ", dont le but est de faciliter l'accès des municipalités aux services de cyberadministration moyennant un modèle d'infrastructure centralisée et partagée, a accompli d'importants progrès avant l'entrée en service de ces centres. L'OSE a réalisé l'étude des besoins, défini le menu des solutions à proposer et mis au point l'architecture technologique. Au cours du premier trimestre 2009, il définira le plan de développement et les partenaires avec lesquels l'OEA lancera son premier centre de service de cyberadministration.

Il a également en portefeuille une série de projets qui, en utilisant les nouvelles technologies, sont destinés à renforcer la capacité des administrations locales. Le programme Municipalités efficaces et transparentes (MuNet) forme des fonctionnaires, met en application des solutions de cyberadministration (MuNet e-gobierno et centres de service e-Gobierno) et œuvre à la systématisation des cadastres (MuNet Catastro II).

Il est bon de mettre en lumière les résultats obtenus par CapaciNet et MuNet e-Gobierno, grâce auxquels les maires et les directeurs des administrations locales ont été formés à la recherche de solutions en cyberadministration, une assistance technique a été dispensée pour la formulation de stratégies locales de cyberadministration, un CD contenant des expériences de la région en cyberadministration a été mis à la disposition du public et le transfert de technologies a été facilité avec la distribution d'un jeu d'applications de cyberadministration municipale (e-muni) qui comprend : MuniPortal (portail municipal), MuniCompra (marchés municipaux) et MunServi (services municipaux aux citoyens). CapaciNet a entamé l'élaboration de 8 cours en ligne qui permettront de former un grand nombre de fonctionnaires en Amérique latine et dans la Caraïbe et dont la mise en œuvre commencera au premier semestre 2009. Ces nouvelles initiatives viennent s'ajouter aux précédentes qui ont permis de former 1.237 fonctionnaires de 20 pays des Amériques, grâce au *Capacity Building Fund* (Fonds de renforcement des capacités).

En décembre, MuNet Catastro a organisé une réunion d'experts en cadastre à El Salvador pour élaborer une boîte à outils pour la modernisation du cadastre et de l'enregistrement des propriétés en Amérique latine et dans la Caraïbe. Cette boîte à outils sera présentée au premier trimestre 2009.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Avec ce projet, le SEDI cherche à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises en mettant au point des méthodes et des matériels efficaces qui encourageront ces pratiques chez les entrepreneurs de la région et en consolidant ses relations avec un grand nombre de partenaires engagés en faveur de la responsabilité sociale des entreprises.

Conformément au mandat imparti par le Troisième Sommet des Amériques et par la résolution 2194 (XXXVI-O/06) de l'Assemblée générale concernant la promotion de la responsabilité sociale, l'OSE a encouragé des actions de RSE au sein des PME de la Caraïbe (à la Barbade, en Jamaïque, à Sainte-Lucie, au Guyana et à Trinité-et-Tobago), actions qui ont été réalisées en étroite collaboration avec l'YABT et la CEPALC. Elles se sont déroulées en trois étapes : (1) Identification de la situation en matière de RSE dans la région ; (2) Élaboration du contenu et conception des méthodologies ; et (3) Renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre de la RSE dans les PME des secteurs économiques les plus pertinents des pays participants.

Travail en réseau

Le programme Réseau de collaboration interaméricaine encourage le dialogue et les échanges d'expériences réussies et promeut la coopération entre les États membres. En 2008, trois nouveaux réseaux ont été lancés : (i) *Expandiendo los Compromisos Hemisféricos en la Educación Temprana*, (ii) *Alianzas de Energía Sostenible para las Américas – SEPA*, (iii) *Cultura y Desarrollo: Una Red de Información Inter-Americana*. Ces réseaux viennent s'ajouter aux nombreux réseaux qui fonctionnent au sein du SEDI et qui concentrent leurs activités dans des domaines qui vont de l'atténuation des effets des catastrophes aux marchés publics, en passant par le Réseau social et l'Alliance régionale pour la liberté d'expression et l'accès à l'information publique.

Toujours en ce qui concerne les réseaux, il convient de souligner quelques-uns des résultats obtenus. Dans le cadre des activités en appui au Réseau interaméricain de cyberadministration (RED GEALC), l'expérience de la Jamaïque et de son service automatisé de gestion douanière CASE (*Customs Automated Services*) a été reproduite à Antigua-et-Barbuda. Le seul fait de mettre en place

un service douanier de cette nature en y transférant l'expérience d'un autre pays, en comparaison avec l'achat du système sur le marché, a fait économiser au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda près de deux millions de dollars, auxquels s'ajoute l'amélioration de l'efficacité de sa gestion douanière, qui en 6 mois de fonctionnement à peine s'élève à 15%. Les résultats de ce transfert seront présentés dans une étude qu'entreprendront l'Université des Antilles (UWI) et le CARICAD (*Caribbean Center for Administration and Development*) au premier trimestre 2009.

Par ailleurs, le Réseau interaméricain des marchés public, pour lequel le SEDI fait office de secrétariat technique et assure la maintenance et l'actualisation de son espace virtuel de travail, recevra sept millions de dollars provenant de différentes sources pour financer des projets et des activités identifiées et dirigées par le Réseau. Au cours de la réunion annuelle de 2008, a été lancé l'Observatoire des marchés publics par la voie électronique (*e-Gov. Procurement Observatory*) mis au point en collaboration avec la BID, qui permettra aux États membres d'évaluer les progrès accomplis dans sa gestion et qui fait l'objet d'une révision de la part de tous les pays membres. Le succès remporté est dû aux qualités de dirigeant du Président et du Comité exécutif du Réseau ainsi qu'au travail du Secrétariat technique et à la participation active de ses membres à travers l'espace virtuel et les réunions annuelles de tous les directeurs de marchés publics des Amériques, organisées par l'OEA.

Programme d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques (PUICA)

Les mandats qui orientent le travail du SEDI dans ce domaine sont ceux de la résolution AG/RES. 2362 (XXXVIII-O/08) " Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et droit à l'identité " qui souligne l'importance de parvenir à universaliser le registre de l'état civil dans la région. Le programme décrit un ensemble d'objectifs, de lignes d'action concrètes et de stratégies propres à renforcer les institutions en charge du registre de l'état civil et, de cette manière, à contribuer à l'enregistrement de toutes les personnes. L'OEA, pour sa part, par l'intermédiaire du PUICA, a donné la priorité à cette question et appuie les États dans les efforts qu'ils accomplissent pour réduire le taux de non-enregistrement des personnes. Cette année, le PUICA a pu offrir une assistance technique à 9 pays de la région et il a obtenu le financement pour pouvoir le faire. Il espère étendre cette assistance technique à trois autres pays en 2009.

En Haïti, l'appui accordé à l'Office national d'identification (ONI) a permis l'ouverture de 141 bureaux permanents de l'état civil, informatisés et qui fonctionnent à l'énergie solaire. C'est ainsi que 600.000 nouvelles personnes ont été enregistrées. Ce chiffre vient s'ajouter aux personnes qui s'étaient inscrites précédemment et élève le total des personnes dûment inscrites sur les registres de l'état civil à 4,2 millions. Par ailleurs, plus de 2 millions d'inscriptions ont été numérisées pour les préserver et offrir un meilleur service aux citoyens. À El Salvador, le PUICA travaille à l'intégration du registre de l'état civil au sein du système hospitalier. Au Guatemala, il renforce la participation des différents intervenants locaux afin d'éliminer le non-enregistrement des personnes. Au Pérou, il collabore avec les écoles afin d'enregistrer les enfants. Au Paraguay, l'utilisation de la technologie pour améliorer les services est en pleine consolidation. Au Honduras, le PUICA appuie des activités visant à améliorer le taux de déclaration des naissances. En Bolivie, il met au point des plans visant à intégrer les services de l'état civil. À Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Antigua-et-Barbuda, le PUICA appuie l'élaboration de stratégies d'utilisation des technologies de l'information dans les services de l'état civil. Ce projet s'étendra aux autres pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO).

Programme interaméricain de promotion et de protection des droits des personnes migrantes

Dans le but de coordonner les efforts déployés dans ce domaine par d'autres organismes internationaux et au sein du Secrétariat général et de donner une signification unique et transversale à la problématique migratoire au sein de l'Organisation, en 2008, la coordination de cette question a été confiée au SEDI.

Dans ce contexte, au deuxième semestre 2008, un accord de coopération technique a été conclu avec l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) pour la mise en œuvre d'un système permanent de rapports sur les migrations de travailleurs pour Amérique latine et dans la Caraïbe (SICREMI-ALC). Ce système produira des informations d'une manière continue, précise et opportune sur les mouvements et les tendances migratoires des pays membres de l'OEA, afin de renforcer les processus décisionnels et la formulation des politiques publiques. Il est conçu à partir du SOPEMI (selon ses sigles en français), système créé par l'OCDE pour ses États membres en 1994. De même, le SEDI fait office de Secrétariat technique de la Commission spéciale pour les questions de migration et de la Commission des questions juridiques et politiques (CAJP).

2.4.1 Département de l'éducation et de la culture

Le Département de l'éducation et de la culture (DEC) appuie les efforts déployés par les États membres pour mettre en place une éducation de qualité pour tous et pour valoriser le rôle de la culture dans le développement économique et l'insertion sociale. Les mécanismes d'appui qu'il utilise sont le dialogue politique, la coopération technique et les partenariats avec d'autres organismes. Le DEC sert de Secrétariat technique aux réunions des ministres de l'éducation et de la culture et aux Commissions interaméricaines de l'éducation et de la culture (CIE et CIC).

Dans le domaine de l'éducation, il a adopté le programme de travail de la CIE 2008-2009 sur "l'Engagement continental pour l'éducation préscolaire", approuvé par la Cinquième réunion des ministres de l'éducation. Il a exécuté des projets en partenariat avec des ministères de la région, l'UNICEF, l'UNESCO, l'OEI, la Banque mondiale, la CARICOM, l'ACDI et la Fondation Van Leer, focalisés sur l'élaboration de politiques publiques efficaces, des études de cas et la mobilisation sociale en faveur des enfants, et qui accordent une attention particulière aux communautés rurales, autochtones et frontalières. En outre, dans le cadre du programme CapaciNet, le Département met au point un cours d'enseignement à distance sur les enfants de zéro à trois ans à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et des enseignants.

Les produits et les services du Programme interaméricain sur l'éducation aux valeurs et aux pratiques démocratiques dont l'objectif est de renforcer la culture démocratique dans les États membres par le biais de l'éducation ont été consolidés moyennant le soutien accordé à différentes activités, notamment la publication de deux numéros de la *Revista Interamericana de la Educación para la Democracia* et la préparation d'un cours en ligne pour les enseignants de six pays de la Caraïbe sur l'enseignement de la citoyenneté démocratique. Pour combler le manque de preuves empiriques sur les résultats des initiatives dans ce domaine, le DEC a élaboré et exécuté un cours sur l'évaluation des politiques et des programmes d'éducation à la citoyenneté, avec des composantes en ligne et d'autres présentielles. Le Groupe consultatif du Programme a tenu sa Deuxième Réunion et a étendu sa représentation afin d'inclure le Conseil de l'Europe, l'OEI et d'autres organismes clés qui s'occupent de cette problématique, ainsi que des professeurs universitaires, des ONG et des représentants des ministères de l'éducation de la région. Une coordination avec l'initiative de renforcement et

d'évaluation des compétences citoyennes de six pays latino-américains, qui bénéficie d'un financement de la BID, a été mise en place.

La version finale du Panorama éducatif 2007 qui témoigne des progrès réalisés par les pays vers la réalisation des objectifs des Sommets des Amériques dans le domaine de l'éducation et montre les défis considérables qui doivent encore être relevés, à travers des indicateurs comparables, a été publiée, en association avec le Secrétariat à l'éducation publique du Mexique et l'OREALC/UNESCO. Deux ateliers techniques à l'intention des pays d'Amérique centrale et de la Caraïbe, financés par le FEMCIDI, ont été organisés à ce sujet. Le deuxième de ces ateliers a été ciblé sur la manière d'analyser les données et de présenter les rapports statistiques afin de les rendre attractifs et utiles aux responsables de la formulation des politiques éducatives.

En exécution des mandats de l'Assemblée générale, du Quatrième Sommet des Amériques et du Programme de travail de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE), le Département a joint ses efforts à ceux de l'UNESCO et du Gouvernement mexicain en participant à la Conférence régionale de l'Amérique latine et de la Caraïbe intitulée " De l'alphabétisation à l'apprentissage pendant toute la vie " au cours de laquelle a été présentée l'étude " *Politiques publiques, stratégies et programmes d'alphabétisation et éducation des adultes dans les nations de la Caraïbe (2003-2008)* ".

Pendant la réunion de la CIE, qui s'est tenue à Quito (Équateur) en octobre 2008, afin de réviser les progrès accomplis dans son programme de travail, a été lancé un nouveau projet sur la réforme de la formation initiale des enseignants par l'intermédiaire des réseaux de collaboration et des technologies éducatives. Ce projet réalisé avec la collaboration du Ministère de l'éducation de Trinité-et-Tobago comprend quatre activités : a) la réalisation d'un séminaire continental pour les responsables de la formulation des politiques éducatives relatives à la formation initiale des enseignants au sein des ministères de l'éducation des pays membres, qui s'est tenu en octobre 2008 avec la participation de 33 pays des Amériques ; b) des cours en ligne pour les formateurs des futurs enseignants afin de renforcer l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC) avec des projets de collaboration entre institutions ; c) un observatoire de la situation en matière d'utilisation des TIC dans la formation initiale des enseignants en Amérique latine et dans la Caraïbe, en collaboration avec le RELPE (Réseau latino-américain des portails éducatifs) ; et d) un observatoire et une base de données sur les institutions qui se consacrent à la formation initiale des enseignants dans les Amériques, en collaboration avec l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la Caraïbe.

Dans le domaine de la culture, la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture s'est tenue à la Barbade en novembre 2008. Elle a examiné, comme thème central, " l'économie de la culture " et les débats ont porté sur les industries culturelles en tant que sources de la croissance économique durable et de la cohésion sociale. Elle a tracé des orientations pour le programme de travail 2009-2010 de la Commission interaméricaine de la culture (CIC). Elle a approuvé un communiqué et une résolution où elle réaffirmait que, dans la lutte contre la pauvreté, les industries culturelles et de la création montrent le chemin vers une croissance économique durable, en particulier dans les petits États insulaires en développement et dans les économies de petite taille vulnérables de la Caraïbe. Les ministres de la culture se sont engagés à poursuivre et à approfondir le dialogue avec les autorités de l'éducation et à mettre en œuvre des activités conjointes afin de renforcer le rôle que jouent les arts et la culture dans la formation, le perfectionnement et le renforcement de l'identité des jeunes du Continent.

Le Gouvernement canadien, avec le soutien du DEC, a organisé “ *Ignite les Amériques* : Forum de jeunes sur les politiques relatives aux arts ” qui a réuni des jeunes de tout le Continent avec des dirigeants des secteurs public et privé pour examiner et systématiser des expériences concrètes dans lesquelles les arts et la culture ont créé des revenus et stimulé le changement social. Ce Forum a abouti à l’élaboration de directives en vue de l’élaboration d’outils pratiques susceptibles d’aider les jeunes entrepreneurs de petites industries culturelles et à la création d’un réseau permanent de jeunes chefs de file dans le domaine de l’art en vue du changement social. Les recommandations formulées par les jeunes délégués ont été présentées aux autorités culturelles qui participaient à la Réunion préparatoire de la Quatrième Réunion ministérielle de la culture, tenue à Toronto. La deuxième édition du Forum “ *Ignite les Amériques* ” a été confirmée. Elle se tiendra au Brésil en 2009. Le DEC a collaboré avec l’YABT afin de s’assurer que l’enquête effectuée auprès de jeunes du Continent et dont les résultats seront présentés au Cinquième Sommet des Amériques en 2009 inclut le thème de la culture et des arts en tant que voies vers l’insertion et l’emploi. Le DEC a été désigné comme point focal pour la jeunesse de l’OEA.

En 2008, la Commission interaméricaine de la culture (CIC) a adopté son programme d’action qui vise à augmenter la coopération interaméricaine dans le domaine de la culture. Parmi les activités réalisées, le Gouvernement des États-Unis, avec l’appui technique du DEC et du Gouvernement colombien, a organisé en avril le Deuxième Atelier technique sous-régional sur la protection du patrimoine culturel contre le pillage et le trafic illicite à l’intention des pays andins. Le projet “ Participation de la culture au développement : un réseau interaméricain d’information ” qui comprend la systématisation des informations culturelles et leur diffusion sur un portail Internet, une stratégie de communication et un réseau réunissant les responsables de la formulation des politiques culturelles et d’autres acteurs a commencé à être exécuté. Ces activités faciliteront l’intensification des échanges d’information et des données d’expérience en matière de politiques culturelles. Elles répondent à un besoin identifié à la Troisième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture.

Les recommandations des ministres de la culture et de l’éducation ont été incorporées au texte, actuellement en cours de négociation, de la Déclaration du Cinquième Sommet des Amériques, après consultation entre le Secrétariat et les États membres. Le DEC a profité de la réunion du CIDI de mai 2008 pour réunir pour la première fois les autorités de la CIE et de la CIC afin d’étudier des propositions d’activités conjointes de nature à renforcer la capacité de création des jeunes par des programmes éducatifs et culturels. À titre de suivi d’une réunion de coordination interorganisations qui s’est tenue à Madrid en mai 2008 (OEI, UNESCO, CEPALC, PREAL, BID et OEA), le DEC a proposé d’accueillir la réunion de l’année prochaine afin de renforcer la coopération, éviter les doublons et appuyer ainsi plus efficacement les États membres dans le domaine de l’éducation et de la culture.

2.4.2 Département du développement social et de l’emploi

Le Département du développement social et de l’emploi (DDSE) appuie les efforts déployés par les États membres pour progresser dans la voie du développement équitable, en encourageant les politiques et les programmes de réduction de la pauvreté, de promotion du travail décent et de création d’emplois.

Le DDSE met en application ses objectifs stratégiques par des activités intégrées dans les domaines ci-après : i) la promotion du dialogue interaméricain en matière de développement social, de travail et

d'emploi, en appuyant en tant que Secrétariat technique, les forums politiques suivants : la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT), la Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social et le Groupe de travail mixte CP-CEPCIDI sur le projet de Charte sociale des Amériques ; ii) la facilitation du partenariat pour le développement, en particulier le transfert de savoirs et d'expériences ciblés sur le renforcement des capacités institutionnelles de formulation et de mise en œuvre de politiques publiques effectives ; et iii) la coordination d'actions avec d'autres organisations internationales, universitaires, du secteur privé et de la société civile.

Les mandats qui orientent les activités du DDSE émanent de résolutions de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques et des forums ministériels dans le domaine du travail et du développement social. En 2008, il convient de mettre l'accent sur les résolutions AG/RES. 2056 (XXXIV-O/04) sur la Charte sociale, AG/RES. 2315 (XXXVII-O/07) concernant la participation des représentants des travailleurs aux activités de l'OEA et les engagements 19, 52, 57 et 58 du Plan d'action du Quatrième Sommet des Amériques, qui portent, respectivement, sur le renforcement des ministères du travail, les échanges de données d'expériences en vue d'éliminer la pauvreté, la Charte sociale des Amériques et la réalisation de la Réunion des ministres du développement social.

Parmi les principales activités mises en œuvre en tant que Secrétariat technique des dialogues politiques, on citera la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, la Réunion des groupes de travail de la CIMT, la participation des représentants des travailleurs à la 38^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et la Conférence caribéenne sur la coopération horizontale en matière de protection sociale.

En 2008, le DDSE a continué d'accorder un soutien technique, pour la troisième année consécutive, au Groupe de travail mixte CP-CEPCIDI chargé d'élaborer la Charte sociale des Amériques et son plan d'action.

Le DDSE, en sa qualité de Secrétariat technique du Réseau social de l'Amérique latine et de la Caraïbe depuis 1996, a coordonné la réunion 2008 du Comité de coordination du Réseau, qui a approuvé une série d'actions visant à mettre en application les accords adoptés par la Conférence annuelle du Réseau, tenu à Belo Horizonte en 2007. Il a également continué à gérer le fonds volontaire que le Réseau possède à l'OEA depuis 2001.

Dans le domaine du partenariat pour le développement, le DDSE coordonne les activités réalisées dans le cadre du Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), y compris quatre ateliers continentaux sur les thèmes prioritaires pour la CIMT, comme le dialogue social, l'emploi des jeunes, la santé et la sécurité au travail et les services publics de l'emploi. Le RIAL a également coordonné 20 missions d'assistance technique entre ministères du travail, par le biais d'un fonds spécial de coopération bilatérale.

Quant à lui, le Réseau interaméricain de protection sociale a coordonné 3 missions d'assistance technique sur les transferts monétaires conditionnés entre le Chili et la Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago. Il a également réalisé un atelier d'évaluation des progrès du programme *Puente* dans la Caraïbe avec la participation de l'Université des Antilles (UWI).

Sur instruction du Secrétaire général, en 2008, le DDSE a servi de coordinateur des activités réalisées dans le cadre du Mémoire d'accord entre l'OEA et le Gouvernement chilien, lequel concerne la coopération technique en faveur des pays de la Caraïbe.

En outre, le DDSE a coordonné ses activités avec plusieurs organisations internationales afin de tirer le maximum de profit des interventions déjà réalisées et de les compléter. Dans ce domaine, il convient de souligner les travaux réalisés conjointement avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale. Dans le cas de l'OIT, les relations de collaboration s'inscrivent dans le cadre de deux mémorandums d'accord signés ces dernières années et elles se matérialisent dans de nombreuses activités conjointes destinées à renforcer la CIMT. Dans le cas de la Banque mondiale, le DDSE a élaboré, en collaboration avec cette institution, un document d'information à l'intention de la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social : Accroître l'inclusion sociale à travers les garanties sociales. Le DDSE entretient également d'étroites relations de travail avec la BID, l'OPS et la CEPALC.

Au cours de l'année 2008, les principaux résultats obtenus par le Département du développement social et de l'emploi sont la consolidation du Réseau interaméricain pour l'administration du travail en tant que mécanisme de coopération le plus important des ministères du travail du Continent. À ce jour, il a formé plus de 400 fonctionnaires originaires de tous les États membres de l'OEA.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Assemblée générale de l'OEA, des représentants des travailleurs ont participé au dialogue avec les ministres des relations extérieures et une procédure a été mise en place pour permettre aux travailleurs de participer de manière permanente aux réunions de l'Assemblée générale et des Sommets des Amériques.

Par ailleurs, une étude sur les mécanismes institutionnels par lesquels les ministères du travail incorporent la perspective de la parité hommes-femmes dans les politiques du travail a été entreprise, avec la coordination du DDSE et la collaboration de la CIM et de l'OIT. On espère que cette analyse permettra aux membres de la CIMT de progresser dans la voie d'une plus grande égalité des sexes, élément central du travail décent et élément indispensable pour le renforcement de la démocratie dans la région.

Dans le domaine du dialogue politique, il est important de mettre en relief que la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social marque l'incorporation d'un nouveau forum ministériel, organisé dans le cadre du CIDI. Cette réunion a approuvé un plan de travail pour la période 2008-2010, qui souligne la nécessité de promouvoir les transferts de données d'expériences en matière de programmes innovateurs de lutte contre la pauvreté et l'inégalité afin de contribuer à la promotion du développement, de la cohésion et de l'inclusion sociales.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles des États membres, la première étape du projet *Puente* dans la Caraïbe s'est terminée avec succès. Ce projet a permis de reproduire en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et à Sainte-Lucie la méthode du programme *Puente* du Chili. Le résultat de cette initiative a été que les 3 pays ont élaboré leurs propres programmes qui ont été incorporés aux politiques nationales d'élimination de la pauvreté absolue. Le succès du programme a été tel qu'il sera appliqué dans trois autres pays de la Caraïbe en 2009.

2.4.3 Département de la science et de la technologie

Le Département de la science et de la technologie appuie les efforts déployés par les États membres en matière de formulation de politiques dans le domaine de la science et de la technologie afin de promouvoir et d'accompagner le développement social et économique des pays du Continent. Il appuie également le renforcement des capacités et le renforcement des institutions en faisant la promotion de l'ingénierie et de l'innovation dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises, en mettant l'accent sur le secteur productif afin de créer de nouvelles sources d'emploi, réduire la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique.

En octobre 2008, s'est tenue la Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie à Mexico. Elle avait pour thème central " La science, la technologie, l'ingénierie et l'innovation (CTII) en tant qu'instruments de la prospérité humaine ", et trois sous-thèmes : (i) La CTII dans les politiques publiques de développement intégré ; (ii) La CTII en tant qu'instruments de gestion durable des ressources naturelles ; (iii) La CTII en tant qu'instruments d'accroissement de la productivité. La Déclaration de Mexico et son Plan d'action contiennent les mandats et les engagements décidés par les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, notamment celui d'œuvrer à l'augmentation des investissements publics et privés en CTII, d'intensifier la collaboration en matière de recherche et développement entre le monde universitaire et le secteur privé, d'améliorer la qualité de l'enseignement universitaire en ingénierie, d'encourager l'esprit d'entreprise, de continuer à appuyer le Système interaméricain de métrologie et la construction d'infrastructures et de services technologiques qui appuient les entreprises en vue de l'amélioration de leur compétitivité en même temps que de leur qualité et d'accroître la coopération internationale afin de relever les défis régionaux et mondiaux. Ces documents ont également reconnu l'importance d'appuyer l'initiative continentale intitulée " Ingénierie pour les Amériques (EftA) " en tant que mécanisme permettant de s'attaquer, à l'échelle régionale, à plusieurs des problèmes identifiés.

Dans le domaine de la participation et des contributions des organisations de la société civile liées à la science et à la technologie, à l'ingénierie et à l'enseignement des sciences aux activités de l'OEA, dans le cadre du Processus des Sommets des Amériques et afin d'avancer dans la mise en place d'une culture scientifique et technologique dans le Continent et de contribuer à la popularisation de la science et la technologie dans les Amériques, le Département a organisé la table ronde " La science, la technologie, l'ingénierie et l'innovation en tant qu'instrument de la prospérité dans le cadre des préparatifs de la Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie " dans le cadre de laquelle s'est déroulé un forum virtuel ouvert au public de tout le Continent qui a permis de recueillir les recommandations de différentes instances de la société civile.

Parmi les principales activités réalisées, il convient de mentionner en particulier l'appui accordé au projet d'Indicateurs en science et en technologie (RICYT), financé par le FEMCIDI. Ces indicateurs sont essentiels si l'on veut disposer de statistiques qui reflètent la situation et indispensables à la planification d'activités visant à impulser le développement de la science et de la technologie. Par ailleurs, la Cinquième Réunion des points focaux du Réseau interaméricain des académies des sciences (IANAS), financée par l'OEA, s'est tenue à San José (Costa Rica), en juillet 2008 afin de réviser et de recentrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet IANAS, financé par l'OEA, par le truchement du FEMCIDI, avec l'appui de l'Inter-Academy Panel.

De même le Département a organisé le panel “ Partenariat entre les universités et l’industrie pour la compétitivité ” du Forum sur la compétitivité des Amériques, qui s’est tenu à Atlanta (Géorgie, É-U), en août 2008, organisé par le Ministère du commerce des États-Unis et le CIFAL-Atlanta et il y a participé.

Le Département a servi de Secrétariat technique de la Quatorzième Assemblée générale du Système interaméricain de métrologie (SIM) qui s’est tenue à San Pedro Sula (Honduras) en septembre 2008, laquelle a réélu M. Humberto Siqueira Brandi, directeur de métrologie de l’INMETRO du Brésil en qualité de Président. Dans ce domaine, le Département a obtenu un financement du Gouvernement allemand, par l’intermédiaire de la PTB, pour la mise en œuvre du projet intitulé “ Métrologie en gaz naturel pour le Pérou et la Bolivie ”, qui bénéficie de l’assistance technique du Brésil et du Mexique. Ce projet dotera ces pays d’une infrastructure de mesure du flux et de la composition chimique du gaz, ce qui contribuera à assurer une offre énergétique fiable, ce qui est essentiel pour le développement économique et social des pays de la région.

Il a collaboré avec le CIFAL-Atlanta et la Corporation andine de développement (CAF) et a été responsable de la conception, de l’organisation, de la sélection et de la remise du prix Amérique à l’excellence dans le service public relatif aux huit Objectifs du Millénaire pour le développement, le 19 septembre 2008.

En outre, il a signé plusieurs accords de coopération, notamment le mémorandum d’accord avec la *Public Intellectual Property Resources for Agriculture (PIPRA)* visant à appuyer l’innovation en biotechnologie, en particulier dans les transgéniques agricoles. Suite à la convocation émanée du Département du développement humain concernant les bourses pour la réalisation de cours de perfectionnement professionnel en 2009, le Département, de concert avec la chaire UNESCO, a obtenu des bourses pour le cours à distance “ Science, technologie et société : les apports de la perspective de la parité ”.

2.4.4 Département du développement durable (DDS)

Le Département du développement durable (DDS) du SEDI collabore avec les États membres pour la conception et la mise en œuvre de politiques, de plans, de programmes et de projets de coopération destinés à intégrer les priorités en matière d’environnement à l’atténuation de la pauvreté et à la réalisation des objectifs de développement social et économique, en appuyant les efforts déployés par les États membres de l’OEA pour progresser dans la voie du développement durable et de la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Les programmes et les projets mis en œuvre par le DDS sont exécutés dans le cadre et à titre de suivi des mandats contenus, entre autres, dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009, du PIDS 2006-2009 (AG/RES. 2312 XXXVII-O/07), de la Déclaration de Santa Cruz +10 (AG/RES. 2312 XXXVII-O/07) et de la Déclaration de Panama sur l’énergie pour le développement durable de 2007. Ces activités s’efforcent également de promouvoir les principes de la Charte démocratique interaméricaine, notamment la participation du public et la gouvernance démocratique.

Les domaines d’intervention du DDS incluent la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières, la mise au point d’énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, le droit de l’environnement, les politiques et la bonne gouvernance et l’atténuation des effets des

catastrophes. En 2008, il a exécuté plus de 10 millions de dollars provenant de fonds extérieurs et son portefeuille actuel de projets en cours d'exécution s'élève à près de 60 millions de dollars.

Le DDS encourage l'utilisation de l'énergie durable, y compris la mise au point et l'utilisation des énergies renouvelables, l'énergie propre à base de combustibles fossiles et de technologies et de systèmes énergétiques performants. Par le truchement de l'Alliance pour l'énergie durable dans les Amériques (SEPA) et avec le soutien financier du Gouvernement des États-Unis, à travers le Département d'État, du Gouvernement canadien, à travers l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Ministère des affaires étrangères et du commerce international, du Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership (REEEP), dont le siège est à Vienne, et de la Commission européenne, le DDS offre une assistance technique aux États membres pour la formulation de politiques et la réformes de leurs normes, la formation et/ou le renforcement des capacités ainsi que pour la canalisation et l'évaluation des ressources.

En 2008, le DDS a réalisé des études sur la viabilité de la bioénergie en République dominicaine et à El Salvador, dans le cadre du Partenariat en bioénergie conclu avec les États-Unis et le Brésil. Il a appuyé le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis pour la formulation d'accords pour la mise en œuvre de projets commerciaux basés sur des biocarburants et la géothermie. Il a lancé une initiative d'énergie durable pour la Caraïbe orientale. De même, grâce à des ressources provenant des États-Unis, il a commencé un projet d'assistance technique en République dominicaine, en Haïti, à Saint-Kitts-et-Nevis et à El Salvador pour la promotion de la bioénergie. En outre, il a poursuivi ses activités en tant que Secrétariat régional pour l'Amérique latine et la Caraïbe du Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership (REEEP) et pour le Partenariat global de l'énergie villageoise (GVEP). Récemment, s'est tenue la Réunion interaméricaine des autorités nationales et des experts sur l'énergie pour le développement durable, au siège de l'OEA. Cette réunion assurait le suivi des engagements contenus dans la Déclaration de Panama. En outre il a convoqué des réunions sur l'énergie dans le Cône Sud (au Chili), dans la Caraïbe (aux Bahamas) et en Amérique centrale (à El Salvador) pour étudier les engagements continentaux dans le domaine de l'énergie qui seront pris dans le cadre du Cinquième Sommet des Amériques.

Dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau, et à titre de suivi du PIDS, adopté à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le DDS a poursuivi sa collaboration avec les Points focaux de l'eau des gouvernements des États membres pour l'identification des actions prioritaires destinées à renforcer les politiques de gestion intégrée des ressources hydriques. À cet égard, en 2008, un accord a été conclu concernant les directives techniques et conceptuelles pour l'élaboration d'un projet continental visant à mettre au point des bases techniques et juridiques compatibles qui permettront d'avancer dans l'élaboration de politiques de planification et de gestion intégrée des ressources hydriques (GIRH), moyennant la création d'une instance de travail mixte et la concertation d'actions stratégiques entre les institutions chargées de la gestion des ressources en eau dans le Continent américain, par le truchement de leurs points focaux nationaux de l'eau (PFN) auprès de l'OEA. En matière d'eaux souterraines, le DDS/OEA a été un facteur déterminant dans les progrès accomplis dans l'identification et la caractérisation des aquifères transfrontaliers des Amériques dans le cadre du Programme UNESCO-OEA ISARM/Amériques qui a identifié, en collaboration avec les institutions de 24 États membres, 62 aquifères transfrontaliers et appuyé la mise au point des bases conceptuelles en vue de l'élaboration d'une convention sur cette question, laquelle a été proposée par l'UNESCO au sein du Conseil des Nations Unies. De même, par l'intermédiaire de ce Programme, la collecte des aspects juridiques relatifs à la gestion des eaux souterraines dans les Amériques a pris fin et ses résultats ont été publiés.

Avec des ressources provenant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'étape de préparation des projets sous-régionaux Bassin du Rio de la Plata et Bassin de l'Amazonie, qui ont pour but de renforcer le cadre juridique et institutionnel pour la gestion intégrée et durable des ressources hydriques en tenant compte de la variabilité et du changement climatique a pris fin. Le financement prévu pour l'étape de planification de ces initiatives, qui a déjà été approuvé par le Conseil du FEM, s'élève à US\$ 17 millions. Le projet Aquifère guarani a terminé avec succès la préparation de son Plan d'action stratégique, qui a été approuvé par les quatre pays concernés au sein de son Conseil supérieur. De même, le projet a été reconnu mondialement quand l'un de ses produits finals, à savoir la carte de base géoréférencée de la zone de l'aquifère, a remporté le deuxième prix à la Conférence internationale des usagers de l'ESRI (*Environmental Systems Research Institute – Institut de recherche sur les systèmes environnementaux*), qui s'est tenue à San Diego (Californie). Par ailleurs, en collaboration avec l'UNESCO, le DDS a coparrainé le Forum sud-américain de l'eau, qui s'est déroulé à Montevideo (Uruguay), en août 2007, à titre de préparation du Forum mondial de l'eau, qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en mars 2009.

En matière de gestion de la réduction des risques de catastrophes naturelles, le Département a signé l'accord de coopération EIRD (Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes) avec les Nations Unies pour l'application du Cadre d'action d'Hyogo – Plateforme régionale pour les Amériques. Au Panama, il a terminé l'Approche stratégique pour la gestion internationale des substances et des préparations chimiques. Et il a progressé dans la préparation de son Plan d'action régional.

La consolidation du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (RIMD) s'est poursuivie en 2008. Douze points focaux nationaux opérationnels ont été confirmés et deux séries de forums de discussion sur les systèmes d'alerte rapide et un forum de discussion sur le contrôle de qualité dans le bâtiment ont été organisés. Il a signé un accord de coopération avec l'Universidad del Salvador, en Argentine, dans le d'avancer dans la formation et/ou le perfectionnement des responsables de l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion des risque et de développement, à travers la formation d'un groupe d'universités des Amériques, intégré au RIMD, qui proposent des programmes interdisciplinaire au niveau de la licence et au niveau de la maîtrise et du doctorat, visant à former des professionnels capables d'intégrer la gestion des risque aux politiques publiques de développement.

Le DDS a collaboré avec les États membres dans le cadre de la Semaine verte et pour la promotion de l'efficacité écologique des bâtiments de l'OEA. Les pays ont terminé la base de données du Réseau d'information sur les zones protégées des Andes et de l'Amazonie et les travaux du Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) ont progressé. Par le truchement de ce Réseau, 68 dons d'US\$ 10.000 ont été remis à des musées, des universités, des ONG et des entités gouvernementales pour la numérisation de leurs données sur les insectes pollinisateurs, les écosystèmes, les zones protégées, les espèces envahissantes, les espèces et les spécimens, dans le but de développer la première base de données sur la biodiversité à l'échelle du Continent. Les directeurs des départements de la flore et faune sauvages ont mis en œuvre l'Initiative en faveur des espèces migratoires du Continent américain (WHMSI). Cette Initiative a élaboré sept mémorandums d'accord qui ont été signés avec les principales organisations internationales qui travaillent dans le domaine de la préservation des espèces migratoires. Au début de l'année 2009, 4 ateliers seront organisés, à la Jamaïque, en République dominicaine, en Haïti et aux Bahamas, pour évaluer les ressources côtières, l'efficacité écologique, la gestion intégrée des côtes et la protection des récifs de corail.

Dans le domaine du droit de l'environnement, des politiques et de la gouvernance, s'est tenue à Brasilia (Brésil) la Réunion des points focaux nationaux du Forum interaméricain sur le droit de l'environnement (FIDA) et le Groupe consultatif sur le droit de l'environnement du DDS a tenu une réunion pour examiner le programme de travail. Le Département a élaboré des documents de politiques portant sur des accords en matière d'environnement et de droit de l'environnement. Dans le contexte des accords commerciaux régionaux, les États membres ont bénéficié d'un soutien dans le domaine du commerce et de l'environnement, de la gouvernance environnementale et du renforcement des institutions. Le Département a accompli des progrès dans le programme sur les paiements en échange de service environnementaux et l'OEA, par l'intermédiaire du DDS, conjointement avec l'Institut du droit et de l'économie de l'environnement du Paraguay (IDEA), ont été les lauréats du prix de la Foire du développement 2008 : Agriculture durable pour le développement, de la Banque mondiale, pour les efforts qu'ils ont déployés dans ce domaine au Paraguay. Le projet lauréat, choisi parmi 1.800 propositions, recevra US\$ 200.000 qui seront destinés à sa mise en œuvre.

Dans la Caraïbe, le DDS a lancé une série de séminaires sur le changement et la variabilité climatiques ainsi que sur la gestion du risque climatique dans les petits États insulaires en développement, dans le cadre du Forum annuel sur les États de petite taille. Il a travaillé à la mise au point de mécanismes innovateurs de financement pour la conservation, y compris le développement d'une base de données contenant des informations sur les paiements en échange de services environnementaux (PSA) réalisés dans le Continent. De même il est parvenu à obtenir des fonds de la Banque mondiale pour la mise en œuvre d'un projet sur la législation en matière de situations d'urgence, centré sur la transparence et la bonne gestion de ces situations.

2.4.5 Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité

Le Département du commerce et du tourisme (DCT) est composé des sections du commerce, du tourisme et du Système d'information sur le commerce extérieur (SICE).

Dans le domaine du commerce, le DCT a continué d'appuyer les États membres, en particulier les petites économies, dans leurs efforts pour relever les défis liés à la gestion des accords commerciaux et à la participation des secteurs productifs – en particulier les PME – et des groupes marginalisés aux avantages générés par le commerce et les investissements en tant qu'éléments faisant partie intégrante des stratégies de développement. Pour réaliser ces objectifs, le DCT exécute des projets et des activités en coordination et en coopération avec un réseau d'organisations internationales et régionales, avec des ministères et des organismes nationaux, des institutions d'enseignement supérieur et des ONG des Amériques.

Il a continué la mise en œuvre des programmes de renforcement institutionnel des entités publiques responsables de la conception et de la gestion des politiques commerciales. Dans la Caraïbe, il a consolidé le programme de maîtrise en politiques commerciales de l'Université des Antilles (UWI), destiné aux fonctionnaires du gouvernement et au secteur privé. À ce jour, 130 étudiants environ ont participé à ce programme. Il a coordonné une rencontre régionale sur " l'Aide au commerce " dans la Caraïbe dont le but était de définir des priorités et de convenir d'un plan d'action permettant de tirer profit des ressources disponibles dans les institutions régionales et multilatérales.

Il a également commencé à mettre en application le programme d'échange d'informations, de pratiques et d'enseignements en matière de gestion du système sanitaire et phytosanitaire entre pays

de la Caraïbe. Dans le contexte de ce programme, les thèmes prioritaires qui devront être mis en œuvre par des groupes d'étude composés de fonctionnaires de la Caraïbe et qui se dérouleront au Chili dans les domaines des systèmes d'inspection à la frontière, du fonctionnement des laboratoires et des programmes de collaboration entre autorités responsables de la santé et de la sécurité animales, végétales et alimentaires, ont été définis. En Haïti, il a exécuté un programme de renforcement institutionnel portant sur des questions clés liées au commerce. Le programme a compris des ateliers spécialisés en français sur le système multilatéral de commerce, des thèmes de portée régionale et des priorités nationales relatives à l'accès au marché, l'agriculture, les services, les droits de propriété intellectuelle, les investissements et le règlement des différends. À l'intention des pays de l'Amérique latine, il a proposé, pour la onzième année consécutive, le cours supérieur de commerce, organisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Faculté de droit de l'Université George Washington, avec le soutien du Royaume d'Espagne. À ce jour, grâce à ce programme, plus de cinq cent fonctionnaires de la région ont été formés.

Dans le cadre de l'accord CAFTA-DR, il a donné suite à des demandes de formation et de renforcement institutionnel émanées des pays centraméricains et de la République dominicaine. Il a également continué de mettre en application le programme de Pratiques réussies en gestion des accords commerciaux qui a permis aux pays de partager leurs pratiques administratives et les possibilités de tirer profit des leçons apprises dans le domaine des services, de la propriété intellectuelle et du règlement des différends entre les investisseurs et l'État.

Dans le cadre des stratégies de promotion de la compétitivité, le DCT a donné suite aux demandes des pays, en particulier par des actions visant à renforcer leurs capacités à tirer profit des possibilités qu'offrent les marchés élargis et les flux d'investissement découlant des accords commerciaux et des processus d'intégration de plus en plus nombreux dont sont membres les États. Il a étendu le programme de simplification des formalités d'investissement dans les pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) et en Haïti, y compris la publication d'une page sur l'Internet qui promeut la facilitation des démarches liées aux investissements dans les pays de l'OECS. Il a également organisé un forum sur les exportations de services dans la Caraïbe, dans le cadre de l'Accord de coopération économique entre le CARIFORUM et la Communauté européenne (EPA). Il a lancé un projet, en collaboration avec des entités du secteur privé, dont le but est de promouvoir l'identification et l'utilisation de produits ayant une valeur intangible élevée et la potentialité d'augmenter les revenus d'exportation dans la Caraïbe en mettant au point et en exécutant des stratégies d'affaires liées à la propriété intellectuelle. Il a dispensé une assistance technique à plusieurs pays latino-américains visant à faciliter la participation des PME aux filières de production génératrices d'exportations vers les marchés internationaux. Il a assuré le suivi des activités destinées à renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé pour la formation à l'emploi afin de doter l'Amérique latine et la Caraïbe d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de relever les défis de l'environnement économique mondial, de stimuler la création d'emplois et de contribuer à l'amélioration de la productivité.

Le secteur privé joue un rôle fondamental dans la création d'emplois et de la prospérité. C'est pourquoi le Secrétariat général encourage les liens avec ce secteur en organisant le Forum du secteur privé de l'OEA avant les Assemblées générales et les Sommets des Amériques. En 2008, le DCT a organisé, en collaboration avec des dirigeants d'entreprises du Continent et le Gouvernement colombien, le Quatrième Forum du secteur privé de l'OEA intitulé "Gouvernance pour le développement et la compétitivité des Amériques. Le rôle des partenariats entre secteurs public et privé" à Medellín (Colombie). Les recommandations du Forum ont été transmises aux

gouvernements des États membres de l'OEA pendant le Dialogue des Chefs de délégations de l'Assemblée générale et du Secrétaire général de l'OEA avec des représentants du secteur privé.

En 2008, la Section du tourisme a poursuivi ses actions de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles des petites entreprises touristiques. Elle a poursuivi ses efforts dans le domaine du “ Manuel de plan d'intervention en cas de risques multiples ”, en collaboration avec l'Agence d'intervention de la Caraïbe en cas de catastrophe (CDERA), la Caribbean Hotel Association (CHA) et la Caribbean Tourism Association (CTO).

Les petites entreprises touristiques continuent à constituer une partie essentielle de son travail, et c'est pourquoi elle a exécuté une quantité importante de programmes d'entraînement dans le domaine de la gestion des recettes et des services de qualité aux clients dans la Caraïbe, alors que, en Amérique latine, elle a renforcé son assistance aux petits hôtels et elle a étendu et consolidé le Réseau latino-américain de développement de ce secteur entre les États membres. En outre, elle a assuré le suivi de l'expansion et de l'actualisation du centre virtuel de ressources pour les petites entreprises touristiques.

Une composante importante des activités que mène cette Section consiste à augmenter les partenariats entre les secteurs public et privé. À cette fin, elle a commencé à mettre en application les accords de coopération signés avec l'*Association of International Business Through Arts & Culture – IBAC* en vue d'encourager le tourisme culturel. De même elle a poursuivi ses actions visant à diversifier et intensifier l'impact de ses produits et de ses activités en concluant des accords de coopération entre l'OEA et d'autres entités qui travaillent dans ce secteur, secteur qui s'avère stratégique pour un grand nombre de pays de la région.

En 2008, elle a mené des consultations et réalisé des études complémentaires sur les besoins du secteur touristique d'Haïti, qui ont abouti à la mise en œuvre d'un programme sur le comportement et les connaissances du public, conçu spécialement pour sensibiliser la population haïtienne aux avantages sociaux et économiques du tourisme.

Depuis 1995, le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a été l'une des principales sources d'information sur le commerce dans le Continent américain. Le SICE a pour but de compiler et de diffuser des informations sur le commerce et les processus d'intégration économique dans les Amériques, à travers son site web (www.sice.oas.org).

Ce site web est devenu un outil précieux pour les fonctionnaires responsables de la formulation de la politique commerciale, les négociateurs commerciaux, les entrepreneurs et les chercheurs, entre autres, à cause de sa fiabilité, de sa pertinence et de l'actualité de ses informations.

Son site web fournit des informations dans les quatre langues officielles de l'OEA. Il contient, entre autres, les textes de plus de 80 accords commerciaux souscrits par les États membres de l'OEA. On y trouve également des informations sur les thèmes suivants : les traités bilatéraux d'investissement souscrits par les pays membres, les nouveautés en matière de négociations commerciales, les mesures antidumping, la politique de la concurrence, le règlement des différends, le commerce électronique, les droits de propriété intellectuelle, les investissements, les services, les obstacles techniques au commerce, ainsi que le commerce et la parité hommes-femmes.

En 2008, le SICE a eu plus de trois millions de visiteurs, ce qui équivaut à plus de 7.700 visiteurs par jour. Le SICE compte plus de 20.000 documents qui peuvent être consultés en ligne, gratuitement.

En 2008, de nouvelles sections et de nouveaux outils ont continué d'être ajoutés au site, les sections sur les processus d'intégration régionale ont été étendues et les travaux ont commencé en vue de la création d'une section sur le commerce et l'emploi.

2.4.6 Département du développement humain

La mission du Département du développement humain (DDH) est de promouvoir et d'appuyer le développement du capital humain dans les États membres moyennant la coordination, la gestion et l'exécution de ses programmes : le Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, le Fonds panaméricain de prêts Leo S. Rowe et le Portail éducatif des Amériques.

Le Programme de bourses pour la réalisation d'études universitaires¹ a pour objectif d'octroyer des bourses, de la manière la plus équitable et la plus large possible, pour la réalisation d'études universitaires de deuxième et troisième cycles et d'études universitaires de premier cycle dans des établissements d'enseignement reconnus du Continent à un coût raisonnable pour l'OEA. Pour réaliser ces objectifs, le DDH, en trois cycles universitaires, a obtenu les résultats suivants : (a) l'élargissement du Consortium d'universités (constitué à ce jour de 77 institutions de 16 États membres), (b) le placement direct des boursiers par le DDH (69 en 2007-2008 et 152 en 2008-2009), et (c) l'expansion de la coopération avec les États membres dans le domaine de l'enseignement supérieur. (En 2008, trois accords ont été signés pour la réalisation d'études de maîtrise et de doctorats, coparrainés avec des gouvernements ou des institutions)

Les résultats de la sélection des lauréats des bourses pour le cycle académique 2008-2009 ont été annoncés en janvier 2008. 304 personnes, qui seront les bénéficiaires d'une bourse, ont été sélectionnées (279 pour des études de maîtrise ou de doctorat, et 25 pour des études universitaires de premier cycle). À la date du 15 décembre et compte tenu des annulations et des retraits, le DDH/OEA avait préparé et signé 246 contrats de bourses pour l'année universitaire 2008-2009 et continuait à négocier le placement de 17 autres bénéficiaires. Le coût des prestations directes que reçoivent les lauréats des bourses de 2008-2009, comptabilisées jusqu'en décembre 2008, et qui seront versées aux boursiers sur trois (3) périodes budgétaires, s'élevait à US\$ 7.737.151,70. Le coût susmentionné est réparti de la manière suivante : US\$ 1.1010.655,18 pour les bourses destinées aux ressortissants des États anglophones de la Caraïbe pour qu'ils terminent leurs deux dernières années d'étude et puissent obtenir un premier titre ou grade universitaire et US\$ 6.726.496,52 pour des bourses de maîtrise ou doctorat (PRA). Le montant définitif du cycle universitaire 2008-2009, comme c'est le cas pour tous les cycles, ne sera connu que lorsque tous les étudiants auront été placés et auront signé leurs contrats, ce qui devrait être terminé à la fin du mois de mars 2009.

En ce qui concerne le cycle universitaire 2009-2010, le Comité de sélection des bourses pour les études académiques et techniques² a sélectionné 193 personnes qui bénéficieront d'une bourse (167

1 La ventilation des bourses octroyées pour la réalisation d'études universitaires de deuxième et troisième cycles et d'études universitaires de premier cycle ainsi que pour la réalisation d'études de perfectionnement professionnel figure en annexe au présent rapport.

2 Le Comité de sélection des bourses d'études académiques et techniques (CSBEAT) est chargé d'octroyer les bourses d'études académiques du Programme de bourses de l'OEA, conformément au régime juridique de l'Organisation. Le CSBEAT est composé de sept membres dont les compétences sont reconnues dans le monde académique ou en matière de

pour des études de maîtrise ou de doctorat et 26 ressortissants d'un État membre de l'OEA appartenant à la Caraïbe anglophone pour des études supérieures de premier cycle).

Le Programme de bourses de perfectionnement professionnel (PBDP), qui donne la possibilité à des ressortissants des États membres de l'OEA d'élargir ou d'actualiser leurs connaissances professionnelles dans des domaines spécialisés relevant des secteurs prioritaires de l'OEA, quant à lui, a octroyé 759 bourses. Les cours de perfectionnement professionnel auxquels ont participé les boursiers se sont déroulés dans les États membres et pays Observateurs permanents suivants : Pérou, Argentine, États-Unis, Uruguay, Chili, Venezuela, Équateur, Paraguay, Guatemala, Colombie, Brésil, Mexique, Trinité-et-Tobago, Costa Rica, Panama, Bolivie, Espagne, Suisse et Corée. Ces bourses ont été financées par le Programme de bourses de perfectionnement professionnel (PBDP) de l'OEA et les institutions des États membres et des pays Observateurs permanents qui ont offert de les accueillir. En outre, en 2008, le Gouvernement du Royaume de Thaïlande a offert 5 bourses complètes et l'Institut des hautes études universitaires de l'Université de León, en Espagne, a offert deux bourses complètes, à travers le PBDP de l'OEA, pour des ressortissants des États membres de l'Organisation.

Le PBDP a pris les mesures nécessaires et élaboré et/ou révisé les documents du Programme de bourses de perfectionnement professionnel, conformément au Manuel des procédures, adopté en 2007. Parmi ces mesures et ces révisions, des éclaircissements ont été ajoutés aux formulaires de présentation des propositions de cours et de demande d'une bourse de perfectionnement professionnel, le nombre d'institutions invitées à proposer des cours a été augmenté et l'évaluation du Programme de bourses de perfectionnement professionnel a été améliorée.

En 2008, le Fonds panaméricain Leo S. Rowe, qui appuie le financement d'études et de recherches de ressortissants latino-américains et caribéens dans des universités des États-Unis, a fêté ses soixante ans. Malgré la crise économique de 2008, le Fonds Rowe a bien résisté à la situation et est parvenu à maintenir tous ses objectifs pour l'année 2009. Parmi les résultats obtenus par le Fonds Rowe en 2008, on peut citer l'augmentation de 51%, par rapport à l'année précédente, du nombre de prêts accordés à des étudiants et à des employés par la Commission du Fonds.

De même, en janvier 2008, le Fonds Rowe a aidé à la réalisation de la manifestation organisée par le *Washington International Education Council* à laquelle ont participé des représentants d'universités, de programmes d'échange, d'ambassades, d'organismes internationaux et d'institutions du Gouvernement des États-Unis et, en mai, il a organisé le séminaire international "Partenariats et stratégies multilatérales pour le développement de programmes de prêts en faveur de l'éducation", auquel ont participé onze pays du Continent et plusieurs organismes internationaux.

Le Fonds Rowe a inclus dans sa campagne de promotion des informations sur les différentes aides qu'il accorde, sous forme de financements, aux personnes intéressées à réaliser des études. À cette fin, il a publié un article intitulé "Une approche intégrale du financement des études aux États-Unis" dans le Guide international de l'étudiant, qui tire à près de 20.000 exemplaires et est distribué dans 17 pays d'Amérique latine et il a élaboré et distribué un bulletin contenant des informations précieuses sur les institutions du Continent américain (par pays) qui aident à financer des études supérieures et des recherches à l'étranger.

questions continentales. Ils sont désignés par le Secrétaire général en tenant compte du principe de représentation régionale équitable.

Le montant total des prêts considérés comme irrécupérables, pour non-remboursement, a diminué de près de 56%, ce qui mérite d'être souligné.

En ce qui concerne les activités du Portail éducatif des Amériques (PEA) qui est l'instrument qui permet, consolide et élargit l'accès à différentes possibilités de perfectionnement professionnel grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans une perspective transversale, interdisciplinaire et multisectorielle, on peut souligner l'expansion de sa base de coopérateurs aussi bien au sein de l'OEA qu'en dehors de celle-ci. C'est dans cet objectif, qu'ont été mis en place de nouveaux partenariats avec des organismes internationaux et des États membres : (a) des services consultatifs pour le Bureau pour les services d'appui aux projets des Nations Unies (UNOPS/PNUD) pour la mise au point et l'exécution d'un projet d'apprentissage en ligne sur la formation des formateurs en responsabilité sociale des entreprises (RSE), dont l'objectif principal est de former des formateurs aux concepts, aux recherches, aux stratégies, aux instruments et aux expériences en matière de RSE qui soient pertinents et utiles pour l'Amérique latine ; (b) l'élaboration et la réalisation d'un cours en tourisme agroécologique intitulé " Éléments de base pour la mise en œuvre d'un projet de tourisme novateur " à l'intention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Son objectif est de doter les participants des bases théoriques et pratiques en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre de projets de tourisme agroécologique qui leur permettront d'avoir des critères appropriés au moment de prendre des décisions et de disposer d'instruments méthodologiques pour résoudre les problèmes relatifs au fonctionnement de ces entreprises ; (c) avec l'École d'administration publique de la Colombie (ESAP), il a signé un accord grâce auquel, à travers le PEA et sa salle de cours virtuelle, seront proposés plusieurs cours de l'ESAP qui font actuellement l'objet d'une adaptation à la réalité régionale dans le domaine de la haute direction de l'État et de la gestion publique.

Le Secrétariat a dispensé des services consultatifs et des orientations pour : (i) l'incorporation d'un outil virtuel pour le processus des Sommets, mis en marche dans son étape pilote initiale en 2008, étape qui durera jusqu'à la tenue du prochain Sommet des Amériques, en 2009, à Trinité-et-Tobago ; (ii) la mise en œuvre et la maintenance de plusieurs espaces réservés à certains secteurs de l'Organisation.

Par ailleurs, le PEA a commencé à travailler à d'autres projets qui contribueront à renforcer ses activités et son impact dans le Continent américain, notamment : une offre conjointe de cours avec d'autres institutions de la région, la diffusion de contenus pertinents à travers la revue numérique La Educ@ción, une coopération avec d'autres secteurs et départements de l'OEA pour l'utilisation du Portail et de sa salle de classe virtuelle dans le cadre de projets conjoints et l'ouverture et l'utilisation d'espaces de travail restreints qui facilitent la communication et encouragent et garantissent la participation de toutes les personnes impliquées dans les différentes activités régionales dans un contexte de restriction budgétaire, comme celui que nous connaissons actuellement.

Réunions dans le cadre du CIDI auxquelles le SEDI sert de secrétariat

Secteur	Nom de la réunion ou de l'atelier	Lieu	Date (2008)
AICD	Réunion du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)	Washington, D.C.	12 mai 2008

AICD	Réunion informelle du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)	Washington, D.C.	16 déc. 2008
Bourses	Réunion de la Commission du Fonds d'investissement pour les bourses d'études	Washington, D.C.	17 nov. 2008
CENPES	Réunions des commissions spécialisées non permanentes (CENPES)	Washington, D.C.	Février 2008
CEPCIDI	Réunions du Groupe de travail de la CEPCIDI chargé de préparer la Réunion technique spéciale des autorités nationales et des experts en coopération	Washington, D.C.	Janvier/décembre 2008
CEPCIDI	Vingt-septième Réunion extraordinaire de la CEPCIDI	Washington, D.C.	15 déc. 2008
CEPCIDI	Réunion technique spéciale des autorités nationales et des experts en coopération	Cancún, Mexique	16-17 oct. 2008
CEPCIDI	Groupe de travail mixte Conseil permanent-CEPCIDI chargé de négocier le projet de Déclaration de Medellín: La jeunesse et les valeurs démocratiques	Washington, D.C.	27 mars - 30 mai 2008
CEPCIDI	Groupe de travail mixte Conseil permanent-CEPCIDI chargé du projet de Charte sociale des Amériques	Washington, D.C.	Janvier/décembre 2008
CEPCIDI	Réunions ordinaires de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) (Réunions 140-148)	Washington, D.C.	Janvier/décembre 2008
CEPCIDI	Réunions de la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement de la CEPCIDI	Washington, D.C.	Janvier/décembre 2008
CEPCIDI	Réunions du Groupe de travail de la CEPCIDI pour le renforcement du CIDI	Washington, D.C.	Sept-déc. 2008
CIDI	Treizième Réunion ordinaire du CIDI	Washington, D.C.	14-15 mai 2008
Science et technologie	Deuxième Réunion préparatoire de la Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie	Washington, D.C.	22-23 sept. 2008
Science et technologie	Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie	Mexico, Mexique	27-28 oct. 2008
Science et technologie	Première Réunion préparatoire de la Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie	Washington, D.C.	29-30 juillet 2008
Science et technologie	Réunion du Groupe de travail de la Commission interaméricaine de la science et	Mexico D.F.	11-12 fév. 2008

	la technologie (COMCYT)		
Culture	Réunion de planification du bureau de la CIC	Washington, D.C.	15-16 mai 2008
Culture	Réunion préparatoire de la Quatrième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture	Toronto, Canada	18-19 sept. 2008
Culture	Quatrième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture	Bridgetown, Barbade	20-21 nov. 2008
Culture	Réunion de planification du bureau de la CIC	Washington, D.C.	28-29 janv. 2008
Développement social	Première Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social	Reñaca, Chili	9-10 juillet 2008
Éducation	IX Réunion du bureau et du Comité exécutif de la CIE	Washington, D.C.	12-13 mai 2008
Éducation	VIII Réunion du bureau et du Comité exécutif de la CIE	Washington, D.C.	13-14 mars 2008
Éducation	Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation	Quito, Équateur	14-15 oct. 2008
Travail	Réunion de coordination des représentants des travailleurs et dialogue avec les ministres des relations extérieures dans le cadre de la 38 ^{ème} Assemblée générale de l'OEA	Medellín, Colombie	1 juin 2008
Travail	Première Réunion des groupes de travail dans le cadre de la XV CIMT-2008	Montevideo, Uruguay	16-17 avril 2008

Ateliers, séminaires et activités réalisés par le SEDI en 2008

Secteur	Nom de la réunion ou atelier	Lieu	Date (2008)
Science et technologie	Table ronde avec la société civile dans le cadre des préparatifs de la Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie	Washington D.C.	28 juillet 2008
Science et technologie	Panel “ Partenariats universités-industries pour la compétitivité dans le cadre du Forum sur la compétitivité des Amériques”	Atlanta, Géorgie, E-U	18-19 août 2008
Science et technologie	XIV Assemblée générale du Système interaméricain de métrologie (SIM)	San Pedro, Sula, Honduras	28 sept. - 3 oct. 2008
Commerce	Certificat sur la “ Gestion des normes de propriété intellectuelle dans les accords commerciaux – Modules sur les brevets et les données de preuve ” OEA-ACDI, Institut équatorien de la propriété intellectuelle (IEPI) et le MICIP	Quito, Équateur	7-11 janv. 2008

Commerce	Séminaires-Ateliers sur les techniques et les procédures dans les recherches en matière d'antidumping. Santo Domingo, Rép. dominicaine. OEA/FEMCIDI	Santo Domingo, Rép. dominicaine	21-24 janv. 2008
Commerce	Séminaire sur le commerce électronique et les exportations des PME dans le contexte du CAFTA-DR. OEA/FEMCIDI, Secrétariat d'État à l'industrie et au commerce de la Rép. dominicaine	Santo Domingo, Rép. dominicaine	28-29 janv. 2008
Commerce	Séminaires Promotion de la participation des petits producteurs aux filières de production : comment tirer profit des accords commerciaux. OEA/FEMCIDI- Vice-ministère des PME du Honduras	Tegucigalpa, Honduras	18-22 févr. 2008
Commerce	Séminaire-atelier sur la métrologie et les obstacles techniques au commerce. OEA-FEMCIDI, Secrétariat à l'industrie et au commerce du Honduras, Conseil hondurien de la science et de la technologie, Centre national de métrologie du Mexique	Tegucigalpa, Honduras	20-22 févr. 2008
Commerce	Séminaire- atelier spécialisé sur les controverses entre les investisseurs et l'État. Quito, Équateur. OEA/FEMCIDI, et CNUCED	Quito, Équateur	21-22 févr. 2008
Commerce	Les exportations et la promotion de la prestation de services depuis l'étranger. OEA/FEMCIDI, Ministère de l'industrie et du commerce du Paraguay	Asunción, Paraguay	4-5 mars 2008
Commerce	Premier Forum sur l'exportation de services de la Caraïbe dans le cadre de l'Accord de coopération économique CARIFORUM-CE (EPA). OEA, Chine, ACDI, et Shridath Ramphal Centre for International Trade Law, Policy and Services (SRC) de l'Université des Antilles (UWI)	Bridgetown, Barbade	10-11 mars 2008
Commerce	Séminaire-atelier spécialisé sur les controverses entre les investisseurs et l'État. OEA/FEMCIDI. Ministère des finances et Ministère des affaires étrangères de l'Uruguay	Montevideo, Uruguay	12-13 mars 2008
Commerce	Ateliers pour les PME : Comment tirer profit de la participation aux filières de production et au marché d'exportation. OEA/FEMCIDI, MINCETUR du Pérou	Pérou : Lima, Puno, Cajamarca	24-31 mars 2008
Commerce	Atelier pour les PME sur les exportations agroindustrielles vers les États-Unis dans le contexte du CAFTA-DR OEA/FEMCIDI	Managua, Nicaragua	27 mars 2008
Commerce	Séminaire sur les "Opportunités dans la Caraïbe pour les PME du Nicaragua. OEA/FEMCIDI	Managua, Nicaragua	31 mars 2008

Commerce	Étude de l'impact et défis de la politique commerciale pour les pays de l'OECO.OEA-ACDI	Washington DC	mars-avril 2008
Commerce	Forum du secteur privé de l'OEA " Gouvernance pour le développement et la compétitivité dans les Amériques : le rôle des partenariats entre secteurs public et privé "	Medellín, Colombie	29-30 mai 2008
Commerce	Cours de commerce international : L'intégration d'Haïti au Système multilatéral et régional. OEA, ACDI, Bureau de coordination et de suivi d'Haïti	Port-au-Prince, Haïti	3-28 juin 2008
Commerce	Rencontre régionale sur " L'aide au commerce dans la Caraïbe ", DCT de l'OEA et Centre international du commerce et du développement durable (CICDD Genève)	Kingston, Jamaïque	16-17 juin 2008
Commerce	Programme de maîtrise en politique commerciale (MITP) pour la Caraïbe à l'Université des Antilles (UWI), OEA, UWI, ACDI et USAID	UWI, Barbade	depuis 2004
Commerce	Étude d'impact – Une vision générale du commerce et des investissements dans les services dans le CARIFORUM, OEA-ACDI	Washington D.C.	mai - juillet 2008
Commerce	Guichet pour les investissements dans l'OECO – Un site Internet pour promouvoir la facilitation des investissements dans les pays de l'OECO. 2008. OEA, ACDI	Pays de l'OECO	2008
Commerce	Cours de niveau supérieur pour les fonctionnaires : Un agenda commercial pour les Amériques : Le Programme de Doha pour la mise en œuvre des accords commerciaux dans le Continent. OEA, OMC, GWU <i>Law School</i> , Espagne et ACDI	Washington D.C.	7-18 juillet 2008
Commerce	Forum mondial sur l'assistance technique et le renforcement des capacités en matière de droits de propriété intellectuelle (IPRTA). OEA/OMPI/Office européen des brevets (OEB)	Mexico	9-11 juillet 2008
Commerce	Projet Exportation de propriété intellectuelle (IP) de la Caraïbe: Identification des produits de la Caraïbe ayant une valeur immatérielle élevée. OEA, ACDI, ONG Light Years IP, <i>Caribbean Association of Industry and Commerce (CAIC)</i> , <i>Caribbean Export</i>	Barbade, Jamaïque, Belize, Grenade	août 2008- mars 2009
Commerce	Séminaire sur les accords d'investissements et le règlement des différends entre les investisseurs et l'État pour les pays du Pacifique latino-américain (ARCO). OEA, ACDI, CNUCED, BID, Ministère du	Bogotá, Colombie	10-11 sept. 2008

	commerce de la Colombie.		
Commerce	Mission pour Haïti, Échange de pratiques optimales en matière d'attraction et de facilitation des investissements. Visite à la CFI de New York et du New Jersey, OEA, ACDI	New York	9-12 oct. 2008
Commerce	Atelier pour les pays de l'OECO " Gestion du système sanitaire et phytosanitaire – L'expérience du Chili. " OEA, Secrétariats de la CARICOM et de l'OECO et Min. des affaires étrangères du Chili	Castries, Sainte-Lucie	27-28 oct. 2008
Commerce	Réunion d'experts " Compétitivité dans les Amériques : Agenda latino-américain de partenariats entre les secteurs public et privé pour la formation à l'emploi "	San José, Costa Rica	31 oct. 2008
Commerce	Troisième Réunion du Comité sur le renforcement des capacités et la coopération dans le cadre du CAFTA-DR	Santo Domingo, Rép. dominicaine	4-6 nov. 2008
Commerce	Cours " Gestion des controverses en matière d'investissements ", OEA, CNUCED, ACDI, et Gouvernement espagnol	San José, Costa Rica	17-26 nov. 2008
Commerce	Atelier sur les échanges de données d'expériences en matière de mise en œuvre et de gestion des dispositions des accords commerciaux sur les droits de propriété intellectuelle. OEA/OMPI/IEPI-ACDI	Quito, Équateur	9-12 déc. 2008
Culture	Protection du patrimoine culturel contre le pillage et le trafic/ Région andine	Medellín, Colombie	15-18 Avril 2008
Culture	Forum des jeunes sur les politiques artistiques "Ignite the Americas"	Toronto, Canada	17-21 sept. 2008
Développement social	Atelier international de consultation technique sur les politiques de développement social en Amérique latine et dans la Caraïbe	Asunción, Paraguay	4-6 juin 08
Développement social	Atelier d'évaluation du programme <i>Puente</i> dans la Caraïbe	Port of Spain-Trinité-et-Tobago	9-10 sept. 08
Développement social	Réunion des hauts responsables de la coopération en stratégies de protection sociale dans la Caraïbe	Port of Spain – Trinité-et-Tobago	11-12 sept. 08
Développement social	Réunion du Comité de coordination du Réseau social de Amérique latine et de la Caraïbe	Washington, D.C.	23 oct. 2008
Développement durable	Réunion du Comité exécutif du projet " Construire le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) "	Panama	29-31 janv. 2008
Développement durable	Réunion SAICM (Approche stratégique de la manipulation des produits chimiques)	Panama	11-16 févr. 2008
Développement durable	Durabilité de la filière du soja en Uruguay et dans la Région	Montevideo, Uruguay	27 févr.2008

Développement durable	Réunion interaméricaine des autorités nationales et des experts sur l'énergie pour le développement durable	Washington D.C.	3 mars 2008
Développement durable	Atelier sur la biodiversité informatique ciblée sur des thèmes marins pour la Région de la Caraïbe	Ocho Rios, Jamaïque	10-14 mars 2008
Développement durable	Durabilité de la filière soja dans la Région	Buenos Aires, Argentine	13 mars-08
Développement durable	Cours sur le commerce et l'environnement à l'intention des fonctionnaires	Santo Domingo, Rép. dominicaine	31 mars - 4 avril 2008
Développement durable	Réunion des points focaux nationaux du Forum interaméricain sur le droit de l'environnement (FIDA)	Brasilia, Brésil.	7- 9 mai 2008
Développement durable	Atelier sur les tendances dans la mise en œuvre des paiements en échange de services environnementaux (PSA). dans les Amériques	Sao Paulo, Brésil	4 juin 2008
Développement durable	Première Réunion du Comité régional de coordination pour la mise en œuvre de la SAICM.	Trinité-et-Tobago	11-13 juin 2008
Développement durable	III Atelier international sur les informations sur les zones protégées naturelles dans les régions amazonienne et andine	Quito, Équateur	12-15 mai 2008
Développement durable	Atelier régional du Cône Sud sur l'énergie durable.	Santiago, Chili	11 juillet 2008
Développement durable	Manifestations régionales sur l'énergie durable	Nassau, Bahamas	23-24 juillet 2008
Développement durable	Cours sur le commerce et l'environnement pour les fonctionnaires	Guatemala, Rép. du Guatemala	4-5 août 2008
Développement durable	III Réunion préparatoire régionale de l'Amérique latine et de la Caraïbe de l'Alliance pour le REEEP	Mexico, Mexique	4 sept. 2008
Développement durable	Panel d'experts sur le changement climatique au Conseil permanent	Washington D.C., É-U	10 sept. 2008
Développement durable	Inauguration du projet Énergie durable dans la Caraïbe	Castries, Sainte-Lucie	9 oct. 2008
Développement durable	Réunion sobre la vision du réseau IABIN.	Washington D.C., É-U	30 oct. 2008
Développement durable	Forum virtuel sur la durabilité environnementale	En ligne	17-26 nov. 2008
Développement durable	Conférence pour penser et avoir une vie simple	Washington D.C., É-U	25 nov. 2008

Développement durable	Réunion interorganisations sur la manipulation des produits chimiques	Washington D.C.	3 déc. 2008
Développement durable	6 ^{ème} Atelier de coordination UNESCO/OEA ISARM Amériques.	Santo Domingo, Rép. dominicaine	3-6 déc. 2008
Développement durable	Forum sur l'énergie durable pour l'Amérique centrale et du Nord	San Salvador, El Salvador.	11 Déc. 2008
Développement durable	Réunion pour le lancement du projet sur le paiement des services environnementaux pour une agriculture durable	Asunción, Paraguay	12 déc. 2008
Développement durable	Atelier national de diffusion de l'évaluation régionale de l'impact de la filière soja	Paysandú, Uruguay.	22 déc. 2008
Éducation	Cours à distance dans la Caraïbe – Première Réunion de l'équipe pour l'élaboration du cursus	Barbade	23-25 janv. 2008
Éducation	Cours à distance dans la Caraïbe - Réunion de validation	Barbade	13-15 août 2008
Éducation	II Sommet interaméricain sur le règlement des différents	Cleveland, Ohio	mars 2008
Éducation	Séminaire d'évaluation – Démocratie	Guatemala	1-3 déc. 2008
Éducation	Réunion du Conseil d'administration	Guatemala	4-5 déc. 2008
Éducation	2 ^{ème} Cours interaméricain sur la qualité et la non-scolarité	Santiago, Chili	23-25 janv. 2008
Éducation	Première Réunion de planification du Deuxième Symposium Transitions	Washington, D.C.	12 mars 2008
Éducation	Rencontre nationale sur la petite enfance	Guatemala	8-12 avril 2008
Éducation	Congrès international sur l'enseignement préscolaire	San Luis Potosi, MX	21-23 mai 2008
Éducation	Deuxième Réunion préparatoire du Symposium Transitions	Santiago, Chili	16-19 juin 2008
Éducation	Journée, projet Tendances en matière de politiques de transition dans les communautés autochtones	Lima, Pérou	30 juillet - 2 août 2008
Éducation	Journée, Projet sur les réseaux de communications et de plaidoyer	Lima, Pérou	4-6 août 2008
Éducation	Services consultatifs en enseignement initial. Système d'intégration centraméricain. CECC-SICA	San Jose, Costa Rica	21-23 sept. 2008
Éducation	Huitième Rencontre sur la santé, la nutrition, le talent et l'enseignement initial	Monterrey, Mexique	23-24 oct. 2008
Éducation	Conseils techniques aux équipes d'Amérique centrale	Guatemala	4-6 nov. 2008
Éducation	Atelier technique pour 7 pays d'Amérique centrale (FEMCIDI)	San Salvador, El Salvador	septembre 2008
Éducation	Atelier de la Caraïbe sur l'analyse des données et la présentation de rapports (FEMCIDI)	Nassau, Bahamas	9-10 déc. 2008

Éducation	Alphabétisation régionale / Éducation des adultes (UNESCO/OAS/INEA)	Mexico	10-13 sept. 2008
Éducation	ITEN. Séminaire Formation des enseignants du XXI siècle	Trinité-et-Tobago	29-31 oct. 2008
Travail	Atelier RIAL sur le dialogue social et la cohésion sociale	Montevideo, Uruguay	15 avril 08
Travail	Atelier RIAL sur les emplois pour les jeunes	Río de Janeiro-Brésil	20-21 mai 2008
Travail	Atelier RIAL sur la santé et la sécurité au travail	Cusco –Pérou	21-22 oct. 2008
Travail	Table ronde “ les jeunes, le travail décent et la prospérité humaine dans les Amériques ”	Washington, D.C.	5 nov. 2008
Travail	Séminaire sobre les emplois pour les jeunes en Amérique du Nord	Mexico, D.F	4-5 déc. 2008
Travail	Atelier RIAL sur les services publics d’emploi	Panama, Rép de Panama	10-11 déc. 2008

2.5 SOUS-SECRETARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a été créé en 2006 par l'Instruction 05-13 Rev. 2. Il est composé de la Direction exécutive du Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, du Département de la coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle, du Département de la sécurité publique, du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, qui a rang de département, et du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme, qui a également rang de département.

Direction exécutive du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle

La Direction exécutive du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a prêté des services consultatifs au Secrétariat général pour les questions relatives à la sécurité multidimensionnelle. Elle a encouragé et renforcé l'adoption d'une vision intégrée des défis qui se posent pour la sécurité multidimensionnelle dans le Continent américain en menant des activités de coordination liées aux missions de coopération entre les États membres destinées à faire face aux menaces contre la sécurité nationale et les citoyens, en exécution des directives émanées de l'Assemblée générale. Elle a exercé une coordination active avec les différents États membres à l'appui des activités de mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques et s'est acquittée de ses fonctions d'appui aux organes politiques, dans le cadre de la Commission sur la sécurité continentale. Elle a coordonné la mobilisation des ressources extérieures destinées à soutenir les efforts déployés par les pays dans le cadre de programmes et de projets de renforcement institutionnel et de formation de leurs ressources humaines, y compris sept nouveaux projets approuvés en 2008.

La Direction exécutive du Sous-secrétaire a encouragé les activités visant à appliquer de façon efficace les directives relatives au rapprochement de l'Organisation interaméricaine de défense et du Collège interaméricain de défense, en tant qu'entités du Secrétariat général. De même, elle a appuyé les activités de leurs services relevant de la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent (CSH).

Coopération avec d'autres organisations publiques et privées, nationales, régionales et internationales

Elle a planifié et coordonné les activités liées aux missions de maintien de la sécurité et de la paix dans le Continent américain. En particulier, elle a engagé des actions de coopération avec les institutions suivantes: la Police judiciaire du Chili, le Ministre de la sécurité nationale de Trinité-et-Tobago, la Directrice générale des questions mondiales au Secrétariat aux affaires étrangères du Mexique, Defense Attache-Advisor of Trinidad and Tobago (Attaché-conseiller de la défense de Trinité-et-Tobago), le Président de Inter-American Dialogue (Dialogue interaméricain), le IIIe Forum sur les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité de la Commission sur la sécurité continentale, Center for Hemispheric Defense Studies (Centre d'études de la défense continentales), le Ministre et Chef de cabinet de la sécurité institutionnelle du Brésil, le Secrétariat aux relations extérieures du Mexique, Interpol et le Forum interaméricain pour la paix. La Direction exécutive a tenu des réunions avec le Représentant pour le désarmement des Nations Unies, le Représentant d'Interpol auprès des Nations Unies, la délégation des femmes dirigeantes d'Haïti, le Secrétaire exécutif de Preparatory Commission for the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organization (CTBTO) (Commission préparatoire de l'Organisation du [traité d'interdiction complète des essais](#)

[nucléaires](#)), le Directeur exécutif du Comité de l'ONU contre le terrorisme, ainsi qu'avec des représentants de la Banque mondiale et du SICA.

Par ailleurs, la Direction exécutive a organisé les manifestations indiquées ci-dessous, elle y a participé et y a fait des exposés et dans certains cas elle les a financées :

- Réunions de travail sur des situations de violence au Brésil, 11-21 janvier 2008.
- Réunions avec le Bureau du Procureur général de la République, Mexique, 30 janvier-4 février.
- Programme de formation à l'intention de juges et de magistrats du parquet sous forme de simulations de procès pour blanchiment d'avoires, Mexique, 11-13 février.
- IIe Conférence de la CIFTA
- Symposium international sur la sécurité et les politiques des pouvoirs publics relatives aux drogues, Brésil, 25-27 février.
- 51e Session of the Commission on Narcotics Drugs (Commission des stupéfiants) Autriche, 10-14 mars.
- Réunions sur la criminalité transnationale organisée, le déminage et l'appui à l'Observatoire interaméricain des drogues, avec les ministères de l'intérieur, des affaires étrangères et de la coopération; et l'AECE, Espagne, 17 mars.
- Indicateurs de sécurité et justice dans les pays en développement, Université Harvard, États-Unis d'Amérique.
- Réunion de travail préparatoire intergouvernementale (MEM), Argentine, 24-28 mars.
- Ier Forum interrégional des villes UE-LAC, Politiques des pouvoirs publics relatives au traitement anti-drogue, République Dominicaine, 2-5 avril.
- Ve Meeting of the Council for National Security and Law Enforcement (Réunion du Conseil de sécurité nationale et d'application de la loi), Trinité-et-Tobago, 3-4 avril
- Ie Réunion de la Communauté des Polices d'Amérique (AMERIPOL), Chili, 25-27 avril.
- 3e Réunion biennale des États sur l'application du Programme d'action de l'ONU sur les armes légères, 14-18 juillet.
- École de gendarmerie, Argentine, 28 juillet.
- Conférence exécutive de sécurité publique pour l'Amérique du Sud, Brésil, 4-5 août.
- Réunions au Ministère de la défense et Conseil national pour le contrôle des stupéfiants et des substances psychotropes (CONSEP), 21-22 août.
- IIe Réunion des autorités pénitentiaires, Chili, 26-28 août.
- VIIIe Conférence des Ministres de la défense des Amériques, Canada, 2-6 septembre.
- Cours de sécurité, Argentine, 2-6 septembre.
- Ie Conférence des Ministres sur la sécurité publique des Amériques, Mexique, 7-8 octobre.
- Nouveaux paradigmes, nouvelles solutions, Centres d'intégration des jeunes, Mexique, 30-31 octobre.
- XXVe Réunion du Groupe d'experts de la CICAD sur la lutte contre le blanchiment des avoires, Mexique, 30-31 octobre.
- 44e Session ordinaire de la CICAD, Chili, 19-21 novembre.
- Atelier régional des Nations Unies sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, Brésil, 25-26 novembre.
- 30e Session de la Conférence des États parties à l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques), Pays-Bas, 2-5 décembre.
- Formation spécialisée à la prévention et répression du blanchiment d'argent, de la criminalité organisée et du financement du terrorisme du CICTE, Brésil, 8-11 décembre.
- Réunion sur l'appui policier à Haïti, tenue au ministère de la défense, Chili, 15 décembre.

Dans le cadre d'une action coordonnée avec le Département des relations extérieures, la Direction exécutive du Sous-secrétariat a fait des exposés devant les délégations des institutions et pays suivants en visite à l'OEA: le Chili, la Colombie, l'Équateur et l'Uruguay; le Département de la défense des États-Unis, des diplomates du Département des relations extérieures et du commerce du Canada, l'École de la défense nationale du Mexique, l'École des forces canadiennes, l'École de guerre de la Colombie, l'École de guerre de la marine du Mexique, Porto Alegre du Brésil, les Forces armées de la République Dominicaine, Western Institute for Security Cooperation (Institut occidental pour la coopération et la sécurité), la classe 48 du Collège interaméricain de défense, l'École de guerre de Colombie, ainsi que des militaires du Continent américain.

Coopération avec des pays Observateurs permanents

Par l'intermédiaire de la Direction exécutive, le Sous-secrétaire a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires des gouvernements espagnol et russe en vue de resserrer les liens de coopération dans le domaine de la sécurité multidimensionnelle des pays du Continent. Il a tenu aussi des réunions avec le Directeur du Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RECSA) au Kenya, le Directeur pour l'Amérique latine de la Commission européenne et l'Université d'Oslo en Norvège.

2.5.1 Département de la Coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle

Le Département de la coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle (DCPPSM) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 4 de 2007. Il est chargé de la mise en œuvre des activités techniques et administratives du Sous-secrétariat et de l'allocation des ressources à tous les programmes conformément à l'Instruction 08-01 Rev. 2 de 2008. Le Directeur du Département a prêté des services consultatifs au Secrétaire général et au Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle pour toutes les questions relatives à la sécurité et à la défense dans les Amériques et pour tout ce qui concerne la coordination des activités des services du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle ayant trait à des thèmes multidisciplinaires liés à la sécurité et à la défense ainsi qu'aux programmes relatifs à des politiques continentales destinées à renforcer la sécurité dans la région.

Commission sur la sécurité continentale

En sa qualité de secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale, le Département a planifié et coordonné les réunions de la Commission et, en appui au bureau de la Commission, il a élaboré des rapports et des documents techniques sur les questions traitées pendant ses réunions, y compris le Troisième Forum sur les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité [AG/RES. 2270 (XXXVII-O/07)], tenu le 14 mars 2008

Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition d'armes classiques

En sa qualité de secrétariat technique de la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition d'armes classiques, le Département a planifié et coordonné les réunions de la Convention et élaboré des rapports et documents techniques liés aux questions traitées à l'appui des autorités de la Convention, y compris la IIe Réunion des États parties à la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition d'armes classiques qui a eu lieu le 14 avril 2008 pour la préparation de la Première Conférence des États parties qui se tiendra en 2009.

Organisation interaméricaine de défense

Le DCPPSM a maintenu des relations de coopération avec l'Organisation interaméricaine de défense et le Collège interaméricain de défense, orientées vers l'exécution du mandat CP/RES. 900 (1532/06) qui est de faire de l'Organisation interaméricaine de défense (JID) une "entité" de l'OEA sur la base de l'article 53 de la Charte de l'OEA. Il a mené des activités à l'appui de l'incorporation des processus administratifs de la JID à ceux du Secrétariat général. Il a aussi resserré les relations de coopération avec la JID et le Collège interaméricain de défense axées sur l'application des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité, ainsi que la mise en place du système d'information Web des rapports présentés par les États membres conformément aux résolutions de l'Assemblée générale en matière de sécurité continentale.

Coordination de programmes et de projets

En coopération avec le Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, le Département a coordonné l'évaluation de l'utilité d'exécuter les programmes et projets du Secrétariat au moyen de fonds spécifiques conformément aux critères établis par la Commission d'évaluation des projets. Il a apporté son assistance au Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle pour la coordination de la mise en oeuvre des activités de suivi des mandats émanés de l'Assemblée générale et de ceux qui ont été adoptés par les différentes réunions du CICTE, de la CICAD et du DPS. Il a notamment coordonné l'évaluation des projets du Sous-secrétariat financés par l'Espagne et le Canada.

Section de l'appui administratif

Le Département a établi le diagnostic des processus administratifs des services du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle afin d'élaborer le plan de mise en oeuvre de la section conformément à l'Instruction N° 08601 Rev. 2, qui a pour attribution de prêter des services financiers, budgétaires, informatiques, logistiques et de gestion des ressources humaines au Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle.

Appui technique aux programmes et projets et gestion des ressources et du personnel du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle

En consultation avec les services du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, le Département a préparé le programme-budget du Fonds ordinaire et a établi des projections de ressources extérieures pour 2010. Il a coordonné la présentation de toutes les propositions de projet qui seront soumises à l'approbation du Secrétaire général. Il a aussi prêté son assistance au Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle pour la production, l'intégration et l'exécution de différentes réunions techniques des services, ainsi que pour la gestion des ressources et du personnel de tous les départements du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle.

Renforcement de la coopération internationale

En coordonnant ses activités avec celles du Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, le Département a encouragé des mécanismes et des espaces pour la mise au point d'activités destinées à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre les menaces contre la sécurité nationale et les citoyens du Continent américain. Il a continué de collaborer étroitement avec des organes internationaux, régionaux et sous-régionaux, tels que notamment l'Office des Nations Unies contre la

drogue et le crime (ONUDC), le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA), la Commission des stupéfiants des Nations Unies, Swedish Institute of International Affairs (SIPRI) (Institut suédois des affaires internationales), Interpol, Implementation Agency for Crime and Security (IMPACS) (Agence d'exécution pour la prévention du crime et la promotion de la sécurité), ainsi que des organisations non gouvernementales et le secteur privé, dans le domaine sécuritaire.

2.5.2 Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) a été créée par l'Assemblée générale, en 1986. Ses fondements sont les principes et les objectifs énoncés dans le Programme d'action interaméricain de Rio de Janeiro contre la consommation, la production et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1986, ainsi que la Stratégie antidrogues dans le Continent américain de 1996. Conformément au statut de la Commission et à l'Instruction 08-01 Rev. 2, elle dispose d'un Secrétariat exécutif, qui a rang de département.

Le programme de lutte contre les drogues de la CICAD est réparti entre les domaines suivants: la réduction de la demande, le développement de l'éducation et la recherche, la réduction de l'offre et les formes optionnelles de développement, la lutte contre le blanchiment des avoirs, le renforcement des institutions, le Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) et l'Observatoire interaméricain des drogues.

Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM)

En 2008, le MEM a présenté le Rapport continental d'évaluation des progrès réalisés dans la lutte contre l'abus des drogues 2005-2006, qui est la quatrième édition d'une série de rapports sur les succès remportés collectivement par les États membres dans la lutte contre les drogues dans une perspective régionale. Le Groupe d'experts gouvernementaux a aussi commencé l'évaluation de la mise en oeuvre des recommandations émanées du quatrième cycle d'évaluation du MEM. Ces évaluations seront publiées en 2009.

Observatoire interaméricain des drogues (OID)

Après plusieurs années de travail sur le terrain et d'assistance technique, l'Observatoire interaméricain des drogues (OID) a publié une étude comparative de la consommation de drogues dans la population âgée de 15 à 64 ans dans six pays de l'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Chili, Équateur, Pérou et Uruguay), qui a été élaborée en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Cette étude intitulée "Éléments orientant les politiques anti-drogues des pouvoirs publics dans la sous-région", aidera les autorités nationales à comprendre les modes de consommation de drogues qui existent dans leurs pays aux niveaux régional et mondial et à adopter à leur tour les mesures et politiques qui conviennent pour les réprimer. Dans le cadre des études épidémiologiques qu'il effectue, l'OID prévoit de conduire une étude sur la consommation de drogues dans la population universitaire des pays de la Communauté andine, en mettant l'accent sur les drogues de synthèse. Celle-ci sera menée à bien par la CICAD, au moyen d'un financement de l'Union européenne, suite à un appel d'offres public international remporté par l'OID.

Dans le cadre d'un projet conjoint avec le National Institute on Drug Abuse (NIDA) (Institut national sur les toxicomanies) des États-Unis, l'OID a accordé 20 bourses d'études au titre de thèses de

doctorat. La CICAD a remporté un concours international de la meilleure étude épidémiologique sur la consommation de drogues financé par l'Union européenne.

Réduction de la demande

Afin d'améliorer la qualité et la disponibilité du traitement de la toxicomanie au niveau local, la Section de réduction de la demande a organisé le premier forum de représentants municipaux d'Amérique latine, des Caraïbes (24 villes) et d'Europe (19) en mars à Santo Domingo. Ce programme, financé par la Commission européenne pour la période 2007-2009, permet à la CICAD de promouvoir la mise au point de normes et la mise en commun des bonnes pratiques en matière de traitement de la toxicomanie, y compris les solutions de substitution à l'incarcération des auteurs d'infraction pour abus de drogues.

Cette Section a également réalisé des progrès importants en établissant des normes professionnelles à l'intention du personnel qui traite les toxicomanes en Amérique centrale, en particulier dans les centres de détention de jeunes et dans les centres ONG. Élaboré et appliqué à titre expérimental en El Salvador, ce programme a été étendu au Guatemala en 2008. Jusqu'à présent, 400 thérapeutes ont reçu une formation dans le cadre de ce programme et on prévoit qu'il sera mis en oeuvre au Costa Rica, au Honduras et au Nicaragua en 2009. En El Salvador, Conformément à l'engagement qu'il a pris, le gouvernement salvadorien a commencé à élaborer le processus de certification des spécialistes qui ont terminé les cours de formation.

Sur la base des travaux du Groupe d'experts sur la réduction de la demande, la CICAD a approuvé les "Directives continentales de la CICAD pour la prévention de l'usage de drogues et d'alcool sur le lieu de travail".

Renforcement des institutions

Le nouveau programme Renforcement des institutions, Santé et Vie dans les Amériques (SAVIA) provient de différents programmes précédents et vise à renforcer, dans le domaine du traitement et de la prévention de la toxicomanie, les capacités institutionnelles au niveau local de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou, du Venezuela et de l'Uruguay. Grâce à un financement du gouvernement espagnol, le programme accorde des subventions directement aux communes au titre de projets spécifiques de traitement et de prévention.

Développement de l'éducation et de la recherche

La Section du développement de l'éducation et de la recherche a apporté une assistance technique à plus de cinquante universités d'Amérique latine pour qu'elles inscrivent la question des drogues dans les programmes d'études de leurs écoles de soins infirmiers et leurs facultés de santé publique, de pédagogie et de médecine. Par ailleurs, elle a contribué à des programmes régionaux de formation dans le domaine de la réduction de la demande.

Lutte contre le blanchiment des avoirs

En réponse à des demandes présentées par les États membres, la Section de la lutte contre le blanchiment des avoirs a mis en place un programme d'assistance technique et de pratiques optimales pour aider les gouvernements à gérer et administrer les biens saisis et confisqués à des trafiquants de

drogues et des blanchisseurs d'avoires. Au début, le projet a été exécuté conjointement avec les gouvernements argentin, chilien et uruguayen et la CICAD a détaché au Bureau hors siège de l'OEA à Montevideo un coordinateur de projet à temps plein. La Section a renouvelé le contenu de son programme de simulations de procès pour blanchiment d'avoires qu'elle exécute avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Colombie) de manière à donner aux fonctionnaires de la justice – avec l'assistance de consultants espagnols et chiliens – la possibilité de faire progresser une affaire judiciaire de blanchiment d'avoires.

Réduction de l'offre

Les drogues de synthèse, comme la méthamphétamine et l'ecstasy, représentent une menace croissante pour les pays du Continent américain en raison de la facilité relative avec laquelle elles sont produites et des conséquences nocives qu'entraîne leur consommation. Un programme de formation entrepris par la Section de la réduction de l'offre en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, a permis de sensibiliser les pays à ce problème émergent et de le leur faire connaître. Ainsi, des fonctionnaires chargés de faire respecter la loi, des magistrats du parquet, des chimistes et d'autres spécialistes participant à la lutte contre les drogues ont acquis des connaissances et des compétences spécialisées et nécessaires pour exercer des contrôles efficaces sur la production et la distribution de drogues de synthèse. Par ailleurs, cette Section a formé plus de 900 agents chargés de l'application de la loi à d'autres thèmes de très grande importance pour la répression de ce phénomène, tels que le renseignement opérationnel et stratégique dans les opérations antidrogues, la sécurité dans les ports, la distribution illicite par l'Internet de drogues contrôlées au niveau international et la gestion et disposition de produits chimiques utilisés dans l'élaboration de drogues illicites.

Formes optionnelles de développement, intégré et durable

La CICAD s'est principalement employée à promouvoir la culture de produits de substitution dans des zones de cultures illicites. Le groupe d'experts de la CICAD a élaboré un manuel de bonnes pratiques pour renforcer les associations de producteurs de produits de remplacement. Il a notamment poussé plus avant un projet pilote relatif à la méthode utilisée par les établissements d'enseignement agricole en matière de vulgarisation auprès des agriculteurs de cacao au Pérou, ainsi que des travaux de recherche scientifique sur les risques potentiels que comporte pour la santé humaine et l'environnement la fumigation aérienne qui est pratiquée pour éliminer les cultures de la coca en Colombie.

Renforcement de la CICAD et partenariats stratégiques

Les activités de la CICAD ont été enrichies grâce à la vaste gamme de partenariats qu'elle a formés avec d'autres agences spécialisées, telles que notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Commission européenne, l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT), la Communauté andine des Nations, la Commission centraméricaine permanente pour l'élimination de la production, du trafic, de la consommation et de l'emploi illicites des stupéfiants et des substances psychotropes (CCP), Interpol, la Banque interaméricaine de développement, la Gendarmerie royale du Canada, les Douanes françaises, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux en Amérique du Sud (GAFISUD), le Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC) et l'Institut national sur les toxicomanies des États-Unis (NIDA). Les partenaires de la CICAD dans la société privée sont la Coalition des entreprises pour un

commerce sûr (BASC), la Fondation internationale des Clubs de Léon, la Fondation mondiale du cacao, Microsoft et la Fondation pour les Amériques. Ces partenariats, qui viennent s'ajouter aux États membres et à quelque municipalités européennes et latino-américaines, ont permis une augmentation substantielle des contributions versées à la CICAD en espèces comme en nature.

2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme

En 2008, le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a réalisé 115 activités, cours de formation et prestations d'assistance technique dont ont bénéficié plus de 2 700 participants dans le cadre de neuf programmes portant sur cinq domaines différents: Contrôles aux frontières, Protection des infrastructures critiques, Assistance législative contre le terrorisme et le financement du terrorisme, Gestion de crises face aux menaces terroristes émergentes et Coopération internationale.

Contrôles aux frontières

L'expansion des partenariats a été une source d'importants progrès pour le **Programme de Sécurité aéroportuaire** et a donné lieu à la formation de 363 fonctionnaires aux normes internationales de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) grâce à 26 cours de formation et à 8 bourses d'étude au titre de cours dispensés par l'OACI. Par l'intermédiaire de l'Administration pour la sécurité des transports des États-Unis (TSA) et de l'OACI, un accent particulier est mis sur l'évaluation des besoins de formation et la coordination de celle-ci. Des experts originaires du Canada, d'Espagne et d'Israël participent à neuf projets.

Le **programme Sécurité maritime et portuaire** continue à être le plus important et le plus complexe des programmes du Secrétariat; il est appliqué en partenariat avec le secteur privé, le Service des gardes-côtes des États-Unis, Transports Canada et deux autres départements de l'OEA (la CICAD et la CIP). Dans le cadre de trois projets, le Secrétariat a offert une formation au Code de protection des bateaux et des installations portuaires (PBIP) de l'Organisation maritime internationale (OMI) à l'intention de 1 251 fonctionnaires. Sept pays ont bénéficié du projet Évaluation des besoins de formation et de perfectionnement subséquent: Jamaïque, Guyana, Bahamas, Guatemala, Honduras, Trinité-et-Tobago et Saint-Vincent-et-Grenadines. Trois exercices de gestion de crises ont eu lieu en Colombie, au Pérou et à Trinité-et-Tobago, et les préparatifs ont commencé pour 2009 au Chili. Le Secrétariat encourage une méthode de formation des formateurs en vue de créer un réseau continental d'experts. La nouvelle série d'Ateliers sous-régionaux sur les pratiques les plus performantes en matière de sécurité portuaire et Code PBIP a été inaugurée par un premier atelier effectué au Brésil en juin pour des participants des pays andins, suivi par un second atelier offert au Guatemala pour l'Amérique centrale, le Mexique et la République Dominicaine. Le Secrétariat est engagé dans l'organisation d'ateliers sous-régionaux pour la présentation et l'éventuelle mise en oeuvre du Manuel de l'APEC sur les Pratiques et exercices de sécurité portuaire, ce qui contribuera à des progrès extraordinaires de la normalisation des méthodes y relatives dans 50 pays d'Amérique et d'Asie.

Dans le cadre du **Programme Immigration et douanes**, le Secrétariat a achevé en 2008 les activités prévues dans deux Mémoires d'accord. Le Service des douanes et de la protection des frontières (CBS) des États-Unis a mené une évaluation et des sessions de formation de suivi à la Barbade. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a réalisé des évaluations pour le CICTE au Suriname et à Sainte-Lucie en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes de gestion des frontières et

des processus de migration. L'évaluation de 10 pays au total a ainsi été menée à bien dans les Caraïbes. Une formation a été offerte à 70 participants dans le cadre du programme, y compris les évaluations additionnelles effectuées en 2008 à la Dominique et aux Bahamas par des contractuels indépendants du Secrétariat.

Au moyen du projet Ateliers sous-régionaux sur les pratiques optimales concernant la sécurité des documents de voyage, dans le contexte du **Programme Sécurité des documents et prévention des fraudes**, le Secrétariat a promu les normes internationales de l'OACI sur les documents de voyage lisibles par machine et la base de données d'Interpol sur les documents de voyages volés et perdus. Un premier atelier a eu lieu en El Salvador pour les pays d'Amérique centrale, le Mexique et la République Dominicaine et un second en Colombie pour les pays andins. Dans le cadre d'un second projet, le Secrétariat a organisé deux ateliers sur la détection de documents de voyage frauduleux dispensés par des experts du Laboratoire de police scientifique pour les documents du Service de l'immigration et des contrôles douaniers du Département de la sécurité interne des États-Unis. Le premier a été organisé au Brésil à l'intention de 44 membres de la police fédérale et le second à l'intention de 33 agents des douanes, de l'immigration, des passeports et des forces de l'ordre du Mexique. Ces ateliers avaient pour objectif de renforcer la capacité de détecter des documents de voyage frauduleux et d'améliorer ainsi les contrôles aux frontières et d'intensifier les liens institutionnels entre les responsables des services des douanes et de la protection des frontières. Un nombre total de 144 fonctionnaires ont reçu une formation dans le cadre de ce programme.

Assistance législative et financement du terrorisme

Le programme Assistance législative et le programme de lutte contre le financement du terrorisme ont été regroupés en 2008, offrant ainsi une formation à 651 procureurs, juges, législateurs et membres de la police. En mai, le Secrétariat a co-organisé avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), une conférence des ministres à Panama pour l'Amérique centrale, le Mexique, la République Dominicaine, la Colombie et le Pérou sur le thème "La coopération internationale contre le terrorisme et la criminalité transnationale". Le Secrétariat et l'ONUDC ont aussi dirigé deux missions d'assistance technique en matière législative au Guatemala, un cours spécialisé de formation législative à l'intention de procureurs, de juges et de membres de la police en El Salvador, et deux ateliers spécialisés dans le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme au Brésil et en Argentine. En octobre, le Secrétariat, conjointement avec l'ONUDC et le Secrétariat du Commonwealth, a organisé un atelier sous-régional pour les pays caribéens sur le financement du terrorisme, ce qui contribue largement aux progrès accomplis dans le domaine de la législation dans les Caraïbes.

Protection des infrastructures critiques

Dans le cadre du programme sur la **sécurité cybernétique** pour la période 2008-2010, le Secrétariat a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrale en matière de cybersécurité de l'OEA de 2004 et a assuré la formation de 165 personnes. Il a achevé le premier cycle de formation sur la création des équipes d'intervention en cas d'incidents liés à la cybersécurité dans les ordinateurs (CSIRT) au moyen de trois ateliers sous-régionaux: Centramérique, Mexique, République Dominicaine (avril); les pays andin (mai) et les pays des Caraïbes (décembre). Avec l'assistance du Département des services d'information et de technologie de l'OEA, le Secrétariat a lancé un projet pilote exécuté avec cinq pays en janvier pour tester un réseau électronique des CSIRT à l'aide du serveur sécurisé de l'OEA. Le projet s'est terminé par un atelier de deux jours qui a eu

lieu à l'OEA en novembre et au cours duquel des experts provenant de 16 pays ont convenu de s'unir, d'utiliser et de promouvoir le réseau continental des CSIRT.

Le **Programme interaméricain sur la sécurité dans le secteur touristique** est entré dans une nouvelle phase en 2008 suite aux recommandations d'une Réunion d'experts et à l'approbation par le CICTE VIII d'une extension du programme au reste du Continent. Le premier contrat suivant a été accordé au titre de cours de formation à Trinité-et-Tobago en 2009. Des consultations se sont déroulées à Acapulco, Cancun et Cozumel au Mexique, dans le cadre de la préparation de l'offre de formation en 2009. Le Secrétariat a participé pour la première fois au Groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies sur la protection des objets vulnérables, qui a choisi le projet du CICTE au Mexique comme l'un des deux moyens possibles pour tester les principes du Groupe concernant la création de partenariats entre les secteurs public et privé. Les consultations avec le Département du commerce et du Tourisme de l'OEA et des partenaires internationaux ont commencé pour mettre au point un programme d'études universitaires sur la sécurité dans le secteur touristique.

Coopération et partenariats internationaux

Un nombre toujours croissant de partenaires internationaux s'adresse au Secrétariat pour faire des exposés et participer en qualité d'experts à des conférences, ce qui représente des occasions rêvées de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des politiques et programmes. La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CCT) de l'ONU a qualifié le Secrétariat du CICTE de meilleur modèle de coopération internationale en la matière: elle demande assidûment la coopération de ce Secrétariat pour l'exécution des mandats et participe aussi aux activités que celui-ci organise. Le Secrétariat a représenté l'OEA en qualité d'organisation internationale dans des séminaires et réunions de l'ONU traitant de la Stratégie mondiale des Nations Unies contre le terrorisme approuvée par l'Assemblée générale en 2006 et révisée à New York le 4 septembre 2008. Avec l'Institut interrégional des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), le Secrétariat a créé un réseau continental d'autorités nationales de liaison sur la sécurité pour les grands événements. Interpol et l'OACI invitent régulièrement le Secrétariat à participer à des réunions et conférences. En septembre, il a présidé une séance de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur l'infrastructure critique et la sécurité des grandes manifestations— deux domaines dans lesquels le CICTE et l'OEA ont joué des rôles de premier plan. Le personnel du Secrétariat participe souvent aux réunions du Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat a été invité par le Commandement Sud des États-Unis à participer à l'exercice naval PANAMAX, co-organisé avec le gouvernement panaméen sur un scénario de terrorisme, lequel a fait appel à 7 000 participants et à 22 pays. Le Secrétariat continue d'accroître la coopération internationale avec d'autres entités, y compris l'APEC, le Secrétariat du Commonwealth et la CARICOM.

2.5.4 Département de la sécurité publique

Le Département de la sécurité publique prête des services consultatifs et mène des activités de coopération technique et de formation par l'intermédiaire de ses Sections Criminalité transnationale organisée et Politiques de sécurité publique, ainsi que de son Bureau de déminage humanitaire.

Section contre la criminalité transnationale organisée

- Criminalité transnationale organisée

Dans le cadre du Plan d'action continental contre la Criminalité transnationale organisée le Département de la sécurité publique a organisé des ateliers-séminaires en El Salvador, au Guatemala et au Honduras pour offrir une formation à des juges, magistrats du parquet et membres de la police dans le domaine des techniques spéciales judiciaire. Il s'est aussi efforcé d'impulser au niveau régional la mise en oeuvre de la loi type sur la protection des témoins qui a été préparée conjointement par l'ONUDD et l'OEA et il a fait fonction de secrétariat de la Présidence du Groupe technique contre la criminalité transnationale organisée.

- Armes à feu

Conjointement avec le gouvernement mexicain, le Département a organisé la Deuxième Conférence des États parties à la CIFTA, tenue à Mexico les 20-21 février 2008. Dans le cadre de cette conférence, les États ont approuvé l'Engagement de Tlatelolco selon lequel des actions concrètes ont été mises en place dans quatre domaines principaux, lesquelles visent à renforcer la mise en oeuvre de la CIFTA aux niveaux national et régional, l'application des lois, la coopération et l'échange d'informations, l'assistance technique et le suivi.

Le Département a organisé avec la Présidence pro tempore la Neuvième Réunion du Comité consultatif de la CIFTA (Washington, 9 mai 2008), pendant laquelle les États ont approuvé une loi type sur les mesures législatives destinées à criminaliser des délits liés à la fabrication et au trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes, ainsi qu'une loi type sur le renforcement des contrôles aux points d'exportation.

Le Secrétariat technique a participé aux séminaires et ateliers suivants : "Violence armée et développement" (Antigua, Guatemala, 28-30 avril 2008); "Conférence de synergie pour les organisations régionales sur la mise en oeuvre du Programme d'action de l'ONU sur les ALPC" (Bruxelles, 28-30 mai 2008); "Troisième Réunion biennale des États sur l'examen de l'application du Programme d'action de l'ONU sur les ALPC" (New York, 14-18 juillet 2008); et "Réunion consultative sur l'élaboration de normes pour le contrôle des armes à feu" (Genève, Suisse, 24-25 novembre 2008)

- Lutte contre la traite des personnes

En 2008, le Département a organisé trois séminaires de formation à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux, de représentants de la société civile et d'organismes internationaux. Ces séminaires avaient pour but de les sensibiliser et de les former à différents aspects de la prévention, de la criminalisation de la traite des personnes et de la protection des victimes.

Le Séminaire "Formation – Sensibilisation à la traite de personnes dans les Caraïbes (Sainte-Lucie, février 2008) a permis d'offrir une formation aux mécanismes d'identification et de protection des victimes de la traite de personnes à des parlementaires et des membres des forces de sécurité des pays des Caraïbes anglophones. Dans le cadre du "Programme de formation à la prévention et à la protection des victimes de la traite destiné au personnel des opérations de maintien de la paix des Nations Unies", le Département a organisé 5 ateliers sur les codes

internationaux de conduite relatifs au respect des droits de la personne, aux questions de parité hommes-femmes et à l'identification des victimes de la traite. Il a prêté son assistance à du personnel militaire et des membres des forces de sécurité sur le point d'intégrer des missions de maintien de la paix (Uruguay, mars 2008; Guatemala, mai 2008, avec la participation d'El Salvador, du Honduras et de la République Dominicaine; Pérou, juin 2008, avec la participation de l'Équateur et de la Bolivie; Chili, novembre 2008; Argentine, décembre 2008, avec la participation du Paraguay).

Dans le cadre du "Programme de formation à la traite de personnes à l'intention du personnel consulaire", le Département a réalisé 7 ateliers à l'intention du personnel consulaire et diplomatique et d'entités du gouvernement connexes, ayant pour objet d'identifier des compatriotes victimes de traite de personnes et de leur porter assistance (Bolivie, juin 2008; Équateur et Paraguay, juillet 2008; Nicaragua et Honduras, août 2008; Guatemala, septembre 2008 et République Dominicaine, octobre 2008).

Le Département a participé à différentes activités ayant trait à la lutte contre la traite des personnes dans les Amériques, ses réalisations et défis: Lutte contre la traite des mineurs (Espagne, janvier 2008); Forum mondial contre la traite (Autriche, février 2008); IIe Congrès des forces de police pour les personnes disparues (Équateur, avril 2008); Insertion des victimes de la traite des personnes (Ambassade du Canada à Washington, DC); IIIe Conférence annuelle contre la traite des personnes (Floride, États-Unis, mai 2008); Réunion préparatoire contre l'exploitation des enfants dans le monde (Argentine, août 2008); et Traite des personnes dans le Continent américain (Catholic Relief Services, novembre 2008).

Section des politiques en matière de sécurité publique

Le Département des politiques de sécurité a convoqué en avril 2008 la Première Réunion des Ministres chargés de la sécurité publique des Amériques (MISPA I) qui a eu lieu en octobre 2008 à Mexico. À cette fin, il a préparé un diagnostic régional "Sécurité publique: situation et politiques dans les Amériques" à partir duquel le Secrétaire général de l'OEA a présenté le document "La sécurité publique dans les Amériques: menaces et défis". Parallèlement, le Département a organisé des réunions avec des organisations universitaires et de la société civile afin de déterminer une stratégie régionale destinée à réduire les niveaux de criminalité et de violence en vigueur.

La MISPA I a approuvé la Déclaration politique "Engagement envers la sécurité dans les Amériques" qui est centrée sur les mécanismes d'action dans cinq domaines prioritaires: Gestion de la sécurité publique, Prévention de la criminalité, de la violence et de l'insécurité, Gestion des forces de police, Participation citoyenne et communautaire et Coopération internationale.

- Programme interaméricain de formation de la police

Le Département a offert, conjointement avec la Police judiciaire du Chili, le cours intitulé "Responsabilisation et modernisation de la police" (mai 2008), à Santiago du Chili. Ce cours avait pour objet de faire connaître et de mettre en commun les enseignements tirés de la mise en oeuvre des politiques de "responsabilisation de la police" dans le contexte de la modernisation des forces de sécurité publique. Y ont participé 24 personnes originaires de 17 États de la région.

- Bandes criminelles armées

Dans le cadre de la Commission sur la sécurité continentale, une séance spéciale a eu lieu en vue d'analyser le phénomène des bandes criminelles armées (AG/RES. 2299). Le Département a présenté l'étude intitulée "Définition et catégorisation des bandes criminelles armées" et sur laquelle est fondée l'élaboration des politiques de prévention et de contrôle de l'application de la loi.

À la demande du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, le Secrétariat général a effectué une mission pour établir un diagnostic et proposer des recommandations, à partir desquelles une seconde mission a eu lieu. Fort de l'expérience ainsi acquise, il élaborera un programme pour les pays des Caraïbes.

- Systèmes pénitentiaires et carcéraux

La Deuxième Réunion des responsables chargés des politiques pénitentiaires et carcérales des États membres de l'OEA s'est déroulée à Valdivia, au Chili (26-28 août 2008 – AG/RES. 2266).

Dans les recommandations et conclusions émanées de cette réunion, les responsables ont évalué les instruments internationaux relatifs aux droits applicables aux personnes privées de liberté; ils ont reconnu l'importance que revêt le document élaboré par la CIDH, Principes et bonnes pratiques en matière de protection des personnes privées de liberté dans les Amériques, et ont préconisé l'adoption de mesures, d'orientations et de politiques relatives notamment à la réinsertion sociale, aux conditions de privation de liberté (solutions de substitution à l'incarcération), à la super-surveillance, à la transparence et au suivi, à la coopération internationale, aux conditions sanitaires, à l'assistance juridique, à la communication avec l'extérieur et à la formation du personnel pénitentiaire.

Le Département a participé aux séminaires et activités internationales suivantes: l'Atelier "Initiatives pour la prévention du crime et de la violence en Centramérique: collaboration inter-institutions", (Banque mondiale et Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence – IACPV, Washington, 25 avril 2008); l'Atelier de formation aux réformes du système de sécurité – SSR- (Ottawa, Canada, 26-28 février), le séminaire sur la prévention des conduites à risque parmi la jeunesse ibéroaméricaine – Le XVIIIe Sommet ibéroaméricain (Mexico, Mexique, 16-17 octobre 2008); la réunion annuelle de l'Alliance contre la violence (Violence Prevention Alliance) (Washington DC, 3-4 décembre 2008).

Bureau de l'action humanitaire contre les mines

Le Bureau de l'action humanitaire contre les mines administre le Programme d'action intégrale d'action contre les mines personnel (AICMA) et assiste les gouvernements colombien, nicaraguayen, équatorien et péruvien dans l'exécution et la gestion de leurs Plans d'action nationaux antimines respectifs. L'AICMA fournit du matériel spécialisé; un appui logistique, administratif et opérationnel; une formation au personnel national; des services techniques; un suivi international; une assistance aux survivants d'accidents causés par des mines antipersonnel et une éducation sur les risques présentés par les mines aux populations touchées.

En 2008, au Nicaragua, le Bureau a attesté l'enlèvement de 6 317 mines, dégageant ainsi plus de 200 mille mètres carrés de terrains pour des activités productives et il a prêté une assistance au titre de la rééducation physique et psychologique à 495 survivants. Le Nicaragua a exécuté à hauteur de 97% son Plan national de déminage et prévoit de le terminer en 2009. En Colombie, 493 mines et explosifs ont été enlevés en application de la Convention d'Ottawa, ce qui a permis de nettoyer 14 des 35 champs minés placés sous le contrôle du gouvernement. En 2008, l'AICMA a appuyé pour la première fois le déminage de zones par des groupes illégaux dans les départements d'Antioquia et de Bolivar, dans lequel 75 037 mètres carrés ont été débarrassés de 100 mines et de 261 engins explosifs. De concert avec des organisations non gouvernementales, le Bureau a contribué à un projet de réinsertion socio-économique de 35 survivants d'accidents provoqués par des mines. À la frontière entre le Pérou et l'Équateur, 750 mines et engins explosifs ont été enlevés lors du nettoyage de plus de 9 mille mètres carrés couverts d'une jungle dense. Le programme AICMA est aussi venu en aide à 21 survivants de mines au Pérou, tandis qu'il prêtait son assistance au gouvernement péruvien pour l'élaboration d'un projet permettant d'identifier et d'aider tous les survivants des mines antipersonnel dans le pays.

2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF)

Le SAF a été créé par l'Instruction 08/01 Rev. 2 (26 novembre 2008). Il est composé du Bureau du Secrétaire, du Département des services budgétaires et financiers, du Département des ressources humaines, du Département des services informatiques et technologiques, du Département de la planification et du suivi, du Bureau du service des achats et du Bureau des services généraux. Sa mission consiste à jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités administratives du Secrétariat général (SG/OEA) et à dispenser des conseils dans ce domaine, conformément aux principes internationaux en matière de gestion professionnelle. Ceci inclut la gestion budgétaire et financière de toutes les activités et de tous les comptes du SG/OEA, les conseils concernant la gestion et la préparation de rapports sur l'élaboration et l'exécution des programmes, la gestion des installations du SG/OEA, l'acquisition de biens et de services, la passation de contrats relatifs à des biens ou à des services ainsi que la gestion du personnel.

Bureau du Secrétaire

Pendant la période couverte par ce rapport, le Bureau du Secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), faisant office de principale liaison entre cette Commission et le Secrétariat général.

Le Bureau du Secrétaire a également exercé une coordination avec les différents secteurs du Secrétariat général, en appui à leurs programmes, dans une perspective budgétaire et financière, assumant la direction d'une série de réformes visant à moderniser le Secrétariat général et à le rendre plus transparent.

Les progrès réalisés dans plusieurs de ces domaines ont été communiqués périodiquement aux États membres et à la Direction exécutive par l'intermédiaire du nouveau "Rapport trimestriel sur la gestion des ressources à l'OEA". Ce document indique quels ont été les résultats des principales activités du SAF et répond aux recommandations formulées par la Commission des vérificateurs extérieurs de l'OEA.

2.6.1 Département des services budgétaires et financiers (DSPF)

En 2008, le DSPF a poursuivi ses efforts pour réaliser ses objectifs immédiats et à long terme : 1) améliorer la qualité, l'utilité et la transparence des informations financières ; 2) mettre en application des politiques financières de nature à fournir des services financiers adaptés aux besoins de ses clients ; et 3) motiver le personnel du DSPF en créant des synergies et en encourageant l'innovation au sein du Département.

Quelques-unes des activités les plus importantes du DSPF au cours de l'année 2008 sont présentées ci-après :

- a) Consolidation de la politique de récupération des coûts indirects (ICR, selon ses sigles en anglais) ainsi que d'autres questions administratives au moyen de la CAM

Quelques-uns des avantages obtenus:

- Plus de transparence, augmentation du taux de recouvrement des ICR, contribution au Programme-budget du Fonds ordinaire et diminution du risque lié au taux d'intérêt, lequel a baissé au cours de l'année 2008
- Amélioration de la communication avec les secrétariats concernant la gestion financière des projets
- Intensification des efforts réalisés conjointement avec les secrétariats pour recouvrer les coûts indirects et utiliser ceux qui ont été récupérés
- Amélioration du travail en équipe avec les secrétariats sur des questions administratives d'intérêt commun.

- b) Portail financier sur OASCONNECT

Le Portail financier du DSPF, lancé à titre préliminaire en 2007, est devenu un instrument important pour la transmission d'informations sur les activités, les services et les rapports financiers du Département à différents utilisateurs. Il permet de mettre les informations financières à la disposition des utilisateurs d'une manière dynamique, immédiate et conviviale.

- c) Manuel financier à l'intention des missions d'observation des élections

Le Manuel financier à l'intention des missions d'observation des élections établit les fonctions et les responsabilités des responsables financiers affectés à ces missions. Il permet de réduire le coût de traitement des informations financières et contribue au bon fonctionnement de l'activité.

Le Manuel financier à l'intention des missions d'observation des élections fait partie intégrante du programme de modernisation et de transformation du SG/OEA. Il fait également partie de l'Accord sur le niveau de service (SLA selon ses sigles en anglais) qui est dispensé aux dépendances fonctionnelles et aux bailleurs de fonds. Un SLA établit l'attente commune par rapport au niveau de service qui est dispensé pour les services, les responsabilités et les engagements financiers relatifs à l'exécution des programmes et des projets. Une approche systématique et rationalisée permettra au SG/OEA de concentrer toute son attention sur l'évaluation des résultats, de l'exécution et des risques et réduira le temps consacré à la gestion quotidienne des transactions de routine.

Résultats budgétaires du SG/OEA

- Au cours de l'année 2008, d'importants événements se sont produits dans le domaine budgétaire
- En 2008, le projet de Programme-budget pour 2008 a été présenté avec un plafond budgétaire d'US\$90.125.000, ce qui incluait des ajustements statutaires des rémunérations et des augmentations des dépenses de fonctionnement du Secrétariat général dues à la perte du pouvoir d'achat. En termes réels, ce plafond budgétaire équivalait au plafond d'US\$87,5 millions fixé par l'Assemblée générale dans sa résolution AG/RES. 2353 (XXXVII-O/07)

- Conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 2437 (XXXVIII-O/08), l'Assemblée générale a été convoquée en session extraordinaire au cours de l'année pour examiner le plafond du Programme-budget pour 2009 et son financement.
- À sa Trente-sixième Session extraordinaire, tenue le 30 septembre 2008, l'Assemblée générale a approuvé le dispositif de financement du Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2009, pour un montant total d'US\$90.125.000. La proposition présentée par le Secrétaire générale incluait une augmentation des contributions des États membres au titre des quotes-parts de l'ordre de 3% mais en termes pratiques, cela ne représentait qu'une progression effective d'US\$1,1 million par rapport au montant approuvé pour l'exercice budgétaire précédent. La résolution AG/RES. 1 (XXXVI-E/08) a approuvé 3% d'augmentation des contributions au titre des quotes-parts et a autorisé le Secrétariat général à utiliser US\$6,8 millions provenant de ressources disponibles dans le Sous-fonds de réserve pour compléter le financement du Programme-budget pour 2009.

2.6.2 Département des ressources humaines (DRH)

En 2008, le DRH a poursuivi ses efforts de modernisation et de transformation par l'intermédiaire des objectifs suivants : 1) mettre en place de nouveaux mécanismes de recrutement ; 2) moderniser les normes régissant le personnel ; 3) incorporer les principaux processus relatifs aux ressources humaines dans l'OASES ; 4) créer de nouveaux instruments en matière de ressources humaines ; et 5) promouvoir une culture de responsabilité.

Parmi les progrès considérables qui ont été accomplis, on soulignera en particulier ceux-ci :

a) Mise en place de nouveaux mécanismes de recrutement

Dans le but d'accélérer et de normaliser la procédure de recrutement des ressources humaines, le Département a élaboré un projet visant à simplifier les mécanismes de passation de contrat. Les résultats escomptés sont les suivants :

- Recrutement adéquat des ressources humaines
- Registre complet et fiable de tous les fonctionnaires qui travaillent pour le SG/OEA
- Procédure de recrutement normalisée pour tous les mécanismes
- Réduction de la charge administrative : utilisation efficace des ressources
- Versement des prestations aux fonctionnaires locaux conforme aux normes internationales.

b) Modification des Normes générales et du Règlement du personnel

Dans le but de satisfaire les besoins actuels de l'Organisation, le DRH a élaboré, en collaboration avec le Département des services juridiques, différents projets visant à modifier les Normes générales et le Règlement du personnel dans le domaine : (i) des mécanismes de recrutement des ressources humaines, (ii) du classement des postes, (iii) des recours et (iv) des notations. Le but recherché par ces projets est une meilleure gestion des ressources humaines de l'Organisation.

c) Intégration des principaux processus relatifs aux ressources humaines dans l'OASES

- Participation active au projet de transformation STAMP (Projet de transformation et de modernisation du SAF). À titre de suivi de la création, en février 2008, de la hiérarchie organisationnelle dans le progiciel OASES, l'équipe du STAMP a entrepris des efforts visant à mettre en application également l'outil de contrôle des postes dans ce progiciel. Ces efforts, auxquels viendront s'ajouter de futurs projets, permettront de disposer d'un progiciel complet et automatisé de contrôle des postes, ce qui se traduira par une meilleure planification et budgétisation des ressources.
- Manuels de procédure. Poursuivant ses efforts de normalisation et d'optimisation des processus, le Département a élaboré 30 manuels de procédures sur des questions relatives à la gestion des ressources humaines du Secrétariat général (SG) destiné à l'usage interne du DRH. Ces manuels permettent aux fonctionnaires du Département d'avoir un guide d'informations normalisées pour la réalisation de leur travail journalier et d'offrir des services efficaces aux fonctionnaires de l'Organisation.

d) Création d'instruments en matière de ressources humaines et renforcement des instruments *existants*

- Automatisation des visas. Au début de l'année 2008, un nouveau système électronique a été installé pour les visas, qui a diminué de 50% le temps nécessaire pour le traitement de la rénovation des visas G-4
- Système de notation. En 2008, le processus de mise en œuvre du nouveau système de notation a continué. Le système, dont le fonctionnement a été concerté avec le Comité du personnel et le Département des services juridiques, a été établi dans le cadre des normes régissant le personnel afin qu'il soit plus solide et ait un fondement administratif.
- Révision des descriptions des fonctions du personnel. Une experte indépendante en normes et règles de classement des postes des Nations Unies a révisé 49 postes du SG/OEA. Suite à cette révision, 33 postes ont été reclassés et 16 sont restés au même niveau.
- Communication interne. La section de l'Intranet s'est enrichie en 2008, incorporant notamment des sections sur des prestations spécifiques et des informations sur les visas afin de faciliter l'accès des fonctionnaires à l'information. Par ailleurs, des manifestations organisées par les différents départements du SG/OEA ont été annoncées sur l'Intranet afin de leur donner davantage de visibilité et promouvoir la participation des fonctionnaires à ces activités.
- Programme de stages. Le nombre de participants a augmenté de 19% par rapport à l'année précédente. En 2008, dans le cadre de ce programme, la "Simulation du Conseil permanent" (MOEA/PC) a été institutionnalisée et un dossier d'informations de bienvenue, en format électronique, a été mis au point à l'intention des stagiaires. Une politique qui limite le nombre des stagiaires à 10% du personnel de chaque secteur a été mise en place à partir de juillet afin de sélectionner les candidats les plus qualifiés et maximiser leur contribution à l'Organisation.

- e) Dans le but de promouvoir une culture de responsabilité et de reconnaître les contributions du personnel, les activités suivantes ont été réalisées en 2008 :
- *Actions de formation.* 23 fonctionnaires appartenant à différents secteurs du Secrétariat général ont participé à un cours pilote qui vise à renforcer les compétences directoriales et le leadership chez les directeurs de l'Organisation.
 - *Reconnaissance des contributions du personnel.* À la cérémonie de remise de marques de reconnaissance au personnel, un hommage a été rendu à des fonctionnaires de l'Organisation pour le nombre d'années où ils ont servi l'Organisation, pour leur départ à la retraite en 2007, pour services notoires. De même, l'Association du personnel a remis les prix Leo S. Rowe et Terry Woods.
 - À titre de suivi de la Reconnaissance pour services notoires et de la formation pilote en compétences directoriales et en leadership, une série de petits déjeuners réunissant des fonctionnaires et le Secrétaire général ont été organisés. Les fonctionnaires y ont eu la possibilité de présenter leurs suggestions d'amélioration du SG, ouvrant ainsi un canal de communication entre les fonctionnaires et le Secrétaire général.
 - *Protection constante du personnel.* L'Unité des services de santé a continué de mettre au point sa vision de la promotion de la santé et de la prévention des maladies au Secrétariat général, au moyen des programmes suivants : la campagne de vaccination contre l'influenza, des piqûres contre les allergies, les programmes de prévention du cancer et la Foire de la santé. Cette dernière activité a dispensé différents services médicaux aux fonctionnaires en service, aux retraités, aux membres des missions et des délégations ainsi qu'aux membres de leurs familles. La participation a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

2.6.3 Département des services informatiques et technologiques (DOITS)

Principaux résultats du DOITS en 2008

- Rationalisation, actualisation et modernisation technologique de toute l'infrastructure de l'Organisation, aussi bien dans le domaine de l'informatique que de la communication : la consolidation physique des serveurs et des bases de données, la mise à jour technologique de l'OASES, la mise au point de 12 nouvelles applications et la mise en place d'un nouveau système de messagerie vocale (*voice mail*).
- Consolidation de la création et de la mise en place du Réseau continental d'échange d'information pour l'entraide en matière pénale et d'extradition, qui est géré, contrôlé et financé par ce Département. Ce projet bénéficie d'un financement du Fonds Espagne et a été développé de concert avec le Département des services juridiques de l'OEA.
- Analyse, conception et mise en œuvre de la première étape du Système d'information pour la gestion des affaires individuelles dont est saisie la Commission interaméricaine des droits de l'homme, conformément aux instructions imparties par l'Assemblée générale tenue à Panama. Ce projet bénéficie également d'un financement du Fonds Espagne et il est mis en œuvre en collaboration avec cette Commission.

- Mise en place de la première salle multimédia de l'Organisation, dotée de capacités multiples de travail, y compris l'utilisation de différentes technologies pour la réalisation de vidéoconférences. Cette salle est utilisée par les différents secteurs de l'Organisation.
- Création de la section Sécurité informatique, afin de répondre au besoin de plus en plus pressant d'apporter une réponse proactive à l'augmentation des activités délictueuses qui sont de plus en plus fréquentes dans le domaine informatique à travers le monde.
- Création de la section Assurance-qualité des logiciels afin de répondre à la demande croissante et soutenue de l'Organisation en matière de développement informatique.
- Mise au point, en collaboration avec le Département des conférences de l'Organisation, d'un nouveau logiciel pour la gestion et le suivi des sessions qui se déroulent dans le salon Simon Bolívar, pour essayer de mettre en application le concept "pas de papiers", moyennant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

2.6.4 Département de la planification et du suivi

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation a été créé par l'Instruction 05-15 et incorporé dans la nouvelle structure de l'Organisation établie par l'Instruction 05-13. Il a pour mission de coordonner les processus de planification, de contrôle et d'évaluation du SG ainsi que ceux des secrétariats, des départements et des bureaux qui dépendent du SG, de mettre au point et de gérer les instruments permettant une gestion coordonnée de ces processus et de préparer la programmation et le contrôle budgétaire, en coordination avec le SAF.

En décembre 2008, le Département a été incorporé au SAF sous le nom de Département de la planification et du suivi. Il est composé actuellement de deux sections : Appui à la gestion des projets et Appui à la planification et au suivi.

Suite aux mandats réitérés de l'Assemblée générale demandant une évaluation et un contrôle des résultats, le Département dispense un appui pour l'établissement de systèmes de planification, de contrôle et d'évaluation appropriés qui permettront aux États membres d'assurer le suivi de la programmation et du contrôle budgétaire et pour la mise au point d'un cadre d'évaluation des programmes et des projets qui réponde aux mandats impartis par les organes politiques et aux avantages comparatifs de l'Organisation.

La Commission des vérificateurs externes et d'autres institutions liées au Système interaméricain avaient formulé, elles aussi, des recommandations dans ce sens.

Activités réalisées en 2008

Ses principales activités ont consisté à : a) servir de secrétariat technique de la Commission d'évaluation des projets ; b) fournir une assistance technique à tous les secteurs du SG pour la formulation et le suivi des projets ; c) mettre au point des instruments de suivi et d'évaluation des projets ; d) offrir une assistance technique pour l'élaboration du Programme-budget pour 2009 et du plan opérationnel pour 2010 ; e) accorder un soutien au suivi des résultats obtenus en 2008 ; et f)

mettre au point un système de planification et de suivi opérationnel sous la forme d'un tableau de bord.

Le Département est chargé de la gestion du Fonds Espagne de l'OEA et, à cet effet, il entretient des relations permanentes avec différentes dépendances du Ministère des affaires étrangères et de la coopération espagnol, par l'intermédiaire de la Mission permanente de l'Espagne près l'OEA.

Il a également coordonné la formulation du Plan ACDI-OEA et, à cet effet, il a entretenu des relations régulières avec l'ACDI par l'intermédiaire de la Mission permanente du Canada près l'OEA.

Il a tenu quelque 10 réunions hebdomadaires (soit 500 réunions annuelles) avec des professionnels et des techniciens des différents secteurs du SG auxquels il a fourni une assistance pour la formulation et le suivi de projets. Il a tenu quelque 150 réunions avec des professionnels et des techniciens des différents secteurs du SG auxquels il a fourni une assistance pour la formulation du plan opérationnel pour 2010 et pour le suivi du plan opérationnel pour 2008.

Il a organisé quatre ateliers de formation en gestion des projets à l'intention du personnel du SG.

Résultats les plus notoires

- a) Renforcement de la capacité du SG à rendre des comptes, moyennant la mise au point d'un tableau de bord incorporant des modules de planification et de suivi opérationnel.
- b) Amélioration progressive de la qualité des projets qui ont été formulés par les différents secteurs du SG
- c) Premier rapport de suivi des projets approuvés par la Commission d'évaluation des projets

2.6.5 Bureau du service des achats

Secteur des immobilisations

- Dans le but de moderniser ce secteur et l'intégrer à la base de données du SG/OEA, un nouveau module pour les immobilisations a été installé dans l'OASES en tant que module "Stand-Alone" et le personnel clé de tous les secteurs du SAF ont été formés par *Oracle University*. La migration des données historiques est prévue pour janvier 2009.
- Une version préliminaire du Manuel d'inventaire a été élaborée en tenant compte des normes budgétaires et financières.

- Résumé des activités les plus importantes:

Coût des biens neufs	US\$ 957.709
Biens neufs reçus et enregistrés dans le nouveau système d'Oracle	1.242
Biens éliminés de la base de données	8.021
Distributions diverses	9.440
Biens répertoriés physiquement (tous les bâtiments du siège)	1.600
Biens actualisés au moyen d'inventaires physiques et en cas de déménagements	4.006

Secteur des achats

a) Système de gestion Oracle (OASES)

- Approbation d'acquisitions pour plus de 120 millions de dollars, ce qui correspond au traitement de 37.600 demandes d'achat qui ont généré 39.377 bons de commande.
- Prise en compte de plus de 2.250 demandes émanées du système de services après-vente.
- En coordination avec le DHRS, l'OPS a certifié près de 50 utilisateurs du système OASES.
- OfficeMax a été l'entreprise adjudicataire du contrat de fourniture de matériel de bureau, ce qui représente des économies annuelles estimées à plus de 10.000 dollars.

b) Activités liées aux contrats, aux assurances et aux appels d'offres

- 25 appels d'offres ont été lancés en bonne et due forme ainsi que 7 autres pour le compte d'autres organisations. Le montant total des adjudications a dépassé 4,6 millions de dollars.
- Publication, à la fin de l'année 2008, du "Guide pour les appels d'offres officiels et pour le processus d'évaluation", qui modifie le règlement des achats, augmentant de 30.000 à 50.000 dollars des États-Unis le montant maximum des achats qui doivent faire l'objet d'appels d'offres en bonne et due forme.

c) Assistance aux missions d'observation des élections

- Envoi de personnel de ce Bureau en visites préliminaires, en appui au Secrétariat aux questions politiques, pour des activités liées aux achats effectués par les missions d'observation des élections qui ont été réalisées dans plusieurs États membres.

Secteur des voyages

- Coordination de l'achat de 4.149 billets d'avion, par l'intermédiaire de la société Omega Travel, ce qui représente une dépense totale de plus de 4 millions de dollars. Pour la réalisation de ces voyages, le secteur a traité quelque 700 demandes de visas.

- Ce Bureau a demandé en 2008 qu'American Express soit choisie comme l'entité centrale de financement pour le paiement des achats de billets d'avion. Ceci a permis un processus ininterrompu des transactions, un meilleur contrôle et de disposer d'un outil supplémentaire pour la présentation des rapports.

2.6.6 Bureau des services généraux

Selon l'Instruction n° 08/01Rev. 2, en date du 26 novembre 2008, le Bureau des services généraux (SAF/OGS), par l'intermédiaire du Secrétaire aux questions administratives et financières, fait office de bureau consultatif du Secrétariat général et des organes politiques pour toutes les questions administratives concernant les plans, les politiques, les procédures et les normes de la gestion et de l'entretien des bâtiments, la coordination des services de messagerie, de correspondance et de transports et assure la sécurité de tout le personnel, des visiteurs, des délégués, des bâtiments et des archives du Secrétariat général. Il est également chargé de la gestion et de supervision de la location des espaces de bureaux à des institutions qualifiées, de la gestion des espaces de stationnement dans les bâtiments principaux et de la reproduction des documents.

En 2008, le SAF/OGS a concentré ses efforts sur l'entretien des bâtiments et la mise en œuvre du programme intitulé "Bâtiment vert" (*Green Building*), lequel a pour objectif une meilleure gestion de l'énergie, la conservation de l'eau et le recyclage. Il a également exécuté des projets liés à la location de bureaux dans le bâtiment du Secrétariat général (GSB), à la sécurité physique des fonctionnaires, à la reproduction des documents, au transport de la correspondance et des documents officiels, au parc automobile et aux places de stationnement.

Activités d'entretien des bâtiments

Le SAF/OGS a investi 3.467.000 dans des opérations d'entretien des bâtiments, y compris la résidence officielle du Secrétaire général. Ces opérations couvrent principalement les entretiens de routine, les services de base, le nettoyage nocturne, l'entretien des jardins et des espaces extérieurs, les services d'entretien et de réparation en sous-traitance, l'achat de produits d'entretien, de matériel et de fournitures en général.

La SAF/OGS a également effectué des paiements s'élevant à \$2.050.000 à titre d'amortissement de l'hypothèque sur le GSB.

Pour une meilleure gestion des espaces, la SAF/OGS a engagé les services de la firme Facility Engineers and Associates (FEA) et l'a chargée de réaliser un inventaire exact des espaces affectés à chaque secteur et de déterminer le coût de remplacement (CRV) de chaque bâtiment. Ce contrat est actuellement à l'étape finale de vérification. Le SAF/OGS a également passé un contrat avec la FEA pour qu'elle réalise un audit et conseille le Secrétariat général pour l'obtention de la certification en "*Leadership in Energy Efficiency and Environmental Design*" (certification de bâtiment vert) pour le bâtiment du SG. La mise en œuvre des recommandations formulées permettra d'économiser encore davantage d'eau et d'énergie et d'appliquer des politiques et des programmes visant à réduire l'impact sur l'environnement grâce à l'achat de matériaux durables et l'amélioration des programmes de protection de l'environnement, tels que le recyclage.

Location de bureaux et de dépôts

Le SAF/OGS a recouvré \$1.846.000 au titre de la location de 50.547 pieds carrés de bureaux, de locaux commerciaux et de dépôts dans le GSB. Les locataires actuels sont l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), l'Institut Albert Sabin, la Fondation de développement Gateway, la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l'OEA et la Fédération nationale des producteurs de café de la Colombie (café Juan Valdez).

Sécurité

Les investissements du SAF/OGS en matière de sécurité se sont élevés à \$802.000. Ce montant comprend la rémunération des gardiens, l'entretien et l'achat d'équipements pour renforcer et améliorer la surveillance des bâtiments.

Dans le cadre des activités de l'unité de la sécurité, le personnel de l'Organisation a été tenu informé de thèmes relatifs à la prévention et des simulations de situations d'urgence ont été organisées. L'unité a coordonné les visites de chefs d'État et les manifestations spéciales avec les Services secrets et la Police métropolitaine.

Modernisation et entretien des photocopieuses

Le SAG/OGS a poursuivi sa politique de modernisation et de remplacement des photocopieuses et il a investi à cet effet \$63.000.

Cette politique de rénovation permet de disposer d'une technologie de pointe qui optimise la productivité et minimise le temps consacré aux réparations et les coûts de fonctionnement. Les dépenses d'entretien des photocopieuses se sont élevées à \$118.000, ce qui inclut la maintenance, le papier et d'autres fournitures.

Correspondance, messagerie et transports

La section Correspondance, messagerie et transports a envoyé 97.000 paquets pour un coût total d'environ \$162.000 et 300.000 lettres ont été distribuées au niveau interne.

Le SAF/OGS a investi plus de \$56.000 dans l'entretien du parc automobile, ce qui inclut les réparations, l'essence, le lavage et la location-bail (leasing) des véhicules.

Places de stationnement

Le SAF/OGS a continué de gérer les places de stationnement, qui sont payées par les utilisateurs et qui ne constituent donc pas un coût direct pour le Secrétariat général.

Les recettes ont dépassé \$693.000. Elles proviennent des déductions mensuelles effectuées aux utilisateurs plus les intérêts. Les décaissements se sont montés à \$747.000 environ, ce qui représente un déficit de \$54.000 pour la période. Les principales dépenses ont été le coût du personnel administratif et du personnel de service, la location de places de stationnement supplémentaires dans un parking privé, l'étude topographique et l'étude de l'écoulement des eaux de pluie dans le parking

du Bâtiment principal (MNB), l'achat de Smartrips et de jetons du système de transport en commun (Metrochecks) et des travaux d'amélioration en général.

Résultats obtenus en matière d'efficacité

Dans le domaine des loyers, pour augmenter les espaces de location disponibles, plusieurs bureaux ont été transférés ailleurs et des espaces servant auparavant de dépôts ou d'archives ont été transformés en bureaux. Ainsi, le bureau de la Sécurité ainsi que le bureau des Voyages ont été transférés au quatrième étage afin de louer des locaux supplémentaires à la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l'OEA. Dans le même but, un dépôt situé au deuxième étage a été transformé en bureaux et loué à la FUPAD. D'autres dépôts ont également été aménagés afin d'augmenter le montant des loyers perçus.

En matière d'entretien des bâtiments, des efforts considérables ont été déployés pour diminuer leur coût de fonctionnement. Actuellement le coût de fonctionnement du Secrétariat général s'élève à \$9,23 par pied carré, ce qui inclut les contrats d'entretien, les services de base, les jardins, le nettoyage nocturne et les dépenses administratives. Selon des enquêtes réalisées au niveau national, ce chiffre est inférieur de 12% à la moyenne nationale.

D'autres politiques, et notamment la pratique d'éteindre la climatisation/le chauffage après 18 heures les jours ouvrables et pendant tout le week-end pour réduire la consommation d'énergie électrique, ont entraîné des économies non négligeables en 2008 qui incluent, entre autres :

- Une réduction de la consommation d'électricité qui s'élève à environ 587.000 kilowatts/heure en comparaison avec la même période de 2007 (janvier-décembre), ce qui représente des économies estimées à plus de \$82.000.
- Une réduction de la consommation d'eau qui s'élève à environ 900.000 gallons, en comparaison avec la même période de 2007 (janvier-décembre), ce qui représente des économies d'environ \$9.000.
- Entre 2002 et 2008, la consommation de papier a diminué de 20%, ce qui représente des économies cumulées d'environ \$79.000.

2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Secrétariat aux questions juridiques (SAJ) dispense des services consultatifs, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent, à la Réunion des ministres de la justice, au Secrétariat général ainsi qu'à d'autres organes, organismes et entités de l'OEA. Il donne des conseils en matière de droit international et d'élaboration et de codification du droit interaméricain ; il appuie les mécanismes de suivi de la mise en œuvre de plusieurs conventions interaméricaines ; il est le dépositaire des traités interaméricains et des accords conclus par l'OEA et par ses organes et sert de source d'informations à leur sujet ; il diffuse des informations sur les instruments juridiques de l'OEA et ses programmes juridiques ; il élabore, encourage et met en œuvre le Programme interaméricain de développement du droit international et prête d'autres services se rapportant à la coopération juridique interaméricaine. Le Secrétariat aux questions juridiques est composé du Bureau exécutif du Secrétaire et des dépendances suivantes : le Département du droit international, le Département de la coopération juridique (Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique), le Département des programmes juridiques spéciaux et la Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent, qui a rang de département.

Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques a dirigé, planifié et coordonné les programmes, les activités et les actions du secteur. En particulier, dans ses fonctions d'appui aux instances chargées du développement du droit interaméricain, il a dispensé des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent ainsi qu'aux sessions du Comité juridique interaméricain, du Conseil directeur de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent, au Cours et aux journées de droit international ainsi qu'à la Réunion des autorités centrales chargées de l'entraide en matière pénale et d'extradition, dans le cadre des réunions des ministres de la justice des Amériques.

En 2008, le Secrétaire aux questions juridiques a fait des exposés sur les activités de l'Organisation dans le domaine juridique au séminaire sur "L'efficacité de l'OEA : les raisons de son existence" (CARI, Buenos Aires), au séminaire sur les Nouvelles voies de la coopération juridique internationale, organisé par le Ministère de la justice du Brésil (Brasilia), à la Quarante-quatrième Conférence de la Fédération interaméricaine des avocats (Pérou). Il a été invité, en qualité de professeur, aux cours euroméditerranéens de droit international (Castellón, Espagne) et aux Journées qu'organise chaque année le Secrétariat général (cette fois-ci à Campo Grande, Brésil). Il a également écrit l'article relatif à l'OEA pour la "Max Planck Encyclopedia of Public International Law", éditée par l'imprimerie de l'Université d'Oxford.

De même, le Bureau exécutif du Secrétaire a supervisé directement le Programme interaméricain des facilitateurs judiciaires pour le renforcement de la démocratie dans les Amériques. Ce programme est mis en œuvre dans trois pays : le Nicaragua, le Paraguay et le Panama et les démarches ont déjà été entreprises afin de l'étendre à de nouveaux pays.

Au Nicaragua, il a poursuivi la mise en œuvre du Programme d'appui à la consolidation du système national de facilitateurs judiciaires (SNFJ) dans 73 communes du pays. Les facilitateurs ont dispensé

69.163 services, qui sont soit des affaires à propos desquelles ils ont donné des orientations, soit des conseils, soit des démarches en faveur de la population. Par ailleurs, cette année, le chiffre de vingt mille médiations a été atteint et dépassé. Grâce à leur travail, le nombre des conflits a baissé de 30%, selon les estimations, dans les quartiers et les communes où il y a des facilitateurs. Une enquête menée à l'échelle nationale a mis en lumière les résultats positifs de ce service et le fait que 18% des personnes interviewées à travers le pays connaissent le travail des facilitateurs. En coordination avec le pouvoir judiciaire et en partenariat avec la Cour centraméricaine de justice et l'Université nationale autonome du Nicaragua (l'université officielle de l'État), il a impulsé un cours de formation diplômante intitulé "Promotion du service national de facilitateurs judiciaires " d'où sont sortis diplômés 350 agents de justice.

Au Paraguay, il a créé le système des facilitateurs judiciaires. En décembre 2008, le pays comptait déjà 205 facilitateurs, dont 26% étaient des femmes. À cette même date, le service couvrait quatre départements du pays (Concepción, Alto Paraguay, Guairá et Cazaapá) correspondant à deux circonscriptions judiciaires. Il a réalisé un Séminaire international sur l'accès à la justice, auquel ont participé des magistrats des tribunaux du Nicaragua, du Panama, du Brésil et du Paraguay ainsi que des juges locaux et des facilitateurs nicaraguayens qui ont séjourné dans le pays pour y faire connaître leur expérience en la matière.

Au Panama, le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains a signé un programme de collaboration avec le Président du pouvoir judiciaire afin d'établir le service dans ce pays, En novembre 2008, la Cour suprême de justice a adopté un règlement, qui a été concerté avec l'OEA, visant à créer le service. De même, le Bureau a établi, en collaboration avec le Programme, les départements où le service sera mis en œuvre ainsi que la stratégie utilisée à cet effet.

2.7.1. Département du droit international (DDI)

En 2008, le DDI a dispensé des services juridiques dans le domaine du droit international à l'Assemblée générale ainsi qu'à la CAJP et à ses groupes de travail, élaborant des projets de résolution, organisant des sessions extraordinaires et des réunions d'experts sur des thèmes tels que la Cour pénale internationale, les travailleurs migrants, les personnes handicapées (Comité), les peuples autochtones, le droit international humanitaire, le Protocole de San Salvador, le projet de Convention sur la discrimination et l'intolérance, les réfugiés, l'accès à l'information publique et les principes consacrés dans la Charte de l'OEA, élaborant des rapports finals et dispensant des conseils aux délégations.

Dans le domaine du droit international privé, le Département a collaboré avec les États membres à la rédaction de trois instruments en matière de protection des consommateurs (un projet de Convention interaméricaine sur le droit applicable aux transactions des consommateurs, un projet de loi type sur la restitution monétaire aux consommateurs et un projet de Convention interaméricaine sur la juridiction en matière de consommation) ainsi que trois instruments relatifs aux garanties financières monétaires (formulaires interaméricains d'inscription sur les registres, règlement uniforme interaméricain pour l'inscription sur les registres et normes permettant l'interconnexion en matière d'inscription sur les registres).

En sa qualité de Secrétariat du Comité juridique interaméricain (CIJ), le DDI a dispensé un appui technique et administratif pendant les deux sessions ordinaires de ce Comité. Il a préparé les ordres du jour annotés, aidé à rédiger des projets de résolution, édité les rapports présentés par les membres

du CJI, élaboré des comptes rendus analytiques et a élaboré le rapport annuel du CJI. Pendant la période intersessionnelle du Comité, le DDI a aidé les rapporteurs à rédiger leurs comptes rendus et mis en œuvre les mandats impartis par les résolutions du CJI.

En sa qualité de Secrétariat technique du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées, le DDI a coordonné la tenue de la Deuxième Réunion du Comité, qui s'est déroulée au Brésil, et il a assuré le suivi des rapports et des documents présentés par les États parties.

En exécution du Programme interaméricain de développement du droit international [AG/RES. 1471 (XXVII_O/97)], le DDI a participé à l'organisation de quatre manifestations :

- Le Deuxième cours de droit international humanitaire, réalisé le 24 janvier 2008 au siège de l'OEA
- Le Premier cours sur les droits humains des migrants, réalisé le 6 mars 2008 au siège de l'OEA
- Le Trente-cinquième cours de droit international, réalisé du 4 au 29 août 2008 à Rio de Janeiro (Brésil), dont le thème central a été "Nouveaux développements du droit international dans les Amériques", et
- Les Journées de droit international, réalisées à Campo Grande (Brésil) du 17 au 20 novembre 2008.
- Pour ce qui est des publications, le DDI a édité, publié et distribué les volumes suivants :
- Le cours d'introduction au droit international humanitaire, donné en janvier 2007. Ce volume est distribué gratuitement dans sa version espagnole et peut être consulté sur le site web du Département du droit international, à l'adresse suivante :
http://www.oas.org/dil/esp/publicaciones_curso_introductorio_derecho_int_humanitario_2007_p_ortadaampliada.htm
- Le Trente-quatrième cours de droit international, donné à Rio de Janeiro en août 2007
- Les Journées du droit international, qui se sont déroulées à Managua (Nicaragua) en novembre 2007.

L'année dernière, le DDI a poursuivi la mise à jour du contenu, de la configuration, de la gestion et du contrôle de son site web ainsi que de celui du Comité juridique interaméricain. Le catalogue de sa librairie virtuelle compte 26 publications.

Par ailleurs, au nombre de ses fonctions, le DDI est le dépositaire des traités multilatéraux interaméricains et des accords bilatéraux signés par les organes de l'OEA. En 2008, il a participé à 12 processus de dépôt d'instruments de ratification et d'adhésion, à 15 processus de notification de situation d'urgence et il a reçu 20 désignations d'autorités centrales. En ce qui concerne le Traité de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis, le Costa Rica a fait savoir qu'il s'était acquitté des procédures exigées pour l'entrée en vigueur de cet instrument, laquelle sera effective le 1er janvier 2009. Par ailleurs, il a élaboré des certifications et donné des

informations actualisées et complètes sur ces traités. Pour ce qui est des accords bilatéraux, 325 accords de coopération conclus dans différents domaines ont été enregistrés et sont en train d'être numérisés en format pdf. Les informations actualisées concernant les traités interaméricains et les accords bilatéraux de coopération peuvent être consultées sur le site web du DDI.

Les avocats du Département ont participé à différents forums aussi bien dans le Continent américain qu'en Europe et en Asie, pour faire connaître les activités mises en œuvre dans le cadre de l'OEA ainsi que les questions les plus importantes, en matière juridique, inscrites au programme de travail de l'Organisation.

2.7.2. Département de la coopération juridique (DCJ)

Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA)

Le Département a dispensé des services consultatifs et fait office de secrétariat technique pour la préparation, la mise en œuvre et le suivi des recommandations émanées des réunions ci-après :

- Septième Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA) qui s'est tenue au siège de l'OEA, du 28 au 30 avril 2008. (<http://www.oas.org/juridico/spanish/reunion.html>).
- Ateliers de formation suite à la Cinquième Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délit cybernétique : Atelier régional à l'intention des États de la Caraïbe, tenu à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) du 13 au 15 mai 2008 et Atelier régional à l'intention des États latino-américains, tenu à Bogotá (Colombie) du 3 au 5 septembre 2008. (http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp_talleres_tec.htm)

Le DCJ a continué à consolider le Réseau continental d'échanges d'information pour l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition (dans ses composantes publique, privée et système de communication sécurisé), lequel peut être consulté à l'adresse:

<http://www.oas.org/juridico/mla/sp/index.html>

Coopération dans le cadre de la Convention interaméricaine contre la corruption et de son mécanisme de suivi (MESICIC)

Le Département a continué d'exercer les fonctions de Secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC). Le Comité d'experts, créé en tant que l'un des organes de ce Mécanisme, a tenu avec succès sa Treizième Réunion ordinaire du 18 au 27 juin 2008 au siège de l'OEA. Pendant cette réunion, il a adopté les six rapports correspondant au quatrième groupe de pays analysés dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation (Canada, États-Unis, Guyana, Jamaïque, Saint-Vincent-et-Grenadines et Guatemala).

Par ailleurs, le Comité d'experts a tenu sa Quatorzième Réunion ordinaire du 3 au 12 décembre 2008 au siège de l'OEA. Au cours de cette réunion, il a adopté les rapports correspondant au cinquième groupe de pays analysés (Grenade, Suriname, Brésil et Belize) ainsi que le rapport continental correspondant au deuxième cycle d'évaluation. Ces rapports peuvent être consultés sur le site web du Département de la coopération juridique du Secrétariat aux questions juridiques, à l'adresse suivante : http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic_II_inf.htm

À cette même réunion, le Comité a également adopté toutes les décisions permettant d'entreprendre le troisième cycle d'évaluation. Ces décisions peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic_com_expertos.htm

Le DCJ a continué d'appuyer le programme d'élaboration des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre des recommandations du Comité d'experts du MESICIC dans les États membres, grâce à l'appui financier des Gouvernements des États-Unis, du Canada et de l'Espagne. Il a tenu à cet effet des ateliers au Honduras (31 janvier-1er février 2008), au Pérou (14-15 février 2008), en Équateur (6-7 mai 2008) et en Uruguay (15-16 mai 2008), qui ont facilité l'examen et la définition des plans d'action nationaux de ces pays. D'autre part, des projets similaires concernant El Salvador, le Panama, la République dominicaine, Trinité-et-Tobago, le Belize, le Costa Rica, le Suriname, la Jamaïque, les Bahamas et le Guatemala en sont à différents degrés d'avancement. En outre, le Département a fait des démarches en d'obtenir le financement d'une initiative ayant pour but d'appuyer la mise en œuvre de la Convention dans les pays de la Caraïbe orientale et l'a obtenu.

Dans ce domaine, il a également consolidé le Portail anti-corruption des Amériques, lequel contient des informations sur les développements qui se sont produits aussi bien dans le cadre de l'OEA que dans chacun des États membres. Ce Portail peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.oas.org/juridico/spanish/Lucha.html>

Il continue à s'acquitter de ses fonctions en étroite collaboration avec d'autres institutions internationales, notamment les Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'OCDE ainsi que des instances sous-régionales

2.7.3 Département des programmes juridiques spéciaux

Ce Département en est encore à l'étape de démarrage. De ce fait, ses activités ont été réalisées, à titre temporaire, par d'autres départements du SAJ. En particulier, le Bureau exécutif du Secrétaire a supervisé, provisoirement, le fonctionnement du Secrétariat technique pour la mise en œuvre du "Programme d'action pour la décennie des droits et de la dignité des personnes handicapées dans les Amériques" ainsi que la création d'un réseau des autorités en matière de protection des consommateurs.

2.7.4 Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent (ayant rang de département)

Cette Direction générale, conformément au statut de l'IIN, dispense des services administratifs au Congrès panaméricain et au Conseil directeur et aide à la mise en œuvre de leurs résolutions. En outre, elle doit exécuter le Plan stratégique et le programme de l'Institut. Les activités réalisées par cet organisme spécialisé sont détaillées dans le chapitre correspondant du présent rapport.

2.8 SOUS-SECRETARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Sous-secrétariat aux relations extérieures (SRE) qui a été créé en 2008 a pour mission de diffuser le rôle de l'Organisation en qualité d'entité promotrice de la gouvernance démocratique, du développement durable, de la sécurité multidimensionnelle et du respect des droits de la personne dans le Continent américain. Il doit aussi contribuer au renforcement de l'image de l'institution. À ces fins, ses tâches sont réparties en trois Départements: le Département des questions internationales, le Département des communications et de l'image institutionnelle et le Département des questions culturelles.

2.8.1 Département des questions internationales

Le Département des questions internationales s'est employé en 2008 à encourager les relations institutionnelles de l'OEA avec les États membres, les Observateurs permanents, les institutions du Système interaméricain et mondial, la société civile et le pays siège, ainsi qu'à élaborer des programmes de diffusion des activités de l'OEA, tels que la Chaire des Amériques, les tables rondes sur les politiques de l'OEA, le programme de simulation de l'Assemblée générale et les séances d'information.

Observateurs permanents

Le Département des questions internationales est chargé de la gestion des activités liées aux pays Observateurs permanents. Au moyen de réunions d'information, de présentation de projets, de promotion de manifestations spéciales et d'échange de notes, de documents et d'informations, il encourage ces pays à participer et à collaborer aux activités et programmes de coopération promus par le Secrétariat général.

En 2008, le Département a soumis au Conseil permanent les demandes d'obtention du statut d'observateur près l'OEA présentées par le Bénin, l'Islande et le Vanuatu. Il existe actuellement 64 Observateurs permanents: Allemagne, Angola, Arabie Saoudite, Algérie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Chypre, Corée, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Géorgie, Grèce, Guinée Équatoriale, Hollande, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Luxembourg, Maroc, Niger, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Siège, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Vanuatu et Yémen.

Au cours de 2008, l'Organisation a reçu des pays Observateurs permanents des contributions importantes en espèces et en nature qui s'élèvent à un montant total d'environ EU\$25,8 millions (soit 25% de plus que l'année précédente), dont une partie significative a été négociée par le Département des questions internationales en même temps que les unités techniques de l'Organisation (voir l'Annexe I). De même, le Département a coordonné plusieurs réunions et activités, en plus des cérémonies au cours desquelles les représentants des Pays Observateurs ont protocolisé leurs contributions aux différents programmes présentés par l'OEA.

Les secteurs qui ont été les principaux bénéficiaires des contributions en espèces en 2008 ont été le Sous-secrétariat aux questions politiques (33,98%), le Secrétariat exécutif au développement intégré (14,18%), le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (10,41%), le Sous-secrétariat aux questions juridiques (10,21%) et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (8,64%). Parmi les autres services de l'Organisation, la Cour interaméricaine des droits de l'homme, la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et le Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) ont aussi reçu des contributions qui ont permis de renforcer leurs programmes dans la région (Voir l'Annexe II).

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Département a coordonné des visites du Secrétaire général dans certains des principaux Pays Observateurs donateurs, au cours desquelles celui-ci a eu des entretiens avec les plus hautes autorités du gouvernement destinés à orienter la politique étrangère et la coopération internationale. Parmi ces visites, il convient de noter celles qui ont eu lieu en Espagne et en France.

Par ailleurs, le Département des questions internationales a effectué des visites aux ministères des affaires étrangères des Pays Observateurs en vue de promouvoir des programmes prioritaires pour l'OEA, présenter les progrès réalisés dans leurs initiatives et échanger des informations sur des questions d'intérêt commun. Au nombre de ces visites, il faut signaler celles qui ont eu lieu en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse. Des réunions ont été tenues avec les chefs des sections des ministères des affaires étrangères chargées de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec les chefs et/ou les responsables de la coopération des agences de coopération internationale de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces activités ont abouti au resserrement des relations avec les Pays Observateurs, qui s'est traduit par des appuis importants aux programmes et projets exécutés par l'Organisation.

Enfin, le siège de l'OEA a fait l'objet de plusieurs visites de haut niveau, notamment de la part de ministres, de directeurs pour les Amériques des ministères des affaires étrangères et de hauts fonctionnaires des ministères de la coopération et du développement et d'ambassadeurs, ainsi que d'autres représentants de gouvernements des Pays Observateurs.

Les résultats positifs des échanges soutenus se sont traduits par la forte augmentation des contributions versées par l'Allemagne aux programmes de coopération de l'OEA, le doublement de la contribution de l'Autriche, du Luxembourg, de l'Italie et du Royaume-Uni par rapport à 2007, ainsi que par un accroissement important du niveau des contributions du Danemark, de l'Espagne, de la Suède et de l'Union européenne et au resserrement des relations de coopération avec la Chine, la Corée, la France et la Norvège.

Participation de la société civile aux activités de l'OEA

Afin de resserrer les relations avec la société civile et de renforcer la participation de celle-ci aux activités de l'OEA, le Département a commencé un processus de révision de la stratégie institutionnelle de rapprochement avec ces organisations au moyen d'un diagnostic de situation et d'échange avec des représentants de la société civile, des secteurs techniques de l'OEA et des États membres. Tout cela aboutira à une nouvelle stratégie institutionnelle qui devra être approuvée par la Commission de gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC) en 2009. De même, des projets de coopération ont été élaborés de manière

à obtenir des ressources au titre de la participation de la société civile, du financement ayant été obtenu au titre de deux projets, l'un de l'ACDI (Canada) et l'autre des États-Unis.

Pendant la période à l'étude, le Département a prêté une assistance technique au titre de 6 séances de la CISC, sous forme de préparation de rapports, de mise à jour, d'analyse et de présentation de demandes de participation de 23 organisations de la société civile aux activités de l'OEA, compte tenu des "Directives pour la participation des institutions de la société civile aux activités de l'OEA".

C'est au Département des questions internationales qu'il a incombé d'examiner devant le Conseil permanent les demandes de participation d'organisations non gouvernementales à la XXXVIII^e Assemblée générale de l'OEA. Lors de cette Assemblée, il a organisé deux dialogues - l'un de caractère formel - entre des représentants de plus de 180 organisations de la société civile, le Secrétaire général et les Ministres des affaires étrangères des États membres. À ces deux occasions, les représentants de la société civile ont formulé leurs recommandations sur le thème central de cette Assemblée et ont procédé à un échange de vues sur les thèmes principaux qui figurent dans l'agenda continental.

De plus, le Département a appuyé la participation de représentants de la société civile aux réunions des ministres et conférences spécialisées qui ont eu lieu dans le cadre du Conseil permanent et du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Il convient de signaler la participation de la société civile notamment aux réunions suivantes: les Réunions de la Commission des questions juridiques et politiques sur le renforcement du Système interaméricain des droits de la personne, ainsi que la Deuxième Réunion du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées, la Première Réunion des Ministres chargés de la sécurité publique dans les Amériques et la Table Ronde de la société civile de la Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie.

En ce qui concerne le Cinquième Sommet des Amériques, et en collaboration avec le Secrétariat aux Sommets, le Département des questions internationales a mis au point et appliqué une stratégie de consultations avec la société civile, selon laquelle cinq forums étaient censés être organisés. Sur ces cinq forums, à la fin de la période couverte par le présent rapport, deux (des trois) forums sous-régionaux avaient été coordonnés et exécutés en 2008 par le Département dans les Caraïbes et en Centramérique (y compris au Mexique et en République Dominicaine), tandis que le Forum continental était en cours de préparation, ainsi que le forum devant servir de base au Dialogue avec les plénipotentiaires des États membres qui se déroulera pendant le Cinquième Sommet des Amériques.

Le premier des forums susmentionnés, destiné à la société civile des Caraïbes, a eu lieu à Trinité-et-Tobago les 30 et 31 octobre 2008, avec la participation de plus de 180 personnes originaires de plus de 20 États membres de l'OEA, notamment des 14 pays anglophones des Caraïbes. Le second forum sous-régional, qui a été réalisé en El Salvador les 8-9 décembre 2008, a réuni plus de 80 participants qui représentaient des organisations de la société civile.

Ces forums ont eu pour objectif d'encourager parmi les organisations de la société civile la discussion des thèmes figurant dans le Projet de Déclaration d'Engagement de Puerto España et présentés par le gouvernement de Trinité-et-Tobago, et de recueillir les recommandations qui seront soumises à l'examen du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) dans ses négociations.

Enfin, le Département a mis à jour sa page Web en y intégrant l'information pertinente sur les différents forums et réunions de ministres, le Registre des 259 organisations de la société civile et la participation aux réunions thématiques des réseaux d'ONG.

Relations avec le pays hôte

En 2008, le Département des relations internationales a coordonné les actions de vulgarisation de l'institution auprès du Congrès des États-Unis et de la ville d'accueil et a suivi les élections présidentielles et législatives du pays hôte afin d'encourager les relations interaméricaines et de soutenir les activités de l'OEA. Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont eu des entretiens particuliers fructueux avec des membres du Congrès des États-Unis. Le Secrétaire général a envoyé des lettres de soutien à des personnalités du Congrès pour les initiatives commerciales concernant les pays andins et a fait un exposé formel sur les questions andines devant la Sous-commission de la Chambre des Représentants des États-Unis chargée du Continent américain. Le Secrétaire général adjoint a tenu une réunion spéciale sur Haïti avec un certain nombre de membres intéressés du Congrès. Il y a eu un resserrement des relations avec des membres clés des services du Congrès, ce qui a abouti à un élargissement de leur participation aux activités de l'OEA. Celles-ci ont fait l'objet d'une vaste publicité grâce à l'envoi de communications à plus de 150 membres des services du Congrès occupant des postes de responsabilité.

Le Département a élaboré un document de stratégie pour orienter les activités de l'OEA avec le Congrès des États-Unis et a mis à jour un document analytique sur des thèmes législatifs, qui contient des informations pertinentes sur les membres du Congrès et leur intérêt pour la région.

Des rapports ont été établis sur les élections tenues aux États-Unis et sur leurs conséquences pour l'OEA. Des petits-déjeuners de travail ont été organisés par l'Ambassadeur en vue d'examiner des documents de la *Brookings Institution* et du *Council on Foreign Relations* traitant des relations continentales. Par ailleurs, une planification stratégique de la façon de moderniser le bâtiment historique qui abrite le siège de l'OEA a été entreprise et des contacts ont été noués avec des autorités locales.

En 2008, les membres du Département des relations internationales, le personnel technique de l'OEA et des Ambassadeurs des États membres ont tenu 108 séances d'information qui ont accueilli plus de 3 327 hauts fonctionnaires des États-Unis et des pays de la région, étudiants universitaires, militaires, élèves de lycées et d'écoles élémentaires du Continent américain. Ce programme de séances d'information a permis aux participants de connaître les activités de l'OEA et les priorités continentales.

Relations avec d'autres institutions

Le Département a intensifié le travail de proximité effectué par l'OEA auprès d'institutions de contrepartie pour les encourager à considérer l'OEA comme le principal forum politique régional des Amériques et créer des possibilités de collaboration institutionnelle.

Au cours de 2008, à noter notamment au titre des relations de l'OEA avec d'autres institutions la préparation de matériels d'information sur plusieurs institutions partenaires de l'OEA en vue de réunions entre des hauts fonctionnaires de l'Organisation et des responsables des institutions énumérées ci-dessous:

- a) Secrétariat du Commonwealth
- b) Association des États de la Caraïbe
- c) Conseil de l'Europe
- d) Banque interaméricaine de développement
- e) UNICEF
- f) Sommet EU- LAC
- g) Nations Unies
- h) Objectifs du millénaire pour le développement (Nations Unies)
- i) Cycle de Doha pour le développement (OMC)
- j) Organisation internationale du travail
- k) Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
- l) Union africaine

Une réunion a eu lieu à Washington DC le 22 octobre 2008 avec dix directeurs des relations extérieures d'institutions partenaires, dans le bâtiment principal de l'OEA. Y ont participé notamment des représentants de la Banque mondiale, de la CEPALC, de l'OPS, du BIT, de la Croix-Rouge, de l'OIM, des Nations Unies, du FMI, du PNUD et du Programme alimentaire mondial. Cette réunion a eu pour objet de discuter d'importantes questions inscrites à l'Agenda continental ainsi que de la collaboration présente et future entre l'OEA et les principales institutions partenaires.

Plusieurs réunions ont été tenues avec des institutions de contrepartie dans le courant de l'année, y compris avec des représentants du BIT, de la BID, de la Banque mondiale, de l'UNICEF, de la Croix-Rouge, de la CEPALC et de l'Union africaine. Parmi les participants, il convient de mentionner des représentants des départements pertinents de l'OEA et de l'institution partenaire intéressée. Des échanges d'informations et un resserrement des relations de coopération ont été le résultat de ces rencontres programmatiques.

L'OEA a assisté aux réunions annuelles de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, à la réunion spéciale du Conseil économique et social des Nations Unies sur la crise alimentaire, ainsi qu'aux réunions de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque mondiale et de l'OPS et à la Conférence annuelle de la CAF.

Dans le cadre d'une action concertée avec le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Groupe d'étude de l'OEA en collaboration avec l'Union africaine, le Département a rédigé le Rapport annuel du Secrétaire général sur la collaboration de l'OEA avec l'Union africaine en application de la résolution AG/RES. 2419 (XXXVIII-O/08). Le Département des relations internationales a en outre révisé le projet de Mémoire d'accord en discussion entre le SG/OEA et la Commission de l'Union africaine et a coordonné les contributions et commentaires des différents secteurs de l'OEA concernant ce projet de Mémoire d'accord.

De concert avec le Sous-secrétariat aux questions politiques, le Département a commencé à travailler aux préparatifs des "Consultations sur le rôle de l'UE dans la construction de la démocratie", entrepris par le Projet IDEA (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale). La conférence associée à ces consultations pour la région Amérique latine se tiendra au printemps de 2009.

Une base de données a été établie sur les accords de coopération signés entre l'OEA et d'autres institutions depuis la création de l'OEA (1949 – juillet 2008). Cette base de données est en cours d'amélioration et d'expansion.

Chaire des Amériques

Au cours de 2008, 6 Chaires des Amériques ont été créées, qui ont accueilli des orateurs prestigieux. Parmi les thèmes traités, à noter la gouvernance, l'immigration, la protection des droits des peuples autochtones, la crise alimentaire, la durabilité énergétique et la crise financière. Les orateurs ont été Eduardo Stein, ex-Vice-président de la République du Guatemala; James Anaya, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones de l'Organisation des Nations Unies et titulaire de la Chaire James J. Lenoir de droit et des politiques relatives aux droits de l'homme de la Faculté de droit de l'Université d'Arizona; Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial des Nations Unies; Roberto Rodrigues, ex-Ministre de l'agriculture du Brésil et co-Président de la Commission interaméricaine de l'éthanol et Robert Zoellick, Président de la Banque Mondiale.

Les conférences ont été transmises en direct ou en différé, notamment par EDUSAT, Venevisión, la Voz de las Américas et HITN. En 2008, le Département a déployé d'importants efforts pour améliorer la diffusion de la Chaire des Amériques, en établissant une vaste base de données des universités du Continent et en envoyant plus de 350 communications comportant des informations utiles sur le programme à 121 universités en Amérique du Nord, 47 en Centramérique et aux Caraïbes et 189 en Amérique du Sud. De plus, il l'a diffusée auprès des États membres, par l'intermédiaire des Bureaux hors siège et par la télévision et la radio, ainsi que des ministères de l'éducation et de la culture dans la région.

De même, avec l'aide de l'Université San Martín de Porres (USMP), la deuxième édition du Livre de la Chaire des Amériques "*Consolider la démocratie*" a été publiée; elle comprend les conférences de la deuxième phase du programme des chaires qui correspondent à la période allant de mars 2006 à juillet 2007. Ces livres ont été distribués aux Missions permanentes, ainsi qu'aux Bureaux hors siège.

Au cours de 2008, la Chaire des Amériques a continué de bénéficier de l'appui de l'Université de San Martín de Porres qui a renouvelé l'accord signé avec le Secrétariat général pour 12 mois supplémentaires (jusqu'en janvier 2009) et s'est engagée à verser une contribution de EU\$180 000 pour 2008. Le gouvernement espagnol a contribué pour un montant de EU\$13 792, qui sera utilisé au profit de la Chaire des affaires indigènes.

Tables rondes sur les politiques de l'OEA

Cinq Tables rondes ont été organisées sur les politiques de l'OEA, lesquelles ont porté sur les enjeux auxquels font face les Amériques et le rôle des États-Unis, les indicateurs et perceptions de la démocratie en 2008, l'émancipation légale des pauvres, les possibilités et défis du Continent américain du point de vue du Congrès des États-Unis et le travail décent et la prospérité humaine. Plusieurs de ces tables rondes ont eu lieu en collaboration avec des institutions sœurs, telles que l'Organisation internationale du Travail et les Nations Unies, et avec l'appui d'autres unités de l'OEA. Elles se sont inspirées d'importants livres et rapports qui ont été publiés dans le pays siège comme au niveau régional.

Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA à l'intention d'étudiants du Continent américain.

Depuis 1980, le Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA encourage les valeurs démocratiques auprès de la jeunesse du Continent américain moyennant des exercices de simulation de l'Assemblée générale et du Conseil permanent de l'OEA. En 2008, deux nouveaux types d'activités sont venus s'ajouter à ce programme: le premier est une simulation préalable à l'Assemblée générale de l'OEA dans le pays dans lequel elle a lieu, qui a pour objet de sensibiliser la jeunesse et le public en général en prévision d'une telle manifestation. À cet effet, a eu lieu à Medellín en mai la première simulation nationale de l'Assemblée générale pour des universités, organisée avec l'Université EAFIT et l'appui d'UNINORTE de Barranquilla et sous les auspices du Ministère colombien des affaires étrangères. Le deuxième consiste de simulations du Conseil permanent à l'intention de stagiaires de l'OEA (MOEA/CP) conjointement avec le Département des ressources humaines du SG/OEA, lesquelles ont été officiellement intégrées au programme de stages de l'OEA. Deux simulations ont été effectuées: l'une pendant la session d'été et l'autre pendant celle d'automne, avec la participation de 129 stagiaires.

En 2008, le Département a organisé comme chaque année la simulation de l'Assemblée générale à Washington à l'intention d'étudiants universitaires du Continent (en anglais) pendant les premiers jours d'avril, conjointement avec l'*Inter-American Institute of Diplomacy* (IAID). De même, au mois de juillet, il a coparrainé avec l'Université catholique du Chili et la *Corporación Participa*, la XXVI^e simulation de l'Assemblée générale MOEA à Santiago du Chili (en espagnol) pour des universités du Continent américain. Y ont participé des étudiants et des professeurs provenant d'universités d'Argentine, du Brésil, du Chili, du Canada, de Colombie, des États-Unis, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua, du Pérou, de la République Dominicaine et du Venezuela. De plus, le Département a organisé en décembre la XXVI^e simulation de l'Assemblée générale à l'intention d'élèves du secondaire (en anglais), au siège de l'OEA comme chaque année. Des élèves provenant de 20 lycées y ont participé (dont un de Puerto Rico et un autre du Venezuela).

Au cours de 2008, 940 étudiants et 130 professeurs au total ont pris connaissance des valeurs démocratiques, ainsi que de la mission et du rôle de l'OEA dans le Continent, tout en développant leur aptitude aux négociations, au leadership, à la diplomatie et à la communication. Ils ont aussi eu des entretiens avec les représentants de l'OEA à la Barbade et au Honduras sur la possibilité d'organiser une simulation de l'Assemblée générale dans les Caraïbes (sous les auspices de l'Université des Antilles) et une autre en Centramérique (sous les auspices de l'Université de San Pedro Sula (USPS) et du gouvernement hondurien).

Au mois de juillet, le Département a publié et mis en vente la première édition du Tutoriel "Cours de simulation de l'Assemblée générale" sur support électronique (CD), en version anglaise et espagnole, pour la préparation des étudiants qui participent aux simulations. Il a continué de faire la promotion du Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA auprès des groupes d'étudiants qui se rendent en visite au siège de l'OEA dans le cadre de séances d'information (*briefings*) et aussi dans les centres éducatifs de la région de Washington DC. Grâce à cette diffusion, de nouveaux centres éducatifs ont participé aux simulations de l'Assemblée générale.

2.8.2 Département de la communication et de l'image institutionnelle (DCII)

Le DCII a commencé à mettre au point une stratégie intégrale de communication pour l'OEA ainsi qu'une stratégie de marque en vue de renforcer l'image globale du Secrétariat. La stratégie de communication "*Parler d'une seule voix*" a pour objectif de rehausser l'image de l'Organisation, de moderniser ses outils de communication et d'étendre son rayon d'action, en mettant en lumière les quatre principaux piliers thématiques de l'Organisation : la démocratie, les droits de la personne, la sécurité multidimensionnelle et le développement intégré. Par ailleurs, la stratégie de marque, qui a été mise au point en partenariat avec *l'Art Center College of Design* de Pasadena (Californie), contribuera à ce que l'Organisation soit reconnue par toutes les parties prenantes du Continent américain et du monde comme un forum politique international unique et de tout premier plan. Ces deux stratégies incorporent les outils de communications actuellement disponibles à l'OEA, notamment le site web, les multimédias et le magazine *Americas*.

En 2008, le magazine *Americas* a fêté son 60^{ème} anniversaire et redéfini sa concentration éditoriale qui accorde désormais davantage de place au quatre piliers thématiques de l'OEA sans abandonner pour autant ses idéaux traditionnels originels, qui consistent à promouvoir l'identité culturelle des différents pays de la région. Cette année, six numéros du magazine *Americas*, en version identique en espagnol et en anglais, ont été publiés.

La section Multimédias a été divisée en deux secteurs : la radio (audio) et la télévision (vidéos et retransmission en direct sur le site Internet). Le secteur Télévision a réalisé et coordonné les transmissions en direct des réunions du Conseil permanent et d'autres activités des organes politiques de l'Organisation. Il a également encouragé la diffusion de segments vidéo qu'il a produits sur les chaînes de télévision de la région afin de montrer d'une manière institutionnelle le travail qu'accomplit l'OEA. En 2008, il a produit 43 segments vidéo - dont la plupart en haute définition avec des qualités de diffusion permettant aux chaînes de télévision de les projeter pendant leurs journaux télévisés - et a retransmis en direct sur le site Internet 159 manifestations. Il a également réalisé un documentaire sur le Nouveau programme d'approches en matière de programmation à l'intention du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) et plusieurs autres projets sur CD ou DVD pour les différentes organismes de l'Organisation. Ce matériel comprend, entre autres, la couverture des visites réalisées par les présidents et les premiers ministres à l'OEA, ainsi que des manifestations importantes, telles que les séances de l'Assemblée et les réunions du Conseil permanents, la collection des conférences des Amériques et les tables rondes de l'OEA consacrées aux politiques. Le secteur Télévision a coordonné des transmissions en direct, en différé et prêtes à être diffusées, en haute définition, pour des chaînes de télévision des États membres, y compris, entre autres, CNN, AP-TV, Reuters, C-Span et TeleSur.

En 2008, le secteur Radio a célébré le 50^{ème} anniversaire de la radiodiffusion internationale dans les différents formats adoptés par celle-ci à travers les décennies. Cette année, il a diffusé par satellite et par Internet 497 émissions au total dans le cadre de ses programmes quotidiens, en espagnol à l'intention de l'Amérique latine et en anglais à l'intention de la Caraïbe. Plusieurs événements qui se déroulés au siège, telles que les visites mentionnées ci-dessus, ont été transmis en direct par un certain nombre de stations de radio des États membres. Des liaisons en direct avec des interviews réalisées à des chefs d'États, à des hauts fonctionnaires de l'OEA et à d'autres hauts dignitaires ont également été incorporées à la programmation du secteur Radio de l'OEA, grâce à la collaboration de plusieurs stations radiophoniques de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Le secteur a entamé un

processus de modernisation qui comprend notamment la numérisation de ses programmes et un accès plus facile à ses contenus en ligne.

En 2008, la section Site web a bénéficié d'un financement destiné à sa restructuration afin de mieux promouvoir l'image institutionnelle de l'OEA. L'initiative est financée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en partenariat avec DOITS. Le nouveau site web sera lancé au premier trimestre 2009. Son objectif est de créer un nouveau site plus dynamique, plus facile à explorer, qui mettra mieux en lumière les quatre piliers thématiques de l'OEA. Il incorporera des contrôles de style, une série de règles pour le contenu du site, une gestion du style ainsi qu'un moteur de recherche amélioré et une normalisation de la sécurité renforcée.

2.8.3 Département des questions culturelles (DAC)

Le mandat du Département des questions culturelles consiste à appuyer les fonctions de l'Organisation de diffusion des différentes expressions culturelles des Amériques, en mettant l'accent, par le biais de l'art, sur les thèmes principaux figurant dans l'agenda politique et social interaméricain. Les activités culturelles de l'OEA font désormais l'objet d'une couverture de presse sans précédent qui a renforcé la présence de l'Organisation à Washington DC; à titre d'exemple, nous mentionnerons qu'en 2008 un nombre total de 17 articles ou références à des activités culturelles de l'OEA ont paru dans le *Washington Post*.

Au cours de 2008, le Département a mené à bien des expositions d'art, des concerts, des cycles de films et des activités spéciales principalement par l'intermédiaire du Musée d'art des Amériques (AMA) de l'OEA. Il a également commencé la préparation d'un Programme d'Orchestres pour jeunes à risque dans les Caraïbes.

Musée d'art des Amériques (AMA)

Le programme de l'AMA pour 2008 comportait notamment des expositions temporelles, des programmes publics ayant trait aux expositions, des conférences, des visites éducatives du Musée et des cycles de films. Sur un total de 18 626 visiteurs en 2008, 5 446 ont participé à des ateliers, des tours, des activités spéciales et des projections de films dans le cadre du programme *Ciné Américas*.

L'AMA a mobilisé du financement extérieur, public et privé, avec le concours du Département des questions internationales, parvenant ainsi à accroître de plus d'un demi million de dollars le montant de son budget ordinaire.

Dans le cadre de son Programme d'acquisition, le Musée a enrichi sa collection permanente d'une donation, à savoir la peinture murale *Las Tres Marías* de l'artiste chilien Rodrigo Cabezas. Cette donation a été rendu possible grâce à l'aide notamment de la galerie d'art La Sala de Santiago, de Rabobank, du Radisson, du Patrimoine culturel du Chili et du Ministère de l'agriculture du Chili. L'AMA a aussi acquis – en don – 17 nouvelles œuvres qui comprennent 10 photographies de grand format de l'artiste mexicain Pedro Meyer et une sculpture de l'artiste colombien Ronny Vayda Adler.

L'AMA a fourni, à titre de prêts, des œuvres de sa collection permanente au Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour l'exposition "*Frontera Extendida: Artistas latinoamericanos y caribeños en Miami*", qui a eu lieu de février à mai au siège de la BID à Washington, DC.

Programmation musicale et Programme d'orchestres juvéniles dans les Caraïbes

Un concert de la *Camerata Interamericana* a été organisé sous les auspices du Département des questions culturelles dans la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, ainsi que le concert du 60e anniversaire de l'OEA en avril. De même, dans le cadre du Programme d'orchestres juvéniles dans les Caraïbes, le Département a coordonné un concert de l'École de Musique Sainte Trinité en Haïti (partenaire stratégique du Programme) dans l'AMA en septembre.

Le Département a élaboré un programme pilote d'orchestres pour jeunes à risque qui devrait normalement être exécuté en Haïti, en Jamaïque et à Sainte-Lucie. Ce programme, dont la première étape comporte un coût de EU\$370 000, a été approuvé par le Comité d'évaluation des projets du SG/OEA et pré-approuvé pour un financement partiel du FEMCIDI. À la fin de l'année, la Mission d'observation permanente de la Chine près l'OEA a versé au programme une première contribution s'élevant à EU\$20 000.

Planification stratégique du Département des questions culturelles

Dans le cadre de la célébration du Centenaire du bâtiment principal de l'OEA qui aura lieu en 2010, le Département des questions culturelles a commencé la préparation d'un programme culturel qui comprend le lancement d'un plan de renforcement institutionnel de l'AMA, débutant avec la création d'un conseil d'administration de haut niveau et l'élaboration d'un plan agressif destiné à trouver des fonds et à élargir la collection permanente du musée. Cela répond au besoin de convertir l'AMA en un espace de premier ordre qui satisfasse aux nouvelles exigences du développement culturel dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Par ailleurs, le Département a ouvert un dialogue avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la *National Gallery of Art* pour étudier la possibilité d'un partenariat pour le projet *National Museum of the American Latino* que dirige un groupe de membres du Congrès des États-Unis. Simultanément, il a examiné des possibilités d'améliorer et de modifier l'infrastructure de l'AMA avec des architectes spécialisés et des experts en gestion culturelle.

Principales activités réalisées par l'AMA:

- a) Expositions au siège principal du Musée
 - *Festival de Juguetes* (Mexique) décembre 2007-mars 2008, en collaboration avec le Musée Papalote de Mexico et l'Institut culturel mexicain
 - *Pinturas de Oswaldo Guayasamín* (Équateur) avril-mai en collaboration avec le Centre d'études latinoaméricaines et ibériques de l'Université Vanderbilt et le Centre d'études latinoaméricaines de l'Université Georgetown
 - *Facetas* (collection permanente de l'AMA) juin-août
 - *La arquitectura de Oscar Niemeyer* (Brésil) septembre-octobre
 - *Los Desaparecidos* (régionale) novembre-janvier, en collaboration avec le *North Dakota Museum of Art*
- b) Expositions sur le Terrace Level (photographies)
 - *Sujetos de Poder y Devoción* (régionale) février-juin

- Esther Hidalgo (États-Unis) juillet-août
- Pedro Meyer, *Herejías* (Mexique) septembre-octobre
- Hernán Díaz (Colombie) octobre-novembre

c) Expositions/activités culturelles dans le bâtiment principal

- Programme spécial avec Antonio Skármeta, écrivain chilien, février
- Exposition de peinture *Lejos de Casa: La Experiencia Migratoria en América Latina y el Caribe* (régionale), en collaboration avec le Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement, juin

d) Cine Américas

- Cycle Mexique: Cilantro y Perejil, Imaginum, Frida-Naturaleza Viva, Magos y Gigantes, février-mars
- Cycle Équateur: El Chulla Romero y Flores, El Cojo Navarrete, avril
- 80e Anniversaire du Conseil interaméricain de la femme: Iron Jawed Angels, mars
- Cycle Argentine: Yo no sé qué me han hecho tus Ojos, H.I.J.O.S. el Alma en Dos, Caja Cerrada, Pulqui, un instante en la Patria de la Felicidad, mai
- Cycle Chine: Perhaps Love, Beautiful Homeland, Merchants on the Ancient Silk Road, Traveling the Roof of the World, Riding Alone for Thousands of Miles y Kekexili, juin-juillet
- Cycle Colombie: Ilona llega con la lluvia, María Llena eres de Gracia, Edipo Alcalde y Buscando a Gabo & Manuel Zapata Olivella: Abridor de Caminos, octobre-novembre
- Cycle “Giving Peace a Chance”, sur le thème de la paix: Mi Mejor Enemigo, The Band’s Visit, Encounter Point, Joyeux Noël, décembre

III. ENTITÉS, ORGANISMES ET DÉPENDANCES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS

3.1 COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

Pendant la période couverte par le présent rapport, la Cour était composée, par ordre de préséance, des juges suivants: Cecilia Medina Quiroga (Chili), Présidente; Diego García Sayán (Pérou), Vice-président; Sergio García Ramírez (Mexique); Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica); Leonardo A. Franco (Argentine); Margarette May Macaulay (Jamaïque) et Rhadys Abreu Blondet (République Dominicaine). Le Greffier de la Cour était Pablo Saavedra Alessandri (Chili) et la Greffière adjointe Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

Activités de la Cour

a) Affaires contentieuses et mesures provisoires dont a été saisie la Cour

Au cours de l'année 2008, 9 affaires contentieuses ont été soumises à la considération de la Cour, qui a prononcé dix-huit arrêts. Dans cinq d'entre elles, l'arrêt concernait à la fois les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les dépens; dans cinq autres il concernait le fond et les réparations correspondantes et dans les huit autres, il s'agissait de l'interprétation des arrêts. Ainsi, la Cour a tranché complètement dix affaires contentieuses, dans lesquelles elle a adopté une décision définitive à propos des exceptions préliminaires, du fond et des réparations et par conséquent, aucun aspect du contentieux exposé dans la requête n'est en instance. Actuellement, la Cour est saisie de cent dix affaires en instance, dont quatre-vingt-treize en sont à l'étape de la supervision de la mise en application de l'arrêt, neuf à l'instruction initiale, sept à l'étape des exceptions préliminaires et éventuellement de l'examen du fond, des réparations et des dépens, et une à l'étape des réparations et des dépens

En 2008, une demande d'avis consultatif a été présentée à la Cour mais celle-ci ne s'est pas prononcée sur ce sujet.

En ce qui concerne les mesures provisoires, deux demandes de mesures provisoires ont été soumises à la considération de la Cour et adoptées. Par ailleurs, cinq mesures provisoires ont été levées complètement et quatre de manière partielle. À ce jour, quarante et une mesures provisoires accordées par la Cour sont en vigueur.

b) Sessions

Au cours de sa Soixante-dix-huitième Session ordinaire, tenue du 28 janvier au 8 février 2008, la Cour a tenu 4 audiences publiques à propos des affaires contentieuses: *Heliodoro Portugal c./ Panama, Apitz Barbera et consorts ("Tribunal administratif N° 1") c./ Venezuela, Valle Jaramillo et consorts c./ Colombie et Castañeda Gutman c./ Mexique*. Elle a en outre tenu sept audiences privées concernant la supervision de la mise en application des arrêts dans les affaires: *Cantoral Benavides c./ Pérou, Loayza Tamayo c./ Pérou, Caballero Delgado et Santana c./ Colombie, Ricardo Canese c./ Paraguay, Institut de rééducation des mineurs c./ Paraguay, Communauté autochtone Sawhoyamaya c./ Paraguay et Communauté autochtone Yakye Axa c./ Paraguay*; et elle a pris des mesures en vue de l'examen des preuves pour être mieux à même de statuer sur l'affaire *Yvon Neptune*. Elle a également tenu cinq audiences publiques concernant des mesures provisoires dans les affaires: *Caballero Delgado et Santana c./ Colombie, Álvarez et*

consorts c./ Colombie, Communauté de paix de San José de Apartado c./ Colombie et Pilar Noriega et consorts c./ Mexique; et une audience privée portant sur des mesures provisoires dans l'affaire des Communautés du Jiguamiandó et du Curbaradó c./ Colombie. De plus, la Cour a rendu deux décisions concernant l'interprétation dans les affaires: Massacre de la Rochela c./Colombie et Cantoral Huamaní et García Santa Cruz c./ Pérou. Elle a également rendu onze décisions relatives à des mesures provisoires dans les affaires: Chaîne de télévision "Globovisión" c./ Venezuela, Mery Naranjo c./ Colombie, Millacura Llaipén et consorts c./ Argentine, Centre d'internement judiciaire El Rodeo I et El Rodeo II c./ Venezuela et Penal Miguel Castro Castro c./ Pérou, à deux occasions. Enfin, la Cour a rendu treize décisions concernant la supervision de la mise en application des arrêts dans les affaires: Servellón García et consorts c./ Honduras, López Álvarez c./ Honduras, Cantoral Benavides c./ Pérou, Communauté autochtone Yakye Axa c./ Paraguay, Communauté autochtone Sawhoyamaya c./ Paraguay, Caballero Delgado et Santana c./ Colombie, Ricardo Canese c./ Paraguay, Institut de ré-éducation de mineurs c./ Paraguay, Huilca Tecse c./ Pérou, Baldeón García c./ Pérou, Acosta Calderón.c./ Équateur, Gutiérrez Soler c./ Colombie et Loayza Tamayo c./ Pérou.

Au cours de sa Trentième-troisième Session extraordinaire, qui s'est tenue à Tegucigalpa, (Honduras) du 28 avril au 1^{er} mai 2008, la Cour a tenu deux audiences publiques portant sur les affaires contentieuses suivantes: *Bayarri c./ Argentine et Tiu Tojín c./ Guatemala.*

Lors de sa Soixante-dix-neuvième Session ordinaire, qui a eu lieu du 2 au 29 mai 2008, la Cour a tenu une audience publique à propos de l'affaire *Gabriela Perozo et consorts c./ Venezuela* et quatre audiences privées se rapportant aux affaires contentieuses suivantes: *Baena Ricardo et consorts c./ Panama, Communauté Mayagna (Sumo) Awas Tingni c./ Nicaragua, Fermín Ramírez c./ Guatemala et Raxcacó Reyes c./ Guatemala.* Elle a aussi rendu trois arrêts dans les affaires contentieuses suivantes: *Kimel c./ Argentine, Salvador Chiriboga c./ Équateur et Yvon Neptune c./ Haïti,* ainsi qu'une décision concernant l'interprétation de l'affaire *Escué Zapata c./ Colombie.* La Cour a également rendu quatre décisions relatives à des mesures provisoires dans les affaires: *Prison de Urso Branco c./ Brésil, Hermanos Gómez Paquiyauri c./ Pérou, Massacre de Mapiripán c./ Colombie et Raxcacó Reyes c./ Guatemala.* Enfin elle a rendu six arrêts concernant la supervision de l'application du jugement dans les affaires: *Claude Reyes et consorts c./ Chili, Communauté Mayagna (Sumo) Awas Tingni c./ Nicaragua, Hermanos Gómez Paquiyauri c./ Pérou, Ximenes López c./ Brésil, Fermín Ramírez c./ Guatemala et Raxcacó Reyes c./ Guatemala.*

Au cours de sa Trente-quatrième Session extraordinaire, qui s'est tenue à San José (Costa Rica) le 2 août 2008, la Cour a rendu une décision se rapportant à l'interprétation de l'affaire *Penal Miguel Castro Castro c./ Pérou.*

Lors de sa Quatre-vingtième Session ordinaire, qui a eu lieu du 4 au 8 août 2008, la Cour a tenu une audience publique concernant l'affaire *Luisiana Ríos et consorts c./ Venezuela,* a rendu deux décisions se rapportant aux affaires contentieuses suivantes: *Apitz Barbera et consorts ("Tribunal administratif N° 1") c./ Venezuela et Castañeda Gutman c./ Mexique,* ainsi qu'une décision relative à l'interprétation de l'affaire *Alban Cornejo et consorts.* Elle a également rendu deux décisions à propos de mesures provisoires dans les affaires *Carlos Nieto Palma et consort c./ Venezuela et Leonel Rivero et consorts* (précédemment *Pilar Noriega García et consorts*) c./ Mexique. Enfin, elle a rendu dix arrêts concernant la supervision de l'application du jugement dans les affaires suivantes: *Ricardo Canese c./ Paraguay, Goiburú et consorts c./ Paraguay, Servellón García et consorts c./ Honduras, Massacre de Plan de Sánchez c./ Guatemala, Tribunal*

constitutionnel c./ Pérou, Durand et Ugarte c./ Pérou, Barrios Altos c./ Pérou, Cesti Hurtado c./ Pérou, Yatama c./ Nicaragua et Las Palmeras c./ Colombie.

Au cours de sa Trente-cinquième Session extraordinaire, qui a eu lieu à Montevideo (Uruguay) du 11 au 15 août 2008, la Cour a tenu deux audiences publiques ayant trait aux affaires contentieuses suivantes: *Tristán Donoso c./ Panama et Ticona Estrada c./ Bolivie*, ainsi que deux audiences privées portant sur la supervision de l'application du jugement dans les affaires suivantes: *Claude Reyes et consorts c./ Chili et Bulacio c./ Argentine*. Elle a aussi tenu deux audiences publiques ayant trait à des mesures provisoires dans les affaires: *Centres pénitentiaires de Araraquara c./ Brésil et Complexe du Tatuapé ” de la Fondation CASA (ex-FEBEM) c./ Brésil*. De plus, la Cour a rendu une décision dans l'affaire *Heliodoro Portugal c./ Panama* et un arrêt d'interprétation à propos de l'affaire *Peuple autochtone Saramaka c./ Suriname*.

Au cours de sa Trente-sixième Session extraordinaire, qui s'est tenue San José (Costa Rica), du 29 au 30 octobre 2008, la Cour a rendu un arrêt dans l'affaire *Bayarri c./ Argentine* et deux décisions sur la supervision de l'application du jugement dans les affaires *Vargas Areco c./ Paraguay* et *Baena Ricardo et consorts c./ Panama*.

Pendant sa Quatre-vingt et unième Session ordinaire tenue du 24 au 29 novembre 2008, la Cour a rendu trois arrêts dans les affaires contentieuses suivantes: *Tiu Tojín c./ Guatemala, Ticona Estrada c./ Bolivie et Valle Jaramillo et consorts c./ Colombie*, ainsi que deux arrêts d'interprétation dans les affaires: *García Prieto et consorts c./ El Salvador* et *Chaparro Álvarez et Lapo Iñiguez c./ Équateur*. Elle a également rendu six décisions relatives à des mesures provisoires dans les affaires: *Lysias Fleury c./ Haïti, Leonel Rivero et consorts c./ Mexique, Quotidiens “El Nacional” et “Así es la Noticia” c./ Venezuela, Complexe du Tatuapé ” de la Fondation CASA c./ Brésil, Centres pénitentiaires de Araraquara c./ Brésil et Kawas Fernández c./ Honduras*. Enfin, la Cour a rendu deux décisions ayant trait à la supervision de la mise en application de l'arrêt dans les affaires: *Claude Reyes et consorts c./ Chili* et *Bulacio c./ Argentine*.

Au cours de sa Trente-septième Session extraordinaire, qui a eu lieu à Mexico (District fédéral) du 1er au 5 décembre 2008, la Cour a tenu deux audiences publiques concernant les affaires contentieuses suivantes: *Kawas Fernández c./ Honduras* et *Escher et consorts c./ Brésil*, ainsi que deux audiences publiques à propos des mesures provisoires dans les affaires: *Peuple autochtone Kankuamo c./ Colombie* et *Centres pénitentiaires de Mendoza c./ Argentine*. Elle a également rendu une décision relative à des mesures provisoires dans l'affaire *Tyrone DaCosta Cadogan c./ Barbade*.

3.2 COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée par une résolution de la Cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures à Santiago du Chili en 1959. Elle fut constituée officiellement en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation des États Américains approuva son Statut. Son Règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière fois en 2006. La CIDH est l'un des deux organes du Système interaméricain chargés de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle est composée de sept membres, élus par l'Assemblée générale, qui exercent leurs attributions à titre individuel pour une période de quatre ans, renouvelable une seule fois. Son bureau pour l'année 2008 a été élu pendant sa 131^e Session ordinaire tenue du 3 au 14 mars 2008. Il est composé de M. Paolo Carozza, Président, Mme Luz Patricia Mejía, Première Vice-présidente et M. Felipe González, Deuxième Vice-président. Les autres membres de la CIDH sont Florentín Meléndez, Víctor Abramovich, Clare K. Roberts et Paulo Sérgio Pinheiro. Mme Luz Patricia Mejía et M. Felipe González ont été élus membres de la CIDH à compter du 1^{er} janvier 2008. M. Santiago A. Cantón est le Secrétaire exécutif de la CIDH et Mme Elizabeth Abi-Mershed, la Secrétaire exécutive adjointe.

Visites et activités réalisées

Au cours de 2008, des membres de la Commission, en leur qualité de rapporteurs pour des pays et/ou des thèmes particuliers, se sont rendus en visite de travail en Argentine, en Bolivie, au Canada, au Chili, en Colombie, aux États-Unis, en Jamaïque, au Paraguay et en Uruguay.

Actuellement la CIDH brasse environ 1 377 pétitions et affaires. En 2008, elle a reçu quelque 1 300 nouvelles pétitions, qu'elle a examinées en vue de leur acceptation ou rejet. De même, elle a reçu pendant cette même période environ 300 demandes de mesures conservatoires et en a accordé une trentaine.

Le Rapporteur de la CIDH sur les droits des peuples autochtones, avec le Rapporteur pour le pays, a effectué une visite en Bolivie du 9 au 13 juin 2008, afin de recueillir des informations sur la situation des familles du peuple autochtone Guaraní considérées être des communautés captives et qui continuent d'être assujetties à l'esclavage comme la population de la zone du Chaco en Bolivie. Le Rapporteur de la CIDH sur les droits des peuples autochtones a aussi effectué une visite en Colombie, du 17 au 21 novembre 2008, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC) et a obtenu des informations sur les morts et déplacements forcés dont ont été victimes les peuples autochtones

Le Rapporteur de la CIDH sur les droits de l'enfant a tenu trois réunions de travail afin de recueillir des informations pour l'élaboration d'un rapport annuel sur la Justice juvénile dans les Amériques. La première a eu lieu à Montevideo le 19 août, la deuxième à Buenos Aires entre le 20 et 22 août et la troisième à Bogota du 15 au 19 septembre.

La Rapporteuse de la CIDH sur les droits de la femme a organisé des réunions d'expertes à Buenos Aires et à Caracas, les 2 juillet et 25 septembre respectivement, en ayant pour objectif de recueillir des informations sur la situation des femmes en ce qui concerne leur participation à la vie politique

dans la région. La Commission a également participé à diverses activités promotionnelles, y compris au Symposium national: la violence sexuelle, un problème de santé publique et de justice sociale, qui a eu lieu le 31 mars 2008 à La Paz.

Le Rapporteur de la CIDH sur les droits des personnes privées de liberté s'est rendu au Chili où il a séjourné du 21 au 25 août 2008 et a visité des centres de détention, ainsi que des centres d'internement de mineurs. Il a aussi effectué une visite d'observation à l'Hôpital neuropsychiatrique d'Asunción, le 11 septembre 2008, afin de vérifier l'application des mesures conservatoires accordées par la CIDH le 29 juillet 2008 (MC 277-07).

Le Rapporteur spécial de la CIDH sur les droits des personnes d'ascendance africaine et contre la discrimination raciale a eu des entretiens le 9 avril 2008, avec des membres du Congrès des États-Unis pour discuter de la situation des personnes d'ascendance africaine dans la région. Par ailleurs, il a participé à plusieurs conférences régionales et internationales.

Le Rapporteur spécial de la CIDH sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles a eu des entretiens aux États-Unis en 2008, avec des membres de la société civile et des immigrants qui ont été arrêtés afin de recueillir des informations sur la situation des migrants détenus.

L'Unité des Défenseurs des droits de la personne, en vertu de la célébration du 10e anniversaire de la Déclaration des défenseurs, a organisé une réunion avec des défenseurs, hommes et femmes, à laquelle a participé la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des Défenseurs, ainsi qu'une rencontre avec les États membres de l'OEA pendant la 133^{ème} Session ordinaire de la CIDH.

Activités de coopération réalisées en 2008

Au cours de 2008, la CIDH a signé un accord avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour resserrer leur relation de coopération mutuelle dans les domaines de la promotion et du renforcement du droit international humanitaire et du droit international des droits de la personne.

Elle a également signé un mémorandum d'accord avec l'UNICEF pour collaborer à l'élaboration d'un rapport sur la Sécurité citoyenne et les droits de la personne et d'un rapport sur la Justice pénale juvénile et les droits de la personne. Dans ce cadre, une réunion régionale d'experts a eu lieu sur ces sujets à Asunción (Paraguay) en novembre 2008.

La CIDH a signé un accord de coopération institutionnelle avec la Faculté de droit Norman Manley de l'Université des Antilles en Jamaïque, afin de faire mieux connaître le Système interaméricain des droits de l'homme dans les Caraïbes.

En 2008, la Commission a déferé 9 affaires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et a maintenu avec cet organe des dialogues périodiques sur le Système et les procédures et règlements pertinents. La CIDH a en outre présenté le 29 décembre 2008 une demande d'avis consultatif à la Cour portant sur le recours au châtement corporel comme méthode disciplinaire envers les enfants et les adolescents.

En septembre 2008, le Président de la CIDH avec des membres du Secrétariat exécutif, s'est rendu à la Cour européenne des droits de l'homme pour mettre en commun des expériences, difficultés et bonnes pratiques, ainsi que pour resserrer les liens qui permettent d'accroître la coopération entre les

deux systèmes. De même, ils ont participé à un programme universitaire sur le Système européen et le Système interaméricain des droits de l'homme, à Utrecht (Pays-Bas).

La CIDH a également maintenu des dialogues et eu des échanges au niveau universitaire avec le Système africain sur d'éventuelles formes de coopération. Notamment, en octobre plusieurs membres de la CIDH ont participé à une série de discussions universitaires sur des systèmes régionaux organisées par *American University* et la Fondation MacArthur; en novembre 2008, le Secrétariat exécutif de la CIDH a participé à un symposium sur le Système africain des droits de l'homme, qui a eu lieu à Abuja (Nigéria), ainsi qu'à un cours sur les victimes, à Johannesburg (Afrique du Sud).

Au cours de l'année considérée, le Secrétariat exécutif de la CIDH a participé à diverses réunions convoquées par le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies sur des systèmes régionaux. La CIDH a aussi tenu des réunions avec des représentants des mécanismes spéciaux des droits de l'homme des Nations Unies sur les thèmes des défenseurs des droits de l'homme, des activités et droits des peuples autochtones, dans le cadre de ses sessions ordinaires.

Enfin, le 9 décembre, a été émise une Déclaration conjointe sur la diffamation des religions et sur la législation anti-terroriste et anti-extrémiste par le Rapporteur spécial des Nations Unies pour la liberté d'opinion et d'expression, le Représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour la liberté des médias, la Rapporteuse spéciale de l'Organisation des États Américains pour la liberté d'expression et la Rapporteuse spéciale de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour la liberté d'expression et l'accès à l'information.

Sessions tenues par la Commission

- 131^{ème} Session ordinaire - 3 -14 mars 2008

La CIDH a approuvé des rapports concernant des affaires et des pétitions individuelles et a tenu 33 réunions de travail et 36 audiences publiques. Elle a également approuvé au cours de cette Session son Rapport annuel correspondant à 2007. Celui-ci a été présenté à la 38^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA), qui a eu lieu à Bogotá (Colombie) du 1^{er} au 3 juin 2008.

- 132^{ème} Session ordinaire - 17 - 25 juillet 2008

La CIDH n'a tenu ni audiences publiques ni réunions de travail, car il s'agissait d'une Session de caractère interne. Elle a approuvé 39 rapports concernant des affaires et des pétitions. Elle a également approuvé le document intitulé "Directives appelées à régir l'élaboration d'indicateurs de progrès relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels". Elle a aussi donné son approbation à la réforme des articles 15 et 12.1.a. du Règlement, portant sur les Bureaux de rapporteurs et Groupes de travail et les attributions du Secrétaire exécutif de la Commission, respectivement. Par ailleurs, la Commission a élu Catalina Marino Botero Rapporteuse spéciale pour la liberté d'expression.

- 133^{ème} Session ordinaire - 15 - 31 octobre 2008

Au cours de cette Session, la CIDH a approuvé des rapports ayant trait à des affaires et des pétitions individuelles et elle a tenu 57 audiences et 34 réunions de travail. Elle a en outre eu des entretiens avec des représentants des mécanismes spéciaux des Nations Unies.

3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'Organisation des États Américains a été créé le 22 avril 1971 par la résolution AG/RES. 35 (I-O/71) approuvée à la neuvième séance plénière de l'Assemblée générale. Il a pour objectif de régler les conflits qui pourraient se présenter avec les membres du personnel du Secrétariat général de l'OEA en raison de décisions administratives, d'allégations de non-respect des conditions établies dans leurs nominations, leurs contrats ou au motif d'infractions aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général ou aux autres dispositions applicables, y compris celles qui ont trait à la Caisse des retraites et pensions du Secrétariat général. Il est composé de six juges élus: Alma Montenegro de Fletcher (Panama), Lionel Alain Dupuis (Canada), Andre M. Surena (États-Unis), Hector Enrique Arce Zaconeta (Bolivie), Homero Máximo Bibiloni (Argentine) et Suzie d'Auvergne (Sainte- Lucie)

Le Tribunal administratif a tenu sa Cinquante-sixième Session ordinaire dans la ville de Panama, à l'initiative de la juge Alma Montenegro. Cette Session a eu lieu dans le Salón de los Próceres du Ministère panaméen des affaires étrangères du 9 au 11 avril 2008. L'Ambassadeur Ricardo J. Durán, Vice-ministre des affaires étrangères du Panama, assistait à la séance d'ouverture.

Pendant la Session considérée, le Tribunal administratif a instruit un recours en attente de décision et a examiné quatre consultations qui avaient été présentées à son Secrétariat.

Par ailleurs, le Secrétaire du Tribunal administratif a présenté, à la demande des juges du Tribunal, l'avant-projet d'amendement de son Statut et de son Règlement. Le Secrétaire a non seulement indiqué les modifications proposées, mais a aussi expliqué de façon détaillée les raisons qui justifient un amendement réglementaire en mettant l'accent sur la nécessité de fournir un nouvel instrument normatif qui bénéficie à l'Organisation comme à ses employés, comportant une procédure plus souple, plus rapide et plus simple que celle qui existe actuellement.

Les juges ont achevé leur session de travail en demandant au Secrétariat du Tribunal administratif l'élaboration d'un "Rapport sur la nécessité d'établir une procédure de nomination d'expert dans le cadre d'un Recours et, partant, une proposition d'amendement de l'article 38 du Règlement du Tribunal administratif", ainsi que la révision du projet d'amendement du Statut et du Règlement du Tribunal, compte tenu des observations formulées par les juges.

Dans le cadre de la séance de clôture, les membres du Tribunal administratif et son Secrétariat ont été invités par la Cour suprême de justice du Panama et reçus par le Magistrat James Mitchell Dale, Président de la Cour, et la Magistrat Esmeralda Arosemena de Troitiño, sa Vice-présidente.

À l'occasion de la présentation du rapport d'activité du Tribunal administratif devant la Commission générale du Conseil permanent, à sa séance du 23 avril 2008, des délégations ont eu une occasion propice non seulement de mettre en évidence le contenu du rapport, mais aussi de souligner, entre autres, la ferme détermination du Tribunal à favoriser un dialogue permanent de coopération avec les autres organes, organismes et entités de l'Organisation, tout en signalant la précieuse initiative du Tribunal visant à tenir périodiquement des réunions conjointes avec des Tribunaux administratifs d'autres organisations internationales.

Au cours de la période allant de mai à décembre 2008, le Tribunal administratif a instruit trois recours relatifs à un audit de postes et a pris dûment note de onze consultations établies par des fonctionnaires du Secrétariat général.

Il convient de souligner les services auxiliaires que le Tribunal administratif prête aux intéressés en général en recevant leurs consultations et en y répondant par téléphone, courrier électronique ou courrier ordinaire. Ces consultations ont un rapport, dans certains cas, avec le fonctionnement du Tribunal et ont trait pour la plupart à des questions notamment de procédure ou de jurisprudence. Toutes les consultations reçues ainsi que leurs réponses préparées par le Secrétariat du Tribunal ont été dûment enregistrées en vue d'établir des projections à moyen terme des sujets juridiques qui suscitent le plus grand intérêt et de déterminer les causes d'inquiétude les plus fréquentes quant aux règles qui régissent la procédure. Tout cela, afin de continuer à progresser dans la réalisation de nos objectifs et d'apporter des solutions de plus en plus rapides aux parties intéressées.

3.4 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) obéissent aux dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (SG), du Règlement budgétaire et financier – Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne, à l'appui du Secrétaire général et aux organes de direction, afin de contrôler l'exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général doit également vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont compris et exécutés correctement, efficacement et à moindre frais.

Audits

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, le Bureau de l'Inspecteur général a effectué douze audits et passé en revue vingt-quatre projets afin d'évaluer les opérations, de veiller au respect des directives et procédures de l'OEA et de procéder à une révision systématique de la comptabilité interne et des systèmes administratifs. Les audits qu'il a réalisés ont notamment porté sur les procédures opérationnelles du siège de l'Organisation, de sept bureaux hors siège du SG/OEA et de deux Unités techniques du SG/OEA dans les États membres. Ce faisant, le Bureau s'est concentré principalement sur les opérations à haut risque et sur celles qui offraient les meilleures possibilités d'améliorer les performances, les économies, et l'efficacité du Secrétariat général. Le Bureau de l'Inspecteur général a joui d'une grande liberté et d'une grande indépendance dans le déroulement de ses activités, et il a eu entièrement accès à toutes les fonctions, activités et opérations, ainsi qu'aux registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général, tant au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA.

Pendant cette période, au siège, il a réalisé les activités opérationnelles des audits pour évaluer les contrôles internes et administratifs et vérifier l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a examiné les procédures du Département des services budgétaires et financiers, les doubles paiements et les procédures des Missions spéciales d'observation des élections et quelques projets. Il a également révisé les activités des bureaux hors siège de l'OEA au Belize, au Panama, au Paraguay, en Uruguay, à Grenade, à Trinité-et-Tobago et en Équateur, ainsi que de deux Unités techniques en Argentine et au Brésil pour déterminer si leurs activités avaient été menées dans le respect des règles et des procédures de l'OEA.

Le Bureau de l'Inspecteur général a évalué vingt quatre projets mis en œuvre aussi bien au siège que dans les États membres afin de s'assurer de leur conformité avec les accords et déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Les projets soumis à audit ont été les suivants: 1) Développement des exportations à l'appui de la stratégie d'exportation de Grenade, 2) Préparation des directeurs d'écoles par l'acquisition de qualités et pratiques spécifiques que les directeurs efficaces peuvent utiliser pour aider les étudiants, 3) Bureau hors siège situé dans la Zone adjacente entre le Belize et le Guatemala, 4) Réseau satellite régional destiné à offrir un enseignement à distance pour la formation, l'éducation et le développement humain des professeurs dans les zones rurales (EDUSAT), 5) Développement durable des Systèmes d'utilisation des sols au Belize, en Amérique centrale, dans les pâturages tropicaux dégradés en tant que modèle pour la Mésoamérique, 6) Amélioration de la fonction d'inspection du travail dans certains pays des Caraïbes, 7) Prospective scientifique, technologique et

novatrice de la cartographie pour les Caraïbes, 8) Développer le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN-Panama), 9) Étude et exploitation de la biodiversité panaméenne, 10) Préservation du patrimoine documentaire: Problèmes et méthodes utilisées, 11) Système aquifère Guaraní (Uruguay), 12) Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN-Uruguay), 13) Iie Rencontre des porte-parole de gouvernement des Amériques, 14) Évaluation régionale de l'impact sur la durabilité de la chaîne de production de soja, 15) Modernisation du Registre d'état civil (MORECIV), 16) Gestion durable des sols dans l'écosystème transfrontalier du *Gran Chaco Americano*, 17) BID - Initiative des Casques blancs, 18) Mise en oeuvre du Programme d'action stratégique pour le développement du bassin binational du fleuve Bermejo (suivi), 19) Élaboration de politiques et stratégies pour la prévention de l'échec scolaire, 20) Coopération technique au Programme de structuration institutionnelle de consolidation de la politique nationale relative aux ressources hydriques, 21) Protection de l'environnement et développement durable du Système aquifère Guaraní, 22) Popularisation de la science et de la technologie en Amérique latine et dans les Caraïbes 23) Action intégrale contre les mines antipersonnel en Équateur (AICMA/EC) et 24) Développement rural dans le sous-bassin versant binational du fleuve Macará.

Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué d'évaluer les réponses et d'assurer le suivi des actions correctives pour s'assurer que les recommandations formulées par l'OIG sont mises en application comme il se doit. Il a continué de donner des conseils et de dispenser une assistance par ses analyses, ses évaluations, ses enquêtes et ses recommandations et il a participé en qualité d'observateur aux travaux de divers comités du Secrétariat général afin de faciliter et de promouvoir des communications fluides avec le Secrétariat général. En 2008, plusieurs directeurs de départements l'ont consulté sur des questions opérationnelles qui peuvent constituer des risques éventuels pour l'Organisation, sur la mise en application de ses recommandations et sur d'autres questions opérationnelles liées aux contrôles internes. L'OIG a en outre révisé les avant-projets de procédures opérationnelles, et les propositions de changements des procédures opérationnelles. Il a enquêté sur tous les renseignements reçus par la ligne téléphonique anticorruption et pris les mesures qui s'imposaient dans les cas qui représentaient un risque intrinsèque pour les contrôles internes du Secrétariat général.

3.5 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale (III-O/73), adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent en date du 10 juin 1975, la Commission des vérificateurs extérieurs est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 14 au 18 avril 2008 afin d'établir le rapport relatif à la vérification externe des comptes et des états financiers du SG/OEA pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2007 et 2006, conformément à l'article 129 des Normes générales.

Le 9 mai 2008, la Commission a présenté ses observations dans le document intitulé "*Rapport au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains: Vérification des comptes et des états financiers au 31 décembre 2007 et 2006*" (OEA/Ser.S JAE/doc.38/08). Ce rapport comprend quatre sections: a) le rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs; b) les états financiers du SG/OEA; c) les états financiers des organismes et entités ayant des liens avec l'OEA; d) le Fonds de retraites et de pensions de l'OEA.

Se fondant sur les avis émis par Ernst and Young, LLP, le cabinet de vérificateurs indépendants des comptes en 2008, la Commission a considéré que les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux écritures comptables des livres, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

La Commission a tenu une réunion avec le Secrétaire général afin de lui communiquer les résultats de la vérification des comptes et de lui faire connaître ses recommandations afin que celui-ci les porte à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil permanent.

Ses recommandations les plus marquantes ont été les suivantes:

Au Conseil permanent:

- De vérifier que le mécanisme de fixation des quotes-parts de l'OEA cadre avec le mécanisme de détermination des dépenses de l'Organisation, telles que les coûts de personnel, maintenant ainsi la parité avec les Nations Unies.
- De continuer à mettre en application un processus de planification: établir des objectifs et des priorités stratégiques, leur affecter des fonds, veiller à obtenir des estimations de coûts fiables des mandats avant leur approbation et établir un système de responsabilité pour l'obtention de résultats
- D'adapter le Règlement budgétaire et financier aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) une fois que le SG/OEA aura remis le plan d'action pour la transition.

Au Secrétariat général:

- De mettre au point une stratégie à long terme pour l'organisme au cas où le déficit budgétaire chronique ne diminuerait pas.
- De continuer à préparer des états financiers qui établissent, dans la mesure du possible, un lien entre l'utilisation des ressources et la réalisation des buts et des objectifs stratégiques, et ce, de la

manière qui soit la plus utile possible pour les États membres, l'Administration et les bailleurs de fonds

- D'adapter clairement les priorités aux ressources disponibles, ce qui peut aboutir à la réduction, à l'ajournement ou à l'élimination de certains programmes et activités.
- D'élaborer un plan d'action pour la transition du Règlement budgétaire et financier aux Normes comptables internationales du secteur public. D'entreprendre également des activités de diffusion des états financiers auprès des utilisateurs intérieurs et extérieurs de manière à ce qu'ils comprennent les changements importants qu'ils devront introduire dans l'information des états financiers.
- De faire une évaluation de la dotation en personnel actuelle pour vérifier que l'accent est suffisamment mis sur la passation de contrats et la rétention du personnel à long terme.
- D'établir un plan des biens immeubles et des immobilisations pour maximiser le potentiel des bâtiments historiques de l'OEA.
- De continuer à réexaminer le budget affecté à la formation.
- De s'assurer que chaque bureau hors siège a une dotation en personnel raisonnable, basée sur le volume de travail et qu'une méthode appropriée est établie pour le suivi des contrôles internes dans ces bureaux.
- D'évaluer les contrôles concernant les avances comptables et d'introduire les changements nécessaires dans les politiques et procédures en vue d'assurer un niveau de contrôle adéquat.
- D'exiger que la performance de tous les employés fasse l'objet d'une évaluation au moyen du nouveau système d'évaluation.
- D'améliorer la réconciliation des registres des immobilisations et des comptes d'inventaire.
- De mettre au point un processus de protection adéquate des renseignements personnels privés.

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales versées à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives du Secrétariat général pour mettre en application les recommandations formulées dans son Rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points qui présentent un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs des comptes a émis des avis sans réserves ("des opinions non contaminées") – ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes - au sujet des états financiers pour l'année 2007 ci-après :

- Fonds ordinaire de l'OEA, FEMCIDI, fonds spécifiques et pour les services de l'OEA
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Fondation pour les Amériques
- Fonds fiduciaire de prestations médicales
- Fonds de l'Organisation interaméricaine de défense
- Fonds des retraites et des pensions

3.6 ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) est depuis mars 2006 une entité de l'OEA conformément aux dispositions de l'article 53 de la Charte et elle régule ses activités selon les dispositions de son Statut et de son Règlement qui ont été approuvés en 2006 et en 2007 respectivement. Elle a pour objectif d'offrir à l'OEA et à ses États membres des services d'assistance technique, consultatifs et éducatifs sur des thèmes relevant du domaine militaire et de la défense dans la région, afin de contribuer à la mise en application de la Charte de l'OEA. À ces fins, la JID jouit d'une autonomie technique et mène des activités inspirées des principes de la supervision civile et de la subordination des institutions militaires à l'autorité civile légalement constituée, dans le respect des dispositions de l'article 4 de la Charte démocratique interaméricaine. La JID est composée d'un Conseil de délégués, d'un Secrétariat et du Collège interaméricain de défense. Dans l'exercice de ses activités, elle tient compte des mandats de l'Assemblée générale de l'OEA, de la Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures de l'OEA et du Conseil permanent, conformément aux dispositions de l'article 1 de son Statut

L'Organisation interaméricaine de défense est dotée notamment des attributions suivantes: la prestation de services consultatifs, la fourniture d'assistance technique, l'offre de cours universitaires supérieurs en matière militaire et de défense, la promotion de la coopération et des relations entre les civils et les militaires, l'assistance technique pour l'action intégrale contre les mines; les activités de secours et d'aide humanitaire en cas de catastrophes, de recherche et de sauvetage des victimes; la gestion, la sûreté et la destruction des stocks d'armements; l'élaboration d'études sur la doctrine et la politique de défense et la mise en place de mesures de transparence et d'encouragement de la confiance et de la sécurité. Ses attributions comprennent également le maintien d'un inventaire actualisé des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité et enfin, la promotion de la coopération et de l'interaction avec d'autres organismes régionaux et mondiaux de même nature.

Au cours de 2008, en ce qui concerne le déminage, les opérations se sont poursuivies au Nicaragua, en Colombie, au Pérou et en Équateur et la JID a assuré la supervision –sur place- du Groupe de contrôleurs interaméricains de Colombie et a élaboré un projet de cours sur la normalisation des procédures de déminage. Pour ce qui est du désarmement, forte de l'expérience acquise au Nicaragua, elle a mis à jour la Directive pour la destruction des munitions. S'agissant du Collège interaméricain de défense, elle a préparé le programme complet de maîtrise et du 47^{ème} cours, auquel ont participé 50 élèves originaires de 14 pays. Elle a en outre organisé six séminaires et ateliers sur des thèmes ayant trait aux situations d'urgence, aux interventions en cas de catastrophes, aux opérations de maintien de la paix, à la sécurité continentale, à la gestion des crises et au règlements des litiges, aux droits de la personne et aux relations entre civils et militaires et les liens solides officiels qui l'unissaient à de prestigieuses institutions universitaires n'ont fait que se resserrer. Quant au Secrétariat, et indépendamment de ce qui a été dit, il s'est acquitté des tâches administratives et logistiques requises nécessaires au fonctionnement de la JID, a procédé à des analyses de divers documents et à la numérisation des archives.

Pendant la période considérée, des membres du Sous-secrétariat aux services consultatifs de la JID ont participé à la Conférence sur les procédures pour les opérations de maintien de la paix qui, dans le cadre de la Conférence des armées américaines, a eu lieu au Texas, et a formé un groupe de travail. Dans le cadre d'une action concertée avec l'UNESCO, l'Université des Nations Unies, l'Institut

national des études territoriales du Nicaragua, le Service hydrographique et océanographique du Chili et le Réseau sismique de Porto Rico, la JID a organisé un séminaire sur le thème des tsunamis et des activités de prévention et d'atténuation des dommages causés par ces phénomènes. Une Conférence a été organisée sur les mesures de confiance, au cours de laquelle a été exposé le cas de l'Argentine et du Chili; une série de conférences a été mise sur pied pour faciliter la diffusion et l'utilisation du Système de gestion et de formation pour les situations de crise du Chili. La JID a participé à une rencontre avec la Fondation panaméricaine de développement pour explorer des mécanismes de coopération dans les domaines de l'aide humanitaire et des catastrophes naturelles. Elle a participé à un atelier promu par le Département de la défense des États-Unis sur la sécurité fondée sur la coopération. Une exposition de l'Agence de défense pour la réduction des menaces a été organisée à la JID pour faciliter la prestation de services consultatifs aux États sur la sécurité et la gestion des stocks d'armes. La JID a participé au Séminaire technique sur l'entreposage et le dépôt de munitions qui a eu lieu en Uruguay, aux sessions de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, à la Réunion préparatoire de la XLVIII^e Conférence des Chefs des forces aériennes américaines et au Symposium maritime contre le trafic de stupéfiants en Colombie. Dans le cadre de la tournée annuelle du Collège interaméricain de défense, des représentants du Sous-secrétariat aux services consultatifs ont fait des exposés sur les activités de la JID au Ministère de la défense, à l'Académie des études politiques et stratégiques et à l'Université pontificale catholique du Chili et dans les Ministères des affaires étrangères et de la défense du Pérou.

La Présidence de la JID a assisté à la Conférence sur la sécurité des pays andins à Key West, à la Conférence sur la sécurité de l'Amérique centrale en El Salvador, à la Conférence annuelle de l'Université de défense nationale à Miami, à la Réunion des commandants en chef des forces armées des pays membres du MERCOSUR au Chili, à la Conférence de l'Amérique centrale et des Caraïbes en République Dominicaine, à la Conférence de la défense du Cône Sud à Brasilia, à la Conférence multilatérale des planificateurs au Danemark, à la XXXVIII^e Assemblée générale de l'OEA en Colombie, à la Conférence sur la sécurité des pays des Caraïbes à Porto Rico, à la XLVIII^e Réunion des commandants en chef des forces armées aériennes au Texas, à la VIII^e Conférence des Ministres de la défense des Amériques au Canada, à la Conférence navale interaméricaine en Équateur et à la VI^e Exposition et Conférence internationale maritime et navale pour l'Amérique latine au Chili.

Au cours de l'année, les Commissions du Règlement, des Buts et Objectifs et du Budget, ainsi que le Collège interaméricain de défense ont tenu de nombreuses réunions de travail, notamment sur la situation des petits États; la II^e Rencontre doctrinale concernant le déminage a eu lieu sur le thème "Appui aux situations de crise humanitaire"; et une réunion a été organisée avec l'AICMA en vue de vérifier l'état général du matériel des missions de déminage et d'établir un inventaire des besoins.

3.7 COMMISSION INTERAMERICAINE POUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES NATURELLES

La Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN) a été créée par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES. 1682 (XXIX-O/99) pour traiter des problèmes découlant des catastrophes naturelles et faire fonction de forum principal de l'Organisation des États Américains (OEA) chargé de l'analyse de ce thème en collaboration avec les organisations nationales compétentes. La CIRDN est composée de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), de l'Organisation interaméricaine de défense (JID), de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH/PAIGH), de la Fondation panaméricaine de développement (FPD/PADF), de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Reconnaissant la nécessité pour tous ces organismes clés du Système interaméricain d'être réunis dans un même lieu pour une meilleure coordination, la résolution AG/1682 (XXIX-O/99) qui a porté création de la Commission a admis et souligné qu'il est nécessaire que les organisations renforcent la coopération avec tous les organismes intergouvernementaux sous-régionaux (CDERA, CEPREDENAC, CAPRADE). Elle a aussi énoncé la nécessité d'appuyer davantage l'intégration des questions sensibles de genre dans les interventions relatives à la réduction des risques de catastrophes, au moyen de la coopération avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM), de collaborer plus étroitement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (ONU/OCHA – ONU/ISDR) et de développer le rôle du secteur privé dans sa réponse à l'impact des catastrophes naturelles, par le biais d'interventions de la Fondation panaméricaine de développement (PADF).

Le Rapport du Département du développement durable donne une description détaillée des efforts visant à renforcer la coopération entre tous les organismes intergouvernementaux sous-régionaux travaillant à l'atténuation des effets des catastrophes dans le Continent, y compris en participant aux activités du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (RIPMD/INDM) et aux réunions convoquées sous les auspices du Cadre d'action de Hyogo. L'Assemblée générale de 2007 reconnaît que le RIPMD est le "mécanisme continental permanent conçu pour renforcer la collaboration pratique entre les agences intergouvernementales dans le domaine des catastrophes naturelles, particulièrement en échangeant des informations techniques et mettant en commun les meilleures pratiques". 3

Donnant suite aux recommandations qui ont émané de la première réunion de la CIRDN tenue en septembre 2007, le Département du développement durable et le RIPMD poursuivent leurs efforts visant à:

- créer un portail d'informations pour fournir aux agences gouvernementales, aux organisations non gouvernementales, aux entreprises privées et à la société civile des informations actualisées sur les divers programmes du Système interaméricain, les projets et politiques, comme un élément stratégique de la gestion du risque des catastrophes dans le Continent.

3 "Réduction des catastrophes naturelles, gestion des risques et assistance en cas de catastrophes, naturelles ou d'autres catastrophes" AG/RES. 2314 (XXXVII-O/07)

- Intégrer la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles à tous les niveaux et dans tous les secteurs des États membres de l'OEA;
- Accorder la priorité à la nécessité d'investir davantage dans la réduction de la vulnérabilité, plutôt que de donner de l'importance à la réhabilitation et à la construction;
- Intégrer les considérations de catastrophes naturelles à la planification intégrale de l'utilisation des terres pour réduire la vulnérabilité des communautés pauvres dans les Amériques;
- Promouvoir l'adoption d'une approche fondée sur la parité hommes-femmes pour la réduction des risques de catastrophes naturelles.

3.8 LE COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes au moyen duquel l'Organisation des États Américains atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante: il fait office d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent.

Au cours de 2008, le Comité juridique interaméricain a tenu deux sessions ordinaires, à son siège, dans la ville de Río de Janeiro (Brésil).

La première session a eu lieu du 3 au 14 mars et la seconde du 4 au 15 août. À ces deux réunions, le Comité juridique avait inscrit à son ordre du jour les thèmes suivants: la Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé– CIDIP-VII; l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels; l'administration de la justice dans les Amériques: éthique judiciaire et accès à la justice; la Cour pénale internationale; la lutte contre la discrimination et l'intolérance dans les Amériques; le Tribunal interaméricain de justice; la coopération juridique et institutionnelle avec la République d'Haïti; la création d'un "Journal officiel régional de l'Amérique latine"; le statut juridique des travailleurs migrants et de leurs familles dans le droit international; le suivi de l'application de la Charte démocratique interaméricaine; la portée du droit à l'identité; et l'application du droit international humanitaire dans les États membres de l'OEA

Le Comité juridique interaméricain a approuvé des rapports et a adopté des résolutions ayant trait aux thèmes susmentionnés. Il faut souligner en particulier l'adoption d'un ensemble de principes interdépendants qui établissent l'Accès à l'information ainsi qu'un avis concernant la Directive "Retour" votée par le Parlement de l'Union européenne.

Au cours de 2008, le Comité juridique interaméricain était composé des membres suivants: Jean-Paul Hubert (Canada, Président), Jaime Aparicio (Bolivie, Vice-président), Ricardo Seitenfus (Brésil), Galo Leoro (Équateur), Ana Elizabeth Villalta (El Salvador), Antonio Pérez (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Jorge Palacios (Mexique), Mauricio Herdocia (Nicaragua), Freddy Castillo (Venezuela) et Guillermo Fernández de Soto (Colombie). Pendant la Trentehuitième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA (Colombie, juin 2008), MM. David Stewart (États-Unis) et Fabian Novak (Pérou) ont été élus membres du Comité et M. Jean-Paul Hubert (Canada) a été réélu. Les mandats de ces trois membres, d'une durée de quatre ans, ont pris effet le 1^{er} janvier 2009. Les membres qui ont quitté le Comité juridique interaméricain le 31 décembre 2008 sont MM. Galo Leoro Franco et Antonio Fidel Pérez.

Les fonctionnaires du Département de droit international du Sous-secrétariat aux questions juridiques ont apporté un appui administratif et technique au Comité juridique.

Enfin, le Comité juridique interaméricain, dans le cadre d'une action concertée avec le Département de droit international, a organisé le Trente-cinquième cours de droit international qui s'est déroulé du 30 juillet au 24 août 2007 et auquel ont participé 30 professeurs originaires de différents pays

d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, 22 boursiers de l'OEA désignés parmi plus de 100 candidats, et 8 étudiants qui ont couvert leurs frais de participation. Ce cours a eu pour thème central "Nouveaux développements du droit international dans les Amériques".

3.9 FONDATION PANAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif, qui mène ses activités dans le cadre d'un accord de coopération conclu avec l'OEA afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général est le Président de son Conseil d'administration qui est composé de 25 dirigeants du secteur privé, originaires de tout le Continent américain. Le Président de la Fondation est l'Ambassadeur Alexander F. Watson et les Vice-présidents sont MM. Carlos Mariño de Colombie et Philippe Armand d'Haïti. Le Directeur exécutif est M. John Sanbrailo et la Directrice exécutive adjointe Amy Coughenour-Betancourt. Tous les membres du Conseil d'administration le sont à titre bénévole, ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à encourager le développement intégré chez les plus démunis d'Amérique latine et des Caraïbes afin de "créer un Continent où chacun a sa chance". La réalisation de cet objectif se fait à travers de partenariats novateurs conclus avec des organisations publiques, privées et à but non lucratif, à l'appui des priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est le renforcement de la société civile et la mobilisation de donations d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, d'institutions et d'organismes internationaux, comme l'USAID, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, ainsi que de gouvernements nationaux tels que notamment le gouvernement canadien. Elle gère également les contributions d'entités gouvernementales de la région.

En 2008, la Fondation s'est fait remarquer pour les nombreuses activités qu'elle a réalisées sous la direction du Secrétaire général, M. José Miguel Insulza, et du Secrétaire général adjoint, M. Albert Ramdin, qui ont mobilisé du financement pour des programmes de développement qui ont bénéficié à plus de 4 millions de personnes moyennant des projets de création d'emplois, de formation technique, de développement agricole, de développement communautaire et social, de renforcement de groupes de la société civile, de protection des droits de la personne et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

Conformément aux directives de l'OEA, la FUPAD a étendu son programme en Haïti, au moyen d'un apport de plus de EU\$13 millions qui a bénéficié à plus de 1 million d'Haïtiens sous forme de projets de développement socioéconomique, d'aide aux victimes des trois ouragans et de la tempête tropicale qui se sont abattus sur le pays, de dons alimentaires destinés à faire face à la crise due à une hausse des prix des produits de première nécessité (à la demande du groupe de l'OEA dit "Groupe de travail sur Haïti"), d'appui à la lutte contre le trafic d'êtres humains et contre la violation des droits de la personne, ainsi que de projets de développement de la coopération entre groupes haïtiens et dominicains dans la région frontalière.

De même, la FUPAD a poursuivi la mise en œuvre du Programme de développement communautaire participatif (PRODEP et PRODEPAP) avec un financement de la Banque mondiale et du Gouvernement haïtien. Ce programme a aidé plus de 360 communautés dans 14 districts, y compris dans les zones de conflit de Cité Soleil et Bel Air à Port-au-Prince. Il a renforcé la participation

démocratique à l'aide de projets d'infrastructure locale sélectionnés et jugés prioritaires par les communautés et, partant, a encouragé un accroissement de la solidarité et du capital social.

En partenariat avec le Programme alimentaire mondial et la Fondation *Yélé Haïti* de Wycléf Jean, la FUPAD a lancé une campagne de gestion de fonds du nom de "Ensemble pour Haïti", qui a mobilisé plus de EU\$500 000 au titre de projets de dons alimentaires, de création d'emplois et de développement agricole. Elle a également envoyé plus de 400 tonnes de riz fortifié d'une valeur de EU\$1 million avec le soutien de l'OEA et du Commandement Sud des États-Unis, qui ont financé les frais d'envoi et de logistique locale. Elle est aussi venue au secours des victimes des ouragans Gustave, Hanna et Ike et de la tempête tropicale Fay, conjointement avec plusieurs donateurs appartenant à des sociétés comme la Chambre de commerce haïtiano-américaine. De même, le Bureau de l'USAID pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes naturelles (OFDA) a apporté à la FUPAD des fonds supplémentaires pour des projets communautaires de réhabilitation suite aux dégâts causés par les ouragans.

La Fondation a dirigé en Haïti un programme de protection des droits de la personne pour renforcer la capacité locale de suivi, d'aide directe et de prévention en matière d'abus des droits de la personne; elle a ainsi aidé plus de 700 victimes, accru la confiance et la stabilité sociale, renforcé plus de 150 organisations communautaires au titre de la lutte contre le trafic des femmes et des enfants et de la violence communautaire et prêté des services-conseils. Avec un financement du gouvernement canadien, elle remet en état la prison de Cape Haïtien et construit un complexe administratif dans la ville frontalière de Belladères pour une plus grande sécurité et présence du gouvernement dans la région frontalière. De même, elle a continué d'encourager les relations de coopération entre organisations non gouvernementales dans la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine, en tant que moyen de promouvoir une plus grande coopération et un meilleur dialogue entre les organisations non gouvernementales et les organismes publics et privés des deux pays.

Pour faire face à la pire crise humanitaire du Continent américain, la FUPAD a poursuivi l'expansion de ses programmes en Colombie, en ayant pour objectif d'aider les personnes déplacées, les personnes d'ascendance africaine et les paysans qui ont abandonné les cultures illicites; plus de 670 000 personnes en ont ainsi tiré profit. En collaboration avec des organisations locales, le programme propose une assistance en matière de services de base, de création d'emplois et de revenus et de renforcement des institutions. À la fin de l'année 2008, le programme avait déjà financé 200 projets et 350 700 personnes en avaient bénéficié dans plus de 100 municipalités du pays. En outre, la FUPAD a aidé des groupes vulnérables colombiens dans les régions frontalières avec l'Équateur, le Venezuela et le Panama. Dans le cadre du programme ADAM (Zones de formes optionnelles de développement au niveau municipal), et en collaboration avec le Gouvernement colombien, 52 projets de production ont été exécutés et une assistance technique a été dispensée aux organisations et aux coopératives paysannes pour la culture et la commercialisation de ces nouveaux produits agricoles. Plus de 8 000 familles ont été les bénéficiaires de ces projets. De même, le programme Zones-tampons des parcs naturels a travaillé aux côtés de 3 000 familles paysannes et groupes autochtones dans les parcs d'Alto Fragua et de la Sierra Nevada de Santa Marta afin d'améliorer l'exploitation des ressources naturelles dans ces zones.

En Bolivie, la FUPAD met en œuvre un programme d'accès à la terre dans le département de Santa Cruz. En plus de fournir une aide juridique à 4 communautés pour l'obtention de leurs titres de propriété, la Fondation leur donne une formation en matière de règlement pacifique des différends et

en développement communautaire. En outre, 350 familles ont été les bénéficiaires d'initiatives de production qui améliorent leurs revenus et leur qualité de vie.

De plus, la Fondation continue de contribuer à des projets de responsabilité sociale des entreprises dans plusieurs pays de la région, lesquels facilitent l'octroi de contributions privées plus importantes au titre de projets de développement intégré et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles. En 2008, la FUPAD, par l'intermédiaire de son Programme de dons en nature, a envoyé en Bolivie, en Colombie, en Équateur, en Haïti, au Honduras, en Jamaïque, au Panama, au Pérou, en République dominicaine et en Uruguay plus de EU\$3,7 millions de matériel médical, d'outils et d'équipement de secours.

La Fondation a mis en œuvre avec succès la deuxième étape du projet Partenariat pour la gestion des catastrophes, financé par l'OFDA/USAID et a servi de mécanisme à l'OEA pour la mobilisation de fonds plus importants du secteur privé pour faire face aux catastrophes naturelles qui se sont produites dans le Continent américain. Elle a travaillé avec le Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes naturelles de l'OEA. De même, à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine, la Fondation a également intensifié ses efforts visant à renforcer les entités de la société civile dans toute la région, en créant des services de liaison avec les donateurs privés et gouvernementaux pour le renforcement des valeurs et des pratiques démocratiques dans les Amériques.

Elle a poursuivi ses travaux avec des organisations d'immigrants d'El Salvador qui résident aux États-Unis, par l'intermédiaire de "*Manos Unidas por El Salvador*", un programme de responsabilité sociale des entreprises de la Banque agricole qui offre de meilleures possibilités d'éducation aux élèves de l'enseignement public. La Fondation a collaboré avec 22 groupes de Salvadoriens dans les zones métropolitaines de Los Angeles et de Washington DC pour cofinancer le même nombre de projets d'éducation à El Salvador, dont ont bénéficié plus de 15 000 élèves qui disposent désormais de nouvelles salles de classe, de centres informatiques, de laboratoires scientifiques, de bibliothèques et d'autres améliorations.

Avec la participation du Secrétaire général, José Miguel Insulza, le Conseil d'administration de la Fondation a tenu une réunion à Bogotá (Colombie), en avril. M. Insulza a notamment eu des entretiens avec le Président Álvaro Uribe Vélez, et s'est rendu dans la ville de Quibdó, dans le département de Chocó, dans le but d'évaluer les projets de la Fondation qui bénéficient à la communauté d'ascendance africaine. Au mois de septembre, le Conseil d'administration de la Fondation a tenu une réunion au siège de l'OEA, à laquelle a participé le Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Albert Ramdin, pour évaluer les programmes de la FUPAD et pour approuver les plans opérationnels et budgétaires pour l'exercice 2009. Par ailleurs, son Directeur exécutif et sa Directrice exécutive adjointe ont assisté à plusieurs réunions de différentes commissions de l'OEA, telles que la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles.

La FUPAD a mis au point un nouveau Plan stratégique pour la période 2008-2012 qui guidera sa croissance à l'appui de l'OEA et du Système interaméricain et renforcera le rôle de la société civile et du secteur privé en vue d'accroître le développement intégré de la région. Elle continue à encourager la responsabilité sociale des entreprises en tant que mécanisme propre à élargir le financement des projets de développement intégré et à aider un plus grand nombre de victimes des catastrophes naturelles et des crises humanitaires. Elle prépare en outre pour 2012 la célébration de son cinquantième anniversaire en sa qualité d'entité privée essentielle du Système interaméricain.

3.10 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La CITELE, établie par l'Assemblée générale en 1994, est une entité dotée d'une autonomie technique qui s'acquitte de ses attributions conformément aux dispositions de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de son statut, et aux mandats de l'Assemblée générale. Sa mission consiste à faciliter et à promouvoir le développement continu des télécommunications dans le Continent américain.

On reconnaît les nombreux changements intervenus dans le secteur des télécommunications et dans le contexte général des technologies de l'information et de la communication (TIC) et qui ont des répercussions importantes pour la Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE), notamment:

- La reconnaissance que les TIC sont un instrument efficace propre à promouvoir la croissance économique, la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi qu'à favoriser la démocratie, la cohésion sociale et la bonne gouvernance aux plans régional, national et international;
- La convergence des plates-formes technologiques pour les télécommunications et son impact sur le cadre juridique et réglementaire de ce secteur;
- L'expansion de l'Internet et d'autres structures fondées sur le protocole Internet (IP) et des services connexes;
- Le développement rapide et permanent du réseau des communications sans fil et mobiles;
- L'apparition de nouvelles technologies;
- La libéralisation constante du marché, en particulier dans les pays en développement, y compris l'ouverture des marchés à la concurrence;
- Le défi permanent lié au renforcement de la capacité, en particulier pour les pays en développement, étant donné la rapidité de l'innovation technologique;
- La nécessité de tirer le meilleur parti possible des rares ressources financières et humaines disponibles.

Dans ce contexte et compte tenu des mandats reçus de l'Assemblée générale de l'OEA et les Sommets des Amériques, la CITELE doit demeurer une organisation intergouvernementale directrice, dans laquelle les États membres et les membres associés collaborent pour favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunications et d'information et pour en faciliter l'accès universel afin que tous, partout dans le monde, puissent participer à l'économie et à la société mondiales de l'information et en tirer profit

Compte tenu de la rapidité avec laquelle se produisent les innovations technologiques, la CITELE affronte le défi permanent de veiller à ce qu'il y ait du personnel compétent en télécommunications dans les États membres. C'est pourquoi, en 2008, elle a proposé 24 cours (17 cours à distance et 7 cours présentiels) sur les politiques, les réglementations, la gestion et la technologie des télécommunications et octroyé plus de 190 bourses à des participants de 27 pays de la région. Elle dispose actuellement de 19 centres régionaux de formation et coordonne ses activités avec le Centre d'excellence de la région Amériques de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Dans le domaine des technologies des télécommunications et de leur fonctionnement, elle a mis à jour des études portant sur: des aspects de la Technologie des communications par lignes de puissance (PLC) qui consiste à utiliser des câbles conducteurs d'électricité pour la transmission de

l'information; la protection de l'infrastructure critique des télécommunications compte tenu du fait que la vulnérabilité des infrastructures augmente généralement à mesure que s'accroît leur interdépendance, l'application et l'utilisation de la Comptabilité réglementaire de manière à ce que l'autorité chargée de la réglementation puisse vérifier l'efficacité de la prestation du service et des cas pratiques fondés sur le Protocole Internet, un mécanisme optionnel de distribution vidéo, qui comprend des contenus stockés, une programmation en direct et vidéo sur demande avec une connexion Internet. La Commission a aussi approuvé un Plan international de priorité en période de crise et pour les opérations de secours en cas de catastrophes (IEPS) et un autre sur le Service de télécommunications d'urgence (ETS) et son cadre d'interconnexion pour des applications nationales; le Livre jaune sur les méthodes d'évaluation de la conformité des produits de télécommunications dans les Amériques; un Guide préliminaire des directives et pratiques de réglementation des interconnexions et une recommandation sur la mise en œuvre du Protocole Internet version 6 (IPv6).

En ce qui concerne les politiques et les réglementations, il convient de noter la participation de la CITELE à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) au cours de laquelle une série de décisions a été adoptée sur l'avenir des TIC et en particulier sur le changement climatique, le déploiement de l'IPv6, l'accessibilité aux TIC des personnes handicapées et les tests de conformité et de compatibilité. L'OEA/CITELE a présenté à cette réunion 40 propositions interaméricaines concernant divers thèmes critiques pour la région.

Le rôle joué par les organisations régionales de télécommunications comme la CITELE dans la préparation des réunions internationales est fondamental pour éviter les doubles emplois, assurer la cohérence dans la région et obtenir de meilleurs résultats. Compte tenu des résultats excellents qui ont été obtenus, la CITELE poursuit ses actions de coordination interrégionale en participant, à titre de réciprocité, aux réunions organisées sur ces thèmes par les organisations régionales d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe, et par le *Regional Commonwealth in the Area of Communications* de la Fédération russe et le Groupe arabe.

Il a une reconnaissance croissante de l'importance et de l'évolution des technologies sans fil, de la valeur économique du spectre limité des fréquences et de la nécessité d'étudier la possibilité de prendre des mesures qui permettent l'interfonctionnement des systèmes et le développement rapide des technologies. Dans le domaine des radiocommunications, la CITELE a poursuivi les travaux d'identification de l'état actuel de l'utilisation des fréquences radioélectriques pour formuler des résolutions et des recommandations en vue de l'harmonisation de l'utilisation du spectre pour les services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles et, en particulier, de la détermination des fréquences disponibles en cas de situations d'urgence et de l'utilisation des bandes 54-72 MHz / 76-88 MHz / 174-216 MHz qui sont actuellement attribuées au service de radiodiffusion.

Dans le cadre des radiocommunications, à noter également l'élaboration de mécanismes propres à résoudre les cas d'interférences nuisibles entre systèmes satellitaires et de directives appelées à faciliter l'installation de Systèmes intégrés dans les Amériques; la mise à jour du Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT) qui permet aux pays qui sont déjà bien avancés dans ce domaine de mettre en commun leurs expériences; le début de la préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2011 (CMR) au cours de laquelle sera révisé le traité international intitulé Règlement des radiocommunications, qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites; l'actualisation permanente des données jugées prioritaires par les pays membres, parmi lesquelles nous mentionnerons la situation réglementaire actuelle des systèmes satellitaires dans la région; la situation des opérateurs de

téléphonie mobile dans la région et la situation en matière d'octroi de licences génériques ou de type "bloc" et d'attribution du spectre.

Sur les 18 réunions tenues par la CITELE, nous indiquons en particulier celles qui ont porté sur des thèmes spécifiques, à savoir:

- l'Atelier sur l'"Analyse du Roaming régional" en vue de l'établissement d'un diagnostic sur ce thème dans la région et l'élaboration de recommandations sur les pratiques optimales, atelier qui a été organisé en coopération avec la Banque interaméricaine de développement (BID);
- le Troisième Atelier sur le thème "Outils administratifs de l'État et des opérateurs pour la protection de l'utilisateur contre la fraude" qui a eu pour objet principal de cerner le problème du point de vue des utilisateurs et de leurs besoins en exposant l'ampleur des pertes dues à la fraude dans le secteur des télécommunications et les typologies principales de fraude;
- le Séminaire aux fins de "Mettre en commun les expériences et/ou les modèles régionaux sur la mise en œuvre de la portabilité numérique dans les Amériques" dont l'objet était d'apporter une assistance aux pays membres qui étaient en train de mettre en œuvre ce service;
- le Forum conjoint UIT/CITELE: "Créer des conditions propices au développement du secteur des télécommunications dans la région des Amériques", organisé avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), pour promouvoir un débat sur l'amélioration de la coopération mutuelle dans le domaine du développement des télécommunications/TIC dans la région des Amériques et la création d'un environnement politique et réglementaire propice au développement de l'industrie des TIC et à l'expansion des services aux zones rurales, marginales et éloignées;
- le Séminaire sur le "Service fixe par satellite (SFS)" au cours duquel ont été abordés les types de services et leurs applications; les réglementations et les défis que représentent les interférences dont font état les utilisateurs du système; et le Forum technologique de la CITELE sur les "Nouvelles technologies et leur impact sur la société de l'information" organisé en coopération avec l'Association hispano-américaine des Centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCIE) et l'UIT, et au cours duquel ont été analysés les travaux des entités visant à encourager le savoir et l'utilisation des nouvelles technologies pour la réalisation des objectifs du millénaire.

La CITELE a également continué à diffuser le bulletin mensuel électronique "info@CITELE" qui, au 31 décembre 2008, avait publié 410 articles et 377 informations sur les pays. Elle a aussi renforcé la coordination et la coopération avec d'autres organisations et 18 accords de coopération portant sur des thèmes d'intérêt commun destinés à améliorer l'efficacité des deux parties sont actuellement en vigueur.

À l'avenir, la CITELE poursuivra ses activités pour conscientiser davantage le public à sa mission et à ses travaux, ainsi que pour améliorer l'accès à l'information sur les thèmes prioritaires pour les États membres.

3.11 CENTRE D'ÉTUDES DE LA JUSTICE DES AMÉRIQUES

Le Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) a été créé par l'Assemblée générale en qualité d'entité intergouvernementale dotée d'une autonomie technique et opérationnelle. Sa mission est de faciliter le perfectionnement des ressources humaines, l'échange des informations et d'autres formes de coopération technique et d'appuyer les processus de réforme et de modernisation des systèmes de justice dans la région.

En 2008, le Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) a abordé dans une nouvelle perspective le changement de cycle qui s'est produit, ces dernières années, dans les processus de réforme du Continent. Le changement en question signifie une nouvelle approche des réformes qui sont déjà consolidées dans la plupart des pays, mais où certaines tâches sont restées en suspens, où il faut encore faire de nouvelles demandes au ministère public et où des progrès plus notoires sont encore à faire en matière de gestion pour qu'ils aient une incidence sur les processus, notamment sur la durée de la détention préventive. Le CEJA a donc continué à mettre au point des instruments et des outils de nature à améliorer la gestion des processus, en particulier des indicateurs et des normes.

Par ailleurs, il a intensifié sa stratégie d'appui et d'information aux pays qui entament leur processus de réforme, afin qu'ils ne commettent pas, dans la mise en œuvre de leur réforme, les erreurs qui ont été détectées dans d'autres pays.

Pour sa part, le CEJA a renforcé son engagement de continuer à assurer le suivi de la réforme des systèmes civils dans tout le Continent américain, dans une perspective de politiques publiques, en concevant et en mettant au point de bonnes pratiques types et des modèles pour les discussions nationales.

Enfin, il a continué d'accompagner les principaux processus de discussion qui ont lieu en matière juridique et judiciaire dans les Amériques, car il est conscient que la reconstruction des capacités institutionnelles dans le domaine de la justice a une incidence particulière sur la reddition de comptes et la démocratie. C'est pourquoi il a organisé, de concert avec le PNUD, un séminaire sur La réforme de la justice et l'État de droit, dans le but de soutenir des consensus de base en vue d'une réforme intégrale dans le pays concerné.

Un résumé détaillé des activités réalisées par le CEJA est présenté ci-dessous, avec l'indication de leur impact ou du résultat obtenu.

Processus de réforme de la justice dans les Amériques.

Promotion générale des réformes judiciaires dans la région

a) Séminaires interaméricains

- Deuxième Séminaire interaméricain sur la réforme de la justice civile

120 personnes, originaires de 21 pays de la région, y compris des autorités et des membres d'institutions du secteur judiciaire, notamment des responsables de l'administration de la justice dans les pays latino-américains, ont assisté à ce séminaire.

La publication qui en a émané a été tirée à 2.000 exemplaires. Elle a été distribuée à plus de 600 personnes dans la région. L'ouvrage a été présenté le 5 août 2008 à une table de discussion organisée à Santiago du Chili, avec la collaboration de *l'Americas Society* et du *Council of the Americas*, à laquelle ont participé 50 personnes.

- Sixième Séminaire international sur la gestion du secteur judiciaire “Progrès accomplis et nouveaux défis dans la gestion du secteur judiciaire”

120 personnes, originaires de différents pays de la région, y compris de hauts fonctionnaires judiciaires du Pérou et d'autres pays de la région ont assisté à ce séminaire. Un certain nombre de médias ont assuré la couverture de la manifestation.

- Séminaire international “Défis de la détention préventive dans la réforme de la procédure pénale: évaluation et perspectives”

110 personnes, originaires de 10 pays de la région, y ont participé. Le lendemain de ce séminaire, un atelier privé a réuni 25 experts en la matière, originaires de plusieurs pays de la région, pour analyser les mesures spécifiques à prendre et les possibilités d'avoir une incidence sur le problème qui consiste à recourir de manière excessive à la détention préventive. Les participants à cet atelier étaient des représentants des pays suivants : Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, États-Unis, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique et Pérou.

b) Études

- Bonnes pratiques pour enquêter, poursuivre et sanctionner les personnes qui ont commis les délits d'homicide et de corruption dans les pays des Amériques

La continuation du projet en 2009 a été approuvée, sur la base de l'expérience acquise dans quatre pays latino-américains, et bénéficie du financement nécessaire.

- Appui au système judiciaire haïtien

Il a bénéficié d'une diffusion dans les médias nationaux. Il a suscité une demande de la part d'une délégation haïtienne qui souhaitait réaliser, en janvier 2009, une visite sur le terrain pour connaître le fonctionnement du système accusatoire en matière pénale du Chili. Cette activité sera coordonnée par le CEJA.

- Programme de renforcement de la justice au Panama

Il est prévu d'élaborer un projet de mise en œuvre et d'organiser un séminaire de diffusion et de validation en mars 2009.

c) Autres activités

- Accords de coopération interinstitutionnelle

Convention cadre de coopération en matière d'enseignement entre le Tribunal supérieur de justice de Córdoba et le CEJA, signée le 30 octobre 2008 en Argentine

Accord de coopération entre la Cour suprême, la Corp. administrative du pouvoir judiciaire, la Faculté de droit de l'UDP et le CEJA, signé le 30 septembre 2008 à Santiago du Chili

Accord de coopération entre *Transparency International* et le CEJA, signé le 3 avril 2008 à Santiago du Chili

- Stages non rémunérés

Les stagiaires ont apporté de précieuses contributions à la réalisation de toutes les études mentionnées ci-dessus. www.cejamericas.org.

- Stages rémunérés

Rosa Reynoso, avocate de la Cour suprême de la République dominicaine, a collaboré de janvier à juillet au Rapport sur la justice dans les Amériques et à d'autres études du CEJA.

Pendant toute l'année 2008, Pierre-Gilles Belanger, stagiaire senior du CEJA et représentant du Ministère de la justice du Canada, a travaillé au sein de l'institution, appuyant les activités mises en œuvre en Haïti, notamment le séminaire qui s'est déroulé au mois d'octobre.

Appui concret aux processus de réforme de la justice pénale

a) Projets d'innovation

- Appui au processus d'innovation en procédure pénale

L'étude intitulée "La réforme de la procédure pénale en Équateur : expériences en matière d'innovation", a été élaborée en Équateur. Elle décrit des initiatives mises en œuvre dans le but d'améliorer le système de justice pénale à Quito, Cuenca, Guayaquil et aux Açores. Ce matériel constitue le cinquième volume du projet de Suivi des réformes de la procédure pénale en Amérique latine du CEJA. Le volume a été tiré à 2.000 exemplaires et plus de 1.000 ont déjà été distribués au niveau national et régional. Il peut également être consulté sur le site web du CEJA : www.cejamericas.org.

- Projet concernant la province de Buenos Aires

En 2008, plusieurs actions de formation ont été réalisées sur ce thème. Elles ont été données par les formateurs du projet. Ce sont, entre autres :

Atelier de renforcement des connaissances sur la procédure en cas de flagrant délit : Organisé à l'intention du département judiciaire de Bahia Blanca, le 28 avril 2008, dans la ville en question, avec la participation de 31 personnes (des fonctionnaires et des magistrats).

Atelier de renforcement des connaissances sur la procédure en cas de flagrant délit : Organisé à l'intention du département judiciaire de Morón, le 6 mai 2008, dans la ville en question, avec la participation de 35 personnes (des fonctionnaires et des magistrats de Morón)

Cours sur la nouvelle procédure en cas de flagrant délit : procédure orale à l'étape des garanties judiciaires : à La Plata, le 26 novembre 2008, à l'intention des juges des garanties, des défenseurs

et des substituts du procureur des départements judiciaires d'Azul, San Nicolás et La Plata, avec la participation estimée de 25 personnes.

Cours sur la nouvelle procédure en cas de flagrant délit : procédure orale à l'étape des garanties judiciaires : à La Plata, le 27 juin 2008, à l'intention des juges des garanties, des défenseurs et des substituts du procureur des départements judiciaires de Quilmes et Dolores, avec la participation estimée de 25 personnes.

b) Études

- Défis de la détention préventive dans la réforme de la procédure pénale

Les rapports nationaux et le rapport comparé ont été présentés dans le cadre du séminaire international "Défis de la détention préventive dans la réforme de la procédure pénale : évaluation et perspectives", le 13 novembre 2008, à Bogotá (Colombie). Les documents seront publiés au début de l'année 2009.

- Suivi des réformes de la procédure pénale: études, publication et diffusion

L'étude relative au Pérou a été présentée en décembre à Lima et à Trujillo en présence de la Cour suprême, dans le cadre de tables de discussion auxquelles ont participé les autres institutions concernées. À chaque fois, plus de 50 personnes ont participé à ces deux activités. Par ailleurs, plusieurs réunions des experts du CEJA avec les équipes techniques des institutions judiciaires ont également été organisées.

- Rapport sur le système de justice pénale mexicain

Sa publication doit avoir lieu au début de l'année 2009.

c) Formation

- Cinquième Programme interaméricain de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale

Le Programme a été très bien accueilli dans la région. Plus de 213 personnes originaires de 17 pays de la région ont demandé à y participer. 58 participants représentant divers pays des Amériques ont été sélectionnés.

Les participants étaient originaires des pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

- Deuxième Rencontre interaméricaine: Réseau du Programme interaméricain de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale

À cette occasion, le séminaire s'est appelé "Défis de la réforme de la procédure pénale et sécurité publique" et les participants ont débattu des questions liées à la mise en œuvre d'initiatives innovatrices dans les processus de réforme à travers la région. Ainsi, ont été présentées en

particulier des expériences en matière de sécurité des citoyens dans le but de susciter des discussions sur cette question et de renforcer le travail collectif des participants. Les experts invités à prendre la parole sur cette question étaient Alberto Binder et Andrés Baytelman.

- Cours de formation virtuelle sur les défis qu'affrontent les ministères publics en Amérique latine

65 étudiants, originaires de 11 pays de la région, y ont participé. Il s'est déroulé du 30 juin au 5 septembre.

- Cours sur les stratégies et les contenus de la modernisation du secteur judiciaire en Amérique latine

42 étudiants en provenance de différents pays de la région y ont participé.

- Séminaire "Nouvelles tendances dans les systèmes d'administration de la justice: la justice orientée vers le règlement des différends"

250 personnes y ont participé. Le site web présente les objectifs, la justification, le programme et d'autres informations sur ce séminaire <http://www.cejamericas.org>

- Premier Séminaire international sur les stratégies intelligentes de réduction du nombre de délits "Analyse des délits et poursuites pénales intelligentes"

237 personnes y ont participé. Le site web présente les objectifs, la justification, le programme et d'autres informations sur ce séminaire <http://www.cejamericas.org>

- Visites / Ateliers sur la justice pénale au Chili

En 2008 les visites suivantes ont été réalisées:

- Visite d'une délégation de l'Unité provisoire d'aide juridictionnelle en matière pénale de l'Équateur
- Visite d'une délégation du Conseil de la magistrature de la ville autonome de Buenos Aires
- Visite d'une délégation de la République dominicaine
- Visite du Bureau national d'aide juridictionnelle du Pérou
- Visite de représentants de la Conférence de droit international de La Haye au CEJA
- Visite d'une délégation du Panama
- Visite de la Fédération argentine de la magistrature et d'*Unidos por la Justicia*
- Visite d'une délégation du Pérou

Appui concret aux processus de réforme de la justice civile

a) Études

- Recouvrement des créances et procédures d'exécution en Europe

L'étude a été publiée sur le site web du CEJA et peut être consulté par les utilisateurs

- Fondements de la réforme de la justice civile. Toute l'année 2008.

Un document d'orientation est en cours d'élaboration et sera présenté au début de l'année 2009

- Réunion d'experts sur la réforme de la justice civile

Renforcement des systèmes d'information et de gestion dans l'administration de la justice

a) Information judiciaire

- Indice d'accessibilité aux informations judiciaires sur l'Internet. Quatrième version, 2008

Les pays évalués indiquent s'ils ont accompli, au niveau individuel et comparativement, des progrès ou s'ils ont reculé en matière d'accès à l'information sur l'Internet. L'indice donne une vision globale du Continent américain.

L'étude a été présentée par Cristian Riego, Directeur exécutif du CEJA, le jeudi 27 novembre à Santiago du Chili, à la table ronde intitulée "Les défis du secteur judiciaire en matière de transparence et d'accès à l'information", activité organisée en collaboration avec la *Due Process of Law Foundation* (DPLF) et la Fondation Pro Acceso.

Elle a également été présentée par Jaime Arellano, Président du Conseil d'administration du CEJA au Séminaire régional andin "Transparence dans le secteur judiciaire : les bonnes pratiques de la société civile et du pouvoir judiciaire", à La Paz (Bolivie), les 20 et 21 novembre 2008.

b) Élaboration de systèmes de gestion

- Livre blanc sur l'utilisation de la technologie dans le secteur judiciaire
Publication de "Perspectives de l'utilisation et impacts des TIC dans l'administration de la justice en Amérique latine", ouvrage qui peut être consulté sur le site www.cejamericas.org
- Projet relatif aux indicateurs judiciaires pour les pays ibéro-américains

"Plan ibéro-américain de statistiques judiciaires" (PLIEJ), présenté à Brasilia en mars 2008 dans le cadre du Quatorzième Sommet judiciaire ibéro-américain. Il peut être consulté sur le site <http://www.cejamericas.org/doc/proyectos/planiberoamericanoestjudicial.pdf>

c) Diffusion

- Conférence régionale "Gestion par résultats dans l'administration de la justice"

Élaboration d'un CD contenant les exposés qui y ont été faits

120 personnes ont participé à cette conférence. Elles étaient originaires des pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, États-Unis, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

IV. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

4.1 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES

Créée par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) est un organisme consultatif de l'OEA et la principale instance pour l'élaboration de politiques continentales destinées à promouvoir les droits de la femme ainsi que l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle a pour objectif de favoriser l'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes dans les projets, les programmes et les politiques de l'Organisation et d'encourager les gouvernements à mettre en place des politiques publiques et des programmes intégrant la perspective de la parité afin que l'égalité des chances entre les hommes et les femmes soit une réalité dans tous les secteurs de la société. Elle a son siège à Washington, D.C. Le Comité directeur pour la période 2008-2010 est composé de sa Présidente, Laura Albornoz, Pollman, Ministre Directrice du Service national de la femme du Chili ; de la Vice-présidente, Jeannette Carrillo Madrigal, Présidente exécutive de l'Institut national de la femme du Costa Rica ; et des déléguées titulaires d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Colombie, du Mexique et des États-Unis. La Secrétaire exécutive de la CIM est Carmen Lomellín.

Pendant la période de janvier à décembre 2008, la CIM a concentré ses efforts sur la mise en application des mandats émanés des Sommets des Amériques, de la Trente-troisième Assemblée des déléguées de la CIM et de l'Assemblée générale de l'OEA. Ses activités et ses programmes ont visé essentiellement l'obtention de l'équité et de l'égalité des hommes et des femmes et le respect total des droits humains de la femme.

Droits humains de la femme – Élimination de la violence contre la femme

a) Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine de Belém do Pará (MESECVI)

Le Secrétariat permanent de la CIM a continué de mettre en application le MESECVI à travers deux importantes activités :

La Deuxième Conférence des États partie : Cette conférence a complété le premier cycle d'évaluation multilatérale, adopté les rapports nationaux et le rapport continental avec les recommandations formulées aux États en vue d'une meilleure application de la Convention et approuvé les déclarations, les conclusions et les accords de la Deuxième Conférence des États partie.

La Quatrième Réunion d'expertes : Elle a commencé par le Séminaire sur les stratégies de suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité d'expertes (CEVI) aux gouvernements. Les participantes ont présenté des suggestions en vue de l'élaboration de stratégies destinées à superviser la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport continental. Le CEVI y a mis officiellement en circulation ledit rapport, approuvé les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des recommandations ainsi que la Déclaration sur le fémicide. Les autorités nationales compétentes sont en train de compléter les réponses aux indicateurs.

b) Traite des femmes et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

La CIM a poursuivi sa collaboration avec le Département de la sécurité publique afin de garantir l'inclusion de la perspective de la parité hommes-femmes dans les projets et les activités visant à lutter contre la traite des personnes, en particulier des femmes, des adolescents et des enfants.

Par l'intermédiaire du point focal a été organisé un exposé sur *Engendering Sex Trafficking* dans le cadre du Séminaire "*Conscientisation contre la traite des personnes 2008*" (27-29 février) qui a souligné l'importance d'incorporer la perspective de la parité hommes-femmes dans la lutte contre la traite, a décrit le travail considérable que celui-ci réalise dans ce domaine et a formulé des recommandations concernant l'habilitation des femmes et des fillettes.

c) Le projet multicentres sur les drogues, les femmes et la violence en Amérique latine

La CICAD a invité la CIM, le Département de la sécurité publique et d'autres organes à faire partie d'un groupe de travail en vue d'une réunion (Washington, D.C., février 2008) qui a examiné l'approche que devait adopter l'avant-projet intitulé : *Les drogues, les femmes et la violence dans les Amériques – Une étude pilote multicentres*, pour que celui-ci tienne compte de la situation dans ce domaine dans les 34 États membres. Il s'agit d'une initiative conjointe de la CICAD et du Centre de toxicomanie et de santé mentale du Canada, avec l'appui technique de la CIM.

d) Différences entre les hommes et les femmes en matière de VIH/sida

Cette question a été retenue comme prioritaire par la Trente-troisième Assemblée des déléguées (2006). Cette pandémie est abordée à partir de la perspective de la parité hommes-femmes et des droits de la personne dans la *Déclaration de San Salvador : Parité hommes-femmes, violence et VIH*, adoptée par la Septième Assemblée extraordinaire de la CIM (2007).

e) Projets sur le VIH et la violence contre la femme

Intégration de la perspective des droits humains dans les politiques et les programmes sur le VIH et la violence contre la femme en Amérique centrale. Ce projet qui comprend El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Panama, bénéficie d'un financement de l'AECID. Les travaux ont déjà commencé au Guatemala et au Honduras, y compris la définition des informations de base, l'identification des intervenants clés et l'analyse de la situation en matière de VIH et de violence contre la femme.

Renforcement de la capacité d'intégration des services concernant le VIH et la violence contre la femme dans la Caraïbe – un projet pilote, qui mettra en œuvre des initiatives à la Dominique et à la Barbade, avec l'appui de la Chine, de la Corée et de la France. Les activités incluent une étude sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des prestataires de services en matière de VIH et de violence contre la femme à la Barbade, une étude préliminaire sur les masculinités, la violence sexiste et le VIH aux Bahamas ainsi que la mise en œuvre d'un cours sur *l'Habilitation, le VIH et la violence* à l'intention des prestataires de services dans dix pays de la Caraïbe.

Étude de la CARICOM sur les hommes et les masculinités: La recherche sur Les hommes, les masculinités, la violence sexiste et le VIH a été réalisée dans le but d'analyser les répercussions

des valeurs masculines sur la violence sexiste et de définir et mettre en application des stratégies permettant de modifier ces stéréotypes.

Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité et de la parité hommes-femmes (PIA)

a) Parité hommes-femmes et travail

En collaboration avec le Département du développement social et de l'emploi (DDSE), la CIM a élaboré le projet Renforcement des droits de la femme et promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Première étape – Avancer vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre du travail décent qui vise à incorporer la perspective de la parité dans les politiques et les programmes relatifs au travail, dans le contexte du Plan d'action de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) et de l'initiative SEPIA I. Le projet a pour objectif de faciliter la mise en application des "Directives stratégiques de nature à réaliser des progrès dans la voie de l'égalité des hommes et des femmes dans le cadre du travail décent" adoptées par les ministres du travail en 2007.

b) Parité hommes-femmes, catastrophes naturelles et changement climatique

Deux études ont été réalisées. La première analyse les vulnérabilités de la femme face aux catastrophes naturelles, la manière d'atténuer les effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophes. Elle présente également des directives en vue d'une stratégie continentale dans ce domaine. La deuxième est une recherche préliminaire qui étudie le lien entre les deux questions. Elle est orientée vers la formulation de recommandations sur les meilleures méthodes et mécanismes pour incorporer la parité hommes-femmes dans les politiques publiques relatives au changement climatique.

c) Parités hommes-femmes et migration

À titre de suivi du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, des travailleurs migrants et de leurs familles, une présentation a été réalisée lors de la réunion annuelle de la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent (mars 2008) sur les initiatives mises en œuvre dans ce domaine, notamment l'élaboration d'une étude de cas, la création d'un portail sur la parité hommes-femmes et les migrations, les échanges de vues avec le Département du droit international pour la préparation d'un cours s'inscrivant dans le cadre des cours spécialisés dispensés par le Conseil permanent. La Secrétaire exécutive de la CIM a présenté un document, lors d'une réunion ordinaire de la Commission spéciale sur les questions de la migration (janvier 2008) sur les migrations et les aspects de la problématique hommes-femmes que cette Commission devrait prendre en considération dans ses travaux. Ce que celle-ci a fait.

d) Incorporation de la perspective de la parité au sein de l'OEA

À titre de suivi du PIA, la CIM a élaboré la proposition Incorporation de l'analyse comparative entre les sexes, de l'équité et de la parité hommes-femmes en tant que thèmes transversaux et objectifs dans tous les programmes de l'OEA, dans le cadre du Programme de travail en matière de coopération entre l'OEA et l'ACDI 2008-2011. Il est prévu de former les fonctionnaires de

l'OEA dans ce domaine et de mettre l'accent sur des indicateurs de formation et de mise en œuvre pour des programmes et des thèmes spécifiques ainsi que sur la préparation de cours virtuels et l'élaboration d'un système d'information.

Trente-quatrième Assemblée des déléguées de la CIM et Troisième Réunion des ministres ou hauts fonctionnaires chargés des politiques de promotion de la femme dans les États membres (REMIM-III)

La Trente-quatrième Assemblée des déléguées de la CIM s'est tenue à Santiago du Chili du 10 au 12 novembre 2008 et la REMIM-III le 13 novembre 2008. L'Assemblée a adopté la "Déclaration de Santiago: Renforcement des mécanismes nationaux de promotion de la femme en vue de l'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes dans les politiques publiques" ainsi que neuf résolutions, qui peuvent être consultées sur le site <http://www.oas.org/cim>. Elle a élu le bureau de la CIM pour 2008-2010: Laura Albornoz Pollman, Déléguée titulaire du Chili auprès de la CIM, en tant que Présidente, Jeannette Carrillo Madrigal, Déléguée titulaire du Costa Rica auprès de la CIM, en tant que Vice-présidente, et les déléguées d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Colombie, du Mexique et des États-Unis en tant que membres du Comité directeur. La REMIM-III a adopté les recommandations des ministres destinées au GRIC dans le cadre des travaux que réalise ce Groupe de travail en préparation du projet de Déclaration d'engagement du Cinquième Sommet des Amériques. Ces recommandations ont été remises par la Secrétaire exécutive de la CIM lors de la Cinquième Réunion ordinaire du GRIC (Washington, D.C., 17-19 novembre 2008).

Dans le cadre des préparatifs du Cinquième Sommet et en coordination avec le Secrétariat aux Sommets des Amériques, la CIM a commencé à préparer un forum virtuel destiné à encourager le dialogue de la société civile. Les recommandations qui en émaneront seront soumises à la considération du GRIC.

4.2 INSTITUT INTERAMERICAIN DES AFFAIRES INDIGENES (III)

Créé par la Convention internationale de Pátzcuaro en 1940, l'Institut interaméricain des affaires indigènes a pour mission fondamentale de collaborer à la coordination des politiques autochtones des États membres, et de promouvoir les travaux de recherche et la formation de personnes qui se consacrent au développement des communautés autochtones.

Activités réalisées

- Bibliothèque.- 97% des publications périodiques ont été cataloguées et on prévoit que le catalogage sera complètement terminé à la fin du mois de mars 2009.
- Archives historiques.- La numérisation des documents se poursuit et les dossiers font l'objet d'un nouveau classement par thème et par pays.
- Recherches.- Avec la collaboration de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire du Mexique, les disques microsillons de 78 tours qui contiennent les enregistrements originaux de musique autochtone réalisés par Madame Henrietta Yurchenco (décédée en 2008) pendant les années quarante ont été soumis à un processus de nettoyage et de conservation et les enregistrements ont été transférés au format disque compact pour que l'on puisse les écouter sans abîmer les disques microsillons originaux.
- Site web.- En 2008, le nombre de visites a suivi la même tendance à l'augmentation que les années précédentes et deux numéros de la revue *América Indígena* ont été placés sur le site web.
- Service social.- Pour la réalisation des travaux de la bibliothèque et des archives historiques, l'Institut a bénéficié, pendant une partie de la période couverte par le présent rapport, de la collaboration d'une étudiante de l'*Universidad del Mar*, campus d'Huatulco, État d'Oaxaca (Mexique).
- Publications.- À la date du 31 décembre 2008, l'Institut avait publié deux numéros de la revue *América Indígena*. Ces numéros ont été publiés sur le site web et ne représentent donc aucun coût pour l'usager.

L'avenir de l'Institut interaméricain des affaires indigènes

Considérant la résolution AG/RES. 2370 (XXXVIII-O/08) de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains, intitulée: "AVENIR DE L'INSTITUT INTERAMERICAIN DES AFFAIRES INDIGÈNES" (adoptée à la quatrième séance plénière tenue le 3 juin 2008), qui dit, entre autres points spécifiques:

"Conscient des difficultés financières de l'Institut interaméricain des affaires indigènes, le Conseil directeur de l'Institut devrait évaluer le bien-fondé de sa fermeture"

"S'il est convenu de fermer l'III, les frais associés à cette fermeture devront être pris en charge".

“Des mesures doivent être adoptées en vue de la récupération, la conservation et la diffusion du patrimoine bibliographique, historique, de documentation historique et enregistré sur bande vidéo de l’Institut pour faciliter son accès le plus large, de sorte qu’il puisse servir de source aux recherches portant sur les peuples autochtones”.

Dans l’attente des décisions du Conseil directeur de l’Institut interaméricain des affaires indigènes à propos de la résolution mentionnée ci-dessus, car c’est la seule autorité autorisée à prendre des décisions dont les implications ont une telle importance, l’administration actuelle a préparé les documents suivants:

- États financiers des exercices budgétaires avril 2002 – décembre 2008
- Inventaire des biens meubles et immeubles
- Inventaire des archives
- Rapport sur les dettes au titre de l’impôt foncier et du service d’eau potable
- Rapport sur l’accord de bail emphytéotique du bâtiment où se trouvent les locaux de l’Institut
- Calcul du coût de liquidation du personnel.

Tous ces documents sont à la disposition immédiate des pays membres de l’Institut.

Versement des quotes-parts des pays membres

Au 31 décembre 2008, le Brésil, la Colombie, le Chili, le Costa Rica, le Guatemala, le Mexique, le Nicaragua, le Panama et le Venezuela étaient à jour dans le versement de leurs quotes-parts. Au titre des quotes-parts, l’Institut a reçu au total \$226.094,47 en 2008. Il convient de souligner, parmi ces versements, celui pour un montant de \$87.761 réalisé par le Brésil et qui couvre ses quotes-parts de 2002 à 2008.

En avril 2007, l’Équateur a dénoncé la Convention de Pátzcuaro de 1940. Malgré tous les efforts qui ont été déployés pour que le Gouvernement équatorien paie les arriérés de 20 années de quotes-parts qu’il doit à l’Institut interaméricain des affaires indigènes, celui-ci n’a pas obtenu de réponse favorable.

Les États-Unis continuent à avoir des arriérés de quotes-parts, correspondant aux années 1996 à 2000, dont le montant s’élève à \$600.000.

Au 31 décembre 2008, le total des arriérés de quotes-parts de tous les pays membres était de \$1.027.283,08.

4.3 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'organisme spécialisé du Système interaméricain pour l'agriculture et le développement rural des Amériques. Il a pour mission de dispenser une assistance technique innovatrice à ses 34 États membres pour encourager l'obtention de la sécurité alimentaire, de la prospérité rurale et de la compétitivité agricole dans ces pays

L'Institut a appuyé le Gouvernement de Trinité-et-Tobago, ses États membres et le Secrétariat aux Sommets des Amériques de l'OEA, pour les préparatifs du Cinquième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Il a également avancé dans la préparation de la Cinquième Réunion des ministres de l'agriculture, qui se tiendra en Jamaïque, en octobre 2009.

En juillet 2008, il a tenu la Vingt-huitième Réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA, laquelle a approuvé 17 résolutions portant sur différentes questions, telles que la politique institutionnelle et la coopération technique, le budget et les finances, la gestion institutionnelle et les questions propres aux organes de direction.

Par ailleurs, l'IICA a mis en fonctionnement, en tant que mesure stratégique pour le développement agricole des pays, le Centre de formation des chefs de file de l'agriculture et de la vie rurale, qui a permis à des représentants des secteurs public et privé et à plus de 80 jeunes du Continent américain de se réunir, au siège de l'Institut afin de réfléchir et de discuter sur la situation actuelle et les perspectives de l'agriculture à travers le monde. Il a également organisé des réunions destinées à promouvoir le leadership dans l'agriculture de la Région andine et, à l'échelle nationale, au Guatemala, au Costa Rica et en République dominicaine.

L'un des défis mondiaux de l'année 2008 a été d'affronter la crise du prix des aliments. Cela a mené l'IICA à renforcer ses activités dans le domaine de la sécurité alimentaire, en convoquant des réunions internationales d'experts en la matière, en participant à des réunions internationales de ce type, en définissant des méthodes propres à évaluer les impacts de la volatilité des prix et en assurant le suivi permanent de l'évolution des marchés et des politiques de sécurité alimentaire dans ses États membres.

Pour renforcer la capacité des entrepreneurs, l'IICA a continué de mettre en œuvre le programme "Plateformes d'exportation", grâce auquel il est parvenu à améliorer la compétitivité et les capacités d'exportation et de commercialisation de producteurs et d'exportateurs du Panama, du Honduras, de la République dominicaine, du Guyana, de Trinité-et-Tobago, du Paraguay et de l'Équateur.

En Équateur, en Colombie, au Panama et dans les pays d'Amérique centrale, l'IICA a progressé dans les processus de formulation et de mise en application d'instruments de politique destinés aux agro-industries et aux micro-entreprises. Plus de 15 organisations de petits entrepreneurs et 25 organisations regroupant 3.000 familles de la Colombie, du Pérou et du Mexique ont renforcé leurs capacités en matière de commercialisation, ce qui a permis que leurs produits se maintiennent sur les marchés. Par ailleurs, dans d'autres endroits du Continent, en particulier dans la région Nord du Costa Rica et dans les provinces de Lima et Junín, au Pérou, l'IICA a collaboré à la mise en application de stratégies visant l'entrée en activité des conglomérats agro-industriels.

Dans le domaine de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, il convient de souligner la continuation de la mise en œuvre de "l'Initiative pour les Amériques" qui a permis une participation nombreuse des pays au Comité MSP de l'OMC ainsi que la mise en application de l'instrument Performance, Vision et Stratégie ("PVS"), grâce auquel il a été possible d'identifier les besoins des pays membres de l'IICA en matière de services sanitaires et de mettre au point des activités pour satisfaire ces besoins. En outre, en collaboration avec l'USDA, l'IICA a formé au moins 500 personnes, originaires de 32 pays des Amériques, aux processus normatifs internationaux en matière de santé animale, de protection phytosanitaire et d'innocuité des aliments et il a distribué des matériels éducatifs à des écoliers du primaire pour que les consommateurs prennent conscience de l'importance des bonnes pratiques de manipulation hygiénique des aliments.

Dans le domaine de la promotion du développement des collectivités rurales, l'IICA a concentré ses activités sur la collaboration apportée à la formulation de la Stratégie régionale de protection de l'environnement de l'Amérique centrale et de la Stratégie de développement rural de l'Équateur, l'évaluation du programme PRODERT au Honduras et les orientations techniques à la recherche agronomique au Venezuela. En outre, l'Institut a dispensé une coopération afin de renforcer les capacités nécessaires au développement rural durable dans une approche territoriale au Brésil, en Équateur, au Pérou, en Bolivie, au Venezuela, au Honduras et au Chili. À cet effet, une série de méthodes pour l'application de l'approche territoriale aux projets et aux activités de développement rural ont été mises au point et publiées.

L'IICA a participé activement à plusieurs réunions internationales qui ont porté sur les ressources naturelles et la gestion de l'environnement, notamment celle de la Commission forestière de l'Amérique latine et de la Caraïbe, qui s'est tenue en Équateur. Il a effectué plusieurs missions techniques au Mexique, au Costa Rica, aux Bahamas, à El Salvador, au Panama, en Argentine, en Uruguay, au Brésil et au Venezuela, qui ont permis d'élaborer des projets et d'identifier des domaines de collaboration avec différentes institutions. En outre, l'Institut a mené une vaste campagne de sensibilisation dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles et de la gestion de l'environnement.

Dans le domaine de la promotion de la technologie et de l'innovation, l'IICA a intensifié le dialogue continental en vue de la conception de politiques sur l'innovation technologique et en vue de l'élaboration d'un programme régional en la matière dans le cadre du FORAGRO et du FONTAGRO, ce qui s'est avéré possible grâce à la souscription d'une nouvelle convention avec la BID. Par ailleurs, il a renforcé les programmes de coopération ciblés sur la recherche et l'innovation technologique en agriculture (PROCI).

L'Institut a élaboré le "Rapport 2008 sur la situation et les résultats de l'agriculture en Amérique latine et dans la Caraïbe dans une perspective technologique". Parmi les autres résultats importants, on citera la mise à jour, en collaboration avec l'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), des indicateurs sur la science et la technologie de plusieurs pays du Continent, la réalisation d'une étude sur les mécanismes de protection des biens publics associés aux PROCI et au FONTAGRO, la conclusion, avec l'appui du Forum mondial sur la recherche agricole (GFAR), de l'évaluation internationale du rôle que jouent les connaissances, la science et la technologie agricole dans le développement ainsi qu'une étude sur les innovations technologiques pour les systèmes de production basés sur l'agriculture familiale.

À titre de suivi de l'identification des besoins en matière de biotechnologie et de biosécurité, menée à bien en 2007, divers projets ont été examinés et conceptualisés, notamment celui portant sur la diversification de l'offre alimentaire chez les populations vulnérables de la Région andine, les stratégies d'adoption de la biotechnologie dans les Régions andine, centrale et Sud. Par ailleurs, l'IICA a organisé une rencontre afin de débattre de la situation actuelle de la biotechnologie dans le Continent et des implications des accords conclus dans les forums internationaux, tels que le Protocole de Cartagena et le *Codex Alimentarius*.

Dans le cadre du Programme continental d'agroénergie et de biocarburants de l'IICA, l'exécution de projets portant sur ces deux domaines a commencé en Jamaïque, des actions de renforcement des capacités dans ces domaines ont été réalisées au Belize et à Sainte-Lucie et différents séminaires internationales sur ces questions ont été organisés. Il convient également de souligner la signature d'une convention, entre l'IICA et l'OLADE, ayant pour but d'élaborer et de mettre en œuvre le Programme régional des biocarburants.

Par ailleurs, en sa qualité de Secrétariat exécutif du Réseau des autorités compétentes de l'agriculture biologique, l'Institut a organisé la première rencontre internationale de ce Réseau et a encouragé son renforcement, après qu'ait été créée la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique. En outre, il a mis en œuvre dans plusieurs pays, notamment au Costa Rica, au Pérou, en Argentine, au Paraguay et au Chili, différents projets dans ce domaine et des accords concernant l'agriculture biologique ont été signés.

Pour ce qui est des activités exécutées à l'échelle continentale, il convient de mentionner que l'IICA a progressé dans la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances destinées à renforcer ses activités de coopération technique. Ceci a permis, entre autres choses, de stimuler le développement de plusieurs collectivités et d'intensifier le dialogue et les échanges d'information au sein des pays et entre les pays, grâce aux systèmes et aux services d'information de l'Institut, parmi lesquels il convient de citer l'INFOAGRO-Agronegocios, l'INFOAGRO-Comercio, l'INFOTEC et le SIDALC. Il a également renforcé les capacités de gestion de l'information agricole de plus de 50 professionnels originaires de plusieurs pays de la région. Au nombre des activités réalisées à cet effet, on retiendra en particulier celles qui ont été coordonnées avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) dans le but de renforcer le leadership en gestion de l'information dans la Région de la Caraïbe et de réaliser des cours de formation à distance donnés dans l'environnement d'apprentissage virtuel E-Vida de l'IICA.

Au niveau des régions, parmi les résultats dignes d'être soulignés, on mentionnera plus particulièrement les suivants : a) la création et la mise en marche de l'Alliance andine pour le dialogue et la revalorisation de l'agriculture et de la vie rurale, de concert avec des partenaires institutionnels de cette région ; b) la promotion de l'utilisation de la matrice agricole et d'autres outils d'utilité pour le repositionnement de l'agriculture dans la région de la Caraïbe ; c) l'appui à la mise en application des mesures de politique sanitaire et phytosanitaire dans le cadre de la Politique agricole centraméricaine (PACA); d) la continuation de projets tels que le Réseau SICTA et le PROMOCAFÉ dans la Région centrale ; e) l'appui technique et administratif du FONTAGRO à la Région Nord ; f) l'appui accordé par l'IICA à la Région Sud en sa qualité de Secrétariat du CAS ; et g) la mise à la disposition des pays de la Région Sud des compétences de l'IICA en matière d'identification, de formulation et de gestion des projets avec l'Union européenne, le FONTAGRO et le PROCISUR.

Par ailleurs, en 2008, l'IICA a entretenu des relations avec une gamme très variée d'organisations des secteurs public et privé, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes internationaux, tels que, entre autres, la BID, le CATIE, le Programme alimentaire mondial, l'entreprise Google Inc., le *Caribbean Council of Higher Education in Agriculture*, et plusieurs universités des États-Unis (l'Université de Cornell, l'Université de la Californie, l'Université du Nebraska, notamment) avec lesquels il a exécuté différents projets ciblés sur le développement agricole et rural du Continent américain.

4.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

L'Institut est un organisme spécialisé qui contribue à coordonner les politiques publiques en faveur de l'enfance dans les Amériques, à promouvoir l'élaboration de lois qui protègent les enfants et les adolescents ainsi que le développement d'une conscience critique face aux problèmes qui touchent les enfants et les adolescents dans la région.

Les principales activités mises en œuvre pendant l'année 2008 par l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN) l'ont été afin de mettre en application son Plan d'action pour 2007-2011, adopté par son Conseil directeur en 2007.

Cette année, dans le cadre de son Conseil directeur, ont été organisées une réunion ordinaire et deux manifestations: le Forum interaméricain de l'enfance et de l'adolescence intitulé "Mon droit à participer" (22-24 avril) et la Rencontre interaméricaine sur les "Échanges de données d'expérience et de programmes en matière de prise en charge des enfants et des adolescents" (24-25 avril) à Querétaro (Mexique).

La 83^{ème} Réunion ordinaire du Conseil directeur s'est tenue les 15 et 16 octobre 2008 à Ottawa, avec la participation des délégués de 26 États membres ainsi que des représentants de plusieurs pays observateurs permanents. Elle a approuvé les projets d'ordre du jour et de règlement du Vingtième Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence, qui se tiendra au deuxième semestre 2009. À cette même réunion, le Conseil directeur a élu les nouveaux membres de son bureau pour la période 2008-2010. M. Mario Vásquez Jiménez, du Costa Rica, a été élu Président et M^{me} Kirsys Fernández de Valenzuela, de la République dominicaine, Vice-présidente. Pendant la période 2006-2008, Mme Sara Oviedo, de l'Équateur, était la Présidente de l'IIN.

Tout au long de l'année, des délégués de l'Institut international pour les droits et le développement de l'enfant (IICRD) de l'Université de Victoria (Canada), de la Conférence de La Haye de droit international privé et du Réseau ANDI (Agence de presse pour les droits de l'enfant) ont rendu visite au siège de l'IIN, à Montevideo (Uruguay) pour des réunions de travail avec les fonctionnaires de la Direction générale de l'Institut. Différents entretiens avec de hauts fonctionnaires chargés de l'enfance ont été organisés au siège de l'IIN ainsi que des présentations de publications et d'études de l'Institut, en présence du Chef de cabinet du Secrétaire général et du Secrétaire aux questions juridiques.

Le rapport annuel de l'IIN pour l'année 2007 a été présenté au Conseil permanent de l'OEA, au siège du Secrétariat général de l'Organisation, à Washington, D.C., puis soumis à la considération de la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale. En outre, la Directrice générale de l'IIN a participé à la réunion de la Commission spéciale sur les questions de migration du Conseil permanent où elle a fait un exposé sur "Les migrations d'enfants et d'adolescents considérées sous l'angle de leurs droits".

L'IIN a participé, en qualité d'observateur, à la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale, à Medellín (Colombie), qui a adopté la résolution AG/RES. 2432 (XXXVIII-O/08) "Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents".

Des fonctionnaires de la Direction générale ont également participé aux réunions ci-après:

- La Dixième Conférence ibéro-américaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'enfance et de l'adolescence (San Salvador)
- Le Troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (Rio de Janeiro)
- Le Mouvement mondial en faveur de l'enfance (GMfC) – Chapitre Amérique latine (Panama)
- Le Groupe de travail Niñ@Sur (Brasilia).

L'IIN a conclu des accords de coopération avec *ECPAT International* et *Save the Children*-Suède ainsi qu'avec le Secrétariat ibéro-américain (SEGIB).

Il a soumis des projets de coopération à l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et à l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Parmi les autres activités mises en œuvre à titre de suivi du Plan d'action par les différents secteurs techniques de l'IIN, on citera en particulier:

Dans le secteur de la promotion et de la protection des droits

- Participation à la Rencontre internationale "Socialisation politique: enfance et jeunesse – tendances et contre-tendances", organisée par Childwatch, le Centre international d'éducation et de développement humain (CINDE) et l'Université de Manizales (Colombie), les 13, 14 et 15 novembre 2008
- Formulation d'une proposition de travail et démarches en vue de l'organisation de la réunion sur la participation des enfants, qui se tiendra en Équateur en février 2009, dans le cadre de la résolution CD/RES. 07 (83-R/08).
- Diverses activités visant la mise en pratique du thème Participation des enfants.

Dans le secteur juridique:

- Actualisation et mise en ligne de la base de données juridiques (BADAJ)
- Orientation technique institutionnelle: En se fondant sur ses attributions, l'IIN fait connaître son opinion sur d'éventuels principes directeurs intégraux à propos de lois, de politiques publiques en faveur des enfants et des adolescents ainsi que de leur mise en application
- Loi type sur la soustraction internationale des mineurs dans le cadre du Programme sur la soustraction internationale des mineurs.

Dans le secteur de la communication et de l'information

- Mise à jour et suivi permanent du site web de l'IIN
- Réorganisation de la Bibliothèque Prof. Dr. Luis Morquio
- Cours de formation virtuelle: Cours d'actualisation sur les droits de l'enfant; Cours à l'intention des avocats des autorités centrales et des fonctionnaires qui travaillent dans le domaine de la soustraction internationale des mineurs; Atelier sur la participation des enfants et des adolescents.

4.5 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) offre une coopération technique, la formation dans des centres de recherche, diffuse des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique.

Laboratoire panaméricain pour l'observation des catastrophes naturelles

Suite aux résultats obtenus avec le projet de l'IPGH "Détection et suivi des incendies de forêts au Mexique et en Amérique centrale", mis en œuvre par le Service météorologique national du Mexique, une initiative visant à mettre en place au siège de l'Institut un "Laboratoire panaméricain pour l'observation des catastrophes naturelles" a vu le jour. Le but principal du projet, du moins à l'étape initiale, est d'analyser, à partir d'une approche multidisciplinaire, les risques et les situations associés à des catastrophes spécifiques qui ne font pas nécessairement partie du programme régional de priorités, afin d'éveiller l'intérêt du monde universitaire, des spécialistes, des entités chargées de s'occuper de ces catastrophes et des institutions d'appui bilatéral et multilatéral. Au commencement, l'IPGH se chargera de la coordination d'un réseau panaméricain de spécialistes, du renforcement des capacités dans ce domaine et de la mise en place d'un centre virtuel de documentation, qui appuiera les activités scientifiques.

Le Conseil directeur de l'IPGH, à sa 41^{ème} Réunion (El Salvador, 2008) a approuvé, par la résolution n° 5, la création du Laboratoire.

Programme panaméricain de promotion de l'IPGH 2010-2020

Dans le but de diriger la planification scientifique associée à la 19^{ème} Assemblée générale qui se tiendra à Quito (Équateur) du 26 au 30 octobre 2009 et de mettre à exécution les dispositions de la résolution n° 5 du 40^{ème} Conseil directeur de l'Institut (Colombie, 2007), en 2008, a été créé le Comité *pro tempore* "Programme panaméricain de l'IPGH". Une fois que les travaux de ce Comité ont été organisés, la Première journée de travail de ce Comité a eu lieu, le 25 juin, à Mexico. Les domaines proposés pour faire partie de ce Programme sont les suivants:

- Consolider l'Institut en tant que forum régional panaméricain pour la réalisation de progrès en matière d'informations géographiques en vue du développement intégré des États membres, moyennant le renforcement de l'infrastructure nécessaire et des réseaux scientifiques ainsi que des liens entre institutions,
- Identifier des activités propres à coordonner et à développer les compétences institutionnelles de nature à contribuer à l'intégration régionale dans des domaines précis, tels que le changement climatique, l'aménagement du territoire et les catastrophes naturelles,
- Favoriser le développement des bases de données spatiales, y compris les informations obtenues grâce à l'observation systématique de la Terre depuis l'espace, en appui à la prise de décision et, en particulier, afin d'accroître l'efficacité des systèmes d'alerte rapide et d'améliorer les interventions en cas de catastrophe,

- Dans le but de rationaliser l'exploitation durable des ressources naturelles, appuyer la création d'informations possédant les qualités requises pour l'analyse des processus associés à des domaines précis, tels que la dégradation des sols, les atteintes à la biodiversité, l'occupation du territoire côtier, la pollution, les incendies de forêts, la détermination et l'occupation des zones à risques (y compris les zones internationales adjacentes) et l'épuisement des ressources naturelles, en particulier des minerais.
- Promouvoir des variantes novatrices pour l'étude de l'avenir panaméricain, dans des domaines tels que l'histoire environnementale, l'historiographie, les processus d'intégration régionale, la divulgation et la préservation du patrimoine culturel, la préservation des archives historiques et la commémoration institutionnelle des grands événements régionaux du passé.
- Favoriser l'identification d'indicateurs du développement durable qui soient pertinents et de mécanismes permettant de mettre en commun des bases de données sur cette problématique, y compris des propositions d'indicateurs qui permettent d'établir des comparaisons entre les pays et l'élaboration de projets régionaux.

Il s'agit de propositions qui seront soumises aux sections nationales en 2009 et d'une manière générale à la communauté liée à l'IPGH. Dans ce contexte, l'idée de promouvoir à l'OEA la réalisation d'une réunion des hauts fonctionnaires des États membres pour obtenir un appui, au plus haut niveau, en faveur de ce Programme, a continué à faire des progrès.

Le Conseil directeur de l'IPGH, à sa 41^{ème} Réunion (El Salvador, 2008) a adopté, par sa résolution n° 3, les fondements du "Programme panaméricain de l'IPGH pour 2010-2020".

Programme d'assistance financière et de coopération technique en 2008

Le Conseil directeur, à sa 40^{ème} Réunion (Colombie, 2007) a approuvé un Programme d'assistance technique, composé de 29 projets, d'un montant de \$174.490, inscrit au budget du Fonds ordinaire pour l'année 2008. Ce Programme a été exécuté avec succès à hauteur de 93,16%. Quelques-uns de ses résultats sont mentionnés ci-après:

- La Commission de *Cartographie* a continué d'appuyer le développement des infrastructures de données spatiales dans la région, par le biais de projets tels que SIRGAS, le Système de références géocentriques pour les Amériques, l'élaboration d'une nouvelle carte de l'Amérique en format électronique conforme aux spécifications de la Carte du Monde; le renforcement des capacités au moyen de cours qui sont en préparation avec la collaboration de l'IGAC/CIAF (Colombie), le Programme GeoSur et l'AECI (Espagne).
- En ce qui concerne la Commission de *Géographie*, il convient de souligner les travaux de géographie et d'histoire naturelle comparée, les technologies d'information géographique et leur incorporation dans l'enseignement de la géographie au Chili ainsi que la prospective géographique dans le cas de la détection et de la surveillance des incendies de forêts au Mexique et en Amérique centrale. Elle a également appuyé le cours international du CEPEIGE sur "L'aménagement territorial des patrimoines nationaux et culturels" et a apporté son soutien aux travaux réalisés par le Bureau du Secrétaire général de l'OEA dans la zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala.

- Pour ce qui est de la Commission de *Géophysique*, en 2008, ses activités les plus notoires ont été le renforcement des capacités dans le domaine des catastrophes naturelles, avec les cours de “Formation des administrateurs en vue de la mise en œuvre dans la région de la Charte internationale sur l’espace et les grandes catastrophes”, les études sur la “Poursuite de la gravité dans les Andes du Sud” et le suivi mis en place sur la “Composition chimique des gaz géothermiques des volcans”. Par ailleurs, avec la coordination de la Commission de Géographie, elle a organisé à El Salvador le Symposium international “Risques et prévention des catastrophes causées par des éruptions volcaniques”.
- Pour sa part, la Commission *d’Histoire* a appuyé la réalisation du Neuvième Congrès centraméricain d’histoire et elle a continué d’apporter son soutien à des travaux, tels que l’étude “Histoire régionale et intégration dans le Cône Sud des Amériques” et “l’Étude des relations interaméricaines au XXI^e Siècle”. Elle a également donné une continuité aux activités et aux publications du Comité d’historiographie, ciblées essentiellement sur la construction de la vision du temps et de l’espace continentaux.

En 2008, a été lancée la convocation pour la présentation de projets de coopération technique pour 2009, qui a approuvé la prestation d’une assistance technique à 42 projets soumis par 11 sections nationales. Ces projets, dont le budget s’élève à \$181.600, bénéficient à la majorité des États membres de l’IPGH. Cette activité a pour but d’appuyer des initiatives panaméricaines dans les domaines suivants : (1) infrastructures de données spatiales; (2) aménagement du territoire; (3) nouvelle histoire mondiale appliquée à l’Amérique; (4) interventions en cas de situations d’urgences provoquées par des catastrophes naturelles.

Programme de publications ponctuelles et périodiques en 2008

Dans le cadre du budget du Fonds ordinaire pour l’année 2008, le Conseil directeur, à sa 40^{ème} Réunion (Colombie, 2007) a approuvé un programme de publications composé de publications ponctuelles et périodiques, d’un montant équivalant à 7% du Fonds ordinaire. Quinze ouvrages ont été publiés en 2008. À l’occasion du 80^{ème} anniversaire de l’IPGH, a été présenté le livre “*América: Contacto e Independencia*”. L’ouvrage réunit des contributions indépendantes d’historiens renommés, originaires de différentes régions et sous-régions des Amériques. L’impression de la publication a bénéficié de l’appui financier de l’Institut géographique national de l’Espagne. De par son thème, l’ouvrage se veut une contribution à la célébration du bicentenaire de la fondation d’un ensemble remarquable de nations américaines. Des publications commémoratives des revues périodiques de l’IPGH: la *Revista geográfica*, la *Revista de Historia* et la *Revista cartográfica*, ont également été éditées.

Grâce aux échanges qui ont été réalisés avec l’École nationale d’anthropologie et d’histoire (ENAH) du Mexique, le fonds bibliographique “José Toribio Medina” de l’IPGH, géré par l’ENAH, s’est enrichi et compte désormais 228.168 titres.

Réunions et questions statutaires

En 2008, l’IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, à savoir:

- la 69^{ème} Réunion de son bureau (Mexico, les 26 et 27 juin)
- la Première Journée préparatoire du Programme panaméricain 2010-2010 (Mexico, 25 juin)

- la 70^{ème} Réunion de son bureau (San Salvador, 18 novembre)
- la 41^{ème} Réunion de son Conseil directeur (San Salvador, El Salvador, 19-21 novembre).

Le 24 juin 2008, l'Institut a fêté son 80^{ème} anniversaire. Un groupe de 200 invités distingués, y compris des représentants de l'OEA, du Gouvernement mexicain, du monde universitaire et des intellectuels ainsi que les lauréats des prix et des distinctions que décerne l'institution ont accompagné les autorités de l'IPGH et les délégations de ses États membres présentes à cette célébration.

4.6 ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale des États américains en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional, pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la santé (AMRO/OMS). Elle a pour mission de diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre les maladies, et améliorer la qualité et la durée de la vie des peuples des Amériques.

Planification d'actions nationales en matière de santé

Depuis 2005, l'OPS met en œuvre une politique de coopération ciblée sur les pays (CCP) pour adapter ses activités aux priorités et aux besoins individuels de chaque État membre. Selon la CCP, la coopération technique de l'OPS est orientée par une stratégie élaborée en collaboration avec chaque État membre. Un cadre stratégique à moyen terme (de 4 à 6 ans) qui décrit les responsabilités et les fonctions de l'Organisation en appui au développement sanitaire national est ainsi élaboré. La stratégie, qui appuie les initiatives nationales de planification et encourage la continuité des programmes, des plans et des politiques de santé publique, constitue le plan d'action de l'OPS dans chaque pays.

À la fin de l'année 2007, l'OPS avait mis au point des stratégies de coopération avec 27 États membres et chacune de ces stratégies jetait les fondements du plan de travail biennal de la Représentation de l'Organisation dans le pays en question.

Parmi les exemples de coopération technique mise en œuvre par l'OPS dans le domaine de la planification nationale, on citera l'Argentine: planification stratégique pour l'infection par le VIH et infections de transmission sexuelle pour la période 2008-2011; les Bahamas: formulation du plan stratégique des services de santé publique, 2007-2015; le Belize: programme national d'action sanitaire, 2007-2011; la Bolivie plan de développement social et économique: "La Bolivie digne, souveraine et productive"; le Brésil, qui a le programme le plus vaste en matière d'objectifs et d'investissements: "Plus de santé"; la République dominicaine: Plan décennal de santé 2006-2015; la Colombie: stratégies sanitaires départementales: soins de santé primaires, prise en charge intégrée des maladies de l'enfance et sécurité alimentaire et nutritionnelle; l'Équateur: section consacrée à la santé dans la nouvelle constitution du pays. Et, en collaboration avec les ministères de la santé du Brésil, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay, élaboration de projets de transformation du secteur santé. Six pays et territoires de la Caraïbe orientale: Anguilla, Barbade, Dominique, Grenade, Montserrat, Sainte-Lucie et Saint-Kitts-et-Nevis ont approuvé des plans stratégiques de développement national, qui seront exécutés avec le soutien de l'OPS, de l'Union européenne, du Ministère du développement international du Royaume-Uni et de la Banque mondiale.

Planification d'actions panaméricaines en matière de santé

La valeur ajoutée qu'apporte le panaméricanisme à la santé est visible dans les résultats des plans régionaux et des initiatives sous-régionales de santé publique ainsi que dans ceux du programme de coopération technique entre les pays membres de l'OPS. En 2007-2008, l'OPS a appuyé et

encouragé la planification stratégique dans tous ces domaines ainsi que l'initiative emblématique de l'Organisation, à savoir la Semaine de la vaccination dans les Amériques.

Au cours de la Sixième Semaine annuelle de vaccination dans les Amériques (19-26 avril 2008), plus de 56 millions de personnes ont été vaccinées dans 44 pays. Cela a été l'activité la plus ambitieuse depuis la mise en marche de cette Semaine annuelle en 2003. La planification en a été la partie centrale et l'OPS a accordé son soutien à tous les pays participants. Elle a donné des orientations pour la définition des objectifs, des stratégies et des populations prioritaires, la coordination des activités nationales et dans les régions frontalières, la définition des indicateurs à utiliser pour mesurer et faire connaître les résultats, le calcul du budget nécessaire à l'acquisition des vaccins et d'autres matériels et pour garantir la chaîne du froid, la formation nécessaire, le défraiement des dépenses de fonctionnement et la réalisation de la supervision, du suivi et de l'évaluation de l'activité. L'OPS a également dispensé des orientations pour les campagnes de communication et de mobilisation sociale.

L'OPS a surveillé les activités de planification et de suivi des principaux forums politiques et techniques de la région, tels que le Sommet des Amériques, le Sommet ibéro-américain, la Conférence des premières dames, épouses et représentantes des Chefs d'État et de gouvernement des Amériques et de plus d'une douzaine de groupes et de commissions parrainées par l'OEA et elle y a participé.

Planification de l'action de l'OPS en matière de santé

Le Plan stratégique de l'OPS pour la période 2008-2012 prend pour base le cadre de gestion ciblé sur l'obtention des résultats que se sont fixés l'OMS et d'autres organismes des Nations Unies, dans le cadre du processus de réforme de l'ONU. Le Plan établit 16 objectifs stratégiques, une stratégie d'exécution détaillée, les résultats prévus au niveau régional et les résultats escomptés pour chaque bureau hors siège ainsi que les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis.

Pour être viable, ce Plan précise également les ressources nécessaires et les sources de ces fonds. Il incorpore les suggestions formulées par les États membres ainsi que des adaptations de certains indicateurs et objectifs en vue d'harmoniser le Plan avec la nouvelle version du Plan stratégique à moyen terme de l'OMS pour la période 2008-2013.

**V. ACTIVITÉS HORS SIÈGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADJOINT**

ACTIVITES HORS SIEGE DU SECRETAIRE GENERAL EN 2008

Janvier

Guatemala, Guatemala, 13-15	Passation de pouvoirs au Guatemala.
La Paz et Santa Cruz, Bolivie, 24-26	Visite officielle, invité par le Président, Evo Morales. Les thèmes traités ont porté sur l'observation des élections, la coopération et le développement.
Tegucigalpa, Honduras, 30-31	Conférence pour la mise en œuvre de la Convention contre la corruption.

Février

Bogota, Colombie, 13	Visite officielle, invité par le Président, Álvaro Uribe Vélez
Paris, France, 14	Visite officielle, invité par le Président, Nicolas Sarkozy
Genève, Suisse, 15	Orateur au Forum mondial pour le progrès
Mexico, Mexique, 17-19	Ouverture de la Deuxième Conférence des États parties à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu.
Castries, Sainte-Lucie, 21-23	Visite officielle, invité par le Premier Ministre, Stephenson King
Saint-Georges, Grenade, 24-26	Visite officielle, invité par le Premier Ministre, Tillman Thomas

Mars

Santo-Domingo, Rép. dominicaine, 6-7	Sommet des Chefs d'État et de gouvernement du Groupe de Rio.
Quito et zone frontalière entre l'Équateur et la Colombie, Équateur, 9-10	Visite de la Mission de l'OEA dans la zone d'incursion.
Bogota et zone frontalière entre la Colombie et l'Équateur, Colombie, 11-12	Visite de la Mission de l'OEA dans la zone d'incursion.

Avril

Puerto España, Trinité-et-Tobago, 2-3	Visite ayant pour objet de passer en revue le début des travaux du Ve Sommet des Amériques et visite officielle, invité par le Premier Ministre, Patrick Manning.
Miami, États-Unis, 4	Forum Leadership et gouvernement des Amériques et réunion avec Bill Gates, Président de Microsoft.
Boston, États-Unis, 5	Conférencier principal à la 11e Conférence sur l'innovation et la croissance en Amérique latine organisée par le MIT
Miami, États-Unis, 6-8	Participant à la Réunion annuelle des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et à la réunion de la Société andine de développement

Cancun, Mexique, 12-16	Conférencier et participant aux réunions ARCOS Asie-Pacifique et au Forum économique mondial.
Bogota, Colombie, 16-17	Mission de bons offices et Réunion du Conseil d'administration de la FUPAD
Quito, Équateur, 18-19	Suite de la visite – Mission de bons offices
Port-au-Prince, Haïti, 24-25	Mission spéciale de l'OEA pour la paix en Haïti dirigée par le Secrétaire général.

Mai

New York, NY, 14	Conférencier principal au Forum pour la démocratie, organisé par le Fonds national pour la démocratie.
Lima, Pérou, 15-16	Invité au V ^e Sommet ibéro-américain des Chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine et des Caraïbes – Union européenne
Atlanta, Géorgie, 23	Centre Carter: Réunion binationale Équateur – Colombie et réunion de travail avec l'ex-Président Jimmy Carter.
Medellin, Colombie, 28-31	Allocution d'ouverture du Forum du secteur privé des Amériques et conférencier.

Juin

Medellin, Colombie, 1-3	Assemblée générale de l'Organisation des États Américains
Ville de Panama, Panama 4-5	Inauguration du Secrétariat aux personnes handicapées et signature de l'accord portant création du Programme de facilitateurs judiciaires
Ottawa et Montréal, Canada, 10-11	Visite officielle au Premier Ministre, Stephen Harper, Ministre des affaires étrangères et Réunion avec les vice-ministres des affaires étrangères de la Colombie et de l'Équateur. Conférencier au Forum économique international des Amériques – Montréal.
Glasgow, Royaume-Uni, 19-20	Conférencier à l'Assemblée mondiale de Civicus
Saint Johns, Antigua-et-Barbuda, 29-30	Visite officielle, invité par le Premier Ministre, Baldwin Spencer

Juillet

Salamanca, Espagne, 3-5	Conférencier à la VIIe Rencontre de Salamanca sur les démocraties du XXI ^e siècle
Santiago du Chili, 8-10	Réunion des Ministres du développement social des Amériques.
Quito, Équateur et Bogota, Colombie, 29-31	Mission de bons offices entre la Colombie et l'Équateur

Août

Ville de Belize, Belize, 8-9	Visite au Premier Ministre, Dean Borrows, et révision des travaux de la Mission de l'OEA dans
------------------------------	---

	la zone adjacente entre le Belize et le Guatemala
Ville de Panama, Panama, 13	Réunion de travail de la Mission de bons offices entre l'Équateur et la Colombie
Asuncion, Paraguay, 14-15	Prise de pouvoir du Président de la République, Fernando Lugo.
Santo-Domingo, Rép. dominicaine, 16	Prise de pouvoir du Président de la République, Leonel Fernández.
Denver, Colorado, 25-28	Convention du parti démocrate (USA)

Septembre

Minneapolis, Minnesota, 1-2	Convention du Parti républicain (USA)
Banff, Canada, 3-4	Réunion des Ministres de la défense des Amériques
Cochabamba, Bolivie, 18-22	Mission de bons offices dans l'état bolivien et auprès des maires des régions en conflit
Santiago du Chili, Chili, 15	Réunion extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UNASUR.
New York, NY, 23-26	Assemblée générale des Nations Unies.

Octobre

Mexico, Mexique, 7-8	Réunion des Ministres chargés de la sécurité des Amériques et réunion avec le Président de la République, Felipe Calderón.
San Salvador, El Salvador, 29-30	XVIII ^e Sommet ibéro-américain des Chefs d'État et de gouvernement.

Novembre

Dubai, Émirats arabes, 7-9	Forum économique mondial: Agenda mondial sur la corruption.
Santiago du Chili, Chili, 10-12	Réunion de la Commission interaméricaine des femmes
La Romana, Rép. dominicaine, 22-23	Séminaire: l'ordre financier mondial émergent: une perspective régionale, organisé par la CEPALC.

Décembre

Paris, France, 3-4	Forum: Amérique latine et diplomatie des Sommets, organisé par le Secrétariat général ibéro-américain.
Rio de Janeiro, Brésil, 5-6	Séminaire: Agenda pour la démocratie (Partie 1), organisé par le Sous-secrétariat aux questions politiques de l'OEA.
Ville de Panama, Panama, 9-11	Sommet des Ministres des affaires étrangères et du commerce.
Salvador de Bahia, Brésil, 16-18	Sommet des Chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine et des Caraïbes sur l'intégration et le développement

ACTIVITES HORS SIEGE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT EN 2008

Janvier

Paramaribo, Suriname, 25-27	Inauguration, Chapitre national du Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT) pour le Suriname Conférencier principal, Institut des relations internationales, Université du Suriname
Georgetown, Guyana, 27-28	Inauguration, Chapitre national du Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques pour le Guyana. Réunion, Président Jagdeo et hauts représentants du gouvernement

Février

Port-au-Prince, Haïti, 14-18	Mission en Haïti avec des représentants du Conseil permanent, Forum PADF/parlementaires haïtiens sur le thème Région frontalière Haïti/Rép. dominicaine
Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 24-25	Visite officielle, Premier Ministre Patrick Manning
St. Augustine, Trinité-et-Tobago, 25-27	Xe Conférence internationale PAIGH
Tobago, Trinité-et-Tobago, 27-29	XLIe Réunion du Groupe de travail sur la mise en oeuvre des initiatives des Sommets des Amériques

Mars

Ottawa, Canada, 12-14	Réunion avec le Ministre canadien des affaires étrangères et des représentants de l'ACDI Table ronde, Fondation canadienne pour les Amériques
New York, 23-25	Réunions au siège des Nations Unies

Avril

Buenos Aires, Argentine, 1-4	Réunion du Comité directeur régional de l'OEA Plate-forme des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) pour la prévention des conflits armés et/ou situations de violence. Réunion avec le Vice-ministre Victorio Taccetti et des sénateurs des Commissions des affaires étrangères et de la défense
Santo-Domingo, Rép. dominicaine, 6-7	Visite officielle, Président Leonel Fernandez Réunion avec le Ministre des affaires étrangères, Carlos Morales Troncoso

Mai

Miami, Floride, 1-3	Allocution de bienvenue, Forum continental sur la société civile
St. John's, Antigua-et-Barbuda, 7-9	Réunion du Conseil des Ministres des affaires étrangères et des relations communautaires.

Medellin, Colombie, 27- June 04	XXXVIIIe Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA
---------------------------------	---

Juin

Paramaribo, Suriname, 5-9	Séminaire parlementaire régional – Justice et sécurité internationales
St. George's, Grenade, 12-14	Visite préparatoire de la Mission d'observation des élections
Kingston, Canada, 18	Allocution, Conférence sur la sécurité internationale

Juillet

St. John's, Antigua-et-Barbuda, 1-3	Réunion des Chefs de gouvernement de la CARICOM
St. George's, Grenade, 3-10	Mission d'observation des élections
San Pedro Sula, Honduras, 16-19	Visite préparatoire de l'Assemblée générale Réunion, Ministre des affaires étrangères, Edmundo Orellana Mercado
Nassau, Bahamas, 21-23	Allocution, Forum régional pour les Caraïbes sur l'énergie durable Réunion, hauts représentants du gouvernement
Tampa, Floride, 25-26	Conférencier principal, <i>Tampa Bay World Affairs Council</i>

Août

Miami, Floride, 4-6	Allocution, Réunion commandement Sud-Haïti
San Salvador, El Salvador, 24-27	Visite officielle, Président Elias Antonio Saca Gonzales et d'autres représentants du gouvernement Réunion, Secrétaire général du SICA Conférence, Académie diplomatique Visite, Programme CICAD-Amérique centrale de formation et de certification en matière de prévention d'abus des drogues et de la violence
Santo-Domingo, Rép. dominicaine, 27-28	Réunion, Président Leonel Fernandez Atelier- PADF sur le Projet relatif à la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine

Septembre

Port-au-Prince, Haïti, 11-12	Visite officielle, suite aux ouragans Réunion avec le Président, René Préval, le Premier Ministre, Michelle Pierre-Louis et d'autres représentants du gouvernement
Bridgetown, Barbade, 17-18	Groupe de travail sur la mise en oeuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC)
Saint Kitts, Saint-Kitts-et-Nevis, 18-20	Invitation officielle, Allocution à l'occasion de la commémoration de l'indépendance

Ottawa, Canada, 21-22	Fondation canadienne pour les Amériques
-----------------------	---

Octobre

Tegucigalpa, Honduras, 2-3	Visite officielle, Président Jose Manuel Zelaya Rosales, Ministre des affaires étrangères, Ángel Edmundo Orellana Mercado Allocution de clôture, Conférence du SICA – Les causes structurelles de la violence en Amérique centrale
Bridgetown, Barbade, 15-16	Invitation officielle, Signature de l'accord de partenariat économique CARICOM-UE
St. John's, Antigua-et-Barbuda, 16-17	4 ^{ème} Réunion ordinaire du GRIC
Mexico, Mexique, 27-28	2 ^{ème} Réunion des Ministres et hauts responsables chargés de la science et de la technologie
Santo-Domingo, Rép. dominicaine, 29	Conférencier principal, Assemblée consultative sur les parlementaires et la primauté du droit Conférencier principal, Séminaire de l'OEA sur le trafic des personnes
Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 29-30	Réunion avec le Premier Ministre, Patrick Manning Réunion avec la Ministre des affaires étrangères, Paula Gopee Scoon Allocution, Forum sur la société civile

Novembre

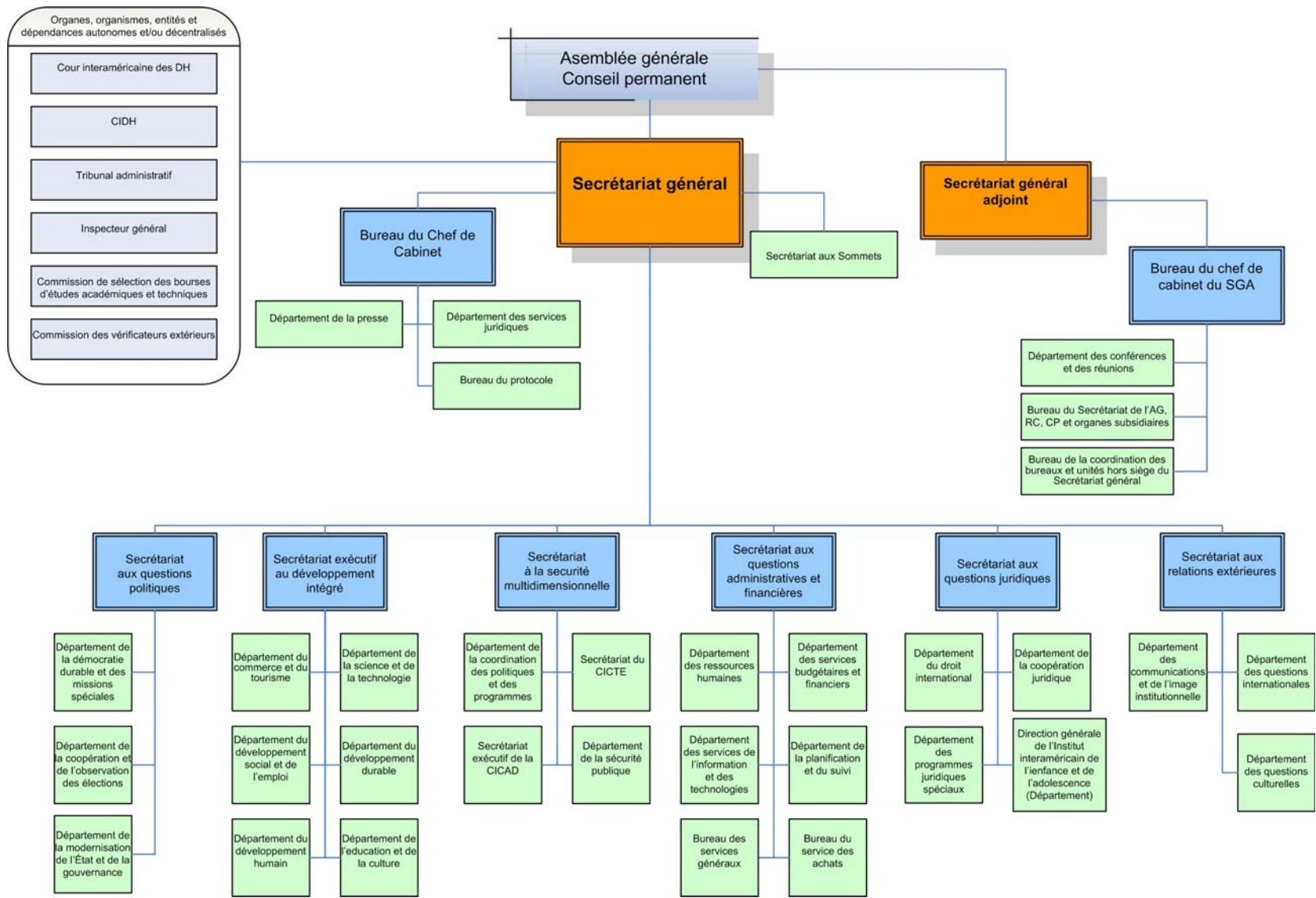
Kingston, Jamaïque, 5-8	Lancement de l'Initiative Éducation supérieure, OEA-Universités haïtiennes – Université des Antilles Inauguration de l'Association anciens élèves de l'OEA en Jamaïque. Allocution, 3 ^{ème} Réunion de l'Association des organisations électorales des Caraïbes
Londres, Royaume-Uni, 9-11	Allocution: Chatham House: <i>Making Trade Work for Latin America</i> (Amérique latine: Assurer le succès des échanges commerciaux). Réunions avec le Secrétariat du Commonwealth
Rotterdam, Pays-Bas, 11-14	Allocution, Premier Forum mondial du Club of Madrid sur le leadership pour des sociétés inclusives
Bridgetown, Barbade, 20-22	4 ^{ème} Réunion interaméricaine des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture
Paramaribo, Suriname, 25-30	Conférence, Symposium sur les relations de l'Amérique latine et des Caraïbes dans un contexte mondial en évolution

Décembre

Miami, Floride 1-2	Conférencier principal, 32 ^{ème} Conférence de Miami sur les Caraïbes et l'Amérique centrale
--------------------	---

VI. ANNEXES

A. ORGANIGRAM



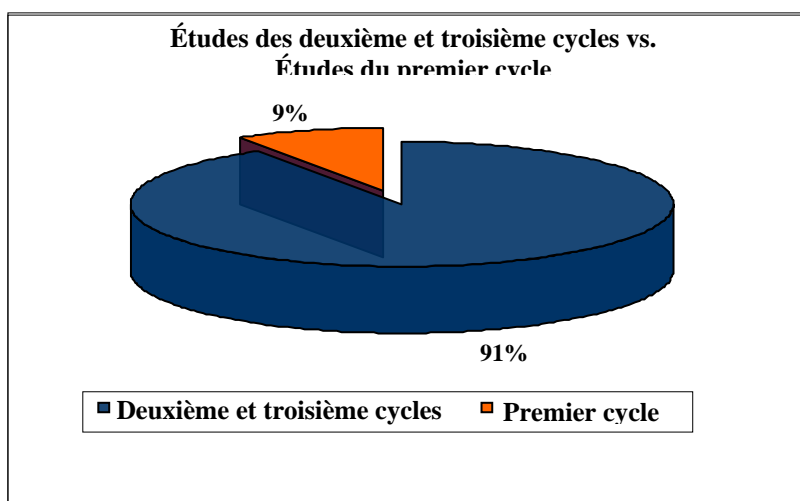
B. LES PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES ET DE PERFECTIONNEMENT

Statistiques du cycle 2008-2009 Au 15 décembre 2008

N.B. Les statistiques du cycle 2008-2009 montrent le nombre de candidats qui ont été sélectionnés pour les bourses d'études de l'OEA. Compte tenu du fait que le processus de placement des boursiers n'est pas terminé, le nombre définitif de boursiers peut changer à l'avenir.

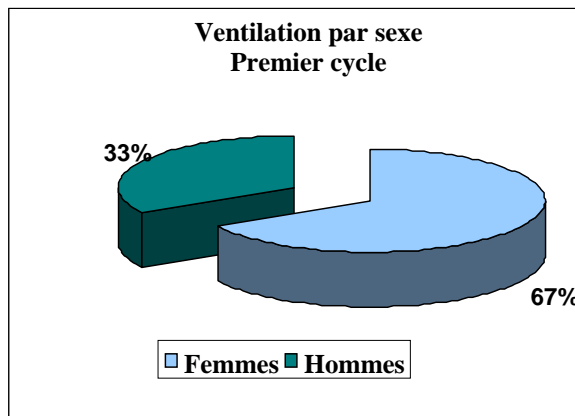
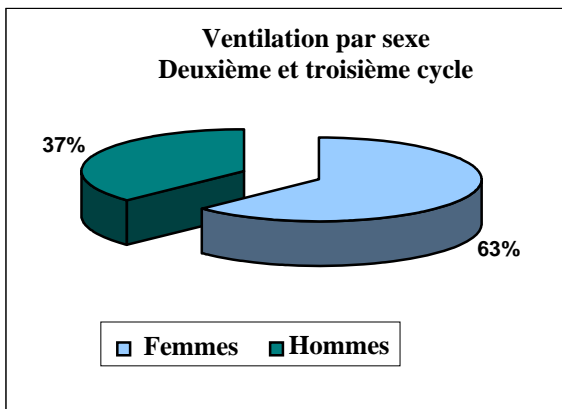
a) Nombre de bourses

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	Études universitaires supérieures du premier cycle
Total des candidats sélectionnés	279	25
Retraits et annulations	40	1
Total des boursiers	239	24



b) Ventilation par sexe

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	Études universitaires supérieures du premier cycle
Femmes	151	16
Hommes	88	8



c) Distribución por Modalidad de Colocación

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	Études universitaires supérieures du premier cycle
Placement par l'étudiant	42	15
Placement par l'OEA	197	9

Boursiers de deuxième et troisième cycles

	Placement terminé	Placement en cours
Placement par l'étudiant	40	2
Unités de placement du DDH	151	13
LASPAU	31	2
Total des dossiers complètement terminés	222	
Total des dossiers en suspens		17

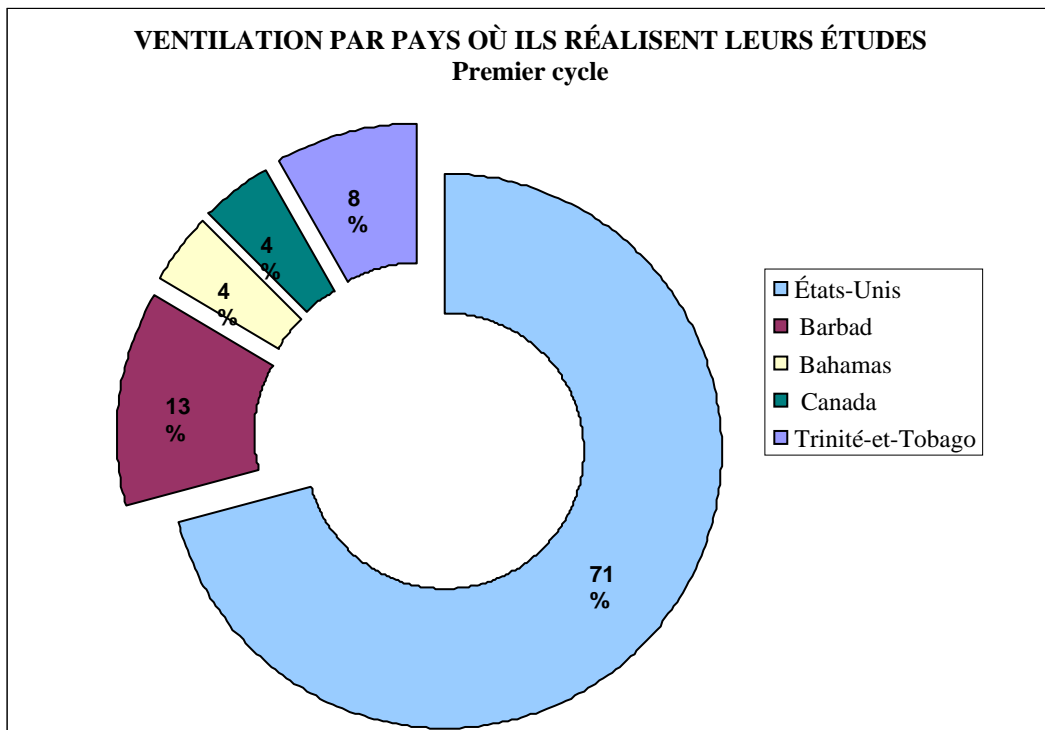
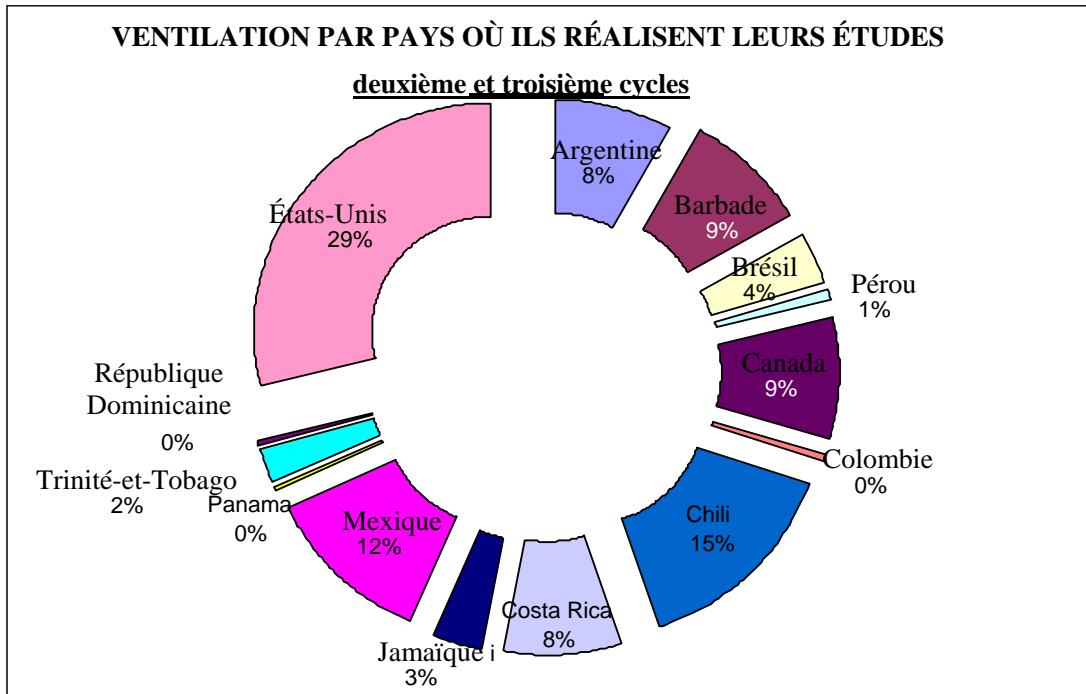
Boursiers de premier cycle

	Placement terminé	Placement en cours
Placement par l'étudiant	15	0
Unités de placement du DDH	8	0
LASPAU	1	0
Total des dossiers complètement terminés	24	
Total des dossiers en suspens		0

Tous les vingt-quatre (24) cas d'études de premier cycle ont été placés avec succès et ont reçu leur contrat.

d) Distribution par pays où ils réalisent leurs études

Pour ces tableaux, seuls furent pris en considération les étudiants qui ont reçu et accepté leur contrat (Deuxième et troisième cycles: 207, Premier cycle: 24)



Bourses de perfectionnement professionnel accordées en 2008					
#	Pays	Cours présentiel	Cours à distance	Présentiel/à distance	Total par pays
1	Antigua-et- Barbuda	4	0	1	5
2	Argentine	33	15	4	52
3	Bahamas	2	0	1	3
4	Barbade	5	2	1	8
5	Belize	4	1	0	5
6	Bolivie	12	30	1	43
7	Brésil	13	4	0	17
8	Canada	2	2	0	4
9	Chili	19	29	2	50
10	Colombie	15	44	4	63
11	Costa Rica	5	28	0	33
12	Dominique	0	0	0	0
13	République Dominicaine	9	1	0	10
14	Équateur	11	45	1	57
15	El Salvador	17	27	1	45
16	Grenade	1	0	0	1
17	Guatemala	9	12	0	21
18	Guyana	0	0	0	0
19	Haïti	4	3	0	7
20	Honduras	9	37	1	47
21	Jamaïque	4	0	1	5
22	Mexique	15	18	3	36
23	Nicaragua	8	1	1	10
24	Panama	8	14	0	22
25	Paraguay	12	18	1	31
26	Pérou	32	29	3	64
27	Saint-Kitts-et- Nevis	2	0	0	2
28	Sainte-Lucie	5	0	1	6
29	Saint-Vincent-et- Grenadines	2	0	2	4
30	Suriname	5	0	0	5
31	Trinité-et-Tobago	0	0	0	0
32	États-Unis d'Amérique	2	0	0	2
33	Uruguay	19	40	4	63
34	Venezuela	12	26	0	38
	TOTAL	300	426	33	759

C. ÉTATS FINANCIERS DE L'OEА

Tableau 1

État combiné des actifs, des passifs et solde de fonds

(Données préliminaires non encore vérifiées)

Au 31 décembre 2008

(en milliers)

					Combinado	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service ^(A)	2008	2007
Actifs						
Argent comptant et dépôts en garde dans le Fonds de trésorerie de l'OEА	\$ 15,445	\$ 12,883	\$ 94,539	\$ 8,593	131,460	130,297
Frais différés liés à des affectations pour des années futures ^(B)	6,135	-	-	-	6,135	6,642
Comptes à recevoir du Fonds de remboursement d'impôts	4,118	-	-	-	4,118	3,789
Avances pour des employés et autres comptes à recevoir	161	-	-	20	181	515
Investissement dans des fonds d'actifs fixes	55,540	-	-	-	55,540	57,234
Total des actifs	<u>\$ 81,399</u>	<u>\$ 12,883</u>	<u>\$ 94,539</u>	<u>\$ 8,613</u>	<u>\$ 197,434</u>	<u>\$ 198,477</u>
Passifs et solde de fonds						
Obligations non réglées	\$ 5,613	\$ 1,693	\$ 12,178	\$ 1,888	\$ 21,372	\$ 18,321
Quotes-parts / offres reçues d'avance	132	-	-	-	132	5,315
Affectations à imputer à des années futures ^(B)	6,135	-	-	-	6,135	6,642
Comptes à payer avec des crédits du Fonds ordinaire	-	-	-	4,118	4,118	3,789
Comptes à payer et autres passifs	288	58	1,552	225	2,123	7,418
Cessations d'emploi	587	-	-	1,764	2,351	1,761
Billets à vue à payer	23,140	-	-	-	23,140	23,530
Total des passifs	<u>35,895</u>	<u>1,751</u>	<u>13,730</u>	<u>7,995</u>	<u>59,371</u>	<u>66,776</u>
Soldes de fonds						
Affectations pour des bourses	203	-	-	-	203	4,095
Financement pour le budget du Fonds ordinaire pour 2008	6,752	-	-	-	6,752	5,352
Sous-fonds de réserve	6,149	-	-	-	6,149	6,551
Solde de fonds	-	11,132	80,809	618	92,559	81,999
Total des soldes de fonds	<u>13,104</u>	<u>11,132</u>	<u>80,809</u>	<u>618</u>	<u>105,663</u>	<u>97,997</u>
Patrimoine en actifs fixes	32,400	-	-	-	32,400	33,704
Total des passifs et des soldes de fonds	<u>\$ 81,399</u>	<u>\$ 12,883</u>	<u>\$ 94,539</u>	<u>\$ 8,613</u>	<u>\$ 197,434</u>	<u>\$ 198,477</u>

(A) Comprend le Fonds de remboursement des impôts.

(B) Valeur actuelle des annuités de l'OEА (paiements à vie aux ex secrétaires généraux et ex secrétaires généraux adjoints).

Tableau 2

État combiné de variations dans le solde de fonds
(Données préliminaires non encore vérifiées)
Pour l'année se terminant le 31 décembre 2008
(en milliers)

					Combiné	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service ^(A)	2008	2007
Augmentations						
Réception de quotes-parts / d'offres	\$ 85,212	\$ 6,237	\$ -	\$ -	\$ 91,449	\$ 85,108
Moins: Crédits pour paiement rapide	(431)	-	-	-	(431)	(233)
Contributions	-	-	73,069	16	73,085	62,908
Contributions au remboursement d'impôts	-	-	-	4,121	4,121	3,127
Virements	-	-	1,378	5,036	23 ^(B)	92
Intérêts	653	369	2,579	73	3,674	5,240
Contributions au titre de soutien administratif et technique	2,179	-	-	5,937	83 ^(B)	1,856
Location	500	-	-	1,346	1,846	1,789
Abonnements à la revue Américas	267	-	-	-	267	294
Autres recettes et remboursements	920	510	722	3,565	4,983 ^(B)	4,963
Total des augmentations	89,300	7,116	77,748	20,094	179,100	165,144
Diminutions						
Frais et obligations	91,059	7,573	59,713 ^(C)	14,037 ^(C)	160,516 ^(B)	148,665
Frais pour remboursement d'impôts	-	-	-	4,782	4,782	6,780
Versements et remboursements	732	-	3,099	1,200	1,739 ^(B)	876
Remboursements aux bailleurs de fonds	-	-	4,223	-	4,223	5,122
Affectations supplémentaires	-	-	-	-	-	160
Revue Américas	167	-	-	-	167	309
Total des diminutions	91,958	7,573	67,035 #	20,019	171,427	161,912
Augmentation (diminution) nette durant l'année	(2,658)	(457)	10,713	75	7,673	3,232
Solde de fonds au début de l'année	15,762	11,589	70,096	543	97,990	94,765
Solde de fonds à la fin de l'année	\$ 13,104	\$ 11,132	\$ 80,809	\$ 618	\$ 105,663	\$ 97,997

(A) Comprend le Fonds de remboursement d'impôts

(B) Les montants consolidés excluent les transactions entre fonds.

(C) L'exécution nette comprend les coûts plus les obligations de 2008 moins les obligations comportant un solde et provenant d'années antérieures.

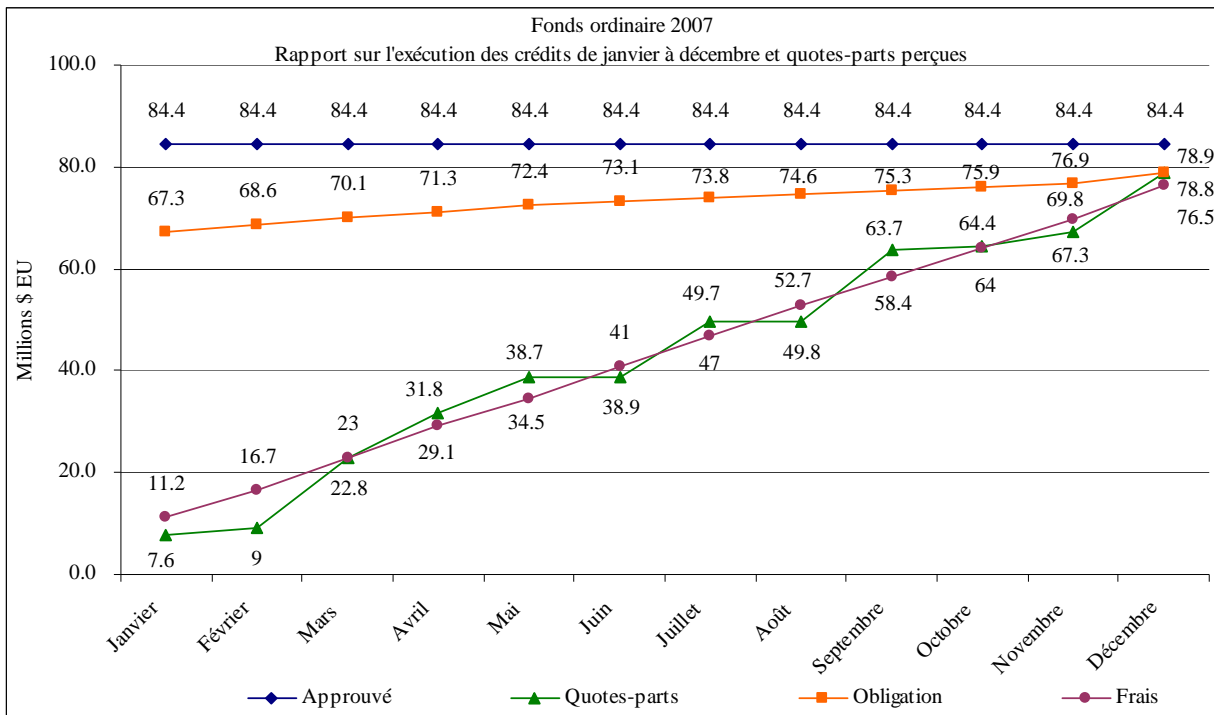
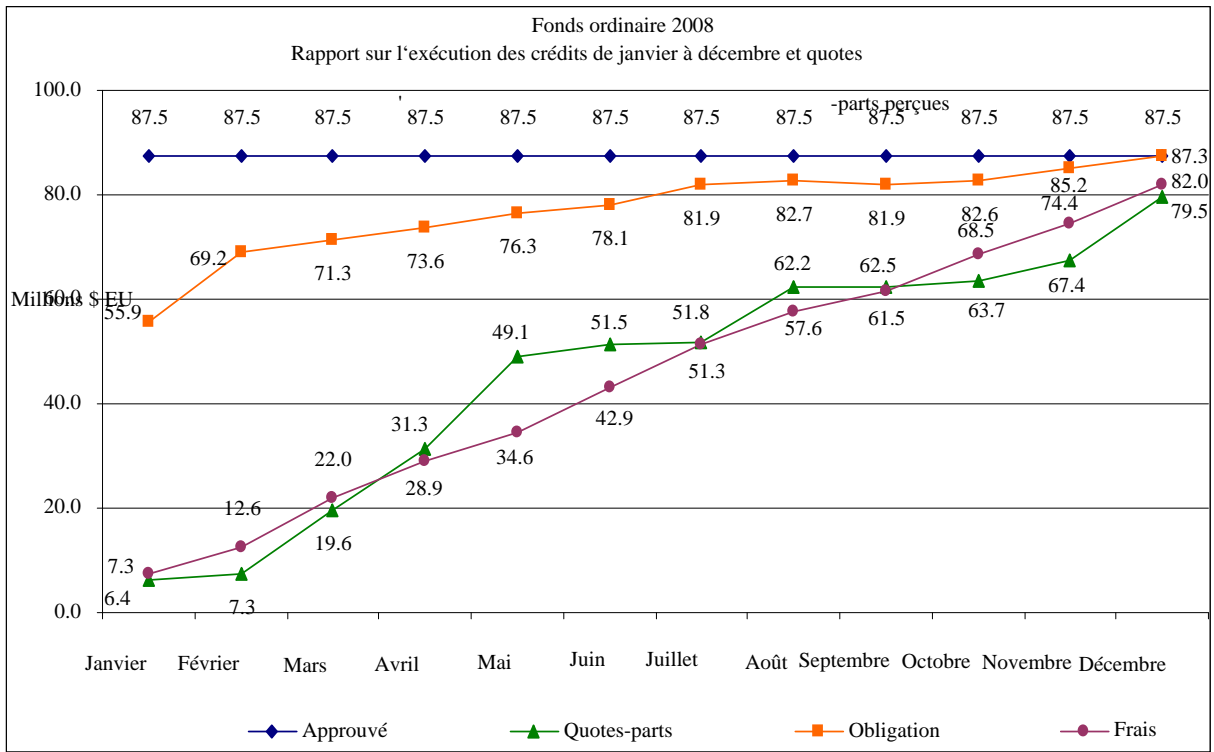
**VENTILATION DES DÉPENSES ET DES OBLIGATIONS DU FONDS ORDINAIRE
PAR CHAPITRE
pour l'année arrêtée au 31 décembre 2008
(en milliers de EU\$)**

	2008*	2007
Secrétaire général	\$ 5,421.93	\$ 8,004.08
Secrétaire général adjoint	18,273.89	19,285.22
Entités et services autonomes et/ou décentralisés	8,257.39	10,748.23
Sous-secrétariat aux questions juridiques	3,684.08	2,326.66
Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	4,295.82	3,708.58
Sous-secrétariat aux questions politiques	3,732.25	4,171.41
Secrétariat exécutif au développement intégré	16,157.24	8,361.40
Sous-secrétariat aux relations extérieures	3,200.52	-
Sous-secrétariat aux questions administratives et financières	11,819.80	10,376.53
Infrastructure de base et frais communs	12,412.78	11,766.52
Bourses**	3,803.30	5,207.61
TOTAL	\$ 91,059.00	\$ 83,956.24

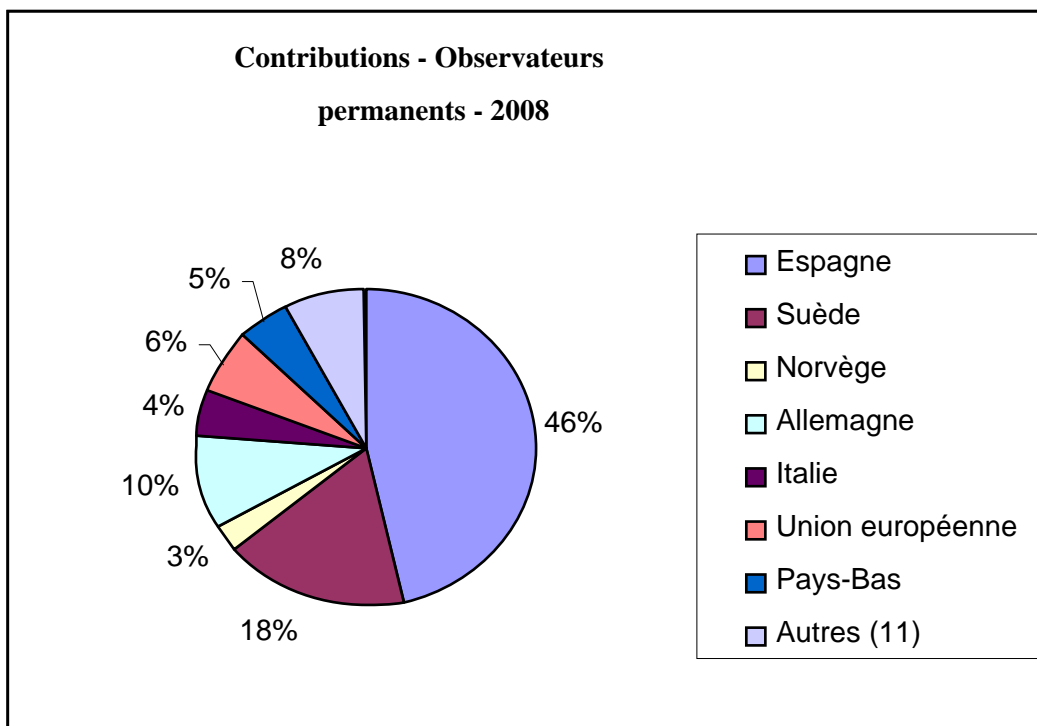
* En 2008 la structure du Secrétariat général a été modifiée conformément à l'Instruction N° 08-01 Rev. 2

**Autorisé pour exécution sur plusieurs années (affectation de crédits pour 2006 et 2007)

PROGRAMME-BUDGET: NIVEAUX D'EXECUTION



D. OBSERVATEURS PERMANENTS



PAYS	POURCENTAGE	MONTANT (EU\$)
Autriche	0,96%	247 703,00
Chine	1,09%	282 000,00
Danemark	1,21%	313 557,00
Union européenne	6,36%	1 642 86,40
France	0,77%	197 596,44
Allemagne	9,67%	2 496 823,91
Irlande	1,85%	477 525,00
Italie	4,31%	1 112 651,36
Japon	0,01%	2 689,00
Corée	0,39%	100 000,00
Luxembourg	0,27%	70 979,00
Norvège	2,84%	733 659,28
Espagne	46,30%	11 958 583,07
Suède	17,60%	4 545 430,00
Suisse	0,02%	6 000,00
Pays-Bas	5,13%	1 325 597,32
Turquie	0,14%	35 000,00
Royaume-Uni	1,07%	277 164,00
TOTAL	100,00%	25 825 818,78

CONTRIBUCIONES EN EFECTIVO OBSERVADORES PERMANENTES 2008

PAYS	SECTEUR/PROJET	MONTANT	TOTAL
SUÈDE	CIDH – Bureau du Rapporteur pour la liberté d’expression	77,965	4,545,430
	SAP – Modernisation de l’agenda législatif – Guatemala	314,264	
	SAP – Appui au système électoral – Honduras	244,918	
	SAJ – Appui à l’établissement d’un système national de facilitateurs judiciaires dans 73 municipalités au Nicaragua	1,163,260	
	SAP – Mission d’appui au processus de paix en Colombie	1,925,379	
	IIN – Save the Children	4,000	
	SAP – Renforcement de l’autorité électorale suprême au Honduras	428,232	
	SEDI – Registre d’état civil au Honduras	387,410	
NORVÈGE	SMS – Déminage – Nicaragua	406,550	733,659.28
	SMS- Déminage – Équateur – Pérou	300,000	
	SAP – Mission d’observation des élections – Bolivie	22,147	
	Non programmé	4,962	
PAYS-BAS	SAP – Mission d’appui au processus de paix en Colombie	1,234,528	1,325,597.32
	DCM – Conférence CEJA	6,866	
	CIM – Participation et égalité des sexes – Nicaragua	84,203	
UNION EUROPÉENNE	CIDH – Promotion de l’égalité entre les races et les ethnies	408,848	1,642,860.40
	SMS – CICAD – Renforcement du traitement de la toxicomanie, réhabilitation et réduction du danger: villes européennes et latino-américaines et des Caraïbes en partenariat	492,809.40	
	SMS – Déminage – Équateur – Pérou	228,729	
	SEDI – Secteur de l’énergie durable dans les Caraïbes	512,474	
ESPAGNE	CIM – Intégration des politiques et programmes contre le VIH et la violence contre la femme en Amérique centrale	180,535.07	11,958,583.07
	SER – Simulation de l’Assemblée générale de l’OEA	263,000	
	SAP – SAPEM	511,840	
	DPCE – Renforcement des capacités institutionnelles du Secrétariat	300,000	

	général de l'OEA		
	SMS – CICAD – Santé et bien-être dans les Amériques	493,068	
	SAP – Fonds pour la paix	100,000	
	SAP – Mission d'observation des élections – Bolivie	275,000	
	SAP – Mission d'appui au processus de paix en Colombie	1,477,100	
	SAP – Renforcement du processus électoral et des systèmes de registre du Tribunal électoral du Panama	268,428	
	SEDI – Renforcement des systèmes de registre d'état civil et outils pratiques de développement	400,295	
	CIDH – Renforcement de l'action judiciaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme	547,138	
	CIDH – Systèmes de gestion de l'information des affaires individuelles déférées à la CIDH	451,755	
	CIM – Programme de stratégies continentales visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique et le renforcement du système électoral dans une perspective d'égalité des sexes	114,000	
	SAP – Réforme des systèmes de financement politique dans les Caraïbes	100,000	
	SAP – Renforcement de la capacité institutionnelle des organismes électoraux dans le Continent	446,176	
	SEDI – Renforcement du registre d'état civil et promotion de l'identité universelle civile au Guatemala, au Panama et au Pérou	439,176	
	SAJ – Création de centres de médiation sociale pour le gouvernement équatorien	250,000	
	IIN – Programme de promotion et de défense des droits humains des enfants et adolescents et les Amériques	300,000	
	SAJ – Expansion du Programme interaméricain et des facilitateurs judiciaires au Paraguay	530,000	
	CIDH – Promotion de l'adaptation de mesures progressives à l'appui des droits humains des travailleurs migrants et de leurs familles	150,000	
	CIDH – Promotion des meilleures pratiques pour la protection des personnes privées de liberté dans les Amériques	200,000	
	CIDH – Cour itinérante	316,473	

	IIN – Réseau d’information pour la coopération juridique sur les droits des enfants et des familles	185,228	
	À programmer	3,659,371	
ITALIE	SAJ – Programme destiné à faciliter l’accès aux services judiciaires au Paraguay	65,006	1,112,651.36
	SMS – Déminage – Nicaragua- Équateur	40,376	
	SMS – Déminage – Nicaragua – Risque de mines	17,770.71	
	SMS – Déminage – Nicaragua – Réhabilitation des victimes	172,422.93	
	SMS – Déminage – Colombie – Risque de mines et Réhabilitation des victimes	23,694.28	
	SMS – Déminage – Équateur – Pérou – Risque de mines	46,203.84	
	SMS – Déminage – Équateur – Pérou – Équipement	23,072.79	
	CIDH – Promotion et protection des droits de la personne	118,471	
	SMS – Déminage – Nicaragua	73,590	
	CEJA – Pratiques optimales en matière d’enquête, de poursuite, et de sanction pour homicide et corruption dans les Amériques	78,325.63	
	SMS – Déminage – Colombie	36,795	
	SEDI – Reconstruction de l’information du registre d’état civil, Pérou– Matériel et équipement	89,860	
	SMS – Déminage – Équateur – Pérou	36,795	
	SMS – Déminage – Colombie – Équateur	85,508.38	
	SMS – Déminage – Colombie– Réhabilitation des victimes –	63,575	
	SMS – Déminage– Nicaragua – Amérique centrale – Réhabilitation des victimes	77,609.80	
	CIDH – Promotion et protection des droits de la personne dans les Caraïbes	63,575	
IRLANDE	CIDH – Bureau du Rapporteur pour la liberté d’expression	78,640	477,525.00
	CIDH – Appui à la CIDH en Colombie	223,670	

	SAP – Mission d’appui au processus de paix en Colombie	175,215	
LUXEMBOURG	CIDH – Projet de promotion des droits de la personne dans les Caraïbes	70,979	70,979
DANEMARK	CIDH – Appui à la CIDH	313,557	313,557
FRANCE	CIDH – Projets en Haïti	60,000	197,596.44
	CIM – Cours sur l’autonomisation, le VIH et la violence contre la femme dans les Caraïbes	23,000	
	CIDH – Bureau du Rapporteur pour la liberté d’expression	15,000	
	SAJ – Groupe de travail chargé de l’élaboration de la Déclaration américaine sur les droits des groupes autochtones	12,384	
	SMS – CICTE	10,000	
	SER – Chaire des Amériques	5,000	
	FONDEM – Appui au Fonds interaméricain d’assistance pour situations de crise	10,000	
	SMS – Appui à la CICAD	62,212.44	
CHINE	SER – Chaire des Amériques	20,000	282,000.00
	SER – Simulation de l’Assemblée générale de l’OEA	23,000	
	CIM – Page Internet ayant trait au mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l’élimination de la violence contre la femme	15,000	
	SEDI – Éducation des jeunes dans les communautés rurales, autochtones et frontalières	50,000	
	SAP – Fonds pour la paix	14,000	
	SEDI – Publication sur le thème “Développement durable dans les Caraïbes: thèmes d’actualité, enjeux et possibilités”	50,000	
	SEDI – Registre d’état civil à Huancavelica, Pérou	10,000	
	SER – Équipement pour le Secrétariat général	80,000	
	SER – Programme d’inclusion sociale des jeunes et prévention de la violence dans les Caraïbes grâce à une formation musicale en orchestre	20,000	

JAPON	SMS – CICAD – École de soins infirmiers en Amérique latine	2,689	2,689
ROYAUME-UNI	SAP – Fonds pour la paix	198,910	277,164
	SAP – Fonds pour la paix – Belize-Guatemala	78,254	
TURQUIE	SER – Revue <i>Américas</i>	5,000	35,000
	SAP – Fonds pour la paix	30,000	
CORÉE	CIM – Renforcement de l'accès à la justice dans les Amériques	25,000	100,000
	SER – Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA	21,000	
	SAP – Mission d'observation des élections – Paraguay	30,000	
	CIM – Cours sur l'autonomisation, le VIH et la violence contre la femme dans les Caraïbes	24,000	
AUTRICHE	SEDI – Réunions régionales au titre du suivi du projet Gestion de l'eau potable en Amérique latine	62,700	247,703
	SEDI – Aéroport international de Saint-Vincent-et-Grenadines	185,003	
SUISSE	SAP – Mission d'observation des élections – Paraguay	6,000	6,000
ALLEMAGNE	SAP – Mission d'appui au processus de paix en Colombie	567,023	2,496,823.91
	SEDI – Programme de réduction de la vulnérabilité et d'alerte aux inondations dans les petites vallées d'Amérique centrale	800,000	
	SEDI – Application de critère de qualité dans les secteurs environnemental et alimentaire	672,648.76	
	SAJ – Appui aux activités de promotion de l'OEA des droits des personnes autochtones dans les Amériques	126,725	
	SAP – Ve Réunion interaméricaine des organismes électoraux – Renforcer la capacité institutionnelle des organismes électoraux	33,426.35	
	SAP – IIIe Réunion de l'Association des Organisations électORAles des Caraïbes – Renforcer la capacité institutionnelle des organismes électORAux	113,344.60	
	SAP – Conférence interaméricaine sur des thèmes électORAux 2008 – Renforcer la capacité institutionnelle des organismes électORAux	133,656.20	
	SAP – Culture de paix – Zone adjacente au Belize et au Guatemala	50,000	
TOTAL			25,825,818.78